Johannes
Ohquist

LE NATIONAL SOCIALISME

DES ORIGINES A LA GUERRE



AVALON

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE
CINQUANTE EXEMPLAIRES SUR UN BEAU BOUFFANT,
RELIÉS EN CUIR DE MADRAS,
NUMÉROTÉS DE I A L. PLUS CINQ CENTS EXEMPLAIRES,
RELIÉS PLEINE TOILE, NUMÉROTÉS DE 1 A 500, AINSI
QUE QUELQUES EXEMPLAIRES HORS COMMERCE H.C.,
LE TOUT CONSTITUANT L'ÉDITION ORIGINALE.

Johannes Ohquist

LE NATIONAL-SOCIALISME DES ORIGINES A LA GUERRE

ÉDITION AVALON
PARIS

© AVALON, Paris, 1989
ISBN 2-906316-18-0 (Edition brochée)
ISBN 2-906316-19-9 (Edition reliée toile)

Comptoir de vente : Mercure Diffusion
10, rue des Pyramides, 75001 Paris
Tél. 42.60.42.36

Veuillez adresser toute communication à :
Editions Avalon : B.P. 290-05 75228 Paris Cedex 05

PREFACE
à la nouvelle édition

Dans les yeux du Commandeur Léon Degrelle exilé en Espagne, et dans le regard d'Arno Breker, au cours de ses promenades au fond du parc où le sculpteur a réuni les rares œuvres que les Américains ne lui ont pas détruites, c'est une même flamme qui s'allume.

Quand les souvenirs remontent à la mémoire de ces deux immenses témoins de l'époque du national-socialisme, qui sont aussi de captivants conteurs, leurs interlocuteurs assistent à un véritable festival d'intelligence, où l'érudition et la lucidité viennent toujours nuancer la nostalgie souriante et la simplicité.

Mais que sait la majeure partie de la jeunesse d'aujourd'hui ? Tragique question ! Laminées intellectuellement depuis bientôt cinquante années, sciemment trompées par une volonté politique bien arrêtée, plusieurs générations de jeunes Allemands et Européens de l'après-guerre ont été « dénazifiées », c'est-à-dire ré-éduquées, américanisées, vouées à l'inculture, à l'abrutissement — et bien souvent à un analphabétisme pur et simple ! — par la télévision, le jazz puis le rock, le cinéma hollywoodien, la désinformation médiatique, l'abandon de l'apprentissage des langues grecque et latine, en bref la carence éducative de l'école et de l'Université.

Les choses changent. Le révisionnisme historique de la Seconde Guerre mondiale, unique aventure intellectuelle dans notre fin de siècle sans saveur, dans notre

continent européen sorti de l'Histoire depuis 1945, permet pour la première fois un regain d'optimisme. A la suite de Hermann Goering, qui fut peut-être le premier révisionniste moderne pour ses propos tenus au « procès » truqué de Nuremberg, les travaux de Paul Rassinier, de Robert Faurisson, d'Henri Roques, de Wilhelm Stäglich ou d'Arthur Butz, pour ne citer que ces noms parmi beaucoup d'autres, ont clamé, à la face d'un monde ignorant, incrédule ou volontairement entêté dans son mensonge, ce que nul ne peut plus ignorer désormais : les chambres à gaz du III[e] Reich et le prétendu « génocide » des Juifs ne sont qu'un seul et même mensonge historique.

Le grand public, longtemps tenu à l'écart de la vérité historique, commence à être informé. Les premières failles se dessinent, des velléités d'écroulement s'annoncent dans les murs entre lesquels on a voulu emprisonner l'esprit critique de nos contemporains. Des personnalités incontestées en leur domaine, de tous milieux, de tous pays, de toutes origines politiques, confessionnelles ou raciales se rallient, de plus en plus officiellement, au révisionnisme. C'est le cas de l'historien anglais, David Irving.

Le révisionnisme du professeur Faurisson, d'ordre strictement scientifique et apolitique, a ouvert des perspectives auxquelles lui-même ne pensait pas. Les yeux soudain dessillés, des milliers de gens se posent la question : des travaux révisionnistes, ne faudra-t-il pas tirer un jour les conclusions politiques et idéologiques ? Et ce jour n'est-il pas arrivé ?

Puisque le mythe des chambres à gaz n'a joué d'autre rôle après 1945 que celui tenu après 1918 par les pseudo-atrocités que l'on attribuait alors aux « Boches », à ceci près qu'on a cherché à salir les vaincus *moralement*, et non plus seulement économiquement, il est certain que d'autres points sont à réviser. C'est toute notre vision du national-socialisme qui a été faussée !

Il y a eu des précurseurs. *Le National-Socialisme, des origines à la guerre* est, à ce titre, un ouvrage

indispensable. Ce livre est un passionnant témoignage d'époque ; justement engagé mais sans jamais être partial, s'appuyant sur une documentation très nombreuse et très sûre, évitant les pièges de l'anecdotisme, et sachant également, à l'occasion, laisser libre cours à son talent narratif et — pourquoi ne pas le dire ? — à sa sensibilité profonde, l'auteur a réalisé une étude historique mais aussi philosophique et esthétique de premier plan.

Que ce soit dans son analyse du Traité de Versailles, où Johannes Ohquist préfigure Léon Degrelle, que ce soit dans la description qu'il fait de l'Allemagne à l'issue du premier grand conflit intereuropéen du XXe siècle, que ce soit dans le portrait qu'il trace d'Adolf Hitler, on admire la pertinence d'un penseur capable de prendre tant de hauteur vis-à-vis d'événements qui lui étaient si proches. Le mélange de radicalité et d'objectivité, qui le caractérise par exemple dans son étude de *La question juive,* ne pourra que passionner, de même, tant l'historien que l'amateur d'histoire, tant le professeur que l'étudiant de l'histoire des idées.

Sa description des milieux militaires allemands entre 1933 et 1939, ainsi que des mouvements de jeunesse, et, plus généralement, de toute la phénoménale organisation sociale de l'époque dans les usines, dans les champs et à l'Université, est une de ces lectures qui instruisent notre esprit tout en émouvant notre cœur.

Ce livre est peut-être même à la littérature ce que le *Triomphe de la volonté* est au cinéma. Le national-socialisme, ce furent les liesses qui poussaient des ribambelles de petites filles heureuses, couvertes de fleurs, les yeux couleur de ciel, dans les bras de leur Führer ; ce fut l'Art européen exultant dans la Cité contre le non-art cosmopolite dégénéré, confiné dans de méphitiques musées, ces cimetières de la création.

Qu'était le Front du Travail ? Quelle était la conception de l'assistance sociale dont l'Etat national-socialiste se voulait redevable à l'égard de ses administrés ?

Quel était le rôle de la femme dans cet Etat ? Toutes ces questions, et bien d'autres, Ohquist, chiffres et tableaux statistiques à l'appui, les traite avec sagacité et précision.

Pour ceux qui voudront s'en souvenir, et pour ceux qui voudront l'apprendre, ce livre étonnamment novateur vient rappeler cette réalité paradoxale, que jamais le peuple allemand, et au premier chef la plus belle et la plus éternelle des jeunesses, la *Hitlerjugend*, ne fut plus heureux que dans les années où régna, de l'autre côté du Rhin, le parti national-socialiste des travailleurs allemands, avant la guerre qui allait être imposée à Hitler. Ceux qui liront ces pages comprendront comment les flots de jeunes soldats allemands ont pu se répandre, avec une telle ferveur, à travers les champs de blé des plaines de l'Est, tandis que dans le ciel se mêlaient le canon et le tonnerre. Heureux sont et seront ceux qui ont vécu en croyant à la victoire finale !

Plus grande et unique *démocratie* réelle au XXe siècle, l'Allemagne nationale-socialiste, par une irruption de l'esthétique dans l'Histoire, se montra la digne héritière de la Grèce antique ; ou, pour parler comme Heidegger, elle fut une *outre-Grèce.* Elle engendra ou permit l'épanouissement des plus grands philosophes, musiciens, chefs d'orchestre, cinéastes, écrivains, savants — en un mot des plus grands artistes, depuis Heidegger jusqu'à Hanns Heinz Ewers et Gottfried Benn en passant par Karajan, Furtwängler, Leni Riefenstahl, Breker, Werner von Braun et tant d'autres — tout en créant, sous l'influence de cette élite, une masse d'honnêtes gens. Bien autre chose encore qu'un régime politique *stricto sensu,* cette Allemagne de la paix fut bel et bien la tentative ultime d'aider l'être humain à s'élever vers les cimes, au lieu de se vautrer dans la bassesse.

Ce livre est l'explication du feu qui brille dans les yeux de Léon Degrelle.

Olivier Mathieu
Paris, le 8 novembre 1989

PREFACE

Recevant à Genève, le 28 septembre 1933, les représentants de la presse, le docteur Goebbels, ministre du Reich, prononçait les paroles suivantes :

« Le problème du national-socialisme est d'un genre tellement nouveau, et sa réalisation pratique, en Allemagne même, est à ce point sans précédent aux yeux du monde, qu'il faut une étude profonde pour arriver à le comprendre et même pour le considérer avec bienveillance. Il représente, en fait, une tentative unique, telle qu'on en chercherait en vain un autre exemple dans l'histoire, pour forger le destin d'un pays avec des méthodes tout autres que celles qu'on avait employées jusqu'alors. »

L'étranger qui n'a pas encore eu l'occasion de se convaincre de visu *des répercussions profondes du mouvement national-socialiste dans les larges masses du peuple allemand, doit se garder de porter un jugement précipité sur l'essence et la valeur de ce mouvement. En particulier, les milieux intellectuels de l'étranger, encore prisonniers d'une idéologie politique traditionnelle, et qui revendiquent cependant la justice, l'objectivité et la tolérance comme des vertus qui leur sont propres, devraient avoir assez de maîtrise de soi et de patience pour consacrer une étude objective à un événement qui, au cours de quelques années, a transformé la mentalité de tout un peuple, a rétabli*

une économie saine et dont le rayonnement s'étend bien au-delà des frontières de son pays.

C'est cette étude objective que se propose ce livre. Il ne poursuit aucun but de propagande ou de polémique, mais entend être avant tout un libre exposé des faits. La réalité parle une langue à la fois si sincère et si convaincante que l'éloge ou le blâme ne peut que troubler les idées. Là où des jugements sont mêlés à l'exposition des faits, ils se bornent en général à la communication d'expériences personnelles faites par des étrangers. Pour la plupart d'entre eux, nous renvoyons le lecteur aux notes qui se trouvent en bas de page.

Celles-ci n'ont pas seulement pour but de rendre le texte plus lisible en l'allégeant des détails ; elles doivent avant tout contribuer à faire de ce livre une œuvre que l'on puisse consulter en toute confiance.

L'auteur, qui est étranger, a consacré des années à l'étude du national-socialisme. De plus, des séjours répétés de plusieurs mois en Allemagne lui ont permis de vivre par lui-même le mouvement national-socialiste. Il a appris à reconnaître dans ce mouvement un phénomène politique et social proprement allemand et dont l'imitation à l'étranger est impossible. Mais il a également reconnu que ses effets ne pouvaient pas et ne devaient pas être limités au peuple allemand. Car ce phénomène contient en lui des germes dont le développement s'est dès aujourd'hui manifesté aux points de vue matériel, spirituel et social et dont l'influence dépasse de beaucoup les frontières de la mère patrie.

Berlin, septembre 1940.

Johannes OHQUIST.

PREMIÈRE PARTIE

LES CONSÉQUENCES DE LA GRANDE GUERRE

CHAPITRE PREMIER

L'EFFONDREMENT

Juillet et août 1918 sont de sombres mois pour l'armée allemande en France. Des centaines de chars ennemis dissimulés derrière un brouillard artificiel percent le front allemand. Grâce à un mouvement de retraite rapide et adroit, on réussit cependant à créer sans cesse une nouvelle ligne de défense. Mais alors se produit un fait inattendu : les troupes qu'on engage dans la contre-attaque sont accueillies par les autres aux cris de « Briseurs de grève, prolongeurs de guerre ! » Cependant, on continue à se battre. Non pas pour prolonger la guerre, mais pour obtenir de l'adversaire une paix acceptable. Hindenburg a la conviction que cela est possible si l'armée allemande reste sur le sol de France.

Cependant l'armée allemande recule au-delà de la puissante ligne fortifiée d'où, en mai et juin 1918, elle avait commencé la grande offensive qui, d'un élan irrésistible, l'avait encore une fois conduite presque jusqu'à la Marne. Mais cette fois, les Américains sont arrivés. Fin juin, il y en avait déjà un million en France. En juillet, un nouveau contingent de 300 000 arrivait. En septembre, les forces adverses livrent un furieux assaut aux positions allemandes. Cependant, le front tient toujours.

Le 8 juin 1918, le Président des Etats-Unis avait établi dans un message au Congrès un programme

de paix en quatorze points[1]. Le 29 septembre, le commandement suprême de l'armée allemande exigeait qu'une demande d'armistice et une offre de paix fussent adressées à Wilson sur la base de ces quatorze points. Mais à Berlin, on s'occupe de tout autres questions. Au Reichstag, les partis se querellent. Le programme de politique intérieure leur paraît beaucoup plus important que tout ce qui se passe au front. Le 2 octobre, le commandement militaire suprême télégraphie qu'il s'en faut de 24 heures que l'ennemi ne découvre la faiblesse des positions allemandes, et il demande aux partis de rendre possible une paix acceptable pour l'Allemagne grâce à une attitude unanime et résolue. Par la trahison, l'ennemi a connaissance de cette communication, mais non dans sa forme originale. Enfin, le jour suivant, on arrive à former un nouveau gouvernement avec la participation des sociaux-démocrates, du Parti progressiste et du Centre. Il offre dans une note la paix à Wilson et engage des négociations en vue d'un armistice immédiat. Mais c'est trop tard. Les Alliés connaissent la situation de l'Allemagne et font une nouvelle offensive. L'armée allemande se retire en bon ordre sur la position Hermann-Hunding-Brunhild. Les assauts de l'ennemi faiblissent. En grinçant les dents, il constate que l'armée allemande n'est pas encore vaincue.

Mais en Allemagne, la révolution s'étend. A la conférence du Parti spartakiste, à Gotha, le 7 octobre, on a décidé de former partout des comités d'ouvriers et de soldats. Les communistes soutiennent la révolution avec de l'argent et des tracts. Les sociaux-démocrates obtiennent la libération du juif Karl Liebnacht et, le

1. Des quatorze points de Wilson, nous ne pouvons donner ici que les cinq points qui à ce jour (août 1940) n'ont pas encore été réalisés :
a) publication des traités,
b) liberté des mers,
c) égalité des relations commerciales,
d) désarmement général,
e) règlement impartial de la question coloniale.

20 octobre, le journal social-démocrate *Vorwärts* écrit : « L'Allemagne, et c'est notre ferme volonté, doit replier à jamais son drapeau de guerre sans avoir pu le ramener victorieux pour la dernière fois. » Wilson et la social-démocratie allemande exigent l'abdication de l'empereur et la suppression de la monarchie.

Cependant, les alliés de l'Allemagne l'abandonnent et concluent avec l'Entente des paix séparées. Fin octobre commence une offensive générale de l'ennemi contre les positions allemandes. L'armée allemande se retire en bon ordre sur la ligne Anvers-Meuse. En Allemagne, la révolution bat son plein. Son premier acte vis-à-vis de sa propre armée est de supprimer les envois au front de munitions et de vivres. Au début de novembre tous les navires de guerre arborent le drapeau rouge. En Bavière, le juif Kurt Eisner proclame la République. Le 5 novembre, les Alliés annoncent qu'ils recevront une délégation pour lui faire part des conditions d'armistice. Le 9 novembre, Fritz Ebert, président du Parti social-démocrate, prend le pouvoir. Quelques jours auparavant, il a envoyé Erzberger dans la forêt de Compiègne pour y recevoir les conditions de l'armistice.

Le même jour, de bon matin, l'empereur Guillaume quitte le grand quartier général et se rend en Hollande. Un jour plus tard, c'est l'abdication de l'empereur Charles. Quelques semaines après, l'empereur Guillaume suit son exemple.

Il n'est pas question de discuter les conditions d'armistice, elles sont à accepter telles quelles. Elles impliquent : l'évacuation par les troupes allemandes du nord de la France, de la Belgique et de l'Alsace-Lorraine dans les quinze jours et celle des provinces rhénanes dans un autre délai de seize jours. Les Alliés occupent la rive gauche du Rhin et, dans un rayon de 30 kilomètres, les têtes de pont à Cologne, Coblentz et Mayence. Une zone s'étendant sur 10 kilomètres de large à l'est du Rhin doit être évacuée par les troupes allemandes. Dans l'Est, toutes les troupes allemandes doivent se replier derrière la frontière de 1914. Il doit

être livré 5 000 canons, 25 000 mitrailleuses, 3 000 lance-mines, 1 700 avions, 5 000 locomotives, 150 000 wagons, 5 000 camions. Tous les sous-marins doivent être livrés, 6 cuirassés, 10 bateaux de ligne, 8 petits croiseurs, 50 contre-torpilleurs du type le plus moderne doivent être internés dans les ports alliés. Les prisonniers allemands restent en captivité jusqu'à la conclusion des négociations de paix. Le blocus de l'Allemagne continue.

Erzberger signe.

Lorsque, sous la conduite prudente d'Hindenburg, l'armée allemande rentre dans sa patrie, les circonstances sont telles qu'elles défient toute description. Le pays est privé de vivres. La population, notamment la jeunesse, épuisée par la famine, est empoisonnée par une propagande de mensonges. La populace arrache aux soldats leur cocarde noir-blanc-rouge et aux officiers leurs épaulettes. La social-démocratie indépendante et la Ligue spartakiste s'emparent des masses, sous la conduite des juifs Liebknecht, Rosa Luxembourg et Radek, qui propagent l'idée d'une dictature du prolétariat et d'un régime communiste. Seuls quelques éléments isolés de l'armée du front font encore bloc. Le gouvernement qui, quelques jours auparavant, les avait trahis, doit maintenant demander leur aide contre la révolution totale. L'Allemagne est aux portes de la guerre civile.

CHAPITRE II

VERSAILLES

L'Entente avait fixé un délai d'armistice tellement court, qu'à la mi-janvier 1919 l'Allemagne devait en demander la prolongation. On ne la lui accorda que contre la livraison de 53 000 machines agricoles.

Le 19 janvier eurent lieu les élections pour l'Assemblée nationale. Six partis se partageaient 421 sièges, parmi lesquels les trois plus puissants, la social-démocratie, le centre et les démocrates, formaient la majorité effective. Ils intitulèrent la « Coalition de Weimar », lorsque se réunit au Théâtre national de cette ville l'Assemblée nationale. Quelques jours plus tard cette Assemblée élisait Fritz Ebert président de la République allemande.

Dès les débuts, le gouvernement et l'Assemblée eurent à traiter quelques questions pénibles. Une délégation d'Alsaciens-Lorrains se rendit à Weimar pour exprimer à une séance plénière de l'Assemblée nationale le droit de l'Alsace-Lorraine à disposer d'elle-même (14e point de Wilson). La délégation ne fut pas reçue, car « on craignait, en la recevant, de blesser les sentiments de la France ». En Autriche, l'Assemblée nationale provisoire avait dès novembre 1918, et avec l'approbation joyeuse du peuple, voté la résolution suivante : « L'Autriche allemande est une partie de la République allemande. » Là-dessus, la constitution de Weimar promulgua l'article 61 qui dit : « Après

son rattachement à l'Allemagne, l'Autriche obtiendra un droit de participation au Parlement, avec un nombre de voix proportionnel au chiffre de sa population. » Le 12 mars 1919, l'Assemblée nationale constituante d'Autriche confirmait sa résolution de novembre dans l'article 1er de la Constitution autrichienne qui dit :

« L'Autriche allemande est une partie intégrante du Reich allemand. »

Mais l'Assemblée de Weimar n'osait plus mettre à exécution l'article 61. Les Autrichiens ne furent même pas appelés à faire partie de l'Assemblée nationale allemande. L'explication en fut donnée plus tard par l'article 80 du traité de Versailles, et l'article 88 de celui de Saint-Germain[2], d'après lesquels l'Autriche constituait un Etat indépendant, l'Allemagne devant reconnaître l'indépendance intangible de cet Etat. Sur ordre de l'Entente, l'Allemagne devait rayer de sa Constitution l'article 61, et l'Autriche l'article 1er.

---

2. L'Assemblée nationale de Vienne éleva contre l'acceptation forcée de l'article 88 la protestation suivante :

« L'Assemblée nationale proteste solennellement devant le monde entier, contre le fait que le traité de Saint-Germain, sous le prétexte de protéger l'indépendance de l'Autriche, prive le peuple allemand de son droit de libre disposition de lui-même, lui refuse la réalisation de ce qui lui tient le plus à cœur, de ce qui est pour lui une nécessité vitale économique, politique et culturelle : la réunion de l'Autriche allemande à la patrie allemande. N'ayant pas le pouvoir de détourner ce malheur, et d'épargner à l'Europe les troubles inévitables, l'Assemblée nationale de l'Autriche allemande rejette la responsabilité historique de cette décision sur la conscience des puissances qui viennent de la prendre, en dépit de nos avertissements les plus sérieux. »

Un peu plus tard, en avril 1921, le Tyrol vota à une majorité de 98,5 % (Salzbourg 99,1 %) en faveur de la réunion à la patrie allemande ; (il s'agissait, il est vrai, d'un plébiscite privé, puisque le droit légal de plébiscite était interdit par l'article 88). Mais il y eut pire : à l'occasion d'un emprunt sanitaire en faveur de l'Autriche en 1922, le trop célèbre Protocole de Genève exigea un renforcement nouveau de l'article 88. C'est ce qui permit en 1931 aux grandes puissances d'empêcher l'union douanière entre le Reich allemand et l'Autriche.

Lansing, secrétaire d'Etat américain des Affaires étrangères, écrit dans ses Mémoires :

« On imaginerait difficilement une négation plus flagrante du prétendu droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, que cette interdiction du rattachement à l'Allemagne, qui correspondait cependant au vœu presque unanime du peuple autrichien[3]. »

La conclusion de l'article 80 prouve, en outre, que les auteurs du traité de Versailles n'avaient eux-mêmes pas la conscience bien nette en le rédigeant, car il y est dit : « ... A moins que le Conseil de la Société des Nations ne donne son approbation à un changement. » Le peuple autrichien n'avait pas attendu une telle approbation, mais de sa propre volonté s'était prononcé, le 12 mars 1938, pour le rattachement à l'Allemagne.

Pendant le printemps et l'été de 1919, les circonstances étaient telles en Allemagne qu'on pouvait craindre la propagation de la guerre civile dans tout le Reich. Certes, à Berlin, on avait maté le mouvement spartakiste ; Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg avaient été fusillés en janvier, mais dans la plupart des grandes villes, les insurrections se renouvelaient. Pillages, émeutes, assassinats étaient à l'ordre du jour. Les adversaires de l'Allemagne ne témoignaient aucune considération pour cet état de choses. Au contraire, en février, avant même l'expiration des délais d'armistice, toute la flotte commerciale allemande dut être livrée aux vainqueurs. Lorsque, quelques semaines après, on demanda une dernière prolongation des délais d'armistice, celle-ci fut accordée sous la condition que l'Allemagne n'opposerait aucune résistance aux corps francs polonais, qui s'étaient introduits dans le Reich.

---

3. Le 24 mars 1931, Léon Blum écrivait encore, sous sa signature, dans le journal parisien *Le Populaire* : « Personne ne peut nier qu'une affinité naturelle et fondée sur de multiples causes attire la petite Autriche vers l'Allemagne, et qu'un jour le rattachement s'accomplira ; il ne serait jamais que l'expression du plus indiscutable de tous les droits : le droit d'un peuple à disposer de lui-même. »

A Munich régnait le social-démocrate indépendant Kurt Eisner, dont le nom juif était Kosmanowsky. Lorsqu'il fut tué, le 21 février 1919, les spartakistes, aidés des sociaux-démocrates, instituèrent, le 7 avril, une République des soviets, se livrant à l'assassinat et au pillage de la population, jusqu'à ce que le corps franc Epp eût mis fin à la terreur rouge, après une lutte de plusieurs jours.

Tandis que quelques groupes patriotes d'anciens combattants, sous la conduite de jeunes officiers, essayaient d'éteindre l'incendie que les luttes politiques allumaient partout, la délégation allemande de la paix se rendait à Paris, sous la conduite du comte Brockdorff-Rantzau, et remettait un contre-projet de 443 pages, exprimant l'extrême limite des concessions que l'Allemagne était en état de faire. L'Entente prit à peine note de ce contre-projet. Du reste, elle ne voulait pas négocier. Elle dictait ses volontés et l'Allemagne n'avait qu'à se soumettre. Le seul point sur lequel l'Entente se déclara d'accord fut un plébiscite en Haute-Silésie.

Lorsque enfin le traité de paix fut remis fin mai et que les conditions en furent connues, un mouvement d'indignation souleva l'Allemagne[4]. Le peuple exigeait le rejet du Traité. Dans l'hémicycle de l'université de Berlin eut lieu une grande manifestation de l'Assemblée nationale contre Versailles. Seule, la social-démocratie indépendante organisa des manifestations en faveur de l'acceptation immédiate du traité de Versailles. Et un membre du Centre, Erzberger, fit preuve d'une activité débordante pour en empêcher le rejet. Le gouvernement s'efforça d'obtenir au moins la suppression de la reconnaissance de la responsabilité unilatérale de l'Allemagne dans la guerre et de la livrai-

---

4. Le 7 février 1938, dans un discours devant les étudiants de Lund, Sven Hedin disait : « Si la soi-disant paix de Versailles avait été dictée dans l'intention de jeter un nouveau germe de guerre dans le monde, ses centaines de paragraphes n'eussent pu être rédigés d'une façon plus adroite, plus raffinée et plus infernale. »

son, à titre de « criminels de guerre », des Allemands considérés comme responsables. L'Entente fut impitoyable ; elle exigeait l'acceptation sans condition. Le 23 juin 1919, l'Assemblée nationale acceptait le traité de paix, avec les voix des sociaux-démocrates, de la social-démocratie indépendante, du centre et des démocrates. Le même jour, des corps francs de soldats et des étudiants brûlaient devant la statue de Frédéric le Grand, avenue Unter den Linden, à Berlin, les drapeaux français conquis pendant la guerre de 1870-71, afin qu'ils ne pussent pas être rendus aux Français, comme le prescrivait le traité de Versailles. Cinq jours plus tard, le traité fut signé dans la galerie des Glaces du château de Versailles, au même endroit où, quarante-huit années auparavant, avait eu lieu la fondation solennelle de l'Empire d'Allemagne.

Le comte Brockdorff-Rantzau se refusa à signer le traité. Il se proposait de tenir un discours contre le traité devant l'Assemblée nationale, mais il ne put le faire, car auparavant il fut renversé comme ministre des Affaires étrangères. Ce discours donne un aperçu si prophétique de l'avenir qu'un court extrait mérite d'en être cité ici :

« Les avantages, dit-il, que nous prétendons nous assurer en nous soumettant aux exigences de l'adversaire seront de courte durée. Car les conditions de paix qu'on nous offre aujourd'hui sont intolérables et inexécutables. On m'objectera que justement à cause de cela nous pouvons tranquillement signer, car on n'est pas tenu de remplir ce qui est inexécutable... Non, mesdames et messieurs, si nous souscrivons à cette reconnaissance de dettes, on en poursuivra l'exécution avec toute la rigueur dont sont capables nos adversaires menacés dans leurs propres intérêts financiers et politiques. Nous ne sortirons pas de cette prison pour dettes avant d'avoir payé le dernier centime. Et le plus dur sera que jamais nous ne pourrons fournir ce que nous avons promis et que nous ferons toujours figure de mauvais débiteurs. Chaque fois, on pourra nous imposer de nouvelles punitions,

parce que nous n'aurons pas réglé les anciennes amendes. Et lorsque nous nous indignerons, on nous montrera notre propre signature en répondant : « Vous l'avez voulu ainsi. »

A l'ouverture de la Conférence de la Paix, le 18 janvier 1919, Poincaré avait déclaré :

« Nous ne chercherons que la justice qui n'avantage personne. La justice dans les questions territoriales, la justice dans les questions financières, la justice dans les questions économiques. La justice exclut les rêves de conquête et d'impérialisme, le mépris de la volonté des nations, l'échange arbitraire de provinces entre les Etats, comme si les hommes n'étaient que des objets ou des figures dans un jeu d'échecs. »

Le traité de Versailles devait montrer comment ces promesses furent réalisées.

Nous ne pouvons naturellement pas citer ici les 440 articles du traité de Versailles. Pour la plus grande partie, le monde ne le connaît pas. On ne se souvient que de quelques-uns des points principaux, comme la perte par l'Allemagne de toutes ses colonies, l'obligation de ne jamais avoir une armée dépassant 100 000 hommes[5], l'interdiction de construire des sous-marins et des avions, etc. Il importe néanmoins de faire une brève allusion à quelques stipulations et quelques défenses, prises parmi les plus importantes, auxquelles, en dehors de l'Allemagne, personne ne pense plus aujourd'hui (mais y a-t-on jamais pensé ?) afin de faire comprendre les répercussions qu'elles devaient avoir au sein du peuple allemand.

A l'Ouest, au Nord et à l'Est, de vastes territoires allemands furent immédiatement détachés de la mère patrie, la possession de quelques-uns dépendant d'un plébiscite ultérieur. La superficie de l'Etat allemand

5. Le 17 février 1919, on était encore disposé à accorder à l'Allemagne une armée de 300 000 hommes. Le 3 mars, on ne voulait plus que 200 000 hommes, le 10 mars 140 000 hommes, et quelques heures plus tard on réduisit le chiffre à 100 000 hommes.

fut réduite de 13 %, le Reich perdit 6 millions et demi d'Allemands, 10 % de l'ancien Reich passa sous une domination étrangère. On établit vingt mille kilomètres d'une nouvelle frontière, sans la plus petite connaissance des conditions locales. En maints endroits, la nouvelle frontière coupait une ferme en deux, passait au milieu d'une maison ; 68 lignes de chemin de fer étaient interrompues, 114 grandes voies de passage fermées, 722 autres routes de trafic ne conduisaient pour ainsi dire à rien. Non seulement l'incompréhension, mais la mauvaise volonté, se donnaient la main ; dans la Sarre, Tardieu fit faire par 150 000 Français habitant le pays une pétition adressée au Président des Etats-Unis et demandant à être libérés du joug prussien. Avant la guerre, il n'y avait pas dans la Sarre 2 000 Français, c'est-à-dire pas un pour cent de la population. Le corridor polonais ne devait pas simplement servir à la Pologne d'accès à la mer, mais aussi empêcher toute possibilité d'entente entre l'Allemagne et la Pologne. En avril 1919, Wilson déclarait :

« Le seul intérêt véritable que la Pologne présente pour la France, c'est l'affaiblissement de l'Allemagne, et c'est pourquoi on a promis à la Pologne des territoires sur lesquels elle ne possède aucun droit. »

Tous les Etats limitrophes de la Grande-Allemagne : le Danemark, la Belgique, la France, l'Italie, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Lituanie, obtinrent par le Traité de Versailles des territoires et des ressortissants allemands, afin qu'aucun de ces Etats, pour pouvoir conserver ces territoires volés, ne se sentît jamais de sympathie pour l'Allemagne. Les vainqueurs semblaient effectivement être du même avis que Clemenceau qui avait déclaré qu'« il y avait 20 millions d'Allemands de trop dans le monde ».

Outre cette amputation de territoires, il fut exigé des livraisons de matières premières, des prestations, et on fit subir à l'Allemagne des pertes qui, plus que tout le reste, portaient visiblement le caractère de sanctions.

Du fait des provinces qu'on lui avait arrachées, le Reich perdit 15 % de sa production de céréales, 17 % de celle des pommes de terre, 30 % de celle du charbon, 80 % de ses mines de fer, 70 % de son étain et 25 % de son plomb. L'Allemagne devait s'engager à construire à ses frais, pendant cinq années, 200 000 tonnes annuelles de bateaux pour l'Entente ; pendant dix années, elle devait livrer 23 millions de tonnes de charbon à l'Entente, plus de 700 étalons reproducteurs, 35 000 juments poulinières, 4 000 taureaux, 140 000 vaches laitières, 40 000 veaux, 1 200 béliers, 120 000 moutons, 10 000 chèvres, 15 000 truies. L'Allemagne devait livrer immédiatement 50 % de ses stocks de matières colorantes et, jusqu'en 1925, 25 % de sa production. Enfin, elle devait livrer une grande partie des stocks recensés en matériaux de construction, meubles, etc. Tous les avoirs allemands dans les pays faisant partie de l'Entente furent réquisitionnés (soit les capitaux, les propriétés foncières, les entreprises, les bateaux, les créances, les concessions, les brevets, etc.). On s'appropria les dépôts des petits épargnants dans les banques allemandes à l'étranger, et on déclara nuls tous les accords, créances, contrats de livraison d'avant-guerre, qui, d'après les usages établis, devaient simplement être considérés comme « en sommeil », pendant la durée de la guerre. Outre les dédommagements pour toutes les pertes ressortissant du domaine de guerre, l'Allemagne devait encore payer des pensions à des personnes privées de l'Entente, et rembourser à la Belgique les emprunts que celle-ci avait conclus chez ses alliés. Dans le domaine commercial, l'Allemagne devait accorder à l'Entente la clause de la nation la plus favorisée et, pour de nombreuses années, la liberté des importations. La frontière allemande ne devait jamais être fermée à celles-ci. L'aviation commerciale de l'Entente devait jouir en Allemagne des mêmes droits que l'aviation nationale. L'Elbe, l'Oder, le Danube et Memel furent internationalisés dans leur partie allemande. Le blocus de l'Allemagne affamée ne devait pas être levé de sitôt.

Herriot appelait cette politique la « guerre économique mondiale ».

Afin de prêter à cet odieux système des 440 articles un manteau de légalité, l'Allemagne devait reconnaître sa responsabilité unilatérale dans la guerre. Le Parti social-démocrate indépendant s'efforçait d'apporter à l'Entente des preuves à cet effet, et dès la fin de novembre 1918, Kurt Eisner publiait des « révélations » dans lesquelles, grâce à des fragments arbitraires de rapports officiels et de conversations téléphoniques, qu'il abrégeait, modifiait et falsifiait encore de son propre chef, il cherchait à fournir la preuve de la responsabilité de l'Allemagne dans la guerre. S'appuyant sur la légende de la responsabilité unilatérale, l'Entente dressa une liste de soi-disant « criminels de guerre » et demanda à l'Allemagne de les lui livrer. A leur tête se trouvaient l'Empereur, Hindenburg et Ludendorff. En outre, la France exigeait la livraison de 334 personnes, l'Angleterre, celle de 100 personnes, et les autres Etats, la livraison d'un plus petit nombre. Comme le gouvernement allemand rejetait ces prétentions, les vainqueurs exigèrent que les personnes mentionnées sur la liste fussent jugées par le tribunal du Reich à Leipzig, mais se réservèrent en même temps le droit de contrôler le jugement. L'Assemblée nationale, paralysée d'effroi, accepta cette exigence par un décret du 5 mars 1920. Sur 45 cas, le tribunal du Reich prononça 35 non-lieu, 6 acquittements et 4 condamnations. Finalement, on renonça tacitement à poursuivre cette procédure honteuse.

Une semaine avant la signature du Traité de Versailles, l'amiral allemand Ludwig von Reuter fit saborder la flotte de guerre allemande, internée à Scapa Flow, afin que l'ennemi ne pût s'en servir.

Le 28 juin 1919, presque huit mois après la fin de la guerre, le traité de paix fut signé.

L'Amérique signa le traité de paix, mais le Sénat américain en refusa la ratification. Ce n'est que le 25 août 1925 qu'elle conclut une paix séparée avec l'Allemagne. Plus tard, l'Amérique refusa également de

faire partie de la Société des Nations, proposée par son propre Président, parce que celle-ci ne lui apparaissait que comme un instrument politique des Etats victorieux destiné à maintenir en Europe l'état de fait créé par le Traité de Versailles.

CHAPITRE III

RÉPARATIONS ET SANCTIONS

Et cependant les prestations et les paiements que nous avons énumérés plus haut étaient loin de constituer la plus grande partie de ce que l'Allemagne devait payer aux termes du Traité de Versailles. Il y avait encore les « réparations », paiements en espèces et en nature grâce auxquels l'Allemagne, unique débiteur, devait faire les frais de la guerre mondiale. Au cas où elle ne voudrait ou ne pourrait s'acquitter des réparations, on aurait recours aux « sanctions » qui devaient servir de garantie au paiement des réparations. Ces garanties de contrainte devaient être considérées comme des actes légaux et non pas comme des actes inamicaux. Leur but était de donner à l'Entente le droit d'occuper militairement certaines parties de l'Allemagne, même pendant la paix. La France, tout autant que les autres alliés, n'ignorait pas que jamais l'Allemagne ne pourrait remplir les conditions du Traité de Versailles. Mais la France voulait des clauses inexécutables. Clemenceau avait déclaré à la Conférence de la Paix :

« Dans 15 ans, les Allemands n'auront pas rempli toutes les clauses du traité, et dans 15 ans nous pourrons dire : Nous sommes sur le Rhin et nous y restons. »

Dans un rapport du 13 octobre 1914, Iswolski avait

déjà affirmé que « la France voulait le Rhin et la destruction de l'Allemagne ».

Seul, Lloyd George, dans son memorandum de Fontainebleau du 26 mars 1919, faisait remarquer : « Nous ne pouvons pas atteindre le double but de détruire l'Allemagne et d'attendre qu'elle paie. » Mais le 26 juillet 1922, Poincaré déclarait, dans un discours devant des journalistes français connus :

« Le seul moyen de sauver le Traité de Versailles est de faire en sorte que nos adversaires vaincus ne puissent l'exécuter. Si l'Allemagne remplissait les clauses acceptées à Versailles, c'en serait fait de la puissance de notre armée, alors il faudrait désarmer. »

Afin de garantir le paiement des réparations, toute la rive gauche du Rhin fut occupée. Les frais de l'occupation étaient à la charge de l'Allemagne (comme tous les autres plus tard).

Au chapitre IX du Traité de Versailles, il est stipulé qu'une commission interalliée fixera le montant des paiements et fera connaître sa décision jusqu'au 1er mai 1921. C'était une tâche difficile. Les alliés européens s'étaient tellement endettés vis-à-vis de l'Amérique qu'ils craignaient de dévoiler le montant des dettes à leurs peuples encore enivrés par la victoire. On se consolait par cette phrase commode : « Le Boche paiera. » C'est en vain qu'on se creusait la tête pour savoir quelle somme, en fin de compte, l'Allemagne aurait à payer. Pour plus de sûreté, on commença à parler de sommes astronomiques. Lord Cunliffe, Gouverneur de la Banque d'Angleterre, demandait 470 milliards de marks-or. Klotz, ministre des finances français, (qui plus tard fut accusé de corruption), était plus modeste et se contentait de 300 milliards de marks-or, payables en 34 années. Le 15 septembre 1919, la Commission interalliée des Réparations (*Repko*) commença ses travaux à Berlin. Comme les autres commissions de contrôle, elle avait pour devoir de veiller à ce que l'Allemagne s'acquittât exactement de ses obligations. La guerre, avec ses millions de morts et de blessés, avait privé l'Allemagne de ses hommes

les plus robustes. Le blocus de la faim, maintenu par l'Entente avec une incroyable cruauté, bien au-delà des limites de la guerre, avait réduit presque à l'épuisement la population civile. C'est alors qu'arrivait un autre étrangleur que le peuple ne voyait pas, dont il ignorait les desseins et les méthodes, mais dont les griffes le serraient toujours fort à la gorge : la « Commission des Réparations ». Il est vrai que le peuple n'avait guère le temps de se soucier des mesures prises par cet étrangleur. Il était menacé dans son repos et dans sa vie par d'autres dangers plus proches et plus visibles. Chaque semaine, presque chaque jour et à chaque heure, il voyait se lever de n'importe quel côté un poing contre lequel il ne pouvait pas se défendre.

Le 3 novembre 1919, l'Entente décréta des sanctions pour le sabordage de la flotte allemande. Les prisonniers de guerre allemands se trouvaient encore en pays ennemis bien que le traité de paix eût été signé depuis longtemps. Lorsque le gouvernement allemand demanda quand ils seraient enfin rapatriés, Clemenceau répondit : « Tant que la conscience allemande ne comprendra pas, comme le monde entier, que les injustices doivent être réparées et les criminels punis, l'Allemagne ne doit pas s'attendre à reprendre sa place dans la communauté des peuples, ni exiger des alliés le pardon de ses fautes et des adoucissements aux justes conditions de la paix. »

CHAPITRE IV

LES LUTTES INTESTINES

L'armée allemande avait été dissoute, mais les soldats du front étaient encore là. Il est vrai qu'une grande partie d'entre eux tournaient le dos à la patrie et s'alliaient aux ennemis de l'ordre et de la discipline. Mais il en existait d'autres qui prenaient à cœur le destin de leur pays, qui se révoltaient contre les humiliations, les mortifications, les brutalités que l'adversaire leur infligeait jour après jour et qui, dans leur désarroi, cherchaient quelque moyen d'employer leur force jeune et intacte à mettre fin d'une façon ou de l'autre à la misère et à la souffrance. La Reichswehr leur était fermée, car elle n'était plus qu'une armée de métier comprenant un nombre d'hommes limité. En outre, c'étaient les comités de soldats qui commandaient dans les anciennes garnisons et les anciens corps et qui s'efforçaient d'empêcher autant que possible la création de troupes disciplinées. De sorte que ces anciens combattants se voyaient seuls et cherchaient vainement des chefs. Il est donc fort compréhensible que lorsqu'un chef les appelait, ils le suivissent volontiers. Sous la conduite de divers chefs et sous diverses appellations, les anciens combattants formèrent des corps francs, auxquels se joignirent les associations de jeunesses patriotes. Lorsque le gouvernement se trouvait dans une situation critique, il faisait appel à

ces corps francs. Mais bientôt après, il en ordonnait la dissolution. Ceux-ci se reconstituaient. Ils se rendirent sur la Baltique, en Haute-Silésie, partout où ils supposaient leur peuple menacé. Ils versèrent leur sang dans d'incessantes luttes ouvertes ou cachées, pour combattre le chaos menaçant de partout et l'ennemi rouge qui, au grand jour ou par un travail souterrain, essayait, dans la patrie même, de miner leur propre peuple. L'Allemagne saignait et s'épuisait sans aucun but visible ni surtout constructif.

Il arriva alors que de hardis patriotes animés de la meilleure volonté entreprirent de changer le destin du Reich et d'écarter le gouvernement rouge. Le 13 mars 1920, la brigade de marine Ehrhardt surprit le gouvernement par une tentative de révolution qui, pendant plusieurs jours, jeta toute l'Allemagne dans une violente agitation. Cette tentative échoua parce qu'elle était insuffisamment préparée et parce que les forces adverses prouvèrent finalement qu'elles étaient les plus fortes, avant tout grâce à la grève générale qui fut proclamée par les communistes, alliés aux sociaux-démocrates. Le gouverneur général du pays, Kapp, qui s'était lui-même nommé chancelier, dut fuir à l'étranger lorsque revint le gouvernement qui, dans sa première frayeur, s'était réfugié à Stuttgart.

Au cours de l'été 1919, la III[e] Internationale avait été fondée. En conséquence, le Parti communiste allemand (KPD) se constitua, formant l'aile radicale de la gauche. Il s'en suivit un état de guerre communiste permanent en Allemagne. Partout se formaient des bandes communistes qui pénétraient dans les villages et dans les villes. Le pire fut, en Saxe, les pillages et les vols du trop célèbre Max Hölz, célébré par des communistes comme un héros, à la tête de ses hordes rouges. Les Alliés menacèrent d'arrêter immédiatement les importations de vivres et de matières premières vers l'Allemagne, si un gouvernement monarchique ou communiste arrivait au pouvoir. Comme le Conseil central des ouvriers venait de proclamer de nouveau la grève générale dans la Ruhr, la Reichswehr intervint

afin de sauver cette province de la ruine complète. Là-dessus, l'Entente prit immédiatement des « sanctions » et fit occuper militairement Francfort, Hanau et Darmstadt. Le gouvernement du Reich était impuissant. Mais il s'humilia encore davantage en se faisant l'instrument de l'Entente. Afin de prouver sa volonté de tenir ses engagements, il nomma un commissaire spécial allemand du désarmement. Celui-ci interdit toutes les organisations civiles de protection, fit rechercher partout les dépôts d'armes et les détruisit. Jusqu'en avril 1921, on détruisit en Allemagne 50 000 canons, 26 000 affûts, 22 000 machines outils, 28 millions de cartouches, 4 millions de fusils et de pistolets, 86 000 mitrailleuses et 195 000 bandes de mitrailleuses.

Depuis le début de 1920, la Commission d'Armistice interalliée s'était installée en Haute-Silésie. Le général français Le Rond soutenait ouvertement les bandes polonaises qui envahissaient le pays pour influencer les votes par la terreur. Malgré tout, le plébiscite du 20 mars 1921 fut une indiscutable victoire allemande. Des troupes irrégulières polonaises pénétrèrent alors en Haute-Silésie. Les habitants furent massacrés par douzaines et traités avec une brutalité bestiale. C'est alors que des corps francs (Rossbach, Oberland) se formèrent pour protéger les habitants. Le gouvernement allemand et la Commission interalliée les interdirent. On en vint à une véritable guerre locale dans laquelle les Polonais furent battus. Le gouvernement social-démocrate établit alors autour de la Haute-Silésie une barrière qui rendait impossible toute protection de la population. Le *Berliner Tageblatt* écrivit que les corps francs de Haute-Silésie étaient formés d'aventuriers aux menées desquels il fallait promptement mettre fin. D'autres journaux juifs, tels ceux de la maison d'édition Mosse et Ullstein, s'exprimaient de la même façon. Les Français ne se le firent pas dire deux fois : ils renforcèrent les troupes d'occupation. La Haute-Silésie, enchaînée, était réduite à l'impuissance. En octobre 1921, la Société des Nations décida le partage de la Haute-Silésie. Les meilleures

parties furent attribuées à la Pologne. Sur 67 mines de charbon, 53 revinrent aux Polonais ; sur 570 000 tonnes de minerai de fer que produisaient annuellement les hauts-fourneaux de Haute-Silésie, on en livra 400 000 à la Pologne. Briand déclara à la Chambre des Députés : « Désormais, l'Allemagne ne peut plus utiliser pour elle-même l'arsenal de Haute-Silésie. »

Dans les provinces rhénanes également, les circonstances s'aggravaient de jour en jour. Là étaient cantonnés 150 000 soldats français, anglais, américains et belges, parmi lesquels 30 000 hommes de troupe de couleur. Chaque jour se produisaient des actes arbitraires contre les habitants. On entendait sans cesse parler de femmes violées, surtout par des nègres. Les écoles, les villas, les habitations étaient purement et simplement réquisitionnées et les habitants chassés. Les troupes d'occupation étaient accompagnées de toute une armée de femmes, d'enfants, de gouvernantes, de domestiques, qui réclamaient toujours plus de logements à leur usage.

Parmi la jeunesse patriote allemande, l'amertume croissait de plus en plus. En août 1921, l'ancien ministre des Finances du Reich, Matthias Erzberger, l'un des partisans les plus zélés d'une politique de concessions illimitées, fut assassiné dans la Forêt-Noire.

CHAPITRE V

CONFÉRENCES ET PAIEMENT DES RÉPARATIONS

Au cours de ces années, dans différentes villes allemandes, on tint conférence sur conférence pour déterminer quelle rançon l'Allemagne pourrait éventuellement payer. En 1921, la somme globale fut fixée, à Paris, à 296 milliards, auxquels s'ajoutait encore un prélèvement de 12 % sur toutes les exportations allemandes. Dans une proclamation, la Confédération allemande des syndicats déclara que cette exigence équivalait à la mise en esclavage du peuple allemand. Fin février 1921, l'Allemagne proposa d'elle-même à la Conférence de Londres une somme de 50 milliards de marks-or si on libérait le commerce allemand de ses chaînes et si le Reich conservait la Haute-Silésie. L'Entente ne discuta même pas cette proposition. Briand déclara au Sénat : « Si l'Allemagne essaie de se libérer de ses obligations, elle se sentira prise à la gorge d'une main ferme. » Et devant la Chambre des Députés, il disait : « L'Allemagne a devant elle le bilan de ses obligations et de ses dettes. Nous possédons un droit exécutoire. L'huissier est en route. Si le débiteur est récalcitrant, le gendarme accompagnera l'huissier. » L'Allemagne, véritablement, avait atteint les limites de sa capacité de paiement. De nouveau, l'Entente prit des sanctions : de nombreuses villes du Rhin furent occupées militairement, on établit une frontière douanière entre les territoires occupés et le reste de l'Alle-

magne. En mai 1921 eut lieu une autre conférence à Londres. Elle fit transmettre par l'intermédiaire de Lloyd George l'ultimatum suivant : 132 milliards à payer en 37 années, plus 25 % de la valeur des exportations allemandes vers l'Angleterre et la France. Si l'Allemagne n'acceptait pas, le 12 mai, les troupes interalliées entreraient dans la Ruhr. Le gouvernement du Reich ne savait comment s'en tirer. Il accepta l'ultimatum et conclut à l'étranger un emprunt à court terme sur la base de 15 % d'intérêts par mois ! Pour se créer des devises, on commença à imprimer des billets en quantités énormes. Un coup de théâtre se produisit alors. La quantité de charbon que l'Allemagne devait livrer au titre des réparations était si élevée qu'elle ne pouvait plus faire face à cette exigence. D'une manière tout à fait inattendue, l'Entente ordonna brusquement de cesser immédiatement toutes les livraisons. Le charbon livré était en train d'étouffer la France et la Belgique, la ruine menaçait leurs propres charbonnages si on continuait à vendre à des prix dérisoires le charbon des réparations.

Puis ce fut l'année 1922. En janvier, le député Crispien déclarait au Congrès du Parti social-démocrate indépendant à Leipzig : « Nous ne connaissons pas une patrie qui s'appelle l'Allemagne. Notre patrie, c'est le prolétariat ! » A la fin de mars, Rathenau prononça au Reichstag un grand discours au cours duquel il constatait que les prestations de l'Allemagne depuis la fin de la guerre se montaient en tout à 45,6 milliards de marks-or. Il ajoutait : « Dans ce chiffre ne sont comprises ni la valeur des colonies, ni la valeur industrielle des territoires de Haute-Silésie et de Prusse Orientale qui nous ont été arrachés. Si on veut en tenir compte à un taux moyen, la somme que nous avons déjà versée se monte à plus de 100 milliards de marks-or. Voilà ce que j'ai à dire à l'étranger qui, à la suite d'une propagande intensive, croit toujours que l'Allemagne n'a rien payé et ne veut rien payer. L'Allemagne a payé le plus lourd tribut que jamais les nations aient exigé d'un peuple sur la terre. »

Mais de tels discours prononcés devant le Reichstag n'avaient pas la moindre importance. Même les pays neutres n'y faisaient pas attention. Le grand industriel juif Walter Rathenau, qui, en avril 1922, prit part à la Conférence de Gênes au titre de ministre des affaires étrangères du Reich, comprenait fort bien comme économiste, les conséquences fatales du Traité de Versailles. Mais pas plus que ses collègues, il ne cherchait à sortir du labyrinthe, car, lui aussi, croyait pouvoir résoudre finalement les problèmes les plus importants par des solutions purement économiques. Toute la Conférence de Gênes resta stupéfaite lorsque Rathenau, se rendant à Rapallo avec le ministre des Affaires étrangères des Soviets, conclut avec ce dernier un pacte économico-politique qui produisit l'effet d'une bombe, mais n'eut pour l'Allemagne d'autre conséquence que de renforcer encore la méfiance du côté de l'Entente.

La jeunesse patriote allemande ne voyait en Rathenau que le juif libéral qui, en dépit de toute son intelligence, ne comprenait pas ou ne voulait pas comprendre la profonde importance du germanisme. C'est pourquoi il apparaissait aux yeux de cette jeunesse non pas comme un appui, mais bien comme un véritable danger pour la patrie [6].

Les conférences se succédaient sans qu'on pût arriver à un accord quelconque. L'amertume en Allemagne se manifestait par des actes désordonnés. Le 24 juin 1922, Rathenau fut assasiné. La misère devenait effrayante. La valeur du Reichsmark tombait verticalement. En 1918, 6 Reichsmarks valaient un dollar ; en 1919, il en fallait 42 ; en 1920, 70 ; en 1921, 300 ; en 1922, 7 350. Une livre de pain coûtait 240 marks, une livre de viande 1 200 marks, une livre de beurre 2 400 marks.

---

6. Il était un de ces trois cents hommes qui, selon ses propres paroles, se connaissaient tous les uns les autres, et entre les mains desquels se trouvaient les destinées du monde. Il était, selon la conviction de cette jeunesse, un de ces capitalistes pour lesquels la Guerre mondiale avait été une brillante affaire.

Dans l'Allemagne du Centre et de l'Ouest, des troubles éclatèrent à cause de la pénurie et de la cherté des vivres. Dans les villes industrielles de Rhénanie, la grève générale fut proclamée.

CHAPITRE VI

LA BATAILLE DE LA RUHR

En fait, en août 1922, l'Allemagne n'était plus capable de payer la moindre rançon. Des experts internationaux, des banquiers, des spécialistes des finances et des professeurs, appelés par le gouvernement du Reich, ne voyaient nulle part d'issue. Ils déclarèrent l'Allemagne en faillite.

L'heure était venue pour la France, sous le couvert du Traité de Versailles, de prendre possession de territoires allemands. A la fin de 1922, la Commission des Réparations constata que, dans le courant de l'année, l'Allemagne n'avait pas livré suffisamment de bois et de poteaux télégraphiques. L'Allemagne offrit de payer en espèces la valeur des marchandises qui n'avaient pas été livrées à la suite de difficultés administratives. A Paris, ni l'Angleterre, ni l'Italie ne voulaient s'associer au désir de la France de prendre des sanctions. Rien n'y fit. La France en tout cas voulait détenir encore plus de « gages productifs ». Mais la véritable raison fut peut-être donnée par Jacques Bainville lorsque, très sincèrement, il écrivit dans *La Liberté* : « Et si bien même nous amenions vraiment la désorganisation complète de l'Allemagne, en serait-ce plus mauvais ? Et comme nous avons plus à craindre une Allemagne organisée comme celle de 1914 qu'une Allemagne désorganisée comme celle de 1923, nous pourrons toujours nous dire que l'effondrement et l'impuissance de l'Alle-

magne, en nous préservant de l'invasion, valent pour nous des milliards. »

Le 5 janvier 1923, le gouvernement français décidait l'occupation de la Ruhr. C'est le plus grand territoire allemand et européen de production charbonnière et métallurgique, avec une population extrêmement dense (environ 600 habitants au km²). Il comprend près de 3 800 km² et son stock de charbon est de 60 milliards de tonnes. Le 10 janvier, la France avisait le gouvernement allemand qu'elle comptait envoyer dans la Ruhr une délégation d'ingénieurs pour contrôler les livraisons allemandes de charbon. Afin de protéger cette délégation de quelques douzaines d'ingénieurs, cinq divisions françaises et une division belge, sous les ordres du général Degoutte, pénétraient le 11 janvier dans la Ruhr : 60 000 hommes avec de l'artillerie lourde, 75 chars, de la cavalerie et des centaines d'avions. Le gouvernement du Reich publia une proclamation dans laquelle, devant le monde entier, il accusait la France de violation du droit. Le monde resta muet. Il est vrai qu'un exposé de juristes anglais éminents stigmatisait l'invasion de la Ruhr comme une violation du Traité de Versailles. Mais l'Angleterre s'abstint de publier cet exposé. Le général Allen, commandant en chef des forces américaines, écrit dans son journal de Rhénanie : « La pensée que nous voyions ici une toile de fond pour la répétition historique de la guerre de Sept ans et de la guerre de Trente ans était et reste prépondérante. Ce n'est pas une vaine façon de parler que de dire qu'on vient d'allumer ici une poudrière dont les effets se feront sentir jusqu'à la frontière russe et peut-être même encore au-delà. » Quelques jours après l'entrée des Français, les troupes américaines d'occupation se retiraient de Coblence.

Le 19 janvier 1923, du côté allemand, la résistance passive fut proclamée dans la Ruhr. Les chemins de fer, la poste, les administrations, les usines cessèrent le travail, et les livraisons de charbon au compte des réparations s'arrêtèrent. Les Français étaient furieux. Une colère sans bornes les saisit contre cette popula-

tion récalcitrante et se manifesta par des cruautés et des excès sanglants. Lorsqu'un Allemand qui rencontrait un officier français ne descendait pas respectueusement du trottoir, il était cravaché ; ceux qu'on soupçonnait de faire de la résistance étaient emprisonnés et soumis à des châtiments corporels. Les magasins furent pillés. On tira à la mitrailleuse sur des Allemands qui osaient chanter des chants patriotiques. On expulsa d'abord tous les cheminots. Plus tard, on expulsa des milliers d'autres habitants. On vola l'argent des banques, ce qui produisit une somme d'environ 100 milliards de marks. Evidemment, cela ne représentait pas grand-chose, car le dollar valait 49 000 marks. Quant les Français avaient besoin de quelque chose, personne ne se proposait volontairement. Ils envahirent les usines Krupp, et comme les ouvriers s'étaient rassemblés dans la cour de l'usine, les Français firent tirer sur eux ; conséquence : des morts et des blessés. Krupp et ses directeurs furent arrêtés et mis en prison.

Le 29 janvier, le général Degoutte proclama l'état de siège aggravé. Ainsi le territoire de la Ruhr se trouvait complètement coupé du reste de l'Allemagne. Les Français essayèrent de s'en tirer avec leurs ouvriers et fonctionnaires. La conséquence fut un chaos complet dans l'administration et les entreprises. Plus leur impuissance était grande, plus l'arbitraire se faisait brutal. A Dortmund, dans une querelle avec des Allemands, deux Français furent tués. Les soldats français parcoururent alors la ville en donnant libre cours à leur rage ; un seul officier français abattit à coups de revolver six Allemands l'un après l'autre. Les Français expulsèrent la police locale et empêchèrent la formation de troupes de sûreté. Un vaste organisme pour le recouvrement des gages, la « Mission interalliée de Contrôle des Usines et des Mines » (Micum), s'arrogea un droit illimité de réquisition. Et les conseils de guerre siégeaient sans arrêt. En sept mois, dans les territoires occupés, on avait infligé pour plus de 1 652 milliards de marks d'amendes.

Le peuple, désarmé, contrôlé, espionné, entouré de dénonciateurs, de traîtres et de soldats en armes, se tenait tranquille. Mais une fermentation latente se produisait, et la volonté passionnée de la liberté, d'abord contenue et étouffée, ne tarda pas à jaillir, tandis que dans les ministères berlinois se succédaient les soirées brillantes et les réceptions diplomatiques. L'adversaire le plus dangereux fut Albert Léo Schlageter, un jeune combattant qui, dans sa lutte pour la liberté de l'Allemagne, ne trouva jamais aucune tâche trop difficile, aucune entreprise trop risquée. Sous la pression des Français, un maire allemand lança contre Schlageter un mandat d'arrêt. La trahison le livra aux mains des Français. Le 26 mai 1923, Schlageter fut fusillé par les Français sur la lande de Golzheimer, près de Dusseldorf. Un sergent brisa brutalement de sa crosse les genoux du condamné, debout devant le poteau d'exécution.

Mais personne, dans les conférences et les négociations qui se tenaient à Berlin et dans les Etats de l'Entente, ne s'occupait de ces tragédies qui ensanglantaient les territoires occupés. En fait, conférences et négociations n'amenaient aucun résultat positif. Ce ne fut qu'au début d'août que l'Angleterre se décida à déclarer que ses juristes avaient eu raison dans leur exposé, que l'occupation de la Ruhr constituait une violation du Traité de Versailles. Mais aucune conférence ne pouvait maintenant arrêter le torrent de l'inflation. De semaine en semaine, la valeur du mark papier tombait. A la mi-juin, on devait donner 100 000 marks pour un dollar, à la fin juillet, plus d'un million, un mois plus tard, plus de deux millions, au milieu de septembre, 132 millions. Le gouvernement devait confier l'impression des marks papier à des imprimeries privées, parce qu'à lui seul il n'en venait pas à bout. Dans diverses provinces, dans quantité de villes, on imprima des marks papier de secours sous toutes les formes. Le caractère fictif de la valeur de l'argent apparaissait sous le jour le plus cru. Quand les ménagères allaient faire leurs achats sur les mar-

chés elles emportaient pour leurs provisions une sacoche ou un petit panier, mais pour transporter l'argent nécessaire, il fallait un sac beaucoup plus grand. A côté de leurs étalages, les vendeuses avaient de grandes corbeilles dans lesquelles elles jetaient l'argent. Quand, à la fin du marché, on nettoyait la place, on voyait s'envoler ou traîner dans la boue des billets de cent mille marks et plus dont personne ne se souciait.

En septembre, le Gouvernement en était à un tel point qu'il ne voyait plus d'issue. Le 26 septembre 1923, il suspendit la résistance passive. La valeur du mark papier tomba avec une rapidité encore plus grande. Le 15 octobre, alors que pour un dollar on devait verser 5 milliards 500 millions de marks papier, fut fondée la Rentenbank allemande, afin de se rendre maître de l'inflation à l'aide d'un nouveau moyen de paiement. Plus d'un mois s'écoula avant qu'on pût ramener au port le bateau qui sombrait. Cependant, la valeur du mark papier tombait de jour en jour, d'heure en heure. Le mot « argent » n'avait plus de sens, seule la « marchandise », n'importe quelle marchandise, valait encore quelque chose. Celui qui avait en mains pour des milliards de papier se hâtait de les dépenser. La possession des choses les plus insignifiantes apparaissait préférable à celle de l'argent. Les étrangers, qui venaient de tous les coins du monde, grâce à leurs devises, achetaient, à des prix pour eux ridicules, des chargements entiers des objets les plus précieux. En même temps, la spéculation boursière sur les titres s'étendait dans toutes les couches de la population des villes. Celui qui ne posédait rien cherchait au moins, par l'intermédiaire d'agents véreux et d'hommes d'affaires, à gagner quelque chose à la Bourse. Hommes et femmes, jeunes et vieux, riches et pauvres, tous étaient entraînés dans le tourbillon de l'appât du gain.

Enfin, le 20 novembre 1923, alors qu'on payait pour un dollar 4,2 milliards de marks papier, et que le nouveau rentenmark venait d'être mis en circulation, on réussit à arrêter l'inflation d'un seul coup. Les 4,2 mil-

liards de marks papier, c'est-à-dire le dollar, ne valurent plus que 4,2 Rentenmarks. Ce fut comme si on arrêtait brusquement une toupie folle. L'inflation avait été une sorte d'ivresse malsaine. Maintenant, avec la solidité de la monnaie, arrivait le dégrisement. Mais en même temps un appauvrissement sans exemple du peuple allemand. Les fortunes privées se composant d'anciens Reichsmarks, ou de valeurs émises en Reichsmarks, n'existaient plus, car le Reichsmark lui-même n'existait plus, il avait été noyé dans les marks papier. Non seulement la classe moyenne économe, mais aussi les gens aisés et riches, qui n'avaient pas saisi le danger de l'inflation, et n'avaient par conséquent pris aucune mesure pour sauver leur argent ou leurs valeurs, se trouvaient sans exception réduits à la mendicité. On vit le bouffon se mêler au tragique : un paysan, un avare qui avait laborieusement entassé les marks papier après l'inflation, s'était rendu à la banque avec une énorme malle pleine d'innombrables milliards, afin de grossir encore sa fortune. Il ne pouvait ni croire ni comprendre pourquoi le contenu de son coffre ne valait même plus un pfennig. Les étrangers qui avaient acquis pour un morceau de pain des immeubles de cinq étages n'étaient plus en mesure de payer leurs énormes impôts avec le montant fondu des loyers. Ils prirent leur parti d'une perte en vérité sans importance, et ne s'occupèrent plus de leurs maisons. C'est ainsi qu'il y eut à Berlin une quantité de maisons sans propriétaires qui durent être administrées par les locataires pour ne pas tomber en ruine.

A partir du moment où le gouvernement du Reich ne fut plus en mesure de financer la résistance passive de la Ruhr avec des marks papier, la population de ces territoires fut en proie à la plus grande détresse. On comprit alors soudain que l'Allemagne non occupée avait entretenu les territoires occupés grâce à ses ressources fiscales. Maintenant, ces territoires n'avaient ni travail, ni nourriture. La plupart des familles vivaient des semaines et des mois d'un peu de pain, de pommes de terre et de margarine. La famine fit

son entrée au milieu du peuple ruiné aussi bien dans les territoires occupés que dans les territoires non occupés. Le nombre des suicides s'accrut d'une manière effrayante et l'amertume sociale prit des formes désespérées et inquiétantes.

CHAPITRE VII

LE SÉPARATISME

Alors apparut un autre danger qui menaçait l'existence politique du Reich tout entier. C'étaient les révolutions communistes et séparatistes, poursuivant le but de séparer de la patrie certaines parties de l'Allemagne. En Prusse régnait une dictature du parti social-démocrate qui, pendant onze ans, se posa en adversaire du gouvernement du Reich et sabota sa politique. En Saxe, un radical de gauche, le Dr Zeigner, fut nommé président du Conseil et prépara méthodiquement la guerre civile contre le Reich. Ce ne fut que lorsque la Reichswehr intervint en Saxe qu'il fut possible de s'emparer des traîtres et de rétablir l'ordre dans une certaine mesure. En Thuringe, les communistes se battaient contre la Bavière et contre le Reich. En Bavière, on caressait l'idée de se séparer d'une Allemagne dans laquelle la Prusse sociale-démocrate jouait le rôle principal. Enfin, plusieurs provinces se tenaient l'arme au pied les unes en face des autres et toute l'autorité du Reich semblait être en pleine décomposition.

Dans les provinces rhénanes, la situation était encore pire. Avec l'appui et la protection de la France, des traîtres sans conscience s'efforçaient de constituer dans ces pays des républiques rhénanes indépendantes qui, bien entendu, devaient plus tard se rattacher à la France. Lorsque le journal *Rheinische Republik,* publié

par un agitateur sans scrupules, fut interdit sur l'ordre du chef de la police de Cologne, les Français s'emparèrent aussitôt de l'incident et lorsque l'agitateur fut condamné à une peine de prison, la Commission interalliée interdit l'exécution de ce jugement. Le journaliste maître-chanteur Matthes, ancien condamné de droit commun, qui s'était enfui dans les territoires occupés, fut nommé rédacteur du *Nachrichtenblatt*, journal publié par les autorités d'occupation, et eut le droit de trafiquer des marchandises réquisitionnées, ce qui lui procura une fortune. Mais ce fut le chef des séparatistes, à Aix-la-Chapelle, qui atteignit le plus haut point dans l'insolence de la trahison. Il fit purement et simplement occuper militairement tous les bâtiments administratifs et proclama la République rhénane. Dans de nombreuses autres villes, on chercha à imiter cet exemple.

Mais alors la colère du peuple ne put plus être contenue. Un Autrichien de Carinthie, officier de réserve, Hans Steinacher, avait préparé la résistance au séparatisme de la manière la plus adroite et organisé dans toute la Rhénanie des cellules avec un commandement local, qui, sur un signe et au moment voulu, pouvaient se dresser contre les traîtres. C'est à Aix-la-Chapelle que fut donné le signal du combat. Une irrésistible masse populaire s'était soudain assemblée. Sans qu'il y ait eu besoin d'un chef visible, elle se rua sur cette racaille et la chassa hors de la ville. La même chose se passa également dans d'autres villes. Des troupes françaises ramenèrent les séparatistes chassés. Mais alors toute la population paysanne se souleva. Des milliers de paysans, d'ouvriers, d'employés pénétrèrent dans les villages et les villes, repoussèrent les troupes françaises qu'on leur opposait, et délivrèrent les localités opprimées des séparatistes et de leurs acolytes. Ainsi, on avait coupé la tête à la République rhénane qu'ils rêvaient. L'auto-défense énergique à laquelle le peuple anonyme s'était trouvé poussé par le désespoir et l'indignation avait fait son œuvre et conservé au Reich les provinces rhénanes.

La région d'Eupen-Malmédy dans l'Ouest, dans l'Est les meilleures provinces de la Haute-Silésie, dans le Nord une grande partie du Schleswig étaient perdues ; l'Allemagne se trouvait coupée en deux par l'établissement du Corridor polonais. Les Lithuaniens pénétrèrent, eux aussi, dans le territoire de Memel occupé par les alliés, et s'en emparèrent, sans du reste rencontrer d'opposition de la part de ceux-ci. Et tandis que dans l'Ouest, le Nord et l'Est le chaos et la guerre civile se propageaient dans le Reich, sans que le gouvernement fût capable de les maîtriser, il se constitua dans le Sud, en Bavière, un vrai mouvement politique révolutionnaire qui se donna pour but de sauver le Reich, puisque la Prusse se révélait impuissante. Ce mouvement qui, au début, ne comprenait qu'un groupe insignifiant, grandit grâce à sa volonté implacable, lucide et irrésistible d'un seul homme, jusqu'à devenir une tempête révolutionnaire qui ne devait pas déterminer seulement l'avenir de l'Allemagne, mais devait acquérir une importance historique mondiale. L'homme à qui le destin avait confié cette mission s'appelait ADOLF HITLER.

DEUXIÈME PARTIE

HITLER

CHAPITRE PREMIER

LES ANNEES D'APPRENTISSAGE

Adolf Hitler est né le 20 avril 1889 à Braunau, petite ville autrichienne. Il était le fils d'un employé des douanes autrichien. Son père, fils d'un pauvre journalier, ne voyait rien sur la terre de plus enviable que la carrière de fonctionnaire, et il ambitionnait de voir son fils suivre également cette voie. Mais avec un instinct remarquablement sûr, ce dernier refusa énergiquement d'embrasser cette carrière. Il possédait un réel talent de dessinateur et devenir artiste peintre était le rêve de sa vie. Cette différence de conception menaçait d'amener un sérieux conflit entre le père et le fils, lorsque la mort soudaine du père, et, quelques années plus tard, la mort de la mère, laissant ce jeune homme de seize ans sans aucune ressource, l'obligèrent à gagner son pain.

N'ayant pour tout bagage qu'un épais carton de dessins, il se rendit à Vienne, fermement persuadé qu'on l'accepterait à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts. Il devait éprouver une amère désillusion. On estima qu'il avait des dons non point pour la peinture, mais pour l'architecture. Il résolut donc de travailler pour devenir architecte. Mais il devait recontrer sur cette route de sérieux obstacles, l'admission à l'Ecole d'architecture impliquait l'achèvement d'études scolaires auxquelles il lui était impossible de songer. Néanmoins, il n'abandonna pas son projet de se con-

sacrer à l'art et passa les cinq années les plus tristes et les plus dures de sa vie, travaillant occasionnellement soit comme manœuvre, soit comme peintre décorateur à Vienne. Il souffrait de la faim, étudiait et lisait tous les livres qui lui tombaient entre les mains. A l'école primaire supérieure de Linz, un excellent professeur d'histoire, Léopold Potsch, avait éveillé l'intérêt du jeune Hitler pour l'étude de l'histoire mondiale et avait si bien su la lui rendre vivante que, depuis, il consacra à cette science toutes ses heures de loisir, si bien que, pendant ses années de misère à Vienne, il put acquérir dans ce domaine des connaissances approfondies. Il fut aidé en outre par un don naturel qui lui permettait de « savoir lire », c'est-à-dire de ne pas encombrer sa mémoire de choses insignifiantes, mais de graver fortement dans son esprit les choses essentielles et de les ranger dans un ordre logique, de sorte qu'il apprit avec facilité à reconnaître et à juger les rapports et les causes des grands événements mondiaux. « Mais plus encore que tout cela, dit-il dans son livre *Mein Kampf* (p. 21), il se forma en moi à cette époque une certaine conception du monde qui devint plus tard le fondement inébranlable de mon action présente. A tout ce que j'avais ainsi créé en moi, je n'ai eu par la suite que peu à ajouter, et rien à modifier. »

Il eut, en effet, une révélation qui devait devenir déterminante pour toute sa vie intérieure et pour toujours. Déjà à Linz, son génial maître Potsch avait éveillé en lui le sentiment de son lien avec la patrie autrichienne. A présent cet amour devenait un don passionné de lui-même à la nationalité allemande. Les mots peuple, nation, patrie se remplirent pour lui d'une substance réelle. Et c'est à Vienne qu'il prit conscience que son Autriche allemande, sous le funeste régime de la dynastie des Habsbourg, s'éloignait de plus en plus du germanisme, pour se jeter dans les bras des Slaves. Hitler commença à haïr la dynastie des Habsbourg. La conviction devint chez lui toujours plus forte que la maison des Habsbourg était destinée

à faire le malheur de la nation allemande et que l'existence de cette dernière exigeait la destruction de l'Etat austro-hongrois.

Et à Vienne il apprit encore à connaître quelque chose de nouveau pour lui : la question sociale. Il ne la connut point théoriquement, comme membre d'une classe supérieure de la société, mais il en souffrit personnellement, appartenant à la classe pauvre et sentant peser sur lui, en compagnie d'innombrables autres malheureux, la griffe de la misère. Les causes physiques et psychologiques peuvent conduire à la misère, au malheur, à la démoralisation même l'ouvrier travailleur et consciencieux, et il commença à comprendre dans quelle direction se trouvait la voie de l'amélioration et du salut.

Il n'avait que peu de connaissances sur la social-démocratie et se la représentait d'une façon tout à fait inexacte. Elle ne lui était pas antipathique, principalement parce que son activité semblait surtout propre à affaiblir le régime des Habsbourg. Par contre, il répugnait à l'hostilité témoignée par la social-démocratie à l'égard de la lutte pour le maintien du germanisme. Pratiquement, il n'entra en contact avec la social-démocratie que le jour où la misère le força à s'engager comme manœuvre dans une entreprise de bâtiment pour gagner sa vie. Il n'avait commencé son travail que depuis quelques jours lorsque les « camarades » exigèrent son adhésion au syndicat. Lorsqu'il répondit qu'il ignorait le but de cette organisation, on lui répliqua que c'était justement pour cela qu'il devait y adhérer. Cela suffisait pour qu'Hitler refusât de faire partie du syndicat. Et en moins de quinze jours ses yeux s'étaient si bien ouverts sur le caractère véritable de son entourage social-démocrate que rien au monde n'aurait pu le décider à y entrer. Les discussions politiques entre les ouvriers, tant par la forme que par le fond, lui dévoilèrent un monde jusqu'alors inconnu. Il commença à étudier les livres dans lesquels ils affirmaient avoir puisé leurs théories. Il ne put s'empêcher de s'insurger contre les idées qui y

étaient exposées. Alors les ouvriers déclarèrent qu'il devait immédiatement quitter le chantier, sans quoi, un jour, il tomberait d'un échafaudage. Il dut céder à la terreur.

Ce n'est qu'à cette époque qu'il étudia de plus près la presse social-démocrate. Et il s'effraya des flammes de haine qui jaillissaient des colonnes de cette presse. Lorsqu'il eut appris à connaître dans leur internationalisme, la littérature et la presse marxistes, il eut l'impression qu'alors seulement il retrouvait la route de son peuple. Deux ans ne s'étaient pas écoulés qu'il connaissait à fond la doctrine et la tactique brutale de la social-démocratie, et il eut alors la certitude que si on opposait à la social-démocratie une doctrine plus humainement vraie, elle aurait des chances de succès, à condition d'être appliquée avec la même brutalité.

Hitler, qui, au début, n'avait vu dans l'idée syndicale rien d'autre que l'instrument d'un parti politique de lutte de classe, changea bientôt d'avis. Il comprit que l'organisation syndicale n'était pas seulement un moyen de protéger les ouvriers isolés contre la puissance du grand patronat, mais qu'elle devait aussi travailler à la réalisation pratique de l'idée sociale. Mais, en même temps, il comprit que, dès la fin du siècle, le mouvement syndical avait cessé de se consacrer à cette tâche. Depuis que ce mouvement s'était de plus en plus engagé dans la voie de la politique social-démocrate, il était devenu un simple instrument de la lutte de classes, et comme tel un terrible moyen de terrorisme contre la sécurité et l'indépendance de l'économie nationale, contre la puissance de l'Etat et la liberté des personnes.

Alors qu'il poursuivait ses études pour extraire la moelle de la doctrine social-démocrate, il eut une brusque révélation dans laquelle il crut trouver la clef des véritables buts de la social-démocratie. Cette révélation fut le judaïsme. Jusqu'alors le Juif n'avait été à ses yeux qu'un homme différent des autres par sa religion. Il condamnait l'intolérance pour des raisons confessionnelles, et lorsque à Vienne, il lut la presse

antisémite, le ton qu'elle adoptait lui parut indigne des traditions culturelles d'un grand peuple. Il ignorait totalement qu'il pût exister une hostilité de principe aux Juifs. Un léger soupçon commença à naître en lui après la lecture attentive de la « grande presse » viennoise. Tout d'abord, il admira l'étendue et la richesse de la matière, et aussi le ton « distingué » — ou qui lui paraissait tel — dans lequel étaient rédigés les articles. Il ne fut choqué que par les flatteries exagérées à l'égard de la Cour. Plus tard seulement, il devait reconnaître le mensonge habituel que recouvrait cette attitude.

Il s'adonna à la lecture du journal antisémite *Deutsches Volksblatt*, dont il n'approuvait pas non plus le ton violemment antisémite. Engagé dans cette voie, il apprit à mieux connaître l'homme et le mouvement qui, à l'époque, décidaient du destin de Vienne : le maire, Dr Karl Lueger, et le parti chrétien-social qu'à son arrivée à Vienne Hitler avait tenu pour « réactionnaire ». C'étaient les adversaires les plus résolus du judaïsme. A mesure qu'Hitler étudiait plus attentivement ces journaux, et surtout lorsqu'il eut une connaissance plus exacte de la personnalité et des discours du Dr Lueger, il se produisit en lui un changement d'idées, qui, ainsi qu'il l'avoue, lui coûta les plus grands débats de conscience qu'il eût connus. Il se plongea dans la littérature antisémite. Elle ne lui plut point. Par crainte d'être injuste, il devint incertain et réticent. Mais lorsqu'il en arriva au sionisme, il comprit clairement le caractère national du judaïsme. Ce fut le coup décisif. Dans son livre *Mein Kampf* (p. 59), il dit : « Ce n'est qu'après des mois de lutte entre la raison et le sentiment que la victoire se rangea finalement du côté de la raison. Deux ans plus tard, le sentiment s'était rallié à la raison et devint à partir de ce moment son plus fidèle gardien et conseiller. »

Alors, c'est avec d'autres yeux qu'il commença à étudier la « grande presse » autrichienne et la presse de la social-démocratie. Cela lui valut une stupéfiante découverte : il s'aperçut que c'étaient les Juifs qui diri-

geaient la social-démocratie[7]. Il comprit alors pourquoi les sociaux-démocrates avaient tant de haine pour la nationalité allemande d'Autriche à laquelle ils appartenaient. Ce qui lui-même, l'emplissait d'un amour « fanatique »[8] était considéré par eux comme quelque chose d'étranger et même d'hostile. Le long combat intérieur venait enfin de trouver chez lui son dénouement final. L'antisémitisme avait jeté ses racines dans l'âme de Hitler pour s'y enfoncer toujours plus profondément.

Lorsque Hitler, n'ayant pas encore vingt ans, entra pour la première fois dans le palais — qui lui paraissait si beau et si imposant — du Parlement autrichien sur le Franzensring à Vienne, il était encore animé d'un grand respect pour la conception parlementaire, parce que de ses lectures historiques, il avait acquis l'admiration du Parlement anglais. Mais il ne pouvait ressentir aucune sympathie pour le *Reichsrat* autrichien. A son point de vue, l'importance du germanisme y était beaucoup trop faiblement représentée. L'impression qu'il remporta après avoir attentivement écouté les débats du Parlement détruisit également son respect du principe pour cette forme de la représentation populaire. A sa première visite, il se trouva en face de gens qui gesticulaient et qui s'interpellaient sur tous les tons et dans les dialectes les plus divers, de sorte qu'il quitta le Parlement en riant. Quelques

7. « C'est une chose connue de tous que la puissance de la social-démocratie à Vienne repose en grande partie sur les voix juives », dit un Juif, le Dr Edmund Wengraf, dans le *Neues Wiener Journal*, du 17 mars 1929. Et le Dr Léopold Plaschkes, conseiller municipal sioniste, déclarait au cours d'une réunion juive à Vienne (d'après le journal sioniste *Wiener Morgenzeitung* du 9 décembre 1926), que « si la doctrine marxiste avait pu remporter précisément en Autriche des succès aussi éclatants, les sociaux-démocrates le devaient à l'agitation organisée par leurs chefs juifs ».

8. Le mot « fanatique » revient souvent dans le livre de Hitler et dans ses discours. Il ne lui donne pas le sens péjoratif de « zèle insensé et aveugle », mais il entend par là un enthousiasme qui, le cas échéant, est prêt à sacrifier sa vie à une idée ou à une cause.

semaines plus tard, il trouva la salle des séances presque absolument vide. Sauf l'orateur, tout le monde dormait. Pendant une année, il observa ce spectacle. Il commença à se familiariser avec le principe démocratique de la loi du nombre servant de base à toute cette institution et, en même temps, il étudiait le type du « parlementaire ». Il fut ébranlé par le résultat de ces études.

Ce qui lui donna d'abord le plus à réfléchir, c'était l'absence de responsabilité individuelle. Et il se demandait : « Une majorité hésitante et changeante peut-elle du reste jamais être rendue responsable ? L'idée de responsabilité n'est-elle pas toujours liée à la personne ?... Est-ce que notre principe de la majorité parlementaire ne conduit pas nécessairement à la ruine de la conception du chef ? Se figure-t-on par hasard que le progrès en ce monde va sortir des cerveaux d'une majorité et non pas de la tête d'un seul ? » Et il répondait en lui-même à ces questions par cette conclusion : « Il n'y a pas de principe aussi faux, considéré objectivement, que le principe parlementaire. » Mais il réfléchit encore plus profondément à cette question et se dit qu'il serait injuste de croire que tous les parlementaires manquent à ce point du sens de la responsabilité. Pourtant cette remarque ne tenait pas devant le fait qu'un tel système oblige des hommes à prendre position sur des questions dont ils ne connaissent pas le premier mot. Et si l'on objectait que le parlementaire conforme son attitude aux indications de son groupe, et que ce dernier possède des spécialistes pour les diverses questions, Hitler se demandait pourquoi il était nécessaire d'élire cinq cents députés alors que quelques hommes seuls avaient suffisamment de connaissances pour savoir ce qu'il convenait de faire.

Et à cela, il trouva l'explication suivante : « Le but de notre parlementarisme démocratique actuel n'est pas de former une assemblée d'hommes intelligents et capables, mais de réunir une troupe de nullités sans idées personnelles, qu'il est d'autant plus facile de

conduire selon des directives données, qu'ils sont plus bornés individuellement. » Ainsi, pensait Hitler, celui qui tire les ficelles peut prudemment rester à l'arrière-plan, sans que jamais sa responsabilité personnelle puisse se trouver engagée.

Lorsque, après avoir fréquenté le Parlement viennois pendant deux ans, cette conviction fut bien ancrée en lui, il cessa d'y retourner. Le problème de l'Autriche le hantait de plus en plus. Il apprenait à connaître exactement les courants politiques, sociaux et religieux du pays, et il comprenait de plus en plus que cet Etat composé de diverses personnalités ne pourrait jamais réaliser l'idéal qu'il poursuivait. En conséquence, il menait une double vie : la raison et les réalités de la vie le forçaient à poursuivre en Autriche des expériences aussi amères que profitables, mais son cœur était ailleurs : en Allemagne. Le désir de se rendre dans la patrie de son âme grandissait sans cesse. Enfin, l'heure du bonneur sonna : au printemps de 1912, il arriva à Munich.

Les deux années qui suivent sont les plus heureuses de sa vie. Il vit dans une ville allemande. Il entend parler un dialecte qui lui rappelle sa jeunesse. Et, avant tout, en dehors de son travail professionnel d'artiste peintre, il parvient ici à des jugements sur le sens et l'importance des événements politiques journaliers dont la trouble atmosphère de Vienne ne lui permettait pas de se faire une image claire. Avant toute chose, il s'indignait de la fatale politique d'alliance germano-autrichienne. A son avis, il n'existait pour l'Allemagne qu'une seule politique raisonnable : rompre l'alliance autrichienne, et alors s'allier ou bien à la Russie contre l'Angleterre si on voulait tâter de la politique européenne, ou bien à l'Angleterre contre la Russie, si on avait en vue la politique coloniale et économique mondiale. Et déjà dans les petits cercles qu'il fréquentait, il ne cachait pas que ce malheureux traité d'alliance avec l'empire des Habsbourg destiné à disparaître causerait l'effondrement catastrophique de l'Allemagne.

A Munich, il s'occupa principalement du problème de la formation de l'Etat, de son but et de ses fonctions. Il reconnut l'absurdité de cette conception qui veut que l'Etat représente en premier lieu une institution économique, qu'il doive être dirigé en fonction des facteurs économiques et que son existence dépende en conséquence de l'économie. Il comprit que l'Etat n'est pas un assemblage de partenaires économiques liés par des contrats, mais « l'organisation d'une communauté d'êtres physiquement et spirituellement semblables, en vue de maintenir le mieux possible la perpétuité de leurs caractères propres » et que cet effort pour maintenir l'originalité d'un peuple était la première cause de la formation des communautés humaines ; l'Etat, conformément à sa nature, n'étant que l'organisme vivant d'un peuple. C'est pourquoi on peut réunir en une définition unique les forces qui assurent la formation et le maintien d'un Etat : la capacité et la volonté de sacrifice de l'individu pour la communauté. On ne meurt pas pour des affaires, mais seulement pour un idéal. L'idéal de l'homme dévoué à son peuple est le maintien de la pureté du sang. C'est pourquoi l'idée de race est un des piliers de la doctrine de Hitler. Il donne à l'antisémitisme une base réelle et un contenu substantiel. Le second pilier de sa doctrine est le nationalisme, c'est-à-dire la croyance que le bonheur de l'individu n'est possible que fondé sur la certitude d'un lien indissoluble entre lui et la communauté à laquelle il appartient par sa naissance et par un destin commun.

C'est en partant de cette doctrine et des expériences qu'il avait faites jusqu'alors que Hitler reconnut et décida que le peuple allemand ne pouvait être sauvé qu'à condition de se libérer du judaïsme et du marxisme.

CHAPITRE II

LA FONDATION DU PARTI

Lorsque la guerre mondiale éclata, Hitler se trouva placé devant la question de savoir s'il s'engagerait comme sujet autrichien ou comme sujet allemand. La réponse lui parut simple et claire : pour lui, il ne s'agissait pas d'une guerre entreprise par l'Autriche pour obtenir une réparation de la Serbie, mais d'une lutte de la nation allemande pour son existence. Il avait quitté l'Autriche avant tout pour des raisons politiques, parce qu'il ne voulait ni vivre, ni mourir pour une dynastie qu'il haïssait, mais pour une nation, pour un peuple, pour sa nation allemande. Le 3 août 1914 il s'engagea comme volontaire dans un régiment bavarois[9].

---

9. Parlant de ses années à Vienne, et de la raison pour laquelle il s'était engagé comme volontaire dans l'armée allemande et non pas dans l'armée autrichienne, Hitler disait dans son discours devant le tribunal populaire de Munich, le 26 février 1924 : « Je suis venu à Vienne à dix-sept ans, et là j'ai appris à étudier et à observer trois questions fondamentales : la question sociale, le problème racial et enfin le mouvement marxiste. Quand je quittai Vienne, j'étais un antisémite absolu, un ennemi mortel de toute l'idéologie marxiste. Au point de vue politique, j'étais partisan de la Grande-Allemagne, et parce que je savais que le destin allemand, même pour l'Autriche, ne se jouerait pas dans les armées autrichiennes, mais bien dans les armées allemandes et autrichiennes, je me suis engagé dans l'armée allemande. »

Blessé en 1916, il fut soigné à l'hôpital de Beelitz, près de Berlin. Il fit là une expérience qui le secoua jusqu'au plus profond de lui-même. Il entendit des soldats se vanter de leur propre lâcheté et tourner en ridicule ceux qui faisaient leur devoir de soldat. Lorsqu'il fut guéri, il se rendit à Berlin et vit que cette ville de plusieurs millions d'habitants souffrait de la famine. A Munich la situation était encore pire. On commençait déjà à considérer le fait d'être embusqué comme une preuve d'intelligence. En même temps, il remarquait qu'en Bavière, on excitait les esprits contre la Prusse. Désespéré par ces dissensions intérieures, il fut heureux, en mars 1917, de se retrouver au front avec son régiment.

Fin 1917 l'armée allemande reprit courage à la suite de l'effondrement russe, tandis qu'une lassitude se manifestait du côté de l'Entente. Une grève dans les usines de munitions, suscitée en Allemagne par les marxistes, n'atteignit pas, il est vrai, le but qu'elle se proposait, mais fournit à propos un argument à la propagande de l'Entente : « L'Allemagne à la veille de la révolution. » A la mi-octobre 1918, près d'Ypres, Hitler, pris dans un barrage d'obus à gaz, fut atteint par l'ypérite. Les yeux douloureusement brûlés, à moitié aveugle, il chancela, trébucha et fut conduit à l'hôpital de Pasewalk, en Poméranie. C'est là qu'impuissant et aveugle il vécut la révolution.

Fin novembre, il se trouvait de nouveau à Munich. Des projets sans fin se succédaient dans sa tête. La politique dont il s'était toujours occupé depuis Vienne commençait à le dominer toujours davantage. Que devait-il faire ? Il ne pouvait pas se résoudre à entrer dans un parti politique. Mais il fallait faire quelque chose pour empêcher les partis de répandre dans le peuple leur poison. Il fit tout seul de l'agitation contre les spartakistes. En avril 1919, ils voulurent l'arrêter. Braquant sur eux sa carabine il les força à s'enfuir. Il reçut ensuite l'ordre de suivre un « cours » où les soldats recevaient une éducation politique. C'était là quelque chose qui lui convenait. Là, il fit connaissance

de camarades de la même opinion que lui et ils discutèrent la création d'un nouveau parti politique qui s'appellerait « parti social révolutionnaire ». La première question sur laquelle les conférences tenues dans le cadre de ce cours attirèrent son attention fut celle du capital boursier international. Un soir, il entendit la conférence d'un certain Gottfried Feder [10] qui, avec une implacable brutalité, dévoila le caractère spéculatif de ce capital. Feder était un théoricien de la plus belle eau, qui ne voyait que le but, mais non sa réalisation pratique. Il butait par conséquent sur la critique et la contradiction. Hitler, qui voyait très clairement la différence entre un théoricien et un homme politique [11] comprit immédiatement à la première conférence de Feder sur « La fin de l'esclavage de l'intérêt », qu'il s'agissait là d'une vérité théorique d'une immense portée. Il comprit qu'en séparant le capital boursier de l'économie nationale, on pourrait s'oppo-

---

10. Gotfried Feder considérait que la tâche principale de l'économie nationale était la couverture des besoins et non l'obtention d'un intérêt aussi élevé que possible pour le capital prêté, qui ne s'intéresse qu'au profit et non à la couverture des besoins. Il voyait pour l'Etat trois moyens pour couvrir ses besoins d'argent :

a) Sa souveraineté en matière de prestations, c'est-à-dire le droit souverain pour l'Etat d'exiger de ses citoyens des prestations non rémunérées ;

b) Sa souveraineté monétaire, c'est-à-dire son droit de battre monnaie, ou d'émettre des billets ;

c) Sa souveraineté financière, c'est-à-dire le droit d'établir des impôts.

Mais ce qui lui semblait le plus stupide, c'était de s'endetter. D'après lui, c'était la folie des emprunts qui avait conduit les Etats à la servitude de l'intérêt. Par « servitude de l'intérêt », Feder entend l'endettement de l'Etat et du peuple, obligés de payer des intérêts à des puissances placées audessus de l'Etat lui-même. Il ne voyait de remède que dans le financement en bons d'Etat de grandes entreprises d'intérêt public. Avant tout, d'après lui, la Reichsbank était une société par actions, et pendant la Guerre mondiale elle a encore payé des dividendes à l'étranger.

11. Hitler a plusieurs fois dans son livre expliqué la différence qu'il fait entre les « théoriciens » et les « politiciens ».

ser à l'internationalisation de l'économie allemande, « sans que cette lutte contre le capital menaçât pour autant les bases de l'indépendance nationale ». Il ne reconnut pas simplement le danger que faisait courir à une économie nationale saine la doctrine marxiste exposée dans le *Capital,* mais il comprit que la doctrine de Karl Marx, exactement comme la lutte des sociaux-démocrates contre l'économie nationale, avait pour but de préparer le terrain à l'hégémonie du capital et de la finance internationales.

Il s'enfonça alors dans l'étude de ces questions qui lui étaient encore étrangères ; il comprit la véritable pensée profonde du *Capital* de Marx, et son danger pour une saine économie nationale.

Ce fut un bonheur pour Hitler qu'à cette époque on l'ait chargé de faire des conférences pour les soldats dans un régiment de Munich, comme « officier éducateur ». Là, il se rendit compte qu'il était capable de « parler » et il réussit à réveiller chez des centaines et même des milliers de camarades l'amour du peuple et de la patrie, et en même temps à renforcer la discipline.

Un jour Hitler reçut l'ordre de faire une enquête sur une association d'apparence politique, qui, sous le nom de « Parti ouvrier allemand », voulait tenir une réunion. Au cours de cette réunion, il se vit contraint de contredire un orateur qui, à sa grande indignation, propageait l'idée d'une séparation entre la Bavière et la Prusse. L'intervention de Hitler sembla avoir fait impression, car, une semaine après, il reçut à son grand étonnement l'avis qu'il avait été accepté comme membre de ce parti, et qu'il devait venir à une réunion du comité. Il ne savait pas s'il devait rire ou se fâcher, mais après avoir réfléchi, il se rendit pourtant à cette séance. C'était effectivement ce qu'il avait craint : une pagaïe de la plus belle espèce. Et pourtant ce cercle minuscule lui parut présenter un avantage : peut-être pourrait-on en faire sortir quelque chose d'original. Ce que l'on pouvait et devait proclamer ici n'était pas un programme électoral, mais une nou-

velle *Weltanschauung* (conception du monde). Une *Weltanschauung* ? Que voulait-il dire par là ? Plus d'un sourit en entendant cette expression qu'il tient pour une invention des philosophes allemands. Et cependant ce n'est pas une conception abstraite. Ce mot désigne une certaine façon de concevoir les principes de la vie et de l'action humaines — conception acquise par une expérience personnelle et vécue. C'est une représentation directrice du lien intérieur qui unit la vie de la nature et la vie de l'homme. Sur la base de cette représentation, l'homme a la possibilité d'accorder à chaque chose la valeur et le rang qui lui conviennent et de donner un sens à la vie. La *Weltanschauung* du national-socialisme, c'est une doctrine qui fait dépendre de la race et du sang — valeurs primordiales — la conception que l'homme se forme du contenu et du but de son existence. Mais c'est aussi le but vers lequel tend son action et la loi qui détermine cette action.

Hitler définit ainsi le mot *Weltanschauung* : « La décision, solennellement proclamée, de donner pour base à toutes ses actions une certaine conception de principe, et de leur imprimer ainsi une tendance bien visible. Une telle conception peut être juste ou fausse : c'est en tout cas à partir de cette conception que l'on prendra position en face de tous les événements de la vie, et elle constituera ainsi une loi absolue à laquelle devront se plier nos actions. » Il s'agit donc bien d'une chose pratique et non pas seulement théorique. Le libéralisme issu des idées de la révolution française, le marxisme sont des « conceptions du monde ». Il n'existe en vérité que fort peu d'hommes qui possèdent une *Weltanschauung* claire et nette. La plupart n'ont que des opinions qu'ils changent selon les circonstances et selon leur caractère. Mais combien possèdent des convictions qui sont les fruits doux ou amers d'expériences personnelles, qui sont tellement incorporées à la chair et au sang de l'homme qu'elles déterminent ses jugements et ses actes avec l'infaillible sûreté d'un compas ? Hitler avait immédiatement

reconnu que le petit groupe qui l'avait nommé parmi ses membres ne possédait pas cette conception fondamentale. Mais justement cette indépendance vis-à-vis des partis existants, ces recherches encore incertaines d'un nouvel idéal et de nouvelles attaches, tout cela n'était-il pas un terrain propice, qui lui permettrait de propager sa propre doctrine et ses propres convictions ? Après avoir bien réfléchi pendant deux jours, il prit sa résolution et s'inscrivit comme membre du Parti ouvrier allemand, où il reçut le numéro sept.

Il croyait avoir trouvé là un moyen de toucher le public et d'accomplir un travail politique effectif. Mais en ce qui concernait le public, les premières perspectives étaient très sombres. Presque personne ne se souciait de ce petit parti politique. Pourtant Hitler poursuivit son plan avec une opiniâtreté inébranlable. Peu à peu, ses discours enflammés commencèrent à amener des auditeurs. Les marxistes eux-mêmes dressèrent les oreilles : il y avait là un danger pour leur doctrine. On ne viendrait pas à bout de ce danger avec des paroles, il fallait recourir à la force. Hitler s'y attendait. Il avait déjà constitué un petit groupe de jeunes hommes courageux, pour la plupart anciens combattants, dévoués corps et âme à lui-même et à la politique qu'il prêchait et qu'il avait organisés en équipes de protection. Leur mission était de réprimer par la force toute tentative de troubler violemment une réunion.

En février 1920, il voulut frapper un coup décisif en faveur de son parti en organisant la première réunion de masses. Celui-ci avait déjà un nom (NSDAP), le « Parti ouvrier national-socialiste allemand », (*Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei*). *National et social* sont deux conceptions identiques. A la création du mouvement, nous avons décidé (en dépit de toutes les observations) de le baptiser national-socialiste. Nous nous disions qu'être « national » c'était d'abord agir avec un amour sans limites et sans réserves pour le bien du peuple et, s'il le fallait, mourir pour lui. Et être « social » c'est construire l'Etat et la commu-

nauté populaire de telle sorte que chacun travaille pour cette communauté, étant en même temps tellement convaincu de la bonté et de la loyauté de cette communauté populaire qu'il puisse donner sa vie pour elle. Afin de donner à cette doctrine une forme déterminée compréhensible pour chacun, Hitler établit un programme qui, en 25 points, exposait les revendications du Parti et, au grand effroi des autres membres du comité exécutif, il loua la grande salle des fêtes de la Hofbräu à Munich, qui pouvait contenir près de deux mille personnes. Lui-même craignait que cette décision ne fût un peu trop optimiste. Mais lorsqu'il pénétra dans la salle peu de temps avant le début de la réunion, son cœur éclata de joie : l'immense salle était comble et, ce qui lui fit encore plus de plaisir, plus de la moitié des places paraissaient être occupées par des communistes et des sociaux-démocrates indépendants. Très vraisemblablement, leur but était d'en finir rapidement avec le dangereux mouvement nouveau.

Hitler, après le premier orateur, avait à peine parlé quelques minutes qu'une tempête d'interruptions éclata. On en vint à de violents corps à corps, mais les fidèles camarades de guerre de Hitler se battirent courageusement avec les perturbateurs et rétablirent peu à peu l'ordre. Hitler put continuer à parler. Au bout d'une demi-heure, les applaudissements couvraient déjà les cris et les hurlements des communistes. Et Hitler décrit ainsi la fin de cette mémorable réunion : « Alors je saisis le programme et pour la première fois je commençai à l'exposer. De quart d'heure en quart d'heure, les interruptions cédaient la place aux applaudissements. Et lorsque enfin j'eus exposé à la masse, point par point, nos 25 revendications, lui demandant de les juger elle-même, elles furent, au milieu d'une joie débordante et toujours accrue, adoptées les unes après les autres, toujours à l'unanimité. Et lorsque le dernier point du programme eut ainsi trouvé le chemin du cœur de la masse, je vis devant moi une salle pleine d'hommes réunis dans

une nouvelle conviction, une nouvelle croyance, une nouvelle volonté. »

Les 25 points du programme établi pour faire connaître aux masses le but du jeune mouvement étaient les suivants :

1° Nous exigeons qu'en vertu du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes tous les Allemands soient réunis dans une Grande-Allemagne ;

2° Nous exigeons l'égalité de droits du peuple allemand avec les autres nations, l'abolition des traités de paix de Versailles et de Saint-Germain ;

3° Nous exigeons des territoires et du sol (colonies) pour nourrir notre peuple et établir l'excédent de notre population ;

4° Ne peut être citoyen que celui qui appartient à notre peuple. Ne peut appartenir à notre peuple que celui qui est de sang allemand, quelle que soit sa confession. En conséquence aucun Juif ne peut faire partie du peuple allemand ;

5° Celui qui n'est pas citoyen ne peut vivre en Allemagne qu'à titre d'hôte et doit être soumis à la législation prévue pour les étrangers ;

6° Le droit de décision, en ce qui concerne la direction et la législation de l'Etat, ne peut appartenir qu'au citoyen. Aussi exigeons-nous que, seul, le citoyen puisse remplir un mandat public, quelle qu'en soit la nature, et que ce soit au titre du Reich, des pays d'Empire ou des communes. Nous combattons la corruption parlementaire qui préside à l'attribution des places selon les seules vues des partis, et sans égard au caractère et aux capacités ;

7° Nous exigeons que l'Etat s'engage à garantir avant tout, des possibilités de travail et d'existence aux citoyens. S'il est impossible de nourrir toute la population de l'Etat, les ressortissants des nations étrangères (non citoyens) doivent être expulsés du territoire du Reich ;

8° Il faut empêcher toute nouvelle immigration de sujets non allemands. Nous demandons que tous les non-Allemands immigrés en Allemagne depuis le

2 août 1914 soient obligés de quitter immédiatement le Reich ;

9° Tous les citoyens doivent jouir des mêmes droits et être astreints aux mêmes devoirs ;

10° Le premier devoir de tout citoyen doit être de se livrer à un travail intellectuel ou manuel. L'activité de l'individu ne saurait attenter aux intérêts de la communauté. Elle doit s'exercer dans le cadre de l'ensemble de la nation au profit de tous ;

11° C'est pourquoi nous réclamons l'abolition du revenu ne demandant ni travail ni effort et la fin de l'esclavage de l'intérêt ;

12° Eu égard aux sacrifices immenses de sang et de biens que toute guerre exige d'un peuple, l'enrichissement des particuliers grâce à la guerre doit être considéré comme un crime. En conséquence, nous réclamons la confiscation de tous les bénéfices de guerre ;

13° Nous exigeons la nationalisation de tous les trusts ;

14° Nous exigeons la participation aux bénéfices dans les grandes entreprises ;

15° Nous réclamons une réforme totale de l'assistance à la vieillesse ;

16° Nous réclamons la création d'une classe moyenne saine, l'expropriation immédiate des grands magasins et leur location à bon marché aux petits commerçants, la participation la plus large de tous les petits entrepreneurs aux commandes de l'Etat, des pays d'Empire et des communes ;

17° Nous réclamons une réforme agraire adaptée à nos besoins nationaux, l'adoption d'une loi sur les expropriations sans indemnité lorsque l'intérêt général l'exige, l'abolition de la rente foncière et l'interdiction de toute spéculation foncière ;

18° Nous exigeons une lutte implacable contre tous ceux dont l'action nuit aux intérêts de la communauté. Les attentats contre la nation, l'usure, l'accaparement doivent être punis de mort, quelle que soit la confession ou la race des coupables ;

19° Nous réclamons le remplacement du droit public

romain, qui sert l'ordre social matérialiste, par un droit public allemand ;

20° Pour permettre à tout Allemand capable et travailleur d'acquérir une culture supérieure et de s'élever à un poste dirigeant, l'Etat doit entreprendre une refonte complète de toute l'instruction publique. Les programmes de tous les établissements scolaires doivent être adaptés aux exigences de la vie pratique. La notion de l'Etat doit être inculquée par l'école dès l'éveil de l'intelligence (instruction civique). Nous demandons que la formation des enfants particulièrement bien doués, issus de familles pauvres, soit à la charge de l'Etat, sans distinction de classe ou de condition sociale ;

21° L'Etat doit veiller à améliorer la santé du peuple en protégeant la mère et l'enfant, en interdisant le travail des enfants, en développant leurs forces corporelles au moyen d'exercices physiques et de sports obligatoires, en subventionnant toutes les associations dont le but est l'éducation physique de la jeunesse ;

22° Nous réclamons l'abolition de l'armée de métier et la constitution d'une armée nationale ;

23° Nous réclamons une lutte sanctionnée par la loi contre le mensonge politique conscient et sa diffusion par la presse. Pour rendre possible la création d'une presse allemande, nous réclamons :

a) que tous les rédacteurs et collaborateurs des périodiques qui paraissent en langue allemande soient des Allemands ;

b) que les périodiques non allemands soient astreints à une autorisation expresse délivrée par l'Etat ; ils ne devront pas paraître en langue allemande ;

c) que toute participation financière non allemande aux périodiques allemands, que toute influence étrangère sur les publications allemandes soient interdites par la loi. Nous réclamons comme sanction contre les contrevenants la fermeture de toute entreprise reconnue coupable et l'expulsion immédiate du Reich des non-Allemands qui auraient transgressé ces dispositions. Nous réclamons une lutte sanctionnée par la

loi contre les courants artistiques ou littéraires ayant une influence dissolvante sur l'existence de notre peuple, et la fermeture des établissements qui auraient contrevenu à ces principes ;

24° Nous réclamons la liberté pour toutes les confessions religieuses existant dans l'Etat, dans la mesure où elles ne menacent pas son existence, et ne heurtent pas le sentiment moral de la race germanique. Le Parti, comme tel, se place au point de vue du christianisme positif, sans se lier toutefois à une confession déterminée. Il combat l'esprit judéo-matérialiste en nous et autour de nous et il a la conviction qu'une guérison durable ne pourra être apportée à notre peuple que par une conversion profonde, s'effectuant sur la base de ce principe : l'intérêt général prime l'intérêt particulier ;

25° Pour l'exécution de ce programme, nous réclamons l'établissement d'un pouvoir central fort, l'autorité absolue du Parlement politique central sur le Reich tout entier, sa création de chambres corporatives et professionnelles pour exécuter, dans les pays d'Empire, les lois d'ordre général édictées par le Reich.

« Les chefs du Parti s'engagent à lutter sans merci pour la réalisation du programme ci-dessus, en faisant, s'il est nécessaire, le sacrifice de leur vie. »

Nous avons transcrit fidèlement ces 25 points, car, ainsi que nous le verrons, le national-socialisme ne les a pas jetés au peuple comme un savoureux appât et n'a pas voulu les employer comme un moyen d'excitation démagogique. Il n'y a pas un mot qui ne soit pris au sérieux, comme du reste le prouve le point 25. Mais les faits ont prouvé d'une façon encore plus péremptoire que le national-socialisme, après la prise du pouvoir, s'est constamment efforcé de réaliser le contenu essentiel de ces 25 points et qu'il y a réussi pour la plus grande part. Ce n'est qu'après avoir compris dans quel esprit et sous quelle forme se fait cette réalisation qu'on reconnaît la portée et le sens de ce pro-

gramme, dont l'étude ne saurait être recommandée d'une façon assez pressante.

Alors les nationaux-socialistes organisèrent chaque semaine une réunion publique au cours de laquelle Hitler prenait la parole sur les responsabilités de la guerre, le traité de paix et d'autres thèmes politiques qu'il lui semblait nécessaire de traiter pour atteindre son but et développer ses idées. A l'époque, le Traité de Versailles, principalement, était un sujet pénible pour le gouvernement. Les marxistes considéraient une attaque contre ce traité comme une attaque contre la République et comme l'indice de tendances réactionnaires ou monarchiques. Aussitôt qu'Hitler commençait à traiter ce sujet, les interruptions fusaient : « Et Brest-Litowsk ? » Mais Hitler s'était rendu compte que ses adversaires se préparaient systématiquement à l'entraîner autant que possible hors du sujet par des objections sans cesse renouvelées. Il se montra de taille à soutenir cette propagande organisée. Il avait appris que le meilleur moyen de couper court aux objections est de les présenter soi-même et de les réfuter. A dater de cette époque, lorsqu'il fit une conférence sur le traité de paix, il ne l'intitulait pas simplement : « Le Traité de Versailles », mais bien « Les Traités de Versailles et de Brest-Litowsk » au sujet desquels ses auditeurs, sous l'influence de mots d'ordres marxistes, avaient des idées absolument fausses. Il montra d'abord en quoi les deux traités de paix différaient l'un de l'autre [12] et le résultat fut que jamais plus on n'opposa Brest-Litowsk à Versailles. Nous donnons cet exemple parmi beaucoup d'autres.

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, ces réunions nationales-socialistes n'étaient pas des séances pacifiques. Hitler s'efforçait également d'exciter ses adversaires par des moyens purement extérieurs, par exemple, par l'apposition d'affiches d'un rouge éclatant. Le

12. A propos de la différence entre le traité de Versailles et le traité de Brest-Litowsk, se référer à Heinrich Rogge : *La politique de paix de Hitler et le droit des peuples.*

résultat fut qu'à chacune des réunions les sociaux-démocrates et les communistes vinrent plus nombreux, bien entendu dans le dessein de huer l'orateur et de troubler la réunion. C'était exactement le but que poursuivaient les nationaux-socialistes, afin de rendre toujours plus de gens attentifs à leur propagande. Naturellement, il fallait empêcher que les réunions fussent troublées. Cela n'était possible qu'en opposant à la terreur marxiste la terreur nationale-socialiste. « Œil pour œil, dent pour dent » était le mot d'ordre, et partout où le Parti pouvait compter sur des équipes de protection courageuses, il lui fut possible de tenir toujours plus de réunions, et dans des locaux de plus en plus vastes. Enfin le Parti osa donner une réunion au cirque Krone, à Munich, qui pouvait contenir plus de 6 000 personnes. Les marxistes écumaient de fureur. Le 4 novembre 1921, alors que les nationaux-socialistes se préparaient à donner dans la salle des fêtes de la Hofbräuhaus de Munich une réunion de propagande particulièrement importante, les marxistes résolurent d'en finir une bonne fois avec ces désagréables concurrents et d'empêcher la réunion par la force. Les nationaux-socialistes ne disposaient que d'une équipe de protection de 46 hommes. Lorsque Hitler pénétra dans le vestibule de la Hofbräuhaus, il vit que la salle était plus que comble et que l'entrée en était par conséquent interdite par la police. Les adversaires étaient arrivés les premiers et les adhérents des nationaux-socialistes étaient restés dehors. Hitler fit fermer les portes qui conduisaient à la grande salle et fit entrer les 46 hommes. Il leur représenta que, pour la première fois ils allaient devoir montrer leur fidélité au mouvement, à leurs risques et périls, et qu'ils devraient se faire tuer plutôt que de quitter la salle. Lui-même resterait dans la salle et il était persuadé que pas un de ses compagnons ne l'abandonnerait ; mais s'il voyait l'un d'eux se conduire comme un lâche, il lui arracherait lui-même le brassard et l'insigne du Parti. Puis il leur ordonna de prendre l'offensive à la plus petite tentative de perturbation, et de ne pas oublier qu'on

se défend toujours mieux en commençant par attaquer.

Lorsqu'il pénétra dans la salle, il vit se tourner vers lui d'innombrables visages haineux. Les interpellations retentirent, on allait en finir aujourd'hui avec les nationaux-socialistes, on allait leur fermer la gueule, etc. Hitler, qui à son habitude se tenait auprès d'une des tables à bière rangées dans la longueur de la salle, se trouvait ainsi au milieu des ses auditeurs. Devant lui, autour de lui, assis et debout, il ne voyait que des adversaires : de grands hommes robustes et les gars des usines les plus connues de Munich. Autant que possible, ils s'étaient rapprochés de lui et commençaient à collectionner les chopes de bières, c'est-à-dire qu'ils commandaient sans cesse de nouvelles chopes, et, après les avoir bues, ils plaçaient les récipients vides sous la table. Ils avaient ainsi de véritables batteries de projectiles.

Pendant une heure et demie Hitler put parler tranquillement, de sorte qu'il semblait déjà devenir maître de la situation et les chefs des groupes d'assaut cherchaient nerveusement à exciter leurs gens. Comme Hitler répondait à une interruption d'une façon irréfléchie, ils donnèrent le signal de l'attaque. Un homme sauta brusquement sur une chaise et hurla « Liberté », après quoi les marxistes se précipitèrent sur les nationaux-socialistes. Quelques secondes après, la salle retentissait de hurlements et de cris, d'innombrables chopes de grès volaient dans les airs, jetées à la tête des combattants. Entre-temps, on entendait le craquement des chaises brisées et des verres mis en miettes. Au milieu de ce spectacle de folie, Hitler restait calme debout près de sa table, évitait les chopes qu'on lui jetait à la tête et voyait avec satisfaction la bravoure de ses compagnons à faire leur devoir.

Les marxistes avaient à peine ouvert la lutte que les troupes de choc nationales-socialistes se précipitaient par groupes de huit à dix, tels une bande de loups, sur leurs adversaires et commençaient à les jeter dehors. Au bout de cinq minutes tous étaient couverts

de sang. Ce bruit infernal dura vingt minutes, puis les adversaires, venus environ six à huit cents, furent presque tous expulsés et jetés au bas des escaliers. C'est alors que, tirés de l'entrée de la salle, retentirent deux coups de revolver, et une pétarade désordonnée commença. Les groupes d'assaut y puisèrent encore du courage pour de nouvelles attaques ; enfin, cinq minutes plus tard les derniers trublions étaient jetés dehors. On eût dit qu'un obus avait éclaté dans la salle. Les membres des groupes d'assaut blessés furent pansés ou emmenés. Lorsque le calme fut revenu, le président de séance déclara : « La séance continue, la parole est à l'orateur », et Hitler poursuivit son discours.

En commémoration de cette bataille du 4 novembre 1921, la troupe qui avait organisé la protection de la salle reçu en signe durable de sa victoire la dénomination de *Sturmabteilung* (S.A.). Le but de la formation des S.A. était d'éduquer ses membres pour en faire des représentants inébranlablement convaincus de l'idée nationale-socialiste. Leur discipline fut poussée jusqu'à l'extrême. Elle ne devait être ni une organisation armée de défense, ni, encore moins, une organisation secrète. C'est pourquoi son instruction devait être faite non pas du point de vue militaire, mais pour servir les buts du Parti. Afin d'ôter dès le début tout caractère secret à cette organisation, les membres reçurent immédiatement un uniforme spécial. Ce n'était pas une association de conjurés, mais elle devait servir à la guerre idéologique d'extermination du marxisme et à la construction d'un nouvel Etat populaire national-socialiste.

Dès 1922, le mouvement disposait d'un nombre respectable de centuries en uniformes. La première démonstration impressionnante des S.A. eut lieu à la fin de l'été 1922, sur la Königsplatz, à Munich, où six cents hommes, avec deux musiques et quinze drapeaux, se joignirent aux associations patriotiques de Munich pour protester contre le décret dit « de protection de la République ». L'apparition de ces troupes en uni-

forme souleva un enthousiasme indescriptible parmi la population. Des troupes du *Schutzbund* républicain essayèrent de s'opposer par la force à la marche des colonnes de S.A., mais leurs hommes furent dispersés la tête en sang. Ainsi, pour la première fois, le mouvement national-socialiste venait de prouver qu'il était fermement décidé à revendiquer, pour lui aussi, le droit de descendre dans la rue, et de ce jour les rouges perdirent leur monopole.

La seconde occasion de manifester cette volonté plus clairement encore que sur la Königsplatz se présenta en octobre de la même année, lorsque les « associations patriotiques » organisèrent une « journée allemande » à Cobourg. Hitler y fut invité et résolut de se rendre à Cobourg accompagné de huit cents S.A.

A son arrivée à Cobourg, Hitler apprit que les Partis social-démocrate et communiste avaient interdit aux nationaux-socialistes de défiler en cortège dans la ville, avec leur musique et leurs drapeaux. Là-dessus, Hitler se dirigea vers Cobourg avec ses huit centuries, drapeaux déployés et musique en tête. Une foule de plusieurs milliers d'hommes accueillit la troupe de Hitler aux hurlements de : « Assassins, bandits, scélérats ! » etc. Les hommes des S.A. ne se laissèrent pas troubler pour si peu. Alors les marxistes assaillirent le cortège à coups de pierres. Les S.A. perdirent patience. Pendant dix minutes, les coups des S.A. tombèrent drus comme grêle sur les perturbateurs et bientôt la rue fut nettoyée des marxistes. De dures rencontres eurent également lieu la nuit. Les S.A. faisaient rapidement leur affaire à leurs adversaires. Dès le lendemain, la terreur rouge qui régnait sur Cobourg depuis des années était brisée. Les marxistes étaient fous de rage. Ils convoquèrent des milliers d'ouvriers pour une contre-manifestation. Alors Hitler ordonna à ses S.A., dont le nombre atteignait maintenant quinze cents hommes, de marcher contre les marxistes sur le lieu même de leur manifestation. La conséquence fut qu'on vit à peine quelques centaines de manifestants qui se tinrent très tranquilles ou disparurent promptement. La popu-

lation de la ville, en proie à la terreur rouge, s'éveillait d'un mauvais rêve. Elle se risqua même à accueillir les nationaux-socialistes par des cris de joie. A la gare, il se produisit encore un incident : le personnel des chemins de fer se refusa à transporter les nationaux-socialistes. Hitler alors fit informer les meneurs que les S.A. feraient prisonniers autant de rouges qu'ils le pourraient, les emmèneraient avec eux et feraient marcher le train par leurs propres moyens. Bien entendu, ils ne garantissaient pas que le voyage se passerait sans catastrophe. Sur quoi, le train s'ébranla très ponctuellement à l'heure prévue.

CHAPITRE III

L'ORATEUR

La renommée du mouvement national-socialiste se propage dès lors rapidement. Hitler combat infatigablement le gouvernement de Weimar et les efforts de celui-ci pour sauver, au moyen des lois de protection, la République des attaques des extrémistes de droite et de gauche. Il est arrêté et reste en prison plusieurs semaines. A peine est-il libéré qu'il reprend le combat avec la même implacable violence. Ses discours soulèvent un enthousiasme toujours croissant. Le nombre de ses auditeurs augmente sans cesse. Les intellectuels n'y comprennent rien. Pour eux, ses discours manquent de ce qu'ils appellent « l'élément intellectuel ». Les soi-disant « gens cultivés » se moquent souvent de ses discours qui leur semblent banals dans leur simplicité. Mais le succès de Hitler comme orateur repose justement sur son sens inné de la réalité et sur la sûreté psychologique de son instinct, qui lui permet de toujours adapter ses discours au niveau intellectuel de son auditoire. C'est un art auquel il a bien réfléchi et qu'il a su développer. Il fait à ce sujet de remarquables observations dans son livre et cite Lloyd George comme le type de l'orateur populaire génial. « Je n'ai pas à estimer les discours d'un homme d'Etat à son peuple selon l'impression qu'ils produisent sur un professeur d'université, mais bien selon leur influence sur le peuple lui-même », affirme-t-il.

On rencontre chez Hitler, à un degré particulier de force et de perfection, certaines qualités qui doivent nécessairement émouvoir, et finalement attirer à lui tout homme qui n'est pas encroûté dans une formule politique. Dès le début, il se rendit clairement compte que pour pouvoir vaincre il devait gagner les masses. Cela n'était possible qu'à condition de parler de telle sorte que l'homme le plus simple, au village ou dans la rue, pût le comprendre, ce qui ne signifie pas qu'il dût être pauvre en idées bonnes et justes. Ses discours, avant la prise du pouvoir, sont d'une clarté et d'une popularité impressionnantes, sans crainte de se voir taxer de démagogie facile. Mais même lorsqu'il parle devant un public plus exigeant, comme ce fut le cas plus tard, devant le Reichstag ou en maintes autres occasions, ses discours se distinguent par une simplicité du style et de l'expression qui produit un effet agréable même sur les gens cultivés et qui, d'autre part, grâce au rythme qu'il leur donne, fixe constamment l'attention des auditeurs moins bien préparés. Il sait ordonner avec une grande clarté les pensées directrices et fait immédiatement suivre chaque affirmation des preuves qui la justifient : premièrement, deuxièmement, troisièmement. De plus, il n'est jamais abstrait, les vieux clichés sont absents de ses discours, il ne recule pas devant la rudesse et même parfois devant la grossièreté, il reste toujours sur le ferme terrain de la réalité, même lorsqu'il s'élève de la vie journalière vers le royaume de l'idéal. Mais il ne s'adresse pas uniquement à la raison et au sens pratique de son auditoire. Ce qui fait avant tout de lui un grand orateur, c'est son émotivité, le don qu'il fait de lui-même, oui, cette ivresse de l'esprit qui le transforme en un volcan, de sorte que l'auditeur, qu'il le veuille ou non, se sent étreint par la puissance d'une conviction courageuse et loyale, qui jaillit de cet homme sincère[13].

---

13. Des incrédules ont souvent demandé ironiquement qui lui préparait ses discours. On peut répondre à cela que Hitler

Le secret de l'énorme influence de ses discours repose encore sur un autre fait : un fait qui s'appuie sur la connaissance exacte des règles de la propagande et de la psychologie des masses. Il est fermement convaincu que l'attention, non seulement d'un auditoire de hasard, mais de tout un peuple qu'il veut attirer à lui, ne doit pas être dispersée mais être toujours concentrée sur un adversaire unique : « Plus la volonté de lutte du peuple se concentre sur un seul objet, dit-il, plus la force magnétique d'attraction d'un mouvement est grande et plus le coup frappé sera fort. » C'est pourquoi, dans tous ses discours, il fait inlassablement retentir certains sons de cloche bien déterminés. Inlassablement, c'est à la nation allemande qu'il s'adresse : « Allemagne, réveille-toi ! » Il ébranle la conscience sociale de ses camarades : « L'intérêt général passe avant l'intérêt particulier », et sans cesse il incruste cette idée dans le peuple que son ennemi mortel est le marxisme, et que marxisme et judaïsme ne sont qu'une seule et même chose.

Mais cet art génial de la rhétorique ne suffirait pas seul à secouer dans un temps incroyablement court des milliers et des dizaines de milliers d'hommes, à les gagner et à transformer d'innombrables indifférents, voire même des adversaires, en adhérents enthousiastes. Pour accomplir ce prodige, il fallait encore d'autres charmes magiques jusqu'alors peut-être inconnus ou auxquels on n'avait pas prêté attention. Ces moyens existaient réellement et étaient en somme extrêmement simples, mais jusqu'alors aucun homme d'Etat ni aucun politicien n'avait eu l'idée de s'en servir. Il fallait la situation politique du moment pour que ces moyens pussent produire leur effet. A la suite

---

a prouvé ses talents d'orateur, et sans l'aide de personne, d'une façon éclatante à la première séance du Reichstag du nouveau Reich, en réfutant avec tant d'indignation, de satire et d'ironie les affirmations du député social-démocrate Wels, qui essayait de mettre en relief les services rendus par le Parti social-démocrate, que depuis Bismarck on n'avait jamais rien entendu d'aussi imagé ni d'aussi puissant.

de la guerre, de la défaite, de la famine, de la misère, de l'oppression et de l'exploitation étrangère, de l'appauvrissement et de la plus cruelle désillusion, le peuple allemand se trouvait dans un état moral qui le rendait perméable à toute doctrine de salut, que ce fût le nihilisme communiste ou l'exaltation de la foi religieuse. On était prêt à approuver tout ce qui impliquait un changement radical. Et voilà qu'arrivait quelque chose de beaucoup plus fort et de beaucoup plus grand : il ne s'agissait pas de la venue du Royaume de Dieu — qui depuis novembre 1918 avait été tant de fois et vainement annoncé — non, c'était la révélation d'une chose facilement compréhensible, proche de la réalité, qui intéressait tout le monde et dont l'accomplisement était aussi naturel que bienfaisant. D'un seul coup, on comprit qu'on n'était ni isolé, ni abandonné, ni condamné à une misère éternelle si on trouvait le chemin de cette patrie physique et morale, la seule dans laquelle l'homme se sente fort et en sécurité : le sein maternel de la communauté nationale.

Hitler, en réussissant ainsi à faire refleurir ce sentiment national qui semblait mort, forgeait l'une de ces clefs enchantées qui lui ouvrirent le cœur de ses compatriotes. Un sentiment national qui n'avait rien à faire avec le patriotisme traditionnel, qui ne reposait ni sur la vanité, le désir de prestige et de conquêtes, l'orgueil et la volonté d'hégémonie, mais au contraire sur le don total de soi aux ancêtres et aux contemporains, à la terre et à la tribu, bref à la communauté. Ce fut comme un bandeau qui tombait des yeux du peuple, et celui-ci comprit qu'en fin de compte il formait une unité puissante, et que par la force et la puissance de cette unité la malédiction née de la responsabilité de la guerre, des réparations, de la lutte des classes et de la politique des partis était désormais réduite à néant. Tous ceux qui entendaient parler Hitler commençaient à comprendre qu'il existait une chose réelle et saisissable, d'une profondeur pleine de mystère et qui les liait tous les uns aux autres : la communauté du sang ! Quand Hitler prononçait le mot

« sang », il pensait à quelque chose de plus que le liquide matériel qui court dans nos veines. Ce mot symbolisait pour lui un caractère déterminé, une certaine façon d'envisager la vie et le monde, enfin une race. Le prince Antoine de Rohan écrit dans son ouvrage *L'heure du destin de l'Europe* : « C'est un des résultats les plus magnifiques du national-socialisme d'avoir réussi à rendre un grand peuple tributaire de cet idéal : l'ennoblissement du sang. »
Cette révélation de l'importance profonde du sang et de la race, aussi bien pour les particuliers que pour la communauté populaire, devait avoir un extraordinaire effet sur un peuple qui souffrait d'un fort enjuivement et dont les instincts naturels, défenseurs de la race, se trouvaient affaiblis par une presse à tendance internationale et antinationale et étouffés par des illusions abstraites. Le peuple n'avait aucune compréhension pour des discussions intellectuelles et professorales, tendant à prouver que scientifiquement la conception de race n'était pas encore établie, et qu'en conséquence la question juive ne pouvait être prise au sérieux que par des dilettantes. Le peuple se fiait plus à ses sentiments qu'à des spéculations théoriques [14]. L'instinct du sang qui vivait toujours dans le peuple ne fut pas simplement réveillé dans les masses par le programme racial du national-socialisme, mais il fut légitimé sous la forme la plus solennelle.

Et l'influence de la propagande de Hitler était encore remarquable en ceci : il ne promettait pas au peuple des montagnes d'or, ni le soulagement immédiat de la misère, ni la sécurité de la vie. Au contraire : il mettait en garde contre les illusions et les espoirs exagérés. Il ne cherchait ni à attirer des adhérents, ni à se poser

14. Cf. K.-A. Rohan, *Schickalstunde Europas*, p. 343 : « Quand bien même le concept de race ne serait pas scientifiquement établi, cela ne prouverait pas que les races n'existent pas, mais que la science n'explique pas tout. Car tout Aryen, même philosémite, sait d'une façon aussi certaine qu'il existe, que le Juif est quelqu'un de différent de lui, quelqu'un étranger. »

en chef. Lorsque, le 9 novembre 1918, le Conseil des mandataires du peuple lança l'appel foudroyant « A tous ! » la proclamation était farcie des promesses les plus exagérées : le capitalisme était vaincu ! A chacun selon son travail ! Du travail et du pain garantis pour tous ! L'accession de tous à la politique ! Une vraie liberté, une vraie beauté, une vraie dignité !

Par contre Hitler dit à une réunion de masses du 28 juillet 1922 : « Celui qui dans notre Parti conduit aujourd'hui le peuple allemand n'a à coup sûr rien à gagner, mais peut-être tout à perdre. Celui qui combat avec nous aujourd'hui ne peut compter ni sur la conquête de nombreux lauriers, bien moins encore sur des avantages matériels ; il y a davantage de chances pour qu'il finisse en prison. » Et le 4 mai 1923 : « Une question se pose : y a-t-il une personnalité propre à devenir un chef ? Ce n'est pas notre affaire de chercher cette personnalité. Ou bien elle nous sera donnée par le ciel ou bien elle ne nous sera pas donnée. Notre devoir est de forger l'épée dont elle se servira lorsqu'elle apparaîtra. Notre devoir est, lorsque le dictateur viendra, de lui donner un peuple mûr pour lui. »

Dès qu'il entre sur la scène politique, il n'est à aucun moment poussé par une ambition ordinaire[15] ou par un mouvement d'égoïsme, il n'est mû que par un seul ressort : la passion exclusive et dévorante de tout

15. Cette ambition, il l'a exprimée en ces termes dans son discours final devant le tribunal populaire, le 27 mars 1924 : « Soyez bien convaincu qu'obtenir un poste de ministre ne me semble pas digne d'efforts. Je crois qu'il est indigne d'un grand homme de vouloir laisser son nom à l'histoire, simplement en tant que ministre. On pourrait aussi courir le risque d'être enterré à côté d'autres ministres ; je citerai les noms de Scheidemann et Wutzholfer. Je ne voudrais pas reposer dans la même tombe qu'eux. Ce que j'ai eu en vue, dès le premier jour, est mille fois plus important que de devenir ministre. Je voulais devenir le destructeur du marxisme ! J'exécuterai cette tâche, et alors, si je réussis, le titre de ministre sera pour moi une bouffonnerie. Ce n'est pas par modestie que je voulais autrefois être « tambour ». C'est ce qu'il y a de mieux, le reste ne compte pas. »

son être pour son peuple et sa patrie. La libération de l'Allemagne du joug étranger lui paraît, dans les sombres années de l'oppression, au moment de l'occupation de la Ruhr, dépasser tellement tous les autres désirs et tous les autres espoirs qu'au lieu de la résistance passive proclamée par le chancelier Cuno, il réclame une opposition nationale active, car il pense que la libération finale se cache derrière cette catastrophe. Et il est convaincu que le monde, indigné de la conduite des Français, attend de l'Allemagne qu'elle se révolte.

Les masses qui l'écoutaient savaient qu'il était prêt à mettre sa vie en jeu pour l'idée qu'il défendait, de même qu'il attendait la même chose des adhérents du mouvement. C'est ainsi qu'il gagna ceux qui doutaient encore de lui [16].

---

16. « La République actuelle mourra le jour où aucun de ces républicains démocratiques, de ces pacifistes, etc. ne sera prêt à tomber sur les marches du Parlement. Mais l'avenir appartient au mouvement qui, pour son idéal, est prêt à sacrifier sa vie. » (*Discours* du 21 août 1923.)

CHAPITRE IV

LE RÉVOLUTIONNAIRE

La honteuse tragédie de la Ruhr ayant pour conséquences l'inflation, la famine, l'épidémie de suicides, le danger communiste grandissant et l'incapacité du gouvernement du Reich qui ne parvenait pas à maîtriser ce danger, tout cela changea le Hitler qui battait le rappel pour essayer d'arracher le peuple à sa passivité en un Hitler révolutionnaire qui projetait de renverser le gouvernement et qui le tenta. Les ultimes raisons de sa conduite résolue pendant l'automne de 1923 ne sont pas encore entièrement mises à jour, parce qu'on ne possède pas encore suffisamment de détails concernant les intrigues politiques de ses adversaires. Deux faits sont indiscutables : premièrement, que la popularité grandissante de Hitler et son pouvoir sur les masses ne commençaient pas seulement à inquiéter les gens du gouvernement, à Berlin, mais également le Dr. von Kahr, commissaire général d'Etat en Bavière. On conçut alors à Munich le plan de s'allier à Hitler, non pas simplement pour pouvoir ainsi le tenir en étroite surveillance, mais encore pour pouvoir le rendre inoffensif, si cela devenait nécessaire. En second lieu, il est également indiscutable que les hommes du gouvernement bavarois étaient en opposition avec le gouvernement du Reich, bien que pour d'autres raisons que celles de Hitler. Von Kahr était monarchiste et voulait, le cas échéant, comme repré-

sentant de la monarchie (la maison Wittelsbach), séparer la Bavière du Reich, c'est-à-dire de la Prusse. Hitler n'avait pas un intérêt particulier pour tel ou tel régime[17]. A ses yeux, la révolution de 1918 était illégale, et il ne reconnaissait pas la République de Weimar. Il était même prêt à communiquer le plan de la révolution au prince héritier bavarois. Il ne combattait pas pourtant pour la restauration de la maison royale de Bavière, mais d'abord pour renverser à Berlin le gouvernement de novembre. Ce qui arriverait après la liquidation de ce gouvernement, l'avenir le dirait.

Hitler tenait von Kahr pour un homme d'honneur, à la parole duquel on pouvait se fier, mais il ne lui semblait pas être l'homme « qui aurait pu réaliser les grands espoirs du peuple allemand ». « Il prendra, disait-il, un élan énorme pour s'effondrer au moment du combat. » Mais il y avait à côté de von Kahr deux autres hommes auxquels Hitler supposait de la volonté et du courage : le général von Lossow, commandant en chef des divisions bavaroises, et le colonel von Seisser. Hitler était prêt à les soutenir. Cependant les négociations entre ces trois hommes traînaient en longueur. Ils voulaient, puis il ne voulaient plus. Hitler perdit patience. Il était bien persuadé qu'ils poursuivaient le même but que lui : renverser le gouvernement du Reich et mettre à sa place un gouvernement antiparlementaire et purement national. Mais en même temps, il avait l'impression nette qu'il leur manquait la décision nécessaire pour prendre l'initiative, que leur désir était de se voir contraints à la défection à la suite d'événements qu'ils n'auraient pas suscités eux-mêmes, sous la pression des circonstances, bref : à la

17. « Le destin de l'Allemagne ne repose pas dans la République ou dans la Monarchie, mais dans ce que contiennent cette République ou cette Monarchie. Ce que je combats est moins le régime politique en soi que ce qu'il y a de méprisable dans ce régime. » (Hitler devant le tribunal populaire, 27 mars 1924.)

suite de l'intervention énergique de Hitler. Mais Hitler ne se doutait en aucune façon qu'on l'attirait dans un piège, qu'en secret ces hommes étaient déjà résolus non seulement à ne rien faire, mais encore à empêcher le coup d'Etat en se servant de la police armée et à anéantir Hitler.

Le 8 novembre 1923, alors que von Kahr, Lossow et Seisser parlaient au peuple au cours d'une réunion qui se tenait dans une brasserie, Hitler, accompagné de ses hommes, pénètre dans la salle, déclare déchu le gouvernement du Reich et, sous les acclamations joyeuses de la foule, nomme von Kahr gouverneur de Bavière. Ludendorff, qui s'est joint à Hitler, est nommé ministre de la Guerre. Von Kahr, profondément ému, ne se contente pas d'accepter : il saisit Hitler par les deux mains et le regarde longuement dans les yeux. Alors Hitler apprend que dans une caserne, les troupes opposent encore de la résistance. Il y court. Quand il revient, Kahr, Lossow et Seisser ont disparu. Ils ont donné leur parole d'honneur à Ludendorff et celui-ci les a laissés partir. Entre-temps, les trois traîtres se sont précipités à la caserne du 19e régiment d'infanterie et de là lancent par radio la proclamation suivante : « A tous. Commissaire général d'Etat von Kahr, général von Lossow et colonel von Seisser rejettent coup d'Etat de Hitler. Prise de position obtenue par la force à la réunion de la Bürgerbräu est sans valeur. Se méfier de l'usage qu'on pourrait faire des noms ci-dessus. VON KHAR, VON LOSSOW, VON SEISSER. »

Le lendemain matin, Hitler et Ludendorff restaient encore persuadés que la Reichswehr et la police étaient avec eux, et afin de se rendre compte de la tendance de l'opinion publique, ils résolurent de défiler dans la ville. On leur fit remarquer qu'il était possible qu'on tirât sur eux. « Nous marcherons ! » s'écria Ludendorff, qui, avec Hitler, prit la tête des nationaux-socialistes. « Sur la Ludwigbrücke », déclara Hitler le 26 février 1924 devant le tribunal populaire, « la police vint à notre rencontre et chargea durement. Comme

nous continuions notre marche, le cordon de police se dispersa. Nous nous dirigeâmes vers Marienplatz, où nous fûmes accueillis par les acclamations d'une foule énorme. Près de la Résidence, nous fûmes arrêtés par un cordon de police renforcé. Nous étions en civil et aucun de nous n'avait un revolver en main. C'est alors que fut tiré un coup de carabine suivi d'une véritable salve. Scheubner s'effondra et m'entraîna avec lui et j'eus l'impression d'être assommé. Je cherchai à me ressaisir. Subitement la fusillade cessa. Autour de moi, je ne voyais que des cadavres. Sur le sol gisait un homme de grande taille, vêtu d'un manteau noir et couvert de sang ; j'étais convaincu qu'il s'agissait de Ludendorff. Ce n'est que plus tard que j'appris que Ludendorff vivait. »

Cette fusillade inattendue obligea les manifestants à se disperser. Seize participants étaient tombés. Ludendorff, comme par miracle, avait forcé sain et sauf le cordon de policiers ; Hitler, gravement blessé, fut transporté par ses camarades à Uffing, au bord de la Staffelsee. C'est là que, le 11 novembre, il fut arrêté sur l'ordre de la police et incarcéré à la forteresse de Landsberg. Dans la défense qu'il présenta devant le tribunal populaire le 27 mars 1924, il fit de la révolution de 1918 et du gouvernement au pouvoir une critique inexorable. Il montra que ce que ses adhérents et lui avaient fait ne constituait pas un acte de haute trahison, mais qu'ils n'avaient fait que leur devoir[18]. Et il demanda l'acquittement de ses camarades de combat assis au banc des accusés. Ils avaient dû prêter un serment d'obéissance absolue à leur chef ; et lui seul, auquel ils devaient obéir, revendiquait la responsabilité. Et il termina son discours par ces paroles :

---

18. « Ce que nous avons fait, nous ne l'avons pas fait comme des démagogues, mais avec le sentiment qu'il en doit être ainsi, et si nous mourons, qu'importe si nous gagnons la bataille ! Nous avons agi avec la conscience de faire notre devoir, et nous l'avons fait. » (Cf. ses déclarations sur la justification de la révolution dans *Mein Kampf.*)

« Ce n'est pas vous, Messieurs, qui allez nous juger, mais bien le tribunal de l'histoire, c'est lui qui s'exprimera au sujet de l'accusation portée contre nous. Je sais quel arrêt vous allez prononcer. Mais cet autre tribunal ne vous demandera pas : « Etes-vous oui ou non "coupable de haute trahison ?" Ce tribunal nous jugera, il jugera le général en chef de l'ancienne armée, ses officiers et ses soldats, qui, en tant qu'Allemands, ont voulu faire de leur mieux pour le peuple et la patrie, qui ont voulu se battre et mourir. Et même si vous nous déclarez mille fois coupables, la déesse de l'éternel tribunal de l'histoire déchirera en souriant l'accusation du procureur et le jugement du tribunal, car elle nous acquittera. »

Le 1er avril 1924, Hitler, reconnu coupable de haute trahison, fut condamné à cinq années de forteresse qu'il devait passer dans la forteresse de Landsberg. Alors, après des années d'ardente lutte politique, il trouva en captivité le calme et le loisir pour se recueillir. C'est là qu'il écrivit les souvenirs de sa vie et de ses luttes et qu'il exposa ses convictions politiques dans cet ouvrage qui constitue un programme complet, *Mein Kampf*, cet ouvrage dans lequel se concentrent les trois éléments : biographie, programme politique et doctrine. Seuls ceux qui ont étudié de près cet ouvrage ont le droit de porter un jugement sur Hitler et sur le national-socialisme. On trouve, il est vrai, dans ce livre des déclarations occasionnées par des circonstances politiques qui, en partie, n'existent plus aujourd'hui. On a parfois demandé à Hitler de modifier les passages en question. Il a refusé avec raison. C'est un document historique dont les principes essentiels n'ont souffert et ne peuvent souffrir aucun changement [19].

---

19. A Landsberg, Hitler dicta à son secrétaire personnel d'alors, Rudolf Hess, qui est son représentant actuel à la direction du Parti, le premier volume de *Mein Kampf*. Le second volume ne fut terminé qu'en 1926, à l'Obersalzberg. Le premier volume parut le 18 juillet 1925, dans une première édition de 10 000 exemplaires, le second le 11 décembre 1926. Jusqu'en août 1940, il s'en est vendu plus de dix mil-

lions d'exemplaires. Ce livre a été traduit dans les langues suivantes : anglais (en dehors d'une édition spécialement destinée à l'Amérique), danois, norvégien, italien, portugais, suédois, espagnol, hongrois. Beaucoup de villes et de communes d'Allemagne font cadeau de ce livre, dans une très belle édition, aux jeunes couples qui se marient.

CHAPITRE V

L'HOMME POLITIQUE

Le 20 décembre 1924, Hitler fut libéré. A peine avait-il, le 27 février 1925, repris la parole en public à Munich que le gouvernement bavarois, le 9 mars, lui faisait interdire de parler. Beaucoup d'autres provinces suivirent cet exemple. Ce n'est qu'au cours des années 1927 et 1928 que ces interdictions furent levées.

Pendant que Hitler était en prison, il s'était produit un changement décisif en Allemagne dans le domaine économique. Sur les conseils de Helfferich et de Schacht, le Rentenmark avait été introduit le 15 novembre 1923 et l'inflation avait pris fin d'un seul coup. Mais les dégâts causés étaient effroyables. Le peuple allemand était ruiné, pour autant que sa fortune ne se composait pas de valeurs réelles. Les classes possédantes de la population se trouvaient pour la plus grande part prolétarisées.

Cette inflation matérielle fut suivie d'une inflation morale. Le peuple allemand usé par la guerre, la défaite et la famine ne comprenait point les effets désastreux de ce qui se passait. La haute finance américaine vit son heure venue. Elle voulait rentrer en possession de l'argent qu'elle avait prêté aux alliés. Pour cela, l'Allemagne devait être mise en mesure de pouvoir payer les réparations. Afin que cela fût possible, l'Amérique désirait investir des capitaux en Allemagne. Ce projet

souriait aux hommes d'affaires allemands. Un véritable délire des emprunts commença. Le type du parvenu créa une sorte de fausse prospérité, dont le caractère factice restait caché au peuple. Afin de garantir le paiement des dettes de guerre, l'Américain Rufus Dawes avait préparé un plan qu'un journal économique new-yorkais appelait avec raison une administration internationale de la faillite. Avec ce plan, l'esclavage de l'Allemagne passait du domaine politique au domaine économique, à la dictature de la politique de force française succédait la dictature de la haute finance. L'époque de prospérité artificielle prit bientôt une triste fin. Après avoir prêté à l'Allemagne 18 milliards de marks, la haute finance internationale ferma brusquement le marché de l'argent à toute autre demande allemande de crédit[20].

Cependant, Hitler reformait son Parti avec une énergie intacte. Déjà, aux élections du Reichstag du 4 mai 1924, les partis de la coalition de Weimar avaient subi une défaite sensible; les sociaux-démocrates voyaient leurs sièges tomber de 173 à 100, les démocrates de 39 à 28, le parti populiste, de 66 à 44, tandis que les Allemands-nationaux voyaient leurs sièges monter de 67 à 106 et que le mouvement de la liberté national-socialiste, auquel appartenaient les nationaux-socialistes, passait de 3 à 32 sièges (dont 9 nationaux-socialistes). Les communistes eurent 62 mandats au lieu de 15.

Mais le mouvement national-socialiste ne reprit son véritable élan qu'après le 11 mars 1925, lorsque Hitler fut de nouveau autorisé à parler en public. C'est principalement grâce au Parti national-socialiste que Hindenburg fut élu, le 26 avril, Président du Reich.

---

20. Le Norvégien Arvid Broderson a dépeint cette façon de procéder d'une manière saisissante : « Tout d'abord le pays est vidé de sa substance par le paiement d'un énorme tribut de guerre, puis il est renfloué par des emprunts extérieurs. En d'autres termes : les dettes politiques imposées se transforment en dettes privées librement reconnues. »

Et les nouveaux adhérents affluaient au Parti. En été 1927, Hitler, au congrès du Parti national-socialiste, à Nuremberg, défila à la tête de 30 000 chemises brunes. Bien que toute la presse allemande cherchât à étouffer le national-socialisme, les troupes de ce dernier croissaient de semaine en semaine. Aux élections du Reichstag du 20 mai 1928, alors que les sociaux-démocrates obtenaient un succès inattendu, et voyaient leurs mandats monter à 153 sièges, les nationaux-socialistes obtinrent pour la première fois 12 mandats au Reichstag. Au Congrès du Parti qui suivit, en août 1929, à Nuremberg, le nombre des adhérents s'élevait à 150 000, et 60 000 S.A. défilèrent pendant quatre heures devant le Führer. Dans des milliers de réunions publiques, les nationaux-socialistes, sous la conduite de Hitler, luttèrent pour leur doctrine contre la coalition de Weimar. Le *Stahlhelm* (Casque d'acier), une association d'anciens combattants fondée dès la fin de 1918 par Franz Seldte et qui, en dépit des interdictions et des poursuites, comptait plus de cent mille membres, s'unit avec les nationaux-socialistes et les Allemands nationaux pour empêcher l'acceptation du plan Young.

Ce plan financier, après que le plan Dawes se fut révélé inexécutable, avait finalement réparti les paiements allemands sur une période de 59 années. Jusqu'en 1966, il devait être payé annuellement 2 050 millions, de 1966 à 1988 devaient avoir lieu des paiements dégressifs de 1 700 à 897 millions, en tout on devait payer environ 100 milliards. Les trois partis essayèrent d'organiser un plébiscite contre le plan Young. Près de 6 millions d'Allemands exigèrent son rejet. Ce chiffre n'atteignait pas tout à fait celui fixé par la Constitution. Le 12 mars 1930, le Reichstag acceptait le plan Young par 265 voix contre 192.

Entre-temps, la lutte se poursuivait plus violente que jamais entre la droite et la gauche : la première grande avance des nationaux-socialistes eut lieu en Thuringe, au début de 1930 : le Dr Frick fut nommé dans cette province ministre de l'Intérieur et de l'Industrie publi-

que. En septembre de la même année, nouvelle victoire des nationaux-socialistes : 107 de leurs représentants entrèrent au Reichstag.

Puis vient la mauvaise année 1931. Brüning, leader du Centre nommé Chancelier en mars 1930, lutte vainement contre le chaos grandissant par les ordonnances exceptionnelles et la dissolution du Reichstag. En juin 1931, le gouvernement doit déclarer que l'Allemagne ne peut pas remplir les obligations du plan Young, parce que tous les crédits extérieurs sur lesquels l'Allemagne comptait ont été retirés.

Les nationaux-socialistes et les communistes se livrent de sanglants combats pour la possession de la rue. Les chemises brunes de Hitler sont animées d'un esprit de sacrifice fanatique[21]. C'est sans aucune crainte qu'ils font leurs démonstrations de propagande dans les quartiers du Front rouge. Pour un membre assassiné qui tombe, il s'en offre cent autres. Les communistes enveloppent toute l'Allemagne d'organisations secrètes et leurs troupes bien épaulées et bien armées n'attendent que le signal de l'attaque. Et le peuple ? Stegemann, dans son livre *Weltwende* (Déclin d'une époque) dit : « Le peuple allemand était las de ce jeu de controverses. Ecrasé sous les dettes, abandonné, privé de travail et d'exportations, usé jusqu'à la moelle, ce peuple ne combattait plus pour l'établissement d'un budget problématique ou la réalisation de réformes encore plus problématiques, pas même pour sa simple existence, mais regardant vers les étoiles du fond de sa misère, combattait pour une nouvelle forme de vie et la réalisation d'un idéal. Ainsi il était déjà prêt intérieurement pour la révolution. »

Derrière la terreur et la misère mûrissait une transformation invisible dans l'âme du peuple allemand.

Le chancelier Brüning, auquel, à l'époque, Hindenburg accordait encore toute sa confiance, devint,

---

21. Environ 413 nationaux-socialistes (sans compter ceux d'Autriche) tombèrent sous les coups des communistes, dans les combats pour l'idée nationale-socialiste.

en partie sous la pression des événements, en partie par sa propre faute, l'homme qui fraya la voie au national-socialisme. Son erreur fut de ne pas comprendre ce mouvement et de le placer sur le même pied que le communisme ou n'importe quel autre mouvement tendant à la destruction de l'Etat. Il ne savait pas ou ne voulait pas savoir que, depuis 1923, la tactique de Hitler s'était modifiée, qu'il était bien toujours le même révolutionnaire qu'autrefois, mais qu'au lieu d'être à la tête d'un petit groupe de troupes de choc il voulait vaincre comme chef reconnu de millions d'hommes. Dans un mémoire, Brüning s'éleva contre « les entreprises de haute trahison du NSDAP » et, dès 1930, fit comparaître devant le tribunal des lieutenants de la Reichswehr qui appartenaient au Parti. Hitler, cité comme témoin, jura que le mouvement national-socialiste ne projetait pas un coup de force, mais entendait arriver au pouvoir par les voies légales. Le 8 novembre 1923 lui avait fait comprendre que c'était le seul moyen d'arriver à un succès effectif et durable. Depuis, il s'est toujours inébranlablement tenu au principe de la légalité.

Le 10 octobre 1931, Hindenburg reçoit pour la première fois le chef des nationaux-socialistes. Cela n'empêche pas la police berlinoise de fermer le même jour les permanences des S.A. Les fils des événements s'entrecroisent de façon toujours plus embrouillée et plus dangereuse. Les attaques et les contre-attaques se succèdent.

L'année 1932 est remplie par de violentes batailles électorales. Lors de l'élection du président du Reich, des partis jusque-là ennemis s'unissent, uniquement pour empêcher Hitler d'être élu président. Malgré cette coalition des partis adverses, Hitler obtient au premier tour 11 millions 300 000 voix contre 18 millions 600 000 à Hindenbourg. Au second tour, 13 millions 400 000 contre 19 millions 300 000 pour Hindenbourg. Hindenburg est donc réélu. Immédiatement après, Brüning commet une nouvelle faute : il fait dissoudre les S.A. et les S.S., réquisitionner les bureaux

et les archives du NSDAP, fermer leurs foyers et leurs cuisines. Il a élaboré un nouveau programme compliqué, afin de venir à bout de la misère et du désordre. Il sait également qu'il ne peut plus compter sur le Reichstag. Il entend, s'il n'y a pas moyen de faire autrement, gouverner avec un cabinet présidentiel, car il croit toujours jouir de la pleine confiance de Hindenburg. Sur ce point, il se trompe. Le vieux président du Reich a compris que le peuple n'est plus décidé à soutenir le Chancelier. Il se sépare de Brüning et invite Hitler à une conférence. Il veut, dit-il, choisir un Chancelier qui ne soit pas le leader d'un parti. Comme homme politique Hitler se montre à la hauteur de la situation. Son idée n'est pas de s'imposer. Il a le temps et déclare que son Parti est prêt à tolérer le nouveau gouvernement, à condition que l'interdiction soit levée et qu'on lui redonne le droit de manifestation dans la rue. Il n'ignore pas que sur ce quoi il s'appuie et s'appuiera comme futur Chancelier — la puissance populaire — a une autre importance que l'autorité même du président du Reich.

Un homme nouveau, Franz von Papen, est nommé Chancelier et dissout le Reichstag. Les nouvelles élections du 31 juillet 1932 sont une énorme victoire pour les nationaux-socialistes. Ils entrent au Reichstag avec 230 députés. Deux semaines plus tard, Hindenburg convoque de nouveau Hitler et lui offre le poste de Vice-Chancelier dans le gouvernement. A sa grande surprise, Hitler refuse l'offre sans explications. Il ne veut pas, en entrant dans le cabinet von Papen, soutenir la politique de celui-ci. Pour lui qui représente un programme qui veut réaliser tout autre chose que ceux qui ont essayé jusqu'à présent de gouverner le Reich, il n'y a qu'une solution : ou la puissance totale, ou rien. On devient impatient dans son propre Parti. On le pousse à agir enfin. Mais il sait ce qu'il fait et reste inébranlable.

En novembre 1932, la situation politique de l'Allemagne est tellement aiguë qu'on attend à tout moment la catastrophe. Le 6 novembre ont lieu les élections

au Reichstag. Les nationaux-socialistes perdent 34 mandats, tandis que les deux partis marxistes voient leur nombre de sièges considérablement augmenté. Les adversaires de Hitler triomphent. Mais Hitler ne s'y trompe pas : il sait que son Parti pourrait même supporter la perte de deux millions de voix. Il sait que son heure viendra un jour ou l'autre. Il se rend à Berchtesgaden pour se préparer à un nouveau combat. Il avait raison.

Le 17 novembre, von Papen donne sa démission. Les 19 et 21 novembre, Hindenburg fait demander à Hitler « si et dans quelles conditions un gouvernement dirigé par lui trouverait au Reichstag une majorité sûre et capable de travailler ». On pense ainsi à un cabinet de concentration nationale. Hitler demande à réfléchir. Pendant quatre jours, il échange des lettres avec la Chancellerie. Puis il fait connaître sa réponse. Comme toujours, elle est claire et sans équivoque : il suggère que le Président du Reich l'autorise, lui Hitler, à former le gouvernement, sans aucune réserve ni condition préalable de majorité, et mette à la disposition de ce gouvernement les pleins pouvoirs présidentiels. Mais Hindenburg ne peut pas se résoudre à cela parce qu'à son avis un cabinet présidentiel dirigé par le chef d'un Parti aussi exclusif devrait forcément devenir une dictature de parti. Le peuple bout d'impatience. Sur le chemin entre le *Kaiserhof*, quartier général des nationaux-socialistes, et la Chancellerie, la foule se presse autour de la voiture de Hitler en poussant des cris de joie. N'a-t-il pas atteint sa plus haute chance ? Pourquoi n'accepte-t-il pas simplement le poste de Chancelier ? Pourquoi pose-t-il des conditions ? Sa volonté inflexible calme l'impatience du Parti. « Ils reviendront me chercher, sinon aujourd'hui, au moins dans quelques semaines ou quelques mois, ils ne tiendront pas davantage. » Lui seul voit l'abîme brusquement ouvert par cette décision, et il s'en tient inébranlablement à son « tout ou rien ».

Un autre danger menace : les doctrines communistes pénètrent maintenant dans des cercles qui, jusque-là, leur étaient hostiles : les écoles primaires et les intellectuels. A présent le moment est venu pour Hitler de bander toutes ses forces en vue du combat. Il reprend ses tournées de propagande à travers toute l'Allemagne. Tous les jours, il parle, souvent cinq ou six fois, à des endroits différents. Des milliers de ses adhérents le soutiennent dans ce travail d'éducation politique. Tous, pendant des semaines, des mois poursuivent un voyage presque ininterrompu. Souvent, ils n'ont pas le temps de dormir : une ou quelques heures doivent leur suffire pour réparer leurs forces. Dans son livre *Vom Kaiserhof zur Reichskanzlei* (« Du "Kaiserhof " à la Chancellerie du Reich »), Joseph Goebbels, le futur ministre de la Propagande, a donné une description vivante et même émouvante de ces tournées de propagande. On ne comprend pas comment les nerfs et la force physique de ces hommes ont pu résister à une telle épreuve. Peut-être parce qu'ils savent, pendant les quelques soirées où leur travail ne les appelle pas, trouver un délassement dans l'art. Lorsque tel ou tel soir ils se retrouvent pas hasard ou par suite d'un accord dans un endroit éloigné, la politique est mise au rancart. On fait de la musique, ou si l'on se trouve dans une grande ville, on écoute un opéra de Wagner, ou bien le Führer parle de sa jeunesse et de ses années d'apprentissage. Après l'une de ces tournées, Joseph Goebbels, qui a accompagné Hitler dans d'innombrables tournées de propagande en avion, écrit dans son journal : « A cause d'une violente tempête de neige, nous sommes montés à presque 6 000 mètres. Nous ne pouvions respirer qu'avec des ballons d'oxygène. La suffocation rend la plupart d'entre nous verts et jaunes, seul le Führer n'est pas incommodé et à aucun moment n'a recours à une aide quelconque. C'est un miracle pour nous tous de voir comme il surmonte les fatigues physiques et morales. On a l'impression que rien ne le touche. Il ne fume ni ne boit, est végétarien, vit simplement comme n'importe quel homme

du peuple, ne connaît d'autres plaisirs et d'autres délassements que son travail et son devoir. »

Entre-temps, le 3 décembre, un certain général Schleicher a été nommé Chancelier. Il fait une tentative maladroite pour se concilier les nationaux-socialistes et invite Hitler à une conférence à Berlin. Hitler n'a aucunement l'idée d'accepter une telle invitation. Au lieu de cela, il négocie le 4 janvier 1933, à Cologne, avec von Papen. Ce dernier a compris l'importance de Hitler et veut lui aplanir le chemin du pouvoir. Schleicher fait une nouvelle tentative : il offre à Hitler le haut poste de président du Conseil d'Etat, ce que Hitler refuse froidement.

L'organisation de combat du Parti national-socialiste entame une offensive de grande envergure contre le communisme. Le 22 janvier, à l'occasion d'une grande cérémonie pour Horst Wessel[22], les S.A. berlinois défilent devant la maison que les communistes ont transformée en forteresse avec passages souterrains et dépôts d'armes. Le trouble et l'attente anxieuse prennent dans le peuple des proportions inquiétantes. Le général politicien est à bout, et le 28 janvier Schleicher donne sa démision. A présent, il n'y a plus personne qui ait assez de courage et de capacité pour prendre la responsabilité du pouvoir, sauf Hitler. Von Papen s'arrange adroitement pour le mettre en relations avec le président du Reich.

Le 30 janvier 1933, une conférence décisive a lieu chez le président du Reich. Hindenburg a fait appeler Goering. Au *Kaiserhof*, l'état-major des nationaux-socialistes attend plein d'anxiété. Hitler lui-même est au *Kaiserhof*. Enfin Goering revient.

Immédiatement, on comprend ce qui s'est passé :

---

22. Horst Wessel était un jeune étudiant, chef d'une section de S.A. depuis mai 1929, qui fut bientôt célèbre par son idéalisme et son courage, et s'attira la haine particulière des communistes. Le 14 janvier 1930, trahi par sa logeuse qui était communiste, il fut assailli dans sa chambre par des communistes et blessé à coups de revolver. Il mourut de ses blessures le 23 février 1930.

Hitler vient d'être nommé Chancelier du Reich. Tous sont muets de saisissement. Chacun vient serrer la main que le Führer tend gravement sans prononcer une parole. Dans son journal, Goebbels note : « La masse se presse devant le *Kaiserhof*. Les milliers se changent en dizaines de milliers, c'est un flot humain ininterrompu qui se répand dans la Wilhelmstrasse. »

A 7 heures, Berlin ressemble à une fourmilière effarouchée. Et alors commence la retraite aux flambeaux. De 7 heures du soir à 1 heure du matin, les gens défilent sans fin devant la Chancellerie. Il règne une joie indescriptible. En haut se tient à sa fenêtre le président du Reich... très digne, et enveloppé du rayonnement de sa légende... »

CHAPITRE VI

L'HOMME D'ÉTAT

La politique intérieure

Il est encore trop tôt pour parler de l'homme d'Etat. Hitler est encore le chef de la révolution. D'abord il faut remettre de l'ordre et jeter les fondements du travail à accomplir, avant de commencer une construction méthodique. La situation dans le Reich n'est pas tellement sûre que le national-socialisme puisse se considérer comme fermement implanté. Le 31 janvier 1933, quatre nationaux-socialistes sont encore tués dans la rue.

La première mesure décisive est la dissolution du Reichstag. Les nouvelles élections sont fixées au 5 mars. Dans un manifeste au pays, le gouvernement du Reich présente son programme : « Le gouvernement national résoudra le grand problème de la réorganisation de notre économie, au moyen de deux grands plans de quatre ans : il faut sauver le paysan allemand afin de garantir la nourriture de la nation et, par conséquent, sa vie même ; il faut sauver l'ouvrier allemand en s'attaquant vigoureusement et dans son ensemble au problème du chômage. »

Jusqu'à la nouvelle réunion du Reichstag, le travail principal consiste en une gigantesque lutte électorale pour l'organisation de laquelle Joseph Goebbels accomplit des prodiges. Cependant, les communistes se livrent

à de sanglants actes de terrorisme. Hitler vole de place en place et parle devant les ouvriers, les paysans, les mineurs, les bourgeois, devant des représentants de la presse et des visiteurs d'expositions. Partout, des milliers et des centaines de milliers d'auditeurs manifestent une joie frénétique. Pendant ce temps, Goering rétablit énergiquement l'ordre en Prusse, où le gouvernement social-démocrate du pays s'est, pendant de longues années, tenu sur le pied de guerre avec le gouvernement du Reich.

Soudain, dans la nuit du 27 février, le cri d'alarme retentit : « Le Reichstag brûle ! » Un jeune communiste hollandais, van der Lubbe, est pris sur le fait. La même nuit, deux S.A. sont de nouveau tués dans la rue. Le gouvernement prend des mesures sévères. Le Parti communiste est dissous, on procède à de nombreuses arrestations [23]. Le 28 février, le président du Reich

---

23. Des documents découverts après les perquisitions dans les nids communistes permirent d'établir de façon certaine les points suivants : On devait former des groupes de terroristes comprenant jusqu'à deux cents hommes. Ceux-ci, autant que possible en uniforme de S.A. ou des « Casques d'acier » et dans des camions, devaient se livrer à des attentats contre des boutiques, des magasins, et contre les locaux des partis nationaux. En se servant d'ordres falsifiés de chefs de S.R. et de « Casques d'Acier », on inciterait les hommes à faire un usage impitoyable de leurs armes, tandis qu'on emploierait le même moyen pour s'emparer des autos-mitrailleuses de la police. Les femmes et les enfants des personnalités dirigeantes, de même que des fonctionnaires de la police, devaient être pris comme otages. Le 23 février, des instructions furent données en vue d'armer la classe ouvrière et de préparer le terrorisme sous toutes ses formes. Dans la note concernant ces instructions, « l'Art du soulèvement armé », il est spécifié que les groupes terroristes incendieraient à la campagne des fermes en huit mille endroits différents, afin d'attirer la police, hors des villes. En même temps, en huit mille autres endroits, on devait faire sauter les ponts et les voies ferrées, et détruire des entreprises d'importance vitale. Pour se battre, on devait momentanément utiliser tous les moyens, du couteau au coup de poing américain, et de l'eau bouillante aux briques. On ne devait faire montre d'aucune humanité, même vis-à-vis des femmes et des enfants. On trouva également des instructions concernant l'empoisonnement des

édicte une « Ordonnance pour la protection du peuple et de l'Etat ». Cette ordonnance annule jusqu'à nouvel ordre les « Droits fondamentaux » de la Constitution de Weimar. Lorsque le bien et la sécurité de la nation l'exigent[24], la limitation de la liberté individuelle, du droit de parler en public, de la liberté de la presse, de la liberté d'association et de réunion, la censure postale télégraphique et téléphonique, les mandats de perquisition et de réquisition, ainsi que la limitation de la propriété même en dehors des limites légales fixées, sont permis.

Le 5 mars, les nationaux-socialistes obtiennent 288 sièges au Reichstag avec 17 264 000 voix. Les Allemands nationaux et les « Casques d'acier » obtiennent 52 mandats. Les sociaux-démocrates comptent 120 sièges, le Centre, 73. Les communistes ayant disparu, le « gouvernement de concentration nationale » de Hitler dispose d'une majorité de plus de 123 mandats. En réa-

---

aliments dans les locaux fréquentés par les partis gouvernementaux, et des attentats contre des personnalités dirigeantes.

24. Dans cette ordonnance, le paragraphe 2 est important : « Si, dans une province du Reich, les mesures nécessaires au rétablissement de la sécurité publique et de l'ordre n'étaient pas prises, le gouvernement du Reich pourrait momentanément se substituer aux autorités supérieures de cette province. » Ainsi, le gouvernement du Reich obtenait légalement la possibilité d'intervenir non seulement contre le travail destructif des partis ennemis de l'Etat, mais encore contre l'opposition des gouvernements particularistes des provinces. » La nécessité de ce paragraphe se faisait impérieusement sentir, étant donnés les rapports qui s'étaient établis vers la fin de la République de Weimar entre le gouvernement du Reich et les gouvernements des diverses provinces — rapports qui avaient pris un caractère véritablement subversif. En voici un exemple particulièrement stupéfiant : Comme, dans l'intérêt de l'unité gouvernementale du Reich, un commissaire du Reich devait être nommé pour chaque province, le chef du « Parti populaire bavarois » déclara que si on envoyait un commissaire du Reich en Bavière, il serait immédiatement arrêté à la frontière, car si le gouvernement du Reich n'appliquait pas la constitution, la Bavière devenait libre et pouvait se choisir le régime qui lui plaisait.

lité, c'est déjà un gouvernement national-socialiste, car c'est lui seulement, et non pas les Allemands nationaux et les Casques d'acier conservateurs, qui possède la direction morale indiscutée. Le mouvement, conduit 13 années plus tôt par 7 hommes, est soutenu à présent par 17 millions d'hommes. Hitler a eu raison lorsqu'en 1923 il écrivait dans son livre : « L'histoire du monde n'est faite par des minorités que lorsque celles-ci incarnent la force de volonté et de décision des majorités. » Hindenburg lui-même, président du Reich, se range résolument aux côtés du mouvement national-socialiste. Le 12 mars, il lui accorde la marque officielle de la légalité, lorsqu'il déclare qu'à partir de cette date, les trois couleurs noir-blanc-rouge et la Croix gammée pourront également être considérées comme le symbole du Reich[25].

Le nouveau gouvernement peut désormais commencer la réalisation de son programme révolutionnaire, prudemment et pas à pas au début. Mais avant que des mesures légales soient édictées, la prise du pouvoir doit être solennellement annoncée et portée à la connaissance de tous, ce qui a lieu le 21 mars 1933 dans l'église de la garnison de Postdam, par une ouverture solennelle de la session du Reichstag organisée par Goebbels sous une forme digne et belle. Cette cérémonie prouve devant le monde entier que la révolution a vaincu sur toute la ligne. Après une courte allocution, le vieux Maréchal donne la parole au jeune Chancelier. Dans un émouvant discours, celui-ci dépeint le réveil d'une nouvelle vie nationale, énumère les grandes tâches qu'il faut maintenant accomplir et termine son discours par cette promesse : « Nous voulons recréer l'unité d'esprit et de volonté de la nation allemande. Nous entendons faire de toutes les populations allemandes, de tous les Etats, de toutes les professions, de toutes les classes jusqu'ici existantes une

25. A la séance du Reichstag du 15 septembre 1935, il fut décidé que le seul drapeau national du Reich serait le drapeau à croix gammée.

véritable communauté. Elle doit assurer ce juste équilibre des intérêts vitaux qu'exige l'avenir du peuple tout entier : que les paysans, les bourgeois, les ouvriers forment un seul peuple allemand ! »

Sur le moment, très peu des assistants auront compris quel sens littéral et profond avait dans l'esprit du Führer, cette formule : « l'unité d'esprit et de volonté ». Ils ne connaissaient pas encore toute la portée des vues d'avenir de Hitler, ni la force inflexible de sa volonté. Mais ils auront senti qu'un tournant historique d'une importance incalculable se rattachait à cette proclamation. L'historien Hermann Stegemann dit à ce sujet : « Lorsque Hitler referma le dossier qui contenait sa proclamation, on entendit dans la maison de Dieu le souffle de ces milliers d'hommes émus. Profondément remué et les larmes aux yeux, Hindenburg tendit les deux mains à Hitler. C'était l'heure la plus sublime de la rénovation nationale. Ainsi est-elle entrée dans l'histoire, comme une chose unique et qui ne se répétera jamais. Durant un instant, toutes les luttes avaient cessé, tous les doutes avaient disparu : l'heure du rassemblement national avait sonné et pendant cet instant solennel le temps semblait avoir suspendu son cours. »

Le 23 mars a lieu la première séance du Reichstag, à l'Opéra Kroll, en face du palais du Reichstag détruit par le feu. Dans un grand discours, Hitler trace les lignes de la politique intérieure et extérieure de son gouvernement. Il veut gagner les ouvriers à l'Etat national, élever le paysan attaché à sa terre au rang de nourrisseur du peuple, redonner aux classes moyennes la possibilité de vivre et assigner de nouveau à l'économie son véritable but, ce qu'il exprime par cette formule : « Le peuple ne vit pas seulement pour l'économie, et l'économie n'existe pas seulement pour le capital ; au contraire, le capital doit servir l'économie, et l'économie doit servir le peuple. » En même temps, il règle définitivement son compte à la social-démocratie. Dans une brillante évocation d'un discours du président du Parti social-démocrate Wels, il

dévoile l'hypocrisie et le mensonge de ce Parti et termine par ces mots : « L'Allemagne se libérera, mais non pas grâce à vous ! »

Au point de vue de la politique extérieure, il déclare que l'Allemagne ne réclame pas autre chose que le même droit à la vie et les mêmes libertés que les autres peuples. Le programme de son gouvernement est de restaurer la souveraineté allemande. Il ne pense pas à la guerre. Chaque Etat a le droit de faire son salut comme bon lui semble, lui-même ne se mêle pas à la politique intérieure des Soviets, mais il ne doit pas y avoir non plus de communisme en Allemagne.

Le national-socialisme avait conquis le pouvoir. Mais il voulait également conquérir l'Etat. Pour cela, il avait besoin d'une arme afin de combattre tous les vestiges du passé se dressant encore sur sa route, et d'un outil afin de pouvoir construire le nouvel idéal. Avant tout, il fallait avoir les mains libres, sans être gêné ou lié par aucune tradition parlementaire. C'est le but que voulait d'abord atteindre la loi valable pendant quatre ans et intitulée « Loi pour remédier à la détresse du peuple et du Reich », promulguée le 23 mars 1933, et plus généralement connue sous le nom de « loi des pleins pouvoirs ». Elle donne au gouvernement le droit de promulguer des lois, même en s'écartant de la Constitution du Reich, pour autant que ces lois ne touchent ni le Reichstag, ni le Reichsrat, ni les droits du président du Reich. Par cette loi, le national-socialisme exigeait en quelque sorte la légitimation de sa révolution par le Reichstag. Le Reichstag la lui donna. La « loi des pleins pouvoirs » fut votée par 441 voix contre 94 voix social-démocrates, c'est-à-dire à la majorité exigible des deux tiers[26].

Alors parut une importante suite de lois, dont l'exé-

26. En réalité, la « loi des pleins pouvoirs » avait ceci de nouveau qu'elle donnait force de loi au paragraphe 48 de la Constitution. A plusieurs reprises, le gouvernement de Weimar avait déjà utilisé ce procédé. C'est ainsi que par exemple, en 1932, il avait été promulgué seulement cinq lois régulières, contre soixante « ordonnances exceptionnelles ».

cution immédiate devait servir à affermir la révolution. Il s'agissait avant tout d'atteindre le premier but de la révolution : assurer l'unité du Reich.

Lorsque Bismarck fonda le deuxième Empire d'Allemagne, il ne put le faire que sous la forme d'une « alliance éternelle » des princes et des villes libres (Hambourg, Brême, Lubeck). Si on excepte les douanes, les impôts de consommation et la poste, le Reich ne possédait aucun revenu propre et vivait des contributions versées par les divers Etats de la Confédération. Ce n'est qu'entre l'Alsace-Lorraine et la France qu'on voyait un poteau frontière noir-blanc-rouge, aux autres frontières du Reich se dressaient les couleurs de l'Etat confédéré intéressé. La Bavière avait même sa représentation diplomatique particulière à l'étranger et, aux négociations de paix de Brest-Litowsk, elle avait son propre représentant. De même, les pays de l'Empire avaient chacun leur ministre plénipotentiaire à Berlin. Jusqu'en 1919, la Bavière eut des timbres-postes distincts. Les chemins de fer appartenaient aux Etats et non pas au Reich. On n'était pas citoyen du Reich, mais citoyen prussien, saxon, etc. Adolf Hitler fut obligé de devenir citoyen de Brunswick pour être considéré comme Allemand du Reich.

Cet état de choses que Bismarck n'avait jamais pu surmonter, quelques lois bien conçues suffirent à y mettre fin. Le premier pas vers l'unification totale du Reich fut accompli par la loi du 31 mars 1933, « loi provisoire tendant à unifier les pays d'Empire avec le Reich », suivie par celle du 7 avril 1933, appelée « loi sur les gouverneurs du Reich » (*Reichsstatthaltergesetz*), complétée par la « loi sur la reconstruction du Reich » du 30 janvier 1934 et du 30 janvier 1935[27]. Ces lois plaçaient tout le Reich sous une direction unique et mettaient définitivement fin à un mal allemand héréditaire : le particularisme. Pourtant, en supprimant

---

27. Une « loi sur l'unification de l'administration », du 5 juillet 1939, stipule expressément que les fonctionnaires des provinces sont en même temps fonctionnaires du Reich.

la souveraineté des Etats particuliers, il ne s'agissait pas d'établir la centralisation ou l'égalisation. Les capitales de ces Etats ne sont plus, il est vrai, le siège de gouvernements autonomes ou de sessions parlementaires, mais elles conservent — et même à un degré accru — leur importance comme centres économiques et culturels dans le Reich. Pour marquer cette fusion par un geste symbolique, de jeunes Allemands arrachèrent, dans la nuit du 12 au 13 novembre 1933, les poteaux frontières entre les divers Etats. Les frontières de provinces ne sont plus que des frontières administratives et non pas des frontières de souveraineté.

Une autre mesure qui paraissait particulièrement urgente au gouvernement était de purger l'important appareil de fonctionnaires du Reich des éléments indésirables qui étaient parvenus à s'y installer au cours des quatorze années écoulées. La « loi sur la réforme du fonctionnariat » du 7 avril 1933 était dirigée contre les fonctionnaires politiquement peu sûrs et marxistes, et surtout contre les Juifs [28]. Ceci sera expliqué plus en détail dans les chapitres suivants. Le même but politique était poursuivi par la « loi sur le retrait de

---

28. Les paragraphes les plus importants de cette loi sont les suivants :

§ 2. Les fonctionnaires entrés en fonctions depuis le 9 novembre 1918, sans avoir reçu la formation prescrite pour leur carrière, ou qui ne possèdent pas les qualités requises, seront révoqués.

§ 3. Les fonctionnaires qui ne sont pas d'origine aryenne seront mis à la retraite..., à l'exception de ceux qui étaient déjà fonctionnaires avant le 1er août 1914, ou de ceux qui ont combattu au front pour l'Allemagne ou pour ses alliés, ou de ceux dont les pères ou les fils sont tombés au cours de la guerre mondiale.

§ 4. Les fonctionnaires qui, en raison de leur activité politique antérieure, n'offrent pas des garanties de fidélité inébranlable à l'Etat national-socialiste, pourront être révoqués.

§ 6. En vue de simplification administrative, des fonctionnaires pourront être mis à la retraite, bien qu'étant encore capables de tenir leur emploi.

la nationalité », accordée entre le 9 novembre 1918 et le 30 janvier 1933, et dans la « loi sur la déchéance de la qualité de citoyen du Reich et la confiscation des biens ». Ces deux lois étaient dirigées contre les Juifs qui, pendant la période précitée, avaient réussi à acquérir le titre de citoyens du Reich, et contre les émigrants qui, à l'étranger, pratiquaient contre l'Allemagne une propagande de diffamation et d'excitation.

Hitler porta, le 1er mai, un coup symbolique au marxisme, en lui enlevant sa fête prolétarienne et en déclarant le 1er mai fête nationale. De même qu'à la grande colère des marxistes Hitler leur avait enlevé le monopole de la couleur rouge en la donnant comme fond à la croix gammée, de même il transforma ce jour qui symbolisait la lutte internationale des classes en une journée nationale du travail dans laquelle tous les travailleurs devaient s'unir : ouvriers des usines, ingénieurs, chefs d'entreprises, artisans, professeurs, employés et fonctionnaires.

Le jour suivant, un coup encore plus dur devait être porté au marxisme : le Comité d'action pour la protection du travail allemand donna l'ordre aux S.A. d'occuper dans tout le Reich les immeubles des syndicats dits « libres » (c'est-à-dire social-démocrates)[29] et des banques ouvrières, et d'arrêter les chefs des syndicats. Cette action énergique leur servant d'avertissement, tous les autres syndicats et organisations de l'artisanat, du commerce ou de l'industrie se soumi-

---

29. Les associations professionnelles des « Syndicats libres » se trouvaient groupées dans « l'Union générale des syndicats allemands » (ADGB). Aux syndicats marxistes appartenaient également « l'Union libre des employés » (AFA) et « l'Union générale des fonctionnaires » (DAB). Un troisième groupe se composait du « Cercle des syndicats libéraux » et de « l'Union syndicale des employés » (GDA). Assez longtemps après la guerre se forma à l'intérieur des syndicats l'« Opposition syndicale révolutionnaire » (RGO) communiste. Des troupes de combats contre les syndicats furent constituées par l'« Organisation nationale-socialiste des cellules d'entreprise » (NSBO).

rent spontanément à la direction du Parti, de sorte que le 5 mai, le Front du Travail allemand pouvait annoncer au Führer que huit millions de travailleurs organisés venaient d'entrer dans le Front du Travail ; et que, en signe de reconnaissance de la paix sociale, le patronat avait été également incorporé dans le Front du Travail. Afin que l'argent versé par les organisations marxistes aux centrales de leur Parti revînt à la classe ouvrière, on réquisitionna les avoirs du Parti social-démocrate, des journaux sociaux-démocrates et de l'organisation de combat social-démocrate, la *Reichsbanner*[30].

Mais, en dehors des communistes, les partis demeuraient. Avant tout, c'était le Parti social-démocrate qui avait transféré son centre à Prague et qui, de là, menait une campagne d'excitation ouverte contre l'Allemagne nationale-socialiste. Le 22 juin 1933, ce Parti fut dissous par le gouvernement et, en Allemagne, ses chefs agitateurs furent arrêtés. Le Parti d'Etat démocratique qui, aux dernières élections, s'était uni aux sociaux-démocrates, préféra se dissoudre lui-même le 28 juin 1933. Il restait encore trois partis : les Allemands nationaux, le Parti populiste allemand et le Centre catholique. Le 27 juillet, les Allemands nationaux déclaraient au Chancelier que leur Parti était résolu à se soumettre au Parti national-socialiste. C'est volontairement que le Parti populiste et le Centre se sont dissous. De même les « Casques d'acier » de Franz Seldte fusionnèrent avec le mouvement national-socialiste. Ainsi, tous les anciens partis allemands avaient disparu. Le 14 juillet 1933, une ordonnance interdisait la création de nouveaux partis, et déclarait que toute

30. A la suite d'enquêtes qui durèrent des années, on arriva à établir que les dirigeants des syndicats sociaux-démocrates, non seulement avaient falsifié les bilans, détruit les comptes et même quelquefois n'avaient tenu aucune comptabilité, mais qu'ils s'étaient également approprié des montants de plusieurs centaines de milliers de RM et les avaient fait passer à l'étranger.

tentative à cet effet serait considérée comme un acte de haute trahison.

Le point le plus urgent du premier plan de quatre ans, que Hitler avait annoncé dans sa proclamation du 1er mai, concernait la lutte contre le chômage. « Peuple allemand, déclarait-il, n'imagine pas que le problème de la création de travail se résoudra dans les étoiles. C'est toi-même qui dois aider à le résoudre. Tu dois, avec jugement et confiance, faire tout ton possible pour créer du travail. » Quelques années avant la prise du pouvoir par le national-socialisme, cette conception s'était déjà fait jour de divers côtés dans le peuple. A côté de l'organisation nationale-socialiste du Service du Travail, quelques douzaines de « Services du Travail » furent créés par divers groupements et associations. Mais le gouvernement de l'époque ne comprenait rien à cette manière de créer du travail[31]. Il préféra donner un renouveau artificiel à l'économie allemande au moyen d'emprunts extérieurs, amenant ainsi l'étranger, par une fausse apparence, à surestimer la capacité de production allemande (plan Young). Les conséquences de cette politique apparaissent d'une façon éclatante dans les rapports précis et objectifs de l'Office du Reich pour le placement et l'assurance contre le chômage. Le chômage prit de telles proportions qu'on pouvait craindre une famine généralisée. Le nombre des chômeurs atteignit finalement presque sept millions. Si on y ajoute tous les autres nécessiteux, ainsi que les membres de leurs familles, on arrive au chiffre de 21 millions 500 000

---

31. Le rapport établi par une commission émanant de l'ancien ministre du Travail Braun montre à quel point le régime précédent se trouvait impuissant devant le problème du chômage. Bien que sachant qu'il n'était plus possible d'obtenir des crédits de l'étranger, ce rapport déclarait entre autres choses que l'unique possibilité de créer du travail se trouvait dans les crédits extérieurs. En même temps, il établissait que l'introduction du service général du travail pour une année exigerait un capital impossible à trouver dans la misère économique actuelle.

personnes qui étaient réduites à vivre de secours[32]. L'Office du Reich pour l'assurance contre le chômage vit sa dette monter de 184 millions de RM en 1929 à 1 400 millions en 1931. En 1935, non seulement cet Office couvrait ses frais, mais encore avait pris à sa charge les frais de « l'assistance de crise », soulageant ainsi le Reich et les communes d'environ 2 275 millions de RM.

La « bataille du travail », annoncée par Hitler le 1er février, c'est-à-dire la résorption du chômage au moyen de la création de travail, devait emprunter deux voies différentes : la voie de la création du travail privé (la mise en état de toutes les maisons et autres bâtiments dans le Reich) et la voie de la création du travail public, consistant avant tout dans l'établissement d'un nouveau réseau routier. La loi du 1er juin 1933 pour la diminution du chômage, pour l'exécution de laquelle fut voté un crédit d'un milliard de Reichsmarks, fut complétée par toute une suite de lois qui, outre la création immédiate de travail, avaient d'abord

---

32. Le 15 juillet 1931, le *Berliner Tageblatt* racontait que la police devait dresser des barrières de planches devant tous les lieux de travail pour empêcher les ouvriers d'être maltraités par des milliers de chômeurs qui avaient coutume de s'assembler devant lesdits lieux. Des dizaines de milliers de chômeurs erraient sur les grandes routes, des centaines de milliers mendiaient, d'autres centaines de milliers passaient l'été sous la tente pour s'épargner le prix d'un loyer. La *Frankfurter Zeitung* décrit le 8 juillet 1931 une colonie qui s'était installée à Mannheim sur l'emplacement où on jetait les ordures le long de la grand-route. C'était le lieu où les usines et un hôpital de contagieux situé non loin de là déchargeaient leurs détritus. L'air y était pestilentiel. La plupart des gens logaient là dans des cabanes de planches protégées par des toits de carton. Un mutilé de guerre avait le privilège d'être le premier à chercher ce qu'il y avait d'utilisable dans les déchets. Le même spectacle se reproduisait dans les faubourgs de maintes grandes villes. On construisait de misérables huttes avec des couvercles de caisses et des feuilles de tôle, dans lesquelles habitait souvent toute une famille, ou on creusait des trous dans les collines sablonneuses, comme on put souvent l'observer dans les environs de Berlin.

pour but d'accélérer les échanges, grâce à un allégement des impôts, et de remettre l'économie en marche par diverses mesures d'ordre pratique et psychologique. Les effets de la construction d'autoroutes par l'Etat furent particulièrement apparents. Chaque année, le rythme et l'intensité du travail augmentèrent. Depuis le 19 mai 1935, jour où fut inauguré le tronçon Francfort-sur-le-Main-Darmstadt, on a construit chaque jour un kilomètre d'autoroutes. Pour se faire une idée de l'importance de ces travaux que l'on pense que, par exemple, la construction du canal de Suez a demandé 74 millions de mètres cubes de terrassements et que, dès le 1er août 1935, on avait fait pour les autoroutes des travaux de terrassement de 170 millions de mètres cubes. On peut illustrer par les exemples suivants les conséquences sur la vie industrielle et économique : le chiffre des rouleaux compresseurs était, en 1934, vingt-quatre fois plus important qu'en 1932 ; la vente d'automobiles privées, qui atteignait 40 000 en 1932, monta à 185 000 voitures en 1935 ; par contre le nombre des faillites et liquidations dans l'industrie du bâtiment, qui, en 1932, atteignait 960 par an, était tombé à moins de 100 en 1935.

On avait pensé à résorber le chômage en trois étapes, la première comprenant l'été de 1933. A la fin de cette étape, on pouvait constater que le nombre des chômeurs était passé de 7 millions à 3 millions 700 000. En janvier 1935, il y avait encore 2 millions 974 000 chômeurs ; en janvier 1936 : 2 millions 520 000, et en avril 1937, pour la première fois, le nombre tombait au-dessous du million. Le chômage invisible a disparu. Il n'y a presque plus de mendiants, ni de colporteurs. Par contre, dans de nombreuses branches d'industries, on remarque un manque sensible d'ouvriers qualifiés [33].

---

33. Un manque appréciable de main-d'œuvre se faisait également sentir dans l'agriculture, de sorte qu'en 1937 le Service du Travail du Reich dut être employé à rentrer la moisson. En 1938, on employa dans les exploitations agricoles allemandes 32 000 ouvriers agricoles italiens, et, en 1939, 37 000. Les Italiens se plurent tellement en Allemagne que beaucoup

Plusieurs propositions ont été faites afin de remédier au manque de main-d'œuvre, car on ne dispose plus d'une armée de réserve pour l'industrie, et le chiffre de la main-d'œuvre encore disponible est très réduit. On compte qu'en 1947, le nombre des jeunes gens sortis des écoles primaires ne dépassera guère 400 000, tandis qu'il y en avait 570 000 en 1937. Il est évidemment possible de réduire le nombre des entreprises et des professions qui, du point de vue de l'économie nationale, ne sont pas très importantes, et de rendre ainsi libres des hommes et des femmes qui pourront travailler dans des entreprises d'une importance vitale. Cette méthode a déjà été partiellement employée. Il y en a une autre : rééduquer les forces improductives, diminuer la période d'apprentissage, intensifier l'enseignement général.

Hitler était d'avis qu'il importait avant tout de

---

d'entre eux exprimèrent le désir de revenir travailler l'année suivante dans la même exploitation. De même beaucoup de chefs d'exploitation demandèrent qu'on voulût bien leur renvoyer leurs anciennes équipes d'ouvriers.

Au moment de la prise du pouvoir le nombre des travailleurs et employés en activité était d'environ 11 millions 500 000. Six ans plus tard, en 1939, ce nombre était passé à 19 millions 500 000 (1 million 400 000 de plus qu'en janvier 1938). Parmi ceux qui furent nouvellement embauchés en 1938, 700 000 n'avaient jamais travaillé comme ouvriers ou employés. On avait donc réussi à recruter une importante main-d'œuvre nouvelle. Dans l'augmentation de 1 million 400 000, on compte 505 000 femmes. En moyenne, pour 100 hommes qui travaillaient, il y avait 46 femmes. En 1938, la proportion était passée à 56 femmes pour 100 hommes. En janvier 1939, le nombre des travailleurs avait augmenté de 247 000. En janvier, le nombre de chômeurs avait diminué dans l'ancienne Allemagne de 154 000 et s'élevait à la fin du mois à 302 000, c'est-à-dire aux deux tiers du chiffre de décembre.

C'était l'industrie allemande qui avait la plus grande part à la reprise du travail. De 1932 à 1936, le nombre des ouvriers de l'industrie passa de 3 millions 700 000 à 6 millions 600 000 et le nombre des heures de travail par mois de 600 millions à 1 milliard 200 millions. Les salaires mensuels passèrent de 400 millions à 865 millions de marks.

combattre l'idéologie de la limitation systématique des besoins — ce retour à la simplicité primitive issu du communisme — cette idéologie devant fatalement conduire à la destruction de l'économie et de la vie tout entière. La chose importante n'est pas que chacun réduise ses besoins, mais qu'au contraire chacun s'efforce de s'élever et d'améliorer sa situation.

Naturellement, cela n'implique pas l'invitation à une vie de bien-être. Au contraire. Quand Hitler invite le peuple à accorder son aide, il ne veut pas simplement dire : créer et produire, mais encore se sacrifier et renoncer, ce qu'implique l'idée de la solidarité populaire : « Si l'un ou l'autre dit : on nous impose de trop lourdes charges, il faut sans cesse donner quelque chose », on ne peut que répondre : « C'est là le sens d'une vraie solidarité nationale. » Ce n'est pas en prenant qu'on peut donner son sens à la vraie solidarité nationale. C'est à dessein que nous devons imposer à une partie de notre peuple une certaine charge, afin que l'autre partie puisse plus facilement supporter la sienne. Quand tout le peuple aura bien compris que ces mesures impliquent un sacrifice pour chacun, nous ne verrons pas seulement un adoucissement à la misère matérielle, mais nous verrons grandir la conviction que la communauté populaire n'est pas une vaine formule[34]... »

Il y aura toujours des hommes pour voir dans la richesse l'unique base du bonheur de la vie. La connaissance que ceci est une erreur vient toujours trop tard. Le national-socialisme considère comme l'un de ses devoirs éthiques d'éduquer ses compatriotes, afin que cette idée se généralise et imprègne déjà l'esprit de la jeunesse. Le national-socialisme doit assurément faire tous ses efforts pour que les conditions matérielles de la vie deviennent plus faciles pour tous, il doit aussi travailler à la liberté, à la puissance et à la grandeur de sa patrie, mais le but de la vie du peuple, pas

34. Hitler, 13 septembre 1933, à l'ouverture de la campagne « Contre la faim et le froid ».

plus que celui de l'individu, ne doit être « la prospérité »[35]. Nietzsche exprime cela encore plus clairement dans les paroles suivantes : « Les ouvriers devront vivre un jour comme maintenant les bourgeois, mais au-dessus d'eux, se distinguant par le manque de besoins, la plus haute caste : donc plus pauvres et plus simples et possédant néanmoins le pouvoir. » La conception du « progrès » dont se réclame le libéralisme n'est donc pas supprimée, mais elle commence à briller d'un feu nouveau plus haut et plus noble.

C'est de cet esprit que sortirent certaines mesures d'assistance, comme par exemple ce qu'on a nommé le « plat unique » et le « Secours d'hiver », dont nous parlerons plus en détail dans le chapitre sur la NSV (Organisation nationale-socialiste pour le bien-être du peuple).

Le 6 juillet 1933, Hitler prononça une allocution aux Gouverneurs du Reich (*Reichsstatthalter*), dans laquelle il retraçait le cours et les résultats de la révolution. Il déclara que la révolution était finie, et il mit en garde contre une hâte trop grande dans le travail de reconstruction auquel il fallait maintenant procéder. « On ne doit permuter que lorsqu'on a trouvé les personnes appropriées pour la permutation. Il est plus facile de réussir une révolution dans le premier choc que de l'arrêter et de la consolider. La révolution n'est pas un état permanent, elle ne doit pas devenir quelque chose de durable. Le flot débordant doit être ramené dans le lit régulier de l'évolution. »

Le 2 août 1934, vingt ans après le début de la guerre mondiale, mourait le président du Reich, Paul von Hindenburg. Quelques mois plus tôt, il avait rédigé

---

35. « Le national-socialisme sait », dit Gottfried Feder, « que la propriété individuelle et la libre disposition de ce qu'on a gagné sont le fondement de toute économie et de toute civilisation élevée. Mais le national-socialisme a également reconnu qu'il convient de tracer des limites à la reconnaissance de la propriété privée, principalement lorsque la possession de la fortune devient un instrument de puissance et d'exploitation, qui se tourne contre le bien de la communauté. »

son testament politique et on pouvait y lire : « Mon Chancelier Adolf Hitler et son mouvement ont accompli un acte d'une portée historique en faisant l'unité intérieure du peuple allemand par-dessus toutes les différences d'état et de classes. » Le même jour, le gouvernement promulguait sa « loi sur le Chef d'Etat du Reich », du 1er août 1934, qui réunissait les fonctions de président du Reich à celles de Chancelier. Adolf Hitler prit donc possession de cette double fonction sous le titre de « Führer et Chancelier ». Il désigna son remplaçant et son successeur.

Un plébiscite eut lieu le 19 août, concernant la loi du 1er août[36]. Les résultats furent 38 362 760 oui contre 4 294 654 non. 90 % de la population approuvait la loi. A ce sujet, William Randolph Hearst, roi de la presse en Amérique, dans un entretien avec le Dr Hanfstaengl, chef du bureau de presse du NSDAP à l'étranger, s'exprimait ainsi : « Il est évident que les résultats du plébiscite équivalent à l'expression d'une unanimité. Ces majorités écrasantes par lesquelles M. Hitler a le premier étonné le monde, et que nous avons appris maintenant à considérer comme toutes naturelles, ouvrent dans un certain sens un nouveau chapitre de l'histoire moderne... Si M. Hitler réussit à donner à son peuple la paix et l'ordre, et à lui ouvrir la voie de ce développement de la civilisation que la guerre a, dans le monde entier, anéanti, dans une large mesure, il n'aura pas seulement travaillé pour le bien de son peuple, mais pour celui de toute l'humanité. L'Allemagne lutte pour se libérer des dispositions cri-

36. « La loi sur la consultation populaire » du 14 juillet 1933 stipule que le gouvernement du Reich peut demander au peuple son approbation pour une mesure à prendre ou déjà prise. La décision est établie à la majorité absolue des voix, même s'il s'agit d'une loi modifiant la Constitution. Il ne s'agit pas ici d'un plébiscite dans le sens du libéralisme, organisé sur la demande de tel ou tel parti politique, qui peut de cette façon s'opposer aux desseins du gouvernement. Il s'agit d'une consultation populaire que, seul, le gouvernement du Reich peut décider et exécuter.

minelles du traité de Versailles, ainsi que de l'oppression cruelle et des liens dans lesquels l'enserrent des peuples qui ne sont capables que d'égoïsme, de courte vue, de haine pour l'ascension de l'Allemagne, ascension qui n'est autre chose, en réalité, qu'une lutte que tous les peuples amis de la liberté devraient suivre avec une sympathie compréhensive. »

On ne s'étonna donc pas qu'en dépit de l'agitation de la France, le monde restât indifférent lorsque, le 16 mars 1935, Hitler, de par sa propre volonté, proclama qu'il reprenait sa liberté d'armements et fit paraître une loi pour la reconstruction de la Wehrmacht.

L'importance et les capacités de Hitler comme homme d'Etat apparaissaient plus clairement chaque jour. Il montra qu'il possédait le don le plus rare, celui de paraître laisser couler librement le flot des événements sociaux et politiques, avec une patience réfléchie et une parfaite maîtrise de soi, puis, au moment voulu, d'intervenir résolument, afin de diriger ce flot vers le but qu'il lui destinait. Sa puissance de résolution et sa force d'action devaient se faire jour de la façon la plus inattendue et la plus marquante lorsqu'il résolut la question du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne par une initiative qui surprit le monde entier.

Le travail politique et gouvernemental constructif dans le domaine de la politique intérieure, de la vie économique et culturelle dans le cadre du Parti, sera exposé dans la quatrième partie de ce livre. Avant de passer à l'examen de la politique extérieure de l'Etat national-socialiste, nous devons ici parler encore d'un événement qui eut lieu du vivant de Hindenburg et qui met en relief l'étonnante force de volonté de Hitler, sa présence d'esprit et son courage personnel, mais aussi son inflexibilité et la dureté avec laquelle il sait imposer sa volonté et affirmer sa puissance, lorsqu'il s'agit de la réalisation de son idéal et du bien du peuple.

En 1934, le mouvement national-socialiste avait défi-

nitivement atteint son but, et sa situation politique aussi bien que sa situation populaire semblaient absolument assurées. Les forces de décomposition ennemies de l'Etat ne se manifestaient plus que par la propagation de bruits mensongers, par des criticailleries sans importance et par des propos défaitistes. Dans un discours qu'il fit le 11 mai au Palais des Sports, à Berlin, le Dr Goebbels, ministre de la Propagande du Reich, ouvrit l'offensive contre ces agissements, et le 25 juin le représentant du Führer, Rudolf Hess, adressa un avertissement aux critiques sans mandat qui dépeignaient sous le fausses couleurs les mesures du gouvernement et cherchaient à paralyser l'énergie et la volonté du peuple par des déformations tendancieuses de la vérité. « Nous savons, dit-il, tout aussi bien que le Führer lui-même, que beaucoup de choses se présentent encore sous un aspect fragmentaire et ne contiennent encore qu'en germe le but vers lequel nous tendons ; mais nous refusons d'accepter les critiques de ceux qui ont autrefois occupé des postes où ils auraient pu prouver qu'ils savaient mieux que nous résoudre les problèmes, et qui ont lamentablement échoué et n'ont pas été capables d'arrêter le pays dans sa chute. »

Mais, à côté de ces avertissements inoffensifs, son discours exprimait quelque chose de beaucoup plus sérieux. Il parla des provocateurs qui cherchaient à dresser les Allemands les uns contre les autres et qui dissimulaient leur action criminelle sous le manteau d'une « seconde révolution ». On devait s'apercevoir, quelques jours plus tard, que cet avertissement reposait sur des faits qui avaient déjà pris, en secret, une extension dangereuse.

Il s'agissait des S.A., qui, de petite troupe de protection pour les réunions politiques, étaient devenus une garde de la révolution, et, à la dure école de Hitler, un modèle de fidélité et de discipline. Depuis 1925, leur nombre s'était rapidement accru, et, depuis la fin de 1933, ils regroupaient toutes les formations nationales paramilitaires. Plus tard, on recruta parmi

les S.A., les *Schutztaffeln* (S.S.), garde du corps personnelle de Hitler[37].

Les S.A. constituent la grande école politique du national-socialisme, dont le but, après la victoire extérieure, est de conquérir l'âme de l'homme allemand. Selon les propres mots du Führer, le S.A. doit être le garant du triomphe de la révolution, et celle-ci ne peut vraiment triompher que si, à l'école des S.A. se forme un nouveau peuple allemand. Si c'est l'armée qui est le défenseur de la nation, les S.A. doivent être son soutien politique, les artisans de sa volonté. Le drapeau des S.A. est le drapeau de la révolution politique et spirituelle du peuple allemand. Le jour viendra où derrière la bannière des S.A. marchera vraiment toute l'Allemagne. Et au bout de la route, devra se trouver le peuple allemand avec une volonté d'organisation politique. Et Hitler exige des hommes des S.A. la fidélité, l'obéissance aveugle, une discipline inflexible, une conduite exemplaire en tout et l'accomplissement du devoir. Il veut que les chefs de S.A. ne demandent à leurs hommes pas plus de courage et d'esprit de sacrifice qu'ils ne sont prêts eux-mêmes à en montrer en toute occasion. Un S.A. doit être élevé physiquement et moralement pour devenir un national-socialiste éprouvé, car la force unique de cette organisation repose dans l'attachement à la doctrine du Parti.

---

37. Les S.S. en général sont des soldats politiques du Führer, la garde du mouvement national-socialiste. Mais on peut établir les distinctions suivantes :

a) les « troupes aux ordres », instruites militairement, mais qui n'appartiennent ni à la police ni à la Wehrmacht, sont exclusivement à la disposition du Führer pour les tâches particulières, en temps de paix comme en temps de guerre ;

b) les associations des « têtes de mort », qui forment une partie des S.S. armés, ont principalement pour tâche la surveillance des camps de concentration et peuvent être employés à des buts déterminés pour assurer la sécurité de l'Etat.

Le journal des S.S. est l'hebdomadaire *Das Schwarze Korps*. Le chef de tous les S.S. du Reich, Heinrich Himmler, a l'intention de grouper les sections de protection et la police allemande dans un corps unique de protection de l'Etat d'un caractère nouveau.

Cette organisation d'élite du mouvement allait-elle montrer qu'on ne pouvait pas avoir confiance en elle ? Non, les S.A. dans leur ensemble prouvèrent qu'ils étaient au-dessus de tout soupçon, même si pendant quelques jours la catastrophe fit douter d'eux. Les coupables étaient les chefs supérieurs des S.A. et quelques autres personnes en relations avec eux. Le grand chef des S.A., Röhm, qui, depuis le début du mouvement, s'était battu énergiquement aux côtés de Hitler et qui avait activement contribué à l'organisation des S.A., projetait de trahir et de renverser l'Etat national-socialiste. Il est indéniable que cette « révolte de Röhm » a soulevé dans le monde entier un intérêt extraordinaire et a été, à l'étranger, en partie incomprise, en partie exposée de façon tendancieuse à la fois dans ses causes et dans sa marche. Dans l'intérêt de la vérité, il est donc nécessaire d'exposer ici cette affaire d'une façon exempte de tout parti pris. Hitler lui-même, dans son grand discours du 13 juillet 1934 devant le Reichstag, a raconté ces événements avec tant de clarté, de sincérité convaincante que c'est dans ses paroles qu'il faut chercher les informations les plus sûres touchant l'origine, le développement et la défaite de cette révolte. Aussi donnons-nous ci-dessous, avec quelques coupures, le discours de Hitler :

« ... Les bavardages tout d'abord isolés au sujet d'une nouvelle révolution, d'un nouveau bouleversement, d'une nouvelle insurrection devinrent si nombreux que, seul, un chef politique frivole aurait pu n'en pas tenir compte. On ne pouvait plus simplement traiter de commérages stupides ce qui, selon des centaines puis des milliers de rapports, se disait et s'écrivait. Il y a trois mois, la direction du Parti était encore persuadée qu'il s'agissait simplement de bavardages irréfléchis de politiciens réactionnaires, d'anarchistes marxistes ou de désœuvrés de toute espèce, sans aucun fondement effectif.

« A la mi-mars, j'ai ordonné de faire les préparatifs pour une nouvelle vague de propagande. Elle avait pour but d'immuniser le peuple allemand contre la

tentative d'un nouvel empoisonnement. Mais, en même temps, j'ordonnais à certains services de notre Parti de faire une enquête au sujet des rumeurs incessantes d'une nouvelle révolution et, si possible, de trouver la source de ces rumeurs.

« Il en résulta que chez un certain nombre de grands chefs de S.A. se faisaient jour certaines tendances qui devaient donner lieu aux plus graves soupçons...

« J'attirai l'attention du chef d'état-major Röhm sur ces faits et sur un certain nombre d'autres faits analogues, mais sans qu'aucun remède ait été apporté, sans même qu'on ait eu l'air de tenir compte de mes observations. Dans les mois d'avril et mai, ces plaintes augmentèrent sans cesse. Pour la première fois, à cette époque, j'eus en main les rapports écrits de réunions tenues par certains grands chefs de S.A. qu'on ne pouvait qualifier autrement que de « grossières inconvenances ». Pour la première fois, il fut, dans certains cas, indéniablement prouvé qu'au cours de telles réunions, on avait fait allusion à la nécessité d'une nouvelle révolution et que les chefs avaient reçu l'ordre de se préparer moralement et techniquement à cette nouvelle révolution.

« Le chef d'état-major Röhm essaya de nier la réalité de ces faits, les traitant d'attaques cachées contre les S.A.

« Ces discussions amenèrent entre le chef d'état-major et moi des explications extrêmement sérieuses, au cours desquelles j'en vins, pour la première fois, à douter du loyalisme de cet homme. Après avoir, durant des mois, écarté ces pensées de mon esprit, après avoir des années durant couvert moi-même cet homme avec une fidélité et une camaraderie inébranlables, les avertissements et avant tout ceux de mon représentant à la direction du Parti, Rudolf Hess, commencèrent à faire naître en moi des soupçons qu'avec la meilleure volonté je ne pouvais plus écarter.

« A partir du mois de mai, je ne pouvais plus douter que le chef d'état-major Röhm ne s'adonnât à des pro-

jets ambitieux qui, s'ils se réalisaient, ne pouvaient conduire qu'aux plus graves bouleversements.

« Si, au cours de ces mois, j'hésitai à plusieurs reprises devant la décision finale, je le fis pour deux raisons :

« 1° Je ne pouvais pas purement et simplement me faire à l'idée que des relations que je croyais fondées sur la fidélité reposaient sur des mensonges.

« 2° Je ne perdais pas l'espoir d'épargner au mouvement et à mes S.A. la honte d'un tel conflit et de venir à bout des dommages sans combats sérieux.

« Il est vrai qu'à la fin du mois de mai des faits toujours plus inquiétants se firent jour.

« Ce ne fut pas seulement moralement que Röhm commença à se séparer du Parti, mais par tous les actes de sa vie. Tous les principes grâce auxquels nous étions devenus grands perdaient leur valeur.

« L'existence que commença à mener le chef d'état-major et avec lui un certain milieu était incompatible avec la conception nationale-socialiste. Il était déjà terrible que lui-même et son cercle de partisans aient rompu avec toutes les lois de la décence et de la bonne conduite, mais le pire était que le poison commençait à se propager dans des cercles de plus en plus étendus. Le pire était que peu à peu il se formait chez les S.A., à la suite certains penchants communs, une secte qui devenait le noyau d'une conjuration non seulement contre les conceptions morales d'un peuple sain, mais encore contre la sûreté de l'Etat...

« ... Sans me l'avoir jamais fait connaître, et sans que je l'aie su avant aujourd'hui, le chef d'état-major Röhm était entré en relations avec le général Schleicher, par l'intermédiaire d'un aventurier corrompu, M. von A... Le général Schleicher fut l'homme qui exprima le désir secret de Röhm, lui qui lui donna une forme concrète en déclarant que :

« 1° Le régime actuel allemand était intenable ; que :

« 2° Avant toute chose, la Wehrmacht et les associations nationales devaient être réunies dans la même main ; que :

« 3° Le seul homme apte à remplir cette tâche était Röhm ; que :

« 4° M. von Papen serait écarté et que lui était prêt à prendre le poste de vice-chancelier. Que par la suite des changements essentiels seraient encore apportés dans le cabinet du Reich.

« Comme toujours, dans ces cas-là, on chercha des hommes pour constituer le nouveau gouvernement, étant entendu que moi-même conserverais mon poste, au moins momentanément.

« L'exécution des propositions du général von Schleicher devait, dès le second point, se heurter à mon opposition inflexible. Il m'était impossible, humainement et matériellement, de donner mon accord à un changement dans le ministère de la Reichswehr et de nommer à ce poste le chef d'état-major Röhm.

« ... Comme Röhm lui-même ne savait pas si des tentatives auprès de moi dans le sens indiqué plus haut se heurteraient à mon opposition, le plan n° 1 fut établi afin d'imposer ce changement par la force. Des préparatifs étendus furent faits en vue de sa réalisation.

« 1° On devait systématiquement créer les conditions psychologiques nécessaires au déclenchement d'une seconde révolution. A cet effet, les sections de propagande des S.A. répandirent chez les S.A. eux-mêmes le bruit que la Reichswehr projetait leur dissolution et, plus tard, on ajouta que malheureusement je m'étais personnellement laissé gagner à ce projet. Un mensonge aussi triste que méprisable.

« 2° Les S.A. devaient prévenir cette attaque et se libérer par une seconde révolution, d'une part, des éléments réactionnaires, d'autre part, des résistances au sein du Parti, et confier le pouvoir de l'Etat à la direction même des S.A.

« 3° A cet effet, les S.A. devaient faire, dans le plus court délai, tous les préparatifs matériels nécessaires. Le chef d'état-major Röhm avait réussi à affecter des millions à ce but, en dissimulant son action sous des prétextes mensongers, entre autres celui de vouloir

prendre des mesures d'assistance sociale pour les S.A.

« 4° Afin de pouvoir frapper impitoyablement les coups décisifs, on procéda à la formation, sous la dénomination de "gardes d'état-major", de groupes terroristes liés par un serment.

« ... Aux séances habituelles des chefs, de même que durant certains voyages d'agrément, les chefs des S.A. qui entraient en ligne de compte furent peu à peu réunis et circonvenus individuellement. C'est-à-dire que, tandis que les membres de la secte intérieure préparaient méthodiquement leur action, on ne faisait aux cercles plus étendus des chefs de S.A. que des communications générales au sujet d'une seconde révolution imminente, révolution qui n'avait pas d'autre but que de me rendre ma liberté d'action ; et que, par conséquent, ce nouveau soulèvement qui, cette fois, devait être sanglant (on l'appelait du nom affreux de « nuit des longs couteaux »), répondait à mon propre désir. On s'appuyait, pour réclamer l'intervention directe des S.A., sur mon irrésolution, qui ne pourrait être surmontée que par le fait accompli...

« ... Au début de juin, je fis une dernière tentative en ayant encore une fois avec le chef d'état-major Röhm une entrevue qui dura presque cinq heures et ne finit guère que vers minuit.

« Je lui dis que j'avais reçu de la part de vieux camarades fidèles du Parti et de la part de chefs de S.A. d'innombrables communications et avertissements qui me donnaient l'impression que des gens sans conscience préparaient une action bolchevico-nationale, dont le seul effet serait de plonger l'Allemagne dans le plus grand malheur. J'ajoutai que le bruit m'était venu aux oreilles que l'armée serait mêlée à ce projet.

« J'assurai au chef d'état-major Röhm que l'affirmation que les S.A. seraient dissous n'était qu'un méprisable mensonge, de même que de prétendre que je voulais personnellement agir contre les S.A., mais que je réprimerais personnellement et sans délai toute

tentative d'instaurer le chaos en Allemagne, et que quiconque attenterait à la sûreté de l'Etat devrait, dès cet instant, me compter parmi ses ennemis.

« Je le suppliai, pour la première fois, de s'opposer à cette folie et d'employer son autorité à arrêter une tentative qui, de quelque manière que ce fût, ne pouvait finir que par une catastrophe. Je formulai de nouveau les critiques les plus sévères contre de nombreux et inacceptables excès, réclamant que les S.A. fussent impitoyablement purgés de ces éléments, afin que les S.A. eux-mêmes, que des millions de membres du Parti sans reproche et des centaines de milliers de vieux combattants au service de la cause ne se vissent pas déshonorés par la faute de quelques brebis galeuses. L'entrevue se termina sur l'affirmation de Röhm que toutes ces rumeurs étaient en partie inexactes, en partie exagérées, et la promesse qu'au surplus il allait tout faire pour remettre les choses en ordre.

« Mais le résultat de l'entretien fut que Röhm, s'apercevant qu'il ne devait en aucun cas compter sur moi pour soutenir son entreprise, prépara désormais l'élimination de ma propre personne.

« A cet effet, on déclara au cercle plus étendu des chefs de S.A. acquis à l'action que j'étais moi-même d'accord avec l'entreprise envisagée, mais que je devais personnellement l'ignorer — ou que je désirais être mis en état d'arrestation pendant un ou deux jours au début de l'insurrection, afin d'être déchargé par le fait accompli des conséquences désagréables qui, sans cela, en résulteraient dans le domaine de la politique extérieure. Cette déclaration est illustrée par le fait qu'on avait déjà désigné l'homme chargé plus tard de m'écarter. Le porte-bannière Uhl avoua, quelques heures avant sa mort, qu'il était prêt à exécuter un tel ordre.

« ... L'action directe et rapide devait s'accomplir à Berlin ; on occuperait par surcroît les locaux du gouvernement, on s'emparerait de ma personne, après quoi les actions ultérieures se dérouleraient comme ayant lieu en mon nom...

« ... Non seulement le chef d'état-major Röhm et le chef de section Ernst, mais le chef de brigade Heines, Hayn et beaucoup d'autres ont déclaré devant témoins que les premiers actes du soulèvement donneraient lieu à une explication des plus sanglantes avec leurs adversaires. La question du côté économique d'une telle tentative fut écartée avec une inconcevable légèreté et en donnant comme raison qu'une terreur sanglante saurait bien, d'une façon ou d'une autre, trouver les ressources nécessaires.

« ... Mais la grandeur du danger ne fut connue que par les informations qui parvinrent de l'étranger en Allemagne. Des journaux anglais et français se mirent à parler de plus en plus fréquemment d'un bouleversement imminent en Allemagne, et des informations de plus en plus nombreuses firent apparaître que les conjurés avaient travaillé méthodiquement l'opinion étrangère dans leur sens : c'est-à-dire que la révolution des véritables nationaux-socialistes était imminente et que le régime existant n'était plus capable d'agir.

« ... Fin juin, j'étais résolu à mettre fin à ces agissements inadmissibles et avant que le sang de dizaines de milliers d'innocents ne scellât la catastrophe.

« Comme le danger et l'attente anxieuse qui pesaient sur tous devenaient peu à peu intenables et qu'il était du devoir de certains services du Parti et de l'Etat de prendre des mesures de défense, la prolongation soudaine et assez singulière du service avant les permissions des S.A. me sembla suspecte, et le samedi 30 juin, je me résolus à révoquer le chef d'état-major, à l'emprisonner d'abord, et à faire arrêter un certain nombre de chefs de S.A. dont la culpabilité était indéniable.

« Comme il était fort douteux, en raison des circonstances menaçantes, que le chef d'état-major Röhm se fût rendu soit à Berlin, soit ailleurs, je décidai de me rendre personnellement à Wiessee où devait se tenir une réunion des chefs de S.A. Me fiant à l'autorité de ma personne et à une rapidité de décision sur laquelle je pouvais toujours compter si cela était

nécessaire, je voulais à midi révoquer Röhm, faire arrêter les chefs des S.A. les plus coupables et adresser un émouvant appel aux autres pour les faire entrer dans le devoir.

« Mais dans la journée du 29 juin, je reçus sur les derniers préparatifs de l'action des nouvelles tellement alarmantes que je dus quitter à midi l'inspection des camps de travail en Westphalie, afin d'être prêt à toute éventualité.

« A 1 heure du matin, je reçus de Berlin et de Munich les nouvelles les plus alarmantes.

« Premièrement, en ce qui concerne Berlin : l'alerte devait y être donnée à 4 heures de l'après-midi, on avait ordonné et déjà commencé la réquisition des camions pour le transport des troupes de choc et à 5 heures juste, on devait commencer le soulèvement en occupant par la force les bâtiments officiels. A cet effet, le chef de groupe Ernst n'était pas allé à Wiessee, mais était resté à Berlin pour y diriger personnellement l'action. Secondement, à Munich, la mise en alerte des formations de S.A. était ordonnée pour 9 heures du soir. Les formations ne seraient pas autorisées à rentrer chez elles, mais cantonnées au quartier. C'était une mutinerie. C'est moi et personne d'autre qui suis le chef des S.A.

« Dans ces circonstances, il ne me restait plus à prendre qu'une seule décision. S'il était encore possible d'éviter le désastre, on devait agir avec la rapidité de l'éclair. Seule une intervention impitoyable et sanglante pourrait peut-être encore étouffer la révolte dans l'œuf. Et il ne faisait aucun doute qu'il était préférable de tuer cent mutins, conjurés et conspirateurs que de voir se massacrer de part et d'autre dix mille S.A. également innocents. Car si le traître Ernst commençait son action à Berlin, les suites étaient incalculables ! On peut se faire une idée des résultats auxquels on pourrait parvenir en agissant soi-disant en mon nom, quand on pense, par exemple, qu'à Berlin ces révoltés avaient réussi à obtenir d'officiers de

police qui ne se doutaient de rien quatre autos blindées, en se réclamant de moi.

« Je compris enfin qu'un seul homme pouvait et devait marcher contre le chef d'état-major Röhm. C'est à moi qu'il avait été infidèle, c'est moi seul qui devais prendre la responsabilité des conséquences.

« A 1 heure du matin, je reçus les derniers télégrammes d'alarme ; à 2 heures, je prenais l'avion pour Munich. Entre-temps, le Président du Conseil Goering avait reçu de moi le mandat de prendre de son côté des mesures analogues de répression à Berlin et en Prusse, en cas d'action révolutionnaire. Avant que l'attaque contre l'Etat national-socialiste ait pu se développer, le ministre Goering l'écrasait d'un poing d'acier. La nécessité d'agir avec une telle rapidité eut pour conséquence qu'au moment décisif je n'avais que fort peu d'hommes à ma disposition. En présence du ministre Goebbels et du nouveau chef d'état-major, l'action que vous connaissez fut conduite et terminée à Munich.

« Si, quelques jours auparavant, j'étais encore prêt à une certaine indulgence, il ne pouvait plus être question à cette heure. On ne brise jamais les mutineries que par la force. Si quelqu'un me reproche de n'avoir pas convoqué les tribunaux ordinaires, je ne peux que lui répondre : « A cette heure-là, j'étais responsable du destin de la nation allemande et j'étais donc le juge suprême du peuple allemand. De tous temps, on a ramené l'ordre dans les divisions mutinées en les décimant. Un seul Etat n'a pas fait usage de son code de guerre et cet Etat s'est effondré : c'est l'Allemagne. Je ne voulais pas que le jeune Reich eût le destin de l'ancien.

« J'ai donné l'ordre de fusiller les principaux coupables de cette trahison et j'ai ensuite donné l'ordre de brûler jusqu'à l'os les ulcères qui menaçaient de nous empoisonner et d'empoisonner l'étranger. Enfin, j'ai donné ordre d'abattre les révoltés à la première tentative de résistance à leur arrestation.

« La nation doit savoir que son existence, qui est

garantie par l'ordre intérieur et la sécurité, ne sera jamais menacée par personne sans que la punition s'abatte sur le coupable. Et chacun doit savoir pour l'avenir que, s'il lève la main contre l'Etat, la peine de mort lui sera appliquée. Et tout national-socialiste doit savoir que ni son rang, ni sa situation ne le dégagent de sa responsabilité personnelle, et, par conséquent, du châtiment. J'ai poursuivi des milliers de nos anciens adversaires à cause de leur corruption. Je me reprocherais intérieurement de supporter la même chose chez nous.

« Si on me fait l'objection qu'une procédure légale, un examen exact de la culpabilité et de la faute auraient dû avoir lieu, je proteste solennellement contre cette façon de voir. Celui qui se dresse contre l'Allemagne trahit son pays.

« Celui qui trahit son pays ne doit pas être puni selon la portée et l'étendue de son action, mais bien de son intention visible.

« Celui qui se permet de fomenter une mutinerie, reniant en lui-même la fidélité, la foi et les serments, ne peut pas s'attendre à autre chose qu'à être la première victime. Je n'ai pas l'intention de faire fusiller les petits coupables et d'épargner les grands. Je n'ai pas à rechercher si parmi ces conjurés, ces agitateurs, ces destructeurs et empoisonneurs de l'opinion publique allemande et, dans un plus large sens, de l'opinion mondiale, il y en a quelques-uns pour lesquels la punition est trop dure, je dois simplement veiller à ce que le destin de l'Allemagne puisse s'accomplir. Un journaliste étranger, qui jouit de notre hospitalité, proteste au nom des femmes et des enfants des condamnés et attend de ces derniers la vengeance. A cet homme d'honneur, je ne peux faire qu'une seule réponse : de tout temps les femmes et les enfants ont été les victimes innocentes des crimes des hommes. Moi aussi, j'ai pitié d'elles, mais je pense que la souffrance que ces femmes et ces enfants ont à supporter par la faute de ces hommes n'est rien, comparée à celle qui aurait peut-être frappé des dizaines de milliers de femmes

allemandes, si leur action avait réussi. Un diplomate étranger déclara que la collusion Schleicher-Röhm était, bien entendu, d'une espèce tout à fait inoffensive. Sur ce point, je n'ai à discuter avec personne. On ne sera jamais d'accord, dans le domaine politique, sur ce qui est inoffensif et sur ce qui ne l'est pas.

« Mais quand, en Allemagne, trois traîtres ont une entrevue avec un homme d'Etat étranger, — soi-disant « dans le cadre de leur service » — qu'ils ont soin d'écarter de cette entrevue tout autre témoin et donnent l'ordre formel de me la dissimuler, alors je fais fusiller ces hommes, même s'il devait m'être prouvé qu'au cours de ce conciliabule, on a parlé seulement de la pluie et du beau temps, de numismatique, ou de quelque autre chose semblable.

« L'expiation de ces crimes a été dure.

« Dix-neuf grands chefs de S.A., trente et un chefs et membres des S.A. ont été fusillés, de même que trois chefs des S.S. comme complices. Treize chefs de S.A. et des civils qui ont opposé de la résistance au moment de leur arrestation l'ont payé de leur vie. Trois autres se sont suicidés.

« Cinq membres du Parti, mais qui n'appartenaient pas aux S.A., ont été fusillés pour complicité.

« Enfin, on a encore fusillé trois membres des S.S. qui s'étaient rendus coupables de traitements honteux à l'égard de détenus.

« Afin d'empêcher que la passion politique et l'indignation poussée à l'extrême ne conduisent à la justice du lynchage, l'ordre le plus sévère fut donné, le dimanche 1er juillet, lorsque le danger fut passé et la révolte totalement matée, de suspendre toutes représailles. Ainsi la situation est devenue normale depuis dimanche soir. Un certain nombre d'actes de violence qui n'ont aucun rapport avec cette tentative seront jugés devant les tribunaux ordinaires.

« De même qu'il y a un an et demi j'ai proposé la réconciliation à nos adversaires, de même je voudrais, aujourd'hui, dire que j'oublie, à tous ceux qui participèrent à cette action insensée.

« Je souhaite qu'ils comprennent mieux qu'auparavant la grande mission que le destin nous assigne et qui ne sera pas accomplie par la guerre civile et le chaos. Que tous puissent se sentir responsables des biens les plus précieux qui peuvent être dévolus au peuple allemand : l'ordre intérieur et la paix intérieure et extérieure. Quant à moi, je suis prêt à revendiquer devant l'histoire la responsabilité de ces 24 heures au cours desquelles j'ai pris les plus amères résolutions de ma vie et au cours desquelles le destin m'a appris encore une fois à protéger de toute mon âme et avec un soin anxieux ce qu'il y a pour nous de plus cher au monde : le peuple allemand, le Reich allemand ! »

Ce discours produisit sur tous les assistants une profonde émotion. Philippe Barrès, correspondant du *Matin,* écrit dans son journal : « Celui qui n'a pas entendu ces paroles, celui qui n'a pas vu la salle entière, députés, public, membres du service d'ordre, journalistes, se lever comme un seul homme et acclamer le Führer, celui-là n'a rien vu de l'Allemagne. »

Dans un télégramme au Chancelier, le Maréchal rendit hommage à l'action énergique et au dévouement du Chancelier et exprima ses profonds remerciements. Le cabinet du Reich promulgua une loi sur « les mesures à prendre pour la défense de l'Etat », qui légalisait l'action de Hitler, et dans une ordonnance du 3 juillet, Hitler lui-même déclara que l'action était finie et que les actes de violence en rapport avec elle seraient jugés par les tribunaux habituels.

Politique extérieure

En politique intérieure, Hitler, en tant qu'homme d'Etat, se trouvait devant des problèmes dont, pour la plupart, il s'était préoccupé depuis dix ans et qu'il avait traités en partie d'un point de vue général, en partie dans le détail, dans son livre. Mais les devoirs de l'homme d'Etat étaient tout différents dans le

domaine de la politique extérieure. Il avait bien cherché à les formuler dans son livre, mais il ne s'était jamais agi que de considérations théoriques. Maintenant, il était aux prises avec la réalité. Là, il se vit plus d'une fois contraint à des concessions et des compromis. En politique extérieure, l'homme politique ne pouvait pas toujours suivre le programme du théoricien. Il est d'autant plus remarquable de constater que, sur ce terrain glissant, il n'a jamais perdu de vue la ligne fondamentale de son programme. C'est avec raison que Hermann Stegemann dit de lui : « Il ressemble à l'explorateur polaire qui est obligé de conduire son bateau sur les voies d'eau entre les glaces, sans pouvoir suivre une route déterminée, en tenant compte des détours, des reculs, du gel, mais sans se laisser détourner cependant de son but final. »

Il ne peut pas s'agir ici d'un exposé détaillé de la politique extérieure nationale-socialiste. Nous devons nous limiter aux points les plus importants, qui sont caractéristiques de la conception et de la conduite de Hitler.

Toute sa politique extérieure est dominée par deux questions primordiales : le rétablissement de la souveraineté et de l'égalité de droits de l'Allemagne, et l'affermissement de la paix. La façon dont il a traité ces deux questions, qui peuvent si facilement être opposées l'une à l'autre par des gens mal intentionés, met en pleine lumière ses dons d'homme d'Etat.

Ce fut d'abord la France qui lui donna l'occasion de paraître comme orateur sur la scène de la politique étrangère. Le gouvernement français affirmait que les schupos, les S.A. et les S.S. étaient des formations militaires et qu'en les instituant l'Allemagne avait violé le traité de Versailles. M. von Neurath, ministre des Affaires étrangères, répondit par une note très sérieuse à ces affirmations. Il démontra que l'assertion selon laquelle les S.A. et les S.S. constituaient des formations militaires était fausse. D'un autre côté, l'Allemagne, même si on réalisait le plan de désarmement proposé par l'Angleterre, devrait réarmer et

obtenir l'égalité de droits, car les grandes puissances ne rempliraient jamais les obligations du plan de désarmement, mais, au contraire, auraient toujours un armement bien supérieur à celui de l'Allemagne. A la suite de cette énergique déclaration qui laissait clairement voir que l'Allemagne n'était plus décidée à se laisser traiter comme une nation de second ordre, la France prit au début de mai 1933 des mesures militaires et menaça l'Allemagne de sanctions, c'est-à-dire de l'entrée de troupes françaises.

Hitler prononça alors, au Reichstag, le 17 mai 1933, un discours qui dura trois heures et qui s'adressait au monde entier. Ce n'était plus l'orateur populaire, mais l'homme d'Etat qui, dans une forme intelligemment mesurée et pleine de tenue, développait les problèmes de la politique mondiale actuelle. Faute de place, il nous est impossible de donner ici la teneur intégrale de ce remarquable discours. Néanmoins, quelques-uns des points principaux doivent être mentionnés :

« L'idée des réparations », dit Hitler à propos des problèmes économiques, « et sa mise à exécution seront un jour dans l'histoire des peuples un exemple classique du préjudice que la passion peut causer au bien-être international. C'est par la faute du traité de Versailles que nous vivons à une époque dans laquelle les calculs financiers paraissent détruire la raison économique. L'Allemagne a rempli fidèlement — et jusqu'à la limite du suicide — les obligations qu'on lui imposait, malgré qu'elles fussent profondément déraisonnables et malgré les conséquences que, selon toute prévision, elles devaient entraîner[38]. La crise économique internationale est la preuve irrécusable de la justesse de cette affirmation. »

---

38. Lloyd George, dans un discours qu'il fit à Sheffield le 14 mars 1933, déclara : « Je dois le dire en tant qu'ancien adversaire et je m'y sens personnellement tenu comme l'un des principaux auteurs du traité de Versailles : l'Allemagne a exécuté le traité de Versailles dans son esprit et dans sa lettre, tandis que ceux qui lui ont imposé ce traité l'ont violé. »

Puis il parla du sentiment du droit des gens que le traité de paix avait blessé, en faisant de la conception de vainqueur et vaincu la base d'un nouveau droit et d'un nouvel ordre économique international.

« Les traités conclus en vue d'assurer la paix entre les peuples n'ont un sens profond que lorsqu'ils découlent d'une égalité de droits effective et loyale. »

Puis il en vint à parler de la guerre, pour laquelle, aux dires de la France, l'Allemagne s'armait : « Aucune guerre européenne ne pourrait, à la place des conditions si peu satisfaisantes d'aujourd'hui, mettre quelque chose de meilleur. Un tel acte de folie sans fin conduirait à la destruction de l'ordre social et politique. C'est le désir le plus profond du gouvernement national du Reich d'éviter, par une collaboration loyale et effective, une conjoncture violente. »

Un développement pacifique a toujours été dans l'esprit de la révolution allemande, dont les buts positifs sont : empêcher la révolution communiste, sauver les chômeurs par la création de travail et l'instauration d'un Etat autoritaire, supporté par la confiance et la volonté de la nation. L'Allemagne ne réclame rien qu'elle ne soit prête à accorder aux autres. C'est pourquoi, lui Hitler, devait protester énergiquement devant l'affirmation que les S.A., les S.S. et les « Casques d'acier » sans armes constituaient une menace pour la gigantesque armée des autres peuples.

Si la France exigeait absolument sa sécurité, avant d'accorder à l'Allemagne l'égalité de droits, il demandait quelles autres garanties concrètes la France voulait encore avoir, en dehors de celles que l'Allemagne lui avait déjà données. L'Allemagne était prête à n'importe quel sacrifice, à condition que les autres fissent de même.

Pour ce qui état de la menace de sanctions, toute tentative de contraindre l'Allemagne par la violence aurait pour conséquence qu'il serait difficile à l'Allemagne, constamment diffamée, de continuer à faire partie de la Société des Nations.

L'important avertissement que donnait Hitler ne

fut pas pris au sérieux par ses adversaires, ou pas compris. Toute leur attention était concentrée sur ce qu'il dirait au sujet de la guerre et de la paix. Ses paroles libérèrent le ciel politique européen des nuées d'orage qui menaçaient.

Un mois plus tard, Hitler donnait sa première signature à un document international, à savoir le « Pacte à quatre » élaboré par Mussolini. Considérant que la Société des Nations ne suffisait pas à maintenir la paix et à garantir une collaboration internationale confiante, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre et la France s'engageaient, dans ce document signé à Rome le 15 juillet 1933, « à faire tous leurs efforts pour instituer au nom de la Société des Nations une politique de collaboration effective entre toutes les puissances, en vue du maintien de la paix », et « en vue d'assurer le succès de la Conférence du désarmement ». Le traité était signé pour une durée de dix ans et implicitement renouvelé si personne ne l'avait dénoncé après un délai de huit années.

Lors des négociations de la Conférence du désarmement à la Société des Nations, à Genève, en octobre 1933, l'Allemagne réclama deux choses : un désarmement substantiel et réel des Etats surarmés et la réalisation pratique immédiate du principe de l'égalité de droits. Mais sans que l'Allemagne le sût, l'Angleterre, la France et l'Amérique s'étaient, avant la Conférence, mises d'accord sur les résolutions qu'elles adopteraient et n'avaient aucunement l'idée de donner suite à la demande allemande[39].

---

39. Hitler, dans son discours de paix du 21 mai 1935, fait une critique mordante de cette sorte de politique : « Le monde vit aujourd'hui à l'époque des conférences. Si tant de ces réunions restent inopérantes, la cause de cette désillusion réside souvent dans la façon dont le programme et le but sont fixés. N'importe quel cabinet éprouve le besoin — comme tous les autres du reste — de faire quelque chose pour la paix de l'Europe, considérée comme menacée.

« Au lieu de communiquer d'abord l'idée générale à tous ceux dont on envisage la participation en demandant au gouvernement de chaque Etat de faire connaître son point de

L'Allemagne avait déjà quitté une fois la Conférence du désarmement et n'y était rentrée que sur la promesse formelle qu'on lui accorderait l'égalité de droits. Cette promesse n'ayant, de nouveau, pas été tenue, le gouvernement allemand mit à exécution l'avertissement contenu dans le discours du Chancelier du 17 mai 1933, et, le 14 octobre 1933, l'Allemagne annonçait qu'elle se retirait de la Conférence en même temps que la Société des Nations[40].

Le même jour, le gouvernement adressait une proclamation au peuple allemand et lui demandait de répondre par oui ou par non s'il approuvait cette retraite de la Société des Nations. Comme cette proclamation donne une idée très nette de la position du national-socialisme en politique extérieure, et comme le plébiscite qui suivit montre quelle était l'attitude du peuple allemand à l'égard de cette politique, nous en reproduisons la teneur :

« Le gouvernement du Reich et le peuple allemand sont unanimes dans leur volonté de pratiquer une politique de paix, de responsabilité et d'entente, comme base de toutes leurs décisions et de toutes leurs actions.

---

vue sur les moyens et les méthodes propres à résoudre ces questions, deux ou trois chancelleries établissent entre elles un programme tout fait. Parfois on ne peut s'empêcher de se demander si, en fixant la teneur des résolutions à prendre, l'intention n'a pas été, en mélangeant le possible et l'impossible, de déterminer à coup sûr un échec, au détriment des derniers invités. Car tandis que deux ou trois Etats s'entendent sur un programme établi, dans tous ses détails, on ne communique ledit programme aux invités tardifs qu'en leur faisant remarquer que ce programme constitue un tout intangible et doit être accepté ou rejeté en bloc. Comme, bien entendu, il se trouve toujours d'excellentes idées dans un tel programme, l'Etat qui n'a pas approuvé le projet dans son ensemble porte la responsabilité de l'échec, même des parties utiles. »

40. Dans un article du *New Chronicle*, intitulé : « Promesses violées », Lloyd George nomme le refus de l'égalité des droits « l'infamie de cette violation de traité la plus abominable de l'histoire du monde ».

« En conséquence, le gouvernement du Reich et le peuple allemand repoussent la force comme un moyen inapte à régler les différends existant au sein de la communauté des nations.

« Le gouvernement du Reich et le peuple allemand renouvellent au monde leur affirmation d'approuver avec joie tout désarmement effectif, et donnent l'assurance qu'ils sont prêts pour leur part à détruire jusqu'à la dernière mitrailleuse allemande, et à libérer de l'armée jusqu'au dernier homme, pour autant que les autres peuples se décident à agir de même.

« Le gouvernement du Reich et le peuple allemand expriment leur désir le plus sincère d'étudier sans passion et de résoudre par la voie des négociations toutes les questions pendantes, d'accord avec les autres nations, y compris leurs anciens adversaires afin de vaincre la psychose de guerre et de rétablir définitivement des rapports sincères entre les peuples.

« En conséquence, le gouvernement du Reich et le peuple allemand se déclarent prêts à tout moment, par la conclusion de pactes continentaux de non-agression de longue durée, à assurer la paix de l'Europe, à servir le bien-être économique de l'Europe et à participer à sa reconstruction culturelle.

« Le gouvernement du Reich et le peuple allemand sont imbus de la même conception de l'honneur qui veut que l'égalité de droits accordée à l'Allemagne constitue la condition essentielle, morale et matérielle, de toute participation du peuple et du gouvernement aux institutions et aux traités internationaux.

« En conséquence, le gouvernement du Reich et le peuple allemand sont unanimes dans la résolution de quitter la Conférence du désarmement et de retirer de la Société des Nations jusqu'à ce que la vraie égalité de droits ait été accordée à notre peuple.

« Le gouvernement du Reich et le peuple allemand sont résolus à supporter la misère, les persécutions et l'oppression plutôt que de signer dans l'avenir des traités qu'aucun homme d'honneur ou aucun peuple soucieux de son honneur ne peuvent accepter et qui,

dans leurs conséquences, ne feraient qu'éterniser l'état de misère et de détresse créé par le traité de Versailles et conduiraient ainsi à la destruction de la communauté des nations civilisées.

« Le gouvernement du Reich et le peuple allemand ne désirent pas prendre part à la course mondiale aux armements. Ils réclament simplement les mesures de sécurité qui garantiront à la nation la tranquillité et la liberté d'un travail pacifique.

« Le gouvernement du Reich et le peuple allemand sont prêts à assurer ces justes revendications de la nation allemande au moyen de négociations et de traités.

« Le gouvernement du Reich adresse au peuple allemand la question suivante : « Le peuple allemand approuve-t-il la politique exposée par le gouvernement du Reich, le peuple allemand est-il prêt à reconnaître solennellement cette politique comme l'expression de sa propre conception et de sa propre volonté ? »

Le plébiscite eut lieu le 12 novembre 1933. Sur 42 733 819 de votants, il donna 40 632 628 « oui » (95,1 %) et 2 101 191 « non » (4,9 %).

D'accord avec la proclamation du 14 octobre exprimant le désir du gouvernement du Reich d'assurer la paix européenne au moyen de la conclusion de pactes de non-agression, Hitler s'est ouvertement prononcé pour la réconciliation avec la France. Mais de tous les Etats voisins de l'Allemagne, seul le maréchal Pilsudski, au nom de la Pologne, eut la force de résolution nécessaire pour conclure avec le Reich un pacte de non-agression. La convention fut signée le 26 janvier 1934 et sa durée fixée à dix ans[41].

Par contre, un nouveau conflit menaçait avec la

---

41. Dans le *Pester Lloyd*, du 4 mars 1934, Lloyd George s'exprimait ainsi au sujet du traité germano-polonais : « Hitler semble être le seul à avoir conservé son calme dans l'agitation générale. Il s'efforce avec zèle de supprimer toute cause de friction avec les voisins de l'Allemagne. Son pacte avec la Pologne est un succès remarquable. C'est le fait d'un homme politique hardi. »

France. Le 16 octobre 1925, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la France et la Belgique avaient signé le traité de Locarno par lequel elles garantissaient mutuellement les frontières occidentales de l'Allemagne telles que le traité de Versailles les avait fixées. En outre l'Allemagne s'était engagée à observer fidèlement la démilitarisation de la zone de chaque côté du Rhin. Mais comme les grandes puissances, en dépit de toutes les conférences de désarmement, continuaient ouvertement à s'armer, elles se virent finalement contraintes de justifier ces armements en invoquant la sécurité nationale et par conséquent aussi la garantie de la paix internationale. Le 4 mars 1935, l'Angleterre publiait à ce sujet un « Livre Blanc » intitulé *Statement relating to defence* et le 15 mars, la France prolongeait la durée du service militaire.

A la suite de quoi, le 16 mars 1935, l'Allemagne se vit obligée de promulguer la loi pour la reconstitution de la Wehrmacht, qui rétablissait le service militaire obligatoire. Le gouvernement du Reich justifiait cette loi par une proclamation au peuple allemand, dans laquelle il exposait en détail la contradiction criante qui existait entre la volonté de paix notoire de l'Allemagne et les armements illimités auxquels se livraient les grandes puissances. Puisque par leurs actes, la France et l'Angleterre avaient renié de toutes les façons la clause du désarmement incluse dans le traité de Versailles, l'Allemagne, devant cette violation du traité, se voyait contrainte et justifiée de répondre en rétablissant sa souveraineté militaire. Le gouvernement s'appuyait sur les considérations que le ministre Baldwin avait si justement exposées dans son dernier discours : « Un pays qui n'est pas prêt à prendre toutes les mesures de prudence nécessaires pour sa propre défense n'aura jamais de puissance dans le monde, ni puissance morale, ni puissance matérielle. » Se référant à ce qu'il avait dit dans sa proclamation du 14 octobre, le gouvernement déclarait que l'Allemagne ne cherchait pas à conquérir une hégémonie militaire mais était résolue à ne pas outrepasser la défense de l'hon-

neur allemand et de la liberté du Reich et, pour ce qui était de l'armement national allemand, à ne pas en faire un instrument d'agression, mais une arme pour la défense du pays et, par conséquent, pour le maintien de la paix.

Comme, en conséquence, l'Angleterre, l'Italie et la France avaient entamé le 11 avril 1935 des négociations mutuelles, elles demandèrent à l'Allemagne si celle-ci était prête à adhérer au « Pacte de l'Est », ce à quoi l'Allemagne répondit que non, car ce pacte contenait plus ou moins l'assistance militaire automatique (par exemple l'Allemagne serait obligée d'aider militairement l'Union soviétique au cas où celle-ci serait attaquée par une tierce puissance, mettons le Japon). Le 21 mai 1935, Hitler prononça devant le Reichstag un grand discours pacifique soigneusement préparé et qui souleva dans le monde entier la plus vive attention. Le 17 avril, on avait, en effet, déclaré à Genève qu'en rétablissant le service militaire obligatoire, l'Allemagne avait violé le traité de Versailles. Tout d'abord Hitler, dans son discours, liquida Stresa et Genève ainsi que les pactes militaires et la stratégie d'encerclement et exposa en treize points la position du gouvernement allemand dans la question de la paix. Comme ces treize points caractérisent clairement l'attitude de l'Allemagne en politique extérieure et ses efforts en faveur de la paix générale, nous en donnons ici, brièvement résumé, le contenu essentiel :

1° Ce n'est pas l'Allemagne qui a violé unilatéralement le traité de Versailles, mais les nations qui n'ont pas pu se résoudre à faire suivre le désarmement de l'Allemagne de leur propre désarmement, ainsi que le prescrivait le traité de Versailles.

2° En conséquence, l'Allemagne s'est libérée de la limitation d'armement qu'elle considère comme une discrimination. Pour le reste, l'Allemagne respectera totalement les clauses qui traitent des relations entre les peuples, y compris les clauses territoriales, et ne cherchera à obtenir de révision qu'au moyen d'accords pacifiques.

3° L'Allemagne remplira les obligations du pacte de Locarno aussi longtemps que le feront les autres partenaires.

5° Du point de vue allemand, une collaboration qui prend la forme de conditions imposées unilatéralement n'est pas possible.

6° L'Allemagne est prête à conclure avec les Etats voisins des pactes de non-agression.

7° L'Allemagne est prête à accepter un accord pour la limitation des flottes aériennes.

8° Dans son plan d'armement, l'Allemagne est prête à accepter toutes les limitations qui seront acceptées par les autres pays.

9° L'Allemagne estime que le bombardement par avions doit être interdit.

10° L'Allemagne est d'accord pour qu'on renonce à utiliser les armes les plus lourdes.

11° L'Allemagne se déclare d'accord pour toute limitation de calibre de l'artillerie, et de toutes les catégories de bateaux de guerre.

12° L'Allemagne estime que l'empoisonnement de l'opinion publique par la presse, le film et le théâtre doit être empêché.

13° L'Allemagne approuverait un accord international qui, dans chaque Etat, rendrait impossible l'immixtion étrangère.

Le 18 juin 1935, l'Allemagne signait avec l'Angleterre une convention maritime, d'après laquelle la puissance de la flotte allemande par rapport à celle de toute la flotte de Grande-Bretagne devait toujours être de 35 % [42].

---

42. Dans un discours du 26 juillet 1938, Chamberlain, parlant de cette convention navale, disait : « M. Hitler, en faisant en ce moment la proposition d'une convention navale, a accompli un geste important, et qui nous est tout particulièrement agréable, en faveur de la paix. Il me semble que l'importance de ce geste n'a pas été absolument comprise ni appréciée comme un progrès vers la pacification générale. Mais l'aplanissement d'un différend par un traité ouvre la possibilité de voir dans l'avenir les deux pays s'entendre

Comment la France répondit-elle à ces treize points ? Au début de mars 1936, le Parlement français ratifiait un pacte d'assistance mutuelle que le gouvernement français avait conclu avec les Soviets le 2 mai 1935. Comme ce pacte était indiscutablement dirigé contre l'Allemagne, celle-ci, le 7 mars 1936, adressa aux puissances signataires du pacte de Locarno un mémoire exposant que le pacte franco-soviétique constituant une violation du traité de Locarno, l'Allemagne ne se considérait plus dès cet instant comme liée par ce traité. En conséquence, la souveraineté illimitée du Reich sur la zone démilitarisée du Rhin se trouvait rétablie.

La conséquence pratique de cette déclaration fut que l'Allemagne occupa militairement la partie démilitarisée du Rhin[43]. Mais pour bien prouver le caractère purement défensif de cette mesure, le gouvernement du Reich remit le 1er avril 1936 à l'Angleterre un plan dans lequel il faisait en 19 points des offres positives pour la pacification pratique et durable de l'Europe et dans lequel il se déclarait prêt à s'entendre avec la

---

sur des points d'importance vitale. Nous ne tenons certes pas pour impossible de poursuivre nos efforts, afin que les deux pays parviennent à une entente qui aurait une telle importance pour le rétablissement de la confiance en Europe. »

43. Les soi-disant associations pacifistes internationales, presque toutes contaminées par le communisme, dénoncèrent immédiatement l'occupation allemande de la Rhénanie comme une menace de guerre. Seul le vieux pacifiste radical suédois, Carl Lindhagen, déclara dans une interview : « Conformément à toute la tradition historique, l'Allemagne est en droit de se libérer, dès qu'elle le pourra, de la défense qui lui a été faite de réarmer et de disposer comme elle l'entend de ses propres moyens, tandis que les grandes puissances victorieuses continuent leurs réarmements et que des fortifications s'élèvent sur la rive française du Rhin. Aujourd'hui, l'Allemagne a pu le faire de sa propre initiative, et la crainte de l'Allemagne a empêché les grandes puissances victorieuses de s'y opposer. C'est pourquoi cette violation de traité n'est pas seulement admissible, mais aussi conforme à l'intérêt général. Ce résultat aurait pu être obtenu plus tard par la guerre. A présent, le monde est du moins délivré de cette guerre. » (*Tidevarvet,* 15 août 1936.)

France et la Belgique au sujet d'une zone mutuelle démilitarisée. Enfin, le gouvernement du Reich proposait de conclure avec la France et la Belgique un pacte de non-agression pour une durée de vingt-cinq ans. L'Angleterre et l'Italie seraient invitées à signer comme garants de ce pacte. L'Allemagne se déclarait d'accord pour que la Hollande fût également comprise dans ce système de pactes. En outre l'Allemagne se déclarait prête à conclure avec les puissances de l'Ouest un pacte aérien qui devait rendre impossibles les bombardements par avions. L'Allemagne se déclarait en outre prête à signer également avec ses voisins de l'Est des pactes de non-agression. Enfin, elle se disait d'accord pour rentrer dans la Société des Nations, mais dans l'espoir « que dans un temps déterminé et par des négociations amicales, la question de l'égalité de droits en matière de colonies, ainsi que la question de la séparation du statut de la Société des Nations d'avec le traité de Versailles qui lui servait de base seraient résolues. »

Mais le plan de paix de l'Allemagne du 31 mars 1936 lui non plus ne trouva aucun écho. C'est pourquoi lorsque, le 11 décembre 1937, Mussolini annonça que l'Italie quittait la Société des Nations, l'Allemagne applaudit à cette décision et retira sa proposition de rentrer à la Société des Nations. Le *Völkischer Beobachter* du 13 décembre 1937 publiait à ce sujet la décaration suivante :

« La décision du gouvernement fasciste de déclarer que l'Italie se retirait de la Société des Nations, et l'exposé détaillé et d'une grande importance par lequel le Duce a justifié cette décision, ont trouvé en Allemagne la plus entière compréhension et la plus grande sympathie. Depuis longtemps il ne pouvait plus y avoir aucun doute sur l'attitude de principe de la politique italienne à l'égard de la Société des Nations. Les paroles que Mussolini avait prononcées à Berlin en septembre dernier sur les faux dieux de Genève résonnent encore ici dans toutes les oreilles. Mais il est de la plus grande importance que le gouvernement italien,

en annonçant hier sa résolution, ait définitivement éclairci la situation. Ainsi la Société des Nations reçoit le salaire qu'elle a mérité pour ses actes politiques. A aucun moment de son existence, elle ne s'est montrée capable de fournir un apport utile à la solution des problèmes de politique mondiale qui se posaient. Au contraire, elle a toujours exercé sur le développement politique général de l'après-guerre une influence nuisible et souvent même dangereuse. Sous le prétexte de représenter un idéal, elle est devenue de plus en plus une association des profiteurs du traité de Versailles pour la défense de leurs intérêts.

« Au lieu de conduire la politique internationale sur la voie d'un développement fructueux par un accord raisonnable entre les forces et les besoins naturels des peuples, on s'est toujours préoccupé en premier lieu à Genève de trouver et d'employer des méthodes propres à contrecarrer un tel développement.

« L'incapacité totale de la Société des Nations est aujourd'hui un fait qui n'a plus besoin d'être prouvé. Les espoirs qu'avant tout maints petits Etats avaient placés dans la Société des Nations se sont de plus en plus évanouis devant le fait que la politique de sécurité collective de Genève a en réalité conduit à une insécurité collective. Si, de temps à autre, on cherche à expliquer l'échec de l'institution par son manque d'universalité, c'est là une confusion très visible de cause à effet. Les raisons qui ont obligé d'abord le Japon, puis l'Allemagne, et maintenant l'Italie, à quitter la Société des Nations prouvent jusqu'à l'évidence où se trouvent les erreurs radicales de sa construction et des tendances politiques qui la dominent. C'est se donner inutilement de la peine que de chercher à réparer par des réformes partielles ces erreurs radicales de structure.

« C'est l'affaire des grandes puissances demeurées encore à Genève de savoir si elles veulent toujours considérer la Société des Nations comme un facteur sérieux de leur politique. Mais elles n'ont plus le droit

de considérer la Société des Nations comme le représentant mandaté de tous les Etats et le plus haut organisme de la collaboration internationale. En tous cas, le gouvernement du Reich, partageant pleinement les vues du gouvernement italien, ne se laissera détourner par rien de la conviction que non seulement le système politique de Genève est un échec, mais encore qu'il est funeste. En conséquence, une rentrée de l'Allemagne à la Société des Nations ne peut plus être prise en considération. »

Les rapports entre l'Allemagne et l'Autriche avaient pris un caractère de tension aiguë, avant tout parce que le gouvernement autrichien cherchait à mater le mouvement national-socialiste autrichien qui déployait tous ses efforts en vue du rattachement de l'Autriche au Reich. Par des accords en date du 11 juillet 1936 et de février 1937, les gouvernements des deux pays essayèrent d'arriver à une solution pacifique de cette question, sans cependant que ces efforts aient conduit à une conciliation satisfaisante.

Afin de travailler, ici, également d'une façon positive, à la paix de l'Europe, Hitler invita le 12 février 1938 le Chancelier d'Autriche Schuschnigg à une entrevue personnelle à Obersalzberg, près de Berchtesgaden. Là, les deux hommes d'Etat, après avoir discuté pendant cinq heures les problèmes politiques en litige, parvinrent à une solution qui paraissait satisfaisante pour les deux parties : l'Allemagne reconnaissait la pleine souveraineté politique de « l'Autriche allemande et chrétienne, fondée sur un régime corporatif et autoritaire et pleinement indépendante », en échange de quoi l'Autriche annulait par une amnistie générale toutes les mesures punitives prises contre les nationaux-socialistes autrichiens. Schuschnigg signa cet accord en remarquant que tous ceux qui adhéraient à la doctrine nationale-socialiste et se représentaient le futur développement organique de l'Europe centrale sous la forme de la création d'un Grand-Reich n'étaient pas forcément en même temps de mauvais Autrichiens.

Cette rencontre du chancelier allemand et du chan-

celier autrichien constitua le lever de rideau d'une série d'événements surprenants et imprévus dans leurs conséquences. La volonté irrésistible et la rapidité foudroyante de la manière d'agir de Hitler ne se manifestaient pas pour la première fois, mais se montrèrent là d'une façon plus impressionnante que jamais. Lorsque, le 16 février, le Dr Seyss-Inquart, national-socialiste autrichien, fut nommé ministre de l'Intérieur en Autriche, et que par une amnistie tous les détenus politiques furent libérés, la conversation d'Obersalzberg parut vraiment avoir donné la suite qu'on en attendait. Mais le discours que Schuschnigg prononça le 24 février devant le Parlement fut une première désillusion, par le fait qu'il cherchait à défigurer l'accord d'Obersalzberg dans le sens voulu par les marxistes. Le 1er mars et en contradiction avec cet accord, la Journée allemande » qu'on voulait organiser à Linz fut interdite et, dans un discours prononcé le 9 mars à Innsbruck, Schuschnigg, à la grande surprise de tous, annonça un plébiscite pour le dimanche suivant (qui tombait dans trois jours), plébiscite qui, s'il avait lieu, favorisait la falsification et l'imposture qu'il avait résolues[44]. Le Dr Jury, représentant de Seyss-Inquart, fit aussitôt déclarer que Schuschnigg avait agi dans la coulisse à l'insu du cabinet et que les nationaux-socialistes autrichiens ne participeraient pas à cette comédie de plébiscite. Dès le lendemain, toute la population autrichienne se dressait contre la tentative de Schuschnigg de la contraindre à l'aide d'une grossière imposture, de sorte que Schuschnigg se vit obligé de démissionner le 11 mars 1938[45].

---

44. On ne distribua parmi la population que des bulletins de vote sur lesquels était imprimé le mot « oui ». Celui qui voulait répondre par « non » était obligé de confectionner lui-même un bulletin exactement semblable, et, par conséquent, ne pouvait pas tenir son vote secret.

45. Hitler, dans son discours de Königsberg, le 25 mars 1938, a dépeint ainsi le cours des négociations à Obersalzberg et la conduite de Schuschnigg :

« Tout d'abord, on a élevé au rang de maîtres de l'Etat

La démission de Schuschnigg eut lieu tard dans la soirée du vendredi et, le même jour, le nouveau gouvernement autrichien dirigé par Seyss-Inquart appelait

---

autrichien un groupe de tyrans qui avait la force de son côté. On a fait promulguer par ce groupe une nouvelle Constitution, et depuis le peuple s'est vu retirer toute possibilité de réclamer, de critiquer, de donner son avis. L'homme d'affaires de ce petit groupe de dirigeants était Schuschnigg. Au cours de cet hiver, j'ai pu me rendre compte à beaucoup de signes qu'un tel état de choses n'était plus supportable, et qu'il ne restait plus que deux possibilités : ou bien une solution régulière, ou bien une explosion révolutionnaire déréglée.

« Je voulais éviter cette dernière, et j'ai invité cet homme à venir me voir, quoique à mes yeux il n'eût pas qualité pour représenter l'Autriche. Je l'ai fait venir auprès de moi, et je lui ai expliqué avec la plus grande gravité quelles seraient les suites du maintien de cette tyrannie. Je lui ai dit : "Monsieur Schuschnigg, vous opprimez un pays. Vous n'en avez pas le droit. Ce pays est aussi bien ma patrie que la vôtre. Comment vous permettez-vous de tyranniser ce pays ? Je suis prêt à laisser le peuple choisir entre vous et moi par un plébiscite. Nous serons candidats tous les deux. Le peuple décidera." Il me répondit que pour des raisons constitutionnelles, cela était impossible. Je l'exhortai alors à chercher un moyen de détente pacifique, car sans cela personne ne pourrait garantir que l'âme torturée ne se révolterait pas. Et je ne lui laissai là-dessus aucun doute : on ne tirera plus des Allemands à la frontière allemande.

« J'ai essayé de lui faire comprendre en toute gravité que c'était le dernier chemin qui, peut-être, pût conduire à une solution pacifique de cette crise. Je ne lui ai pas permis de douter que si cette voie n'était pas suivie, l'évolution poursuivrait son cours, d'une façon ou de l'autre. Et je le priai d'être persuadé de ma volonté de mettre la force du Reich au service des compatriotes opprimés et de ne pas douter de mon esprit de résolution dans le cas où, cette voie ayant été abandonnée, une crise viendrait à surgir. Il n'a pas cru au sérieux de mes affirmations et c'est pourquoi il a rompu notre accord. Aujourd'hui, nous avons les documents, nous avons trouvé les lettres dans lesquelles il écrit, le 19 février, la veille de mon discours au Reichstag, que pour lui tout cela n'était qu'une manœuvre tactique destinée à gagner du temps et à attendre que la situation politique extérieure fût plus favorable. Il comptait donc, à un moment plus favorable, pouvoir appeler l'étranger contre l'Allemagne.

Hitler à l'aide, afin de prévenir le danger menaçant d'une guerre civile, et demandait l'envoi de troupes du Reich pour maintenir l'ordre et éviter des effusions de sang. Alors le Chancelier du Reich publia le 12 mars la proclamation suivante :

« Sur terre les unités blindées, les divisions d'infanterie et les troupes de S.A. et dans le ciel bleu l'aviation allemande, appelées par le nouveau gouvernement national-socialiste de Vienne, seront les garants que cette fois il sera enfin offert au peuple autrichien — et cela dans le plus bref délai — la possibilité de décider de son avenir et, par conséquent, de son destin grâce à un vrai plébiscite. Moi-même, Führer chancelier du peuple allemand, serais heureux de fouler de nouveau ce sol qui est aussi ma patrie, comme Allemand et libre citoyen. »

Le 13 mars 1938, le rattachement de l'Autriche au Reich allemand était accompli sans qu'on eût tiré l'épée et qu'une goutte de sang eût été versée. D'un jour à l'autre, le Reich allemand, enrichi de 84 000 km^2 et d'environ 6 700 000 habitants, est devenu la Grande-Allemagne. Le jour qui suivit, le Führer entrait à Vienne aux acclamations sans fin de la population[46].

« Afin de pouvoir donner une base plus morale à ses projets, cet homme a inventé cette ridicule comédie du plébiscite qui acquiert toute sa signification du fait que nous avons pu saisir des tracts et des affiches sur lesquelles les chiffres de plébiscite étaient déjà publiés huit jours auparavant. C'était une incroyable escroquerie, dans un pays qui, privé de vote depuis tant d'années, n'était plus en mesure de voter. Il est clair que si cette escroquerie avait réussi, le monde se serait écrié froidement : « A présent, ce régime est légitimé. »

46. Des articles parus dans des journaux importants d'Angleterre et de France montrèrent non seulement qu'on reconnaissait le droit au rattachement de l'Autriche, mais encore qu'on était plein d'admiration pour l'enthousiasme que celui-ci avait déchaîné en Autriche. Une correspondance publiée par le *Daily Telegraph*, le 15 mars 1938, demande un peu de compréhension pour le rattachement de l'Autriche à l'Allemagn, qui est un événement historique. « Depuis quatre siècles, dit ce correspondant, les Anglais, à coups de baïonnettes,

Le traité de Saint-Germain et le paragraphe 80 du traité de Versailles sont pour toujours déchirés sans que les grandes puissances, qui ont été les auteurs de ces traités et qui pendant presque vingt ans en ont maintenu l'exécution en menaçant d'employer la force, aient osé élever un mot de protestation.

Mais, dans le cours de la même année, Hitler allait avoir à résoudre un devoir de politique extérieure encore plus difficile que le rattachement de l'Autriche au Reich : le problème des Sudètes[47]. Dans la question

---

de canons et de bombes, s'étaient approprié dans le monde tout ce qui leur semblait précieux. Mais aujourd'hui que Hitler a réussi le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne par la propagande, et sans verser une goutte de sang, les Anglais le désignent comme un ennemi de la paix et de la liberté. Mais la paix n'est rien d'autre que ceci : réaliser sans guerre les aspirations nationales. L'Angleterre devrait renoncer à son hypocrisie et nouer une amitié avec les réalistes de ce monde. Ils tiendraient leurs promesses si on leur rendait possible la signature de traités librement consentis, libres de toute pression économique et de menaces quelconques de sanctions.

Les correspondants particuliers français eux-mêmes, pris dans l'allégresse générale, décrivirent en termes imagés la marche du Führer et déclarèrent qu'il avait gagné depuis longtemps le cœur des Autrichiens. Hitler se présentait vraiment comme un libérateur, comme le chef attendu de six millions d'Allemands d'Autriche. L'entrée du Führer à Vienne constituait dès aujourd'hui un vrai plébiscite. Hitler avait conquis l'Autriche.

« Hitler est entré à Vienne dans une tempête d'enthousiasme. Il est impossible de décrire et d'analyser la sincérité de cet enthousiasme des Viennois et avant tout celui des innombrables provinciaux venus à Vienne. Cet enthousiasme, qui est absolument sincère, a un caractère religieux », écrivait le *Petit Parisien.*

Le *Journal* disait : « Tout le Ring résonnait d'acclamations enthousiastes. La foule répétait sans cesse : "Un Reich, un peuple, un chef. Heil Hitler !" A la fin, on ne pouvait même plus comprendre le mot Hitler. On n'entendait que quelques syllabes. Pour la première fois, face à face avec le Führer, Vienne lui confirmait la puissance de sa personnalité. »

47. Sous le nom d'Allemagne des Sudètes et d'Allemands des Sudètes, on comprend tous les territoires allemands, ainsi que leurs habitants de race et de langue allemande, qui, en

du rattachement de l'Autriche, il s'agissait d'un Etat jouissant de son unité et de sa souveraineté politique, dont l'union avec l'Allemagne devait tomber comme un

---

1919, furent réunis à l'Etat tchèque. Le pays des Sudètes est donc un territoire beaucoup plus vaste que la seule chaîne des « Sudètes », partie montagneuse de la Silésie, bordant la Bohême et la Moravie. Sa superficie est près de 30 000 kilomètres carrés, avec une population d'environ trois millions 600 000 habitants, c'est-à-dire 128 habitants au km² (la densité moyenne du Reich est de 131 au km²).

Dans la Moravie du Sud se trouvent presque exclusivement des domaines agricoles. Les régions industrielles s'étendent du pays d'Eger jusqu'à Reichenberg. Dans le nord s'étend un territoire à économie mixte.

Les richesses du sol sont principalement :

1° Le charbon, environ 12 milliards de tonnes, production annuelle : 16 millions ;

2° L'argile et le kaolin, dans les environs de Carlsbad ;

3° Les minerais d'urane et de pechblende, près de Joachimstal, au sud de l'Erzgebirge. C'est le second gisement du monde. Forêts et domaines agricoles : environ 3 millions d'hectares de terres cultivées, comptant environ 300 000 entreprises agricoles. Là-dessus, presque un million d'hectares de forêts (81 % de conifères ; 5 % d'arbres à feuilles caduques, 14 % de forêts mixtes). L'abattage donne environ 5 millions 600 000 mètres cubes de bois.

La Bohême et la Moravie sont des terres de vieille civilisation germanique et faisaient déjà partie du Premier Empire allemand. Toutes les villes de Bohême et de Moravie, à l'exception de Tabor, sont de pure fondation allemande. En 973, le roi allemand créa à Prague un évêché dont le premier évêque fut le Saxon Thietmar, auquel succédèrent encore cinq évêques allemands, où depuis le onzième siècle était en vigueur le droit allemand qui, au milieu du treizième siècle, fut introduit dans 33 villes de Bohême. L'université de Prague, fondée en 1348, est la plus ancienne université allemande. L'allemand de la chancellerie de Prague fut pendant très longtemps la langue de la cour et de l'administration et fut souvent utilisé comme modèle par Luther dans sa traduction de la Bible.

Après les troubles de l'époque hussite, la Bohême et la Moravie furent incorporées aux territoires autrichiens des Habsbourg. Déjà, dans l'ancienne Autriche, le germanisme des Sudètes avait été un élément particulièrement précieux de la monarchie autrichienne. L'éducation scolaire était remarquable et le resta même sous la domination tchèque, tant que les mesures progressives de tchécisation ne trans-

fruit trop mûr dans la main de l'homme d'Etat doué d'assez d'intelligence, de résolution et d'audace pour le cueillir au moment voulu, en dépit de toutes les menaces et de tous les dangers. Hitler prouva par ses actes qu'il possédait toutes les vertus que le destin exigeait, au moment décisif, du chef de l'Etat allemand.

Il en était tout autrement du pays allemand des Sudètes qui, aussi bien politiquement qu'ethniquement, appartenait à l'Autriche allemande, et que le traité de Versailles avait transformé en appendice d'un nouvel Etat qui lui était absolument étranger et qui, par une oppression éhontée, avait poursuivi sa destruction ethnique et matérielle. Vingt années durant, les Allemands des Sudètes avaient vainement lutté pour se délivrer de cette oppression. La solution de cette question était d'autant plus difficile et plus dangereuse que l'Etat tchèque oppresseur pouvait trouver en France un puissant appui.

Aussi simple et clair que fût le problème de principe, le développement historique de cette lutte de libération et le cours des dernières phases décisives avaient été, dans les détails, tellement embrouillés à la suite d'une agitation de presse tendancieuse, que l'opinion publique européenne n'en avait qu'une idée incomplète et fausse sur bien des points. Afin de porter un jugement exact sur les événements politiques et sur leurs dessous, il nous paraît donc indispensable d'exposer ici ce problème de façon un peu plus détaillée que celui du rattachement de l'Autriche au Reich.

Dans sa thèse de doctorat, Benès avait écrit en 1908 : « On ne saurait envisager sérieusement la création d'un Etat tchèque lorsqu'un tiers de la population de son territoire est résolu à le combattre à

formèrent pas les établissements allemands en établissement dans lesquels l'esprit tchéco-bolcheviste était infusé en langue allemande. Les associations nationales allemandes, la jeunesse estudiantine allemande, et en particulier le *Turnverein*, s'élèvent contre cette pratique.

tout prix et à ne jamais reconnaître cet Etat comme légitime. Les provinces historiques doivent s'effacer au profit d'une délimitation territoriale fondée sur la nationalité ; avant tout, les Tchèques doivent abandonner la fiction de leurs droits politiques historiques. » Et encore en 1915, dans une série d'articles intitulés « Guerre et Civilisation », il déclarait : « Toucher aux manifestations de la vie des individualités nationales est aussi coupable et aussi indigne que de toucher à la vie de n'importe quel individu. S'opposer aux civilisations nationales, les détruire, leur refuser le droit à la vie est le plus grand péché contre l'humanité que puisse connaître la société humaine. »

Trois ans plus tard, après l'effondrement de l'Allemagne, son point de vue est devenu exactement contraire. A Versailles, il remet aux puissances victorieuses onze mémoires dont il dit : « Je composai au plus vite en les improvisant et sans m'aider d'autre document ni d'aucune source la plupart des mémoires qui contenaient toutes nos revendications relatives à la paix. » Le 11 novembre 1918, dans une lettre pressante, il prie le gouvernement de Prague de ne laisser transpirer aucune nouvelle à Paris sur le fait que les Allemands des Sudètes s'entêtent à revendiquer leur nationalité et prennent vis-à-vis des Tchèques un point de vue irréconciliable. Le 27 novembre 1918, il écrit : « Le monde nous a reconnus, eux pas. Et le plus important c'est qu'on ne les reconnaîtra pas en tant que nationalité... Il n'a du reste pas été parlé des Allemands de Bohême et il n'en sera pas parlé. »

Dans son discours du 26 septembre 1938, Hitler a décrit en termes expressifs la formation de cet Etat tchéco-slovaque : « Cet Etat tchéco-slovaque commença par un mensonge. Le père de ce mensonge se nommait Benès. Ce M. Benès se présenta alors à Versailles et commença par assurer qu'il existait une nation tchéco-slovaque. Il avait besoin de ce mensonge pour augmenter un peu le nombre réel de ses compatriotes et lui donner ainsi une importance plus justifiée. Et les hommes d'Etat anglo-saxons, qui n'étaient pas très

versés dans les connaissances géographiques et ethniques, ne jugèrent pas nécessaire à l'époque de contrôler les affirmations de M. Benès, sans quoi ils auraient pu immédiatement se rendre compte qu'il n'existe pas de nation tchéco-slovaque, mais qu'il y a des Tchèques et des Slovaques et que ces derniers ne veulent rien savoir des Tchèques... Ainsi, ces Tchèques ont d'abord, grâce à M. Benès, annexé la Slovaquie. Comme cet Etat ne semblait pas viable, on lui adjoignit purement et simplement, contre le droit de libre disposition et contre leur volonté, trois millions et demi d'Allemands. Comme cela ne suffisait pas encore, on ajouta un million de Magyars, puis la Russie sub-carpathique et enfin quelques centaines de milliers de Polonais. »

Sur le développement ultérieur, Hitler ajoute : « A l'époque où M. Benès construisit cet Etat sur un mensonge, il promit solennellement de le diviser en cantons, selon le système suisse. Nous connaissons tous la manière dont M. Benès a réalisé son système cantonal. Il commença à instaurer son régime de terreur. Déjà, à cette époque, les Allemands essayèrent de protester contre cette domination arbitraire. Ils furent fusillés en masse. Et depuis lors se poursuivit une guerre d'extermination. Durant ces années de développement « pacifique » de la Tchéco-Slovaquie, près de 600 000 Allemands durent quitter le pays. Et ceci à la suite d'une raison très simple : parce qu'en restant ils étaient condamnés à mourir de faim.

« L'évolution qui s'est déroulée de 1918 à 1938 montre clairement une chose : M. Benès était tout simplement résolu à extirper lentement et progressivement le germanisme. Et jusqu'à un certain point, il a atteint son but. Il a précipité d'innombrables gens dans le malheur... Il a réussi lentement à fermer la bouche de ces millions d'êtres par l'usage constant de la terreur, et, en même temps, la clarté se faisait sur les « devoirs internationaux » de cet Etat. On ne faisait même plus mystère du fait que, si c'était nécessaire, cet Etat serait utilisé contre l'Allemagne. Pierre Cot a exprimé ce désir sans aucun détour, en disant : « Nous avons

besoin de ce pays, parce que c'est en partant de ce pays que l'économie et l'industrie allemandes peuvent être le plus facilement détruites par les bombes... »

« Dans cet Etat de M. Benès, les conséquences ont été effroyables pour les minorités. Je ne parle que des Allemands. Parmi toutes les populations allemandes, c'est chez eux qu'on trouve la plus grande mortalité, c'est eux qui ont le moins d'enfants, c'est chez eux qu'on trouve le chômage le plus terrible. Combien de temps un tel état de choses doit-il durer[48] ? »

A ces mesures d'extermination systématique, le germanisme des Sudètes opposa une résistance obstinée, mais indiscutablement loyale. Les Allemands des Sudètes s'efforcèrent, au Parlement et dans les administrations, de lutter pour leur nationalité par les moyens légaux. Après une vaine lutte de vingt ans, Conrad Henlein, que les Allemands des Sudètes avaient choisi comme chef[49], formula le 28 avril 1938, au cours d'un Congrès tenu à Carlsbad par le S.D.P. (Parti

---

48. Dans le domaine économique, la population allemande fut défavorisée de toute manière en faveur de la population tchèque par la tchécisation impitoyable des entreprises industrielles et l'expropriation des biens allemands à la suite d'une prétendue « réforme agraire ». En même temps se produisait une colonisation artificielle de ces territoires par des Tchèques.

Nous pouvons mentionner, à titre d'exemple prouvant la tchécisation arbitraire des pays des Sudètes, que dans les premiers temps de l'après-guerre, la population tchèque n'augmenta que de 4 % dans les régions de population tchèque à la suite du retour de ses compatriotes, tandis qu'elle augmentait de 80 % dans les territoires de population allemande. Entre 1921 et 1930, elle augmenta en territoire tchèque de 8 % et en territoire sudète de 30 %. En chiffres absolus, 200 000 Tchèques environ s'établirent en territoire allemand.

49. Les premières élections en 1935 donnèrent plus de 75 % des voix à Henlein, les élections communales de 1938, malgré la terreur tchèque, de 90 à 98 %, tandis que les adhésions au parti allemand des Sudètes s'accroissaient considérablement. En juin 1938, ce parti comptait un million et demi d'adhérents, c'est-à-dire presque la totalité des adultes, tan-

des Allemands des Sudètes), huit revendications adressées au gouvernement de Prague. Voici quel était l'essentiel de ces revendications :

« Si l'Etat tchéco-slovaque doit parvenir à un développement pacifique, ce sera, selon la conviction des Allemands des Sudètes, par l'établissement de l'ordre politique et juridique suivant :

« 1° Etablissement de l'entière égalité de droits et de rang entre les groupes minoritaires allemands et le peuple tchèque ;

« 2° Reconnaissance de la minorité allemande comme personne légale pour garantir cette égalité de droits au sein de l'Etat ;

« 3° Reconnaissance et délimitation des territoires de population allemande ;

« 4° Création, dans les territoires peuplés par les Allemands, d'une administration allemande autonome dans tous les ressorts de la vie publique, pour toutes les questions concernant les affaires et les intérêts de la minorité allemande ;

« 5° Création de lois de protection pour tous les ressortissants qui vivent en dehors des territoires reconnus comme de population allemande ;

« 6° Cessation de toutes les injustices causées aux Allemands des Sudètes depuis 1918, et réparation des dommages provoqués par lesdites injustices ;

« 7° Reconnaissance et exécution du principe des fonctionnaires allemands dans les territoires allemands ;

« 8° Liberté entière de proclamer son appartenance au peuple allemand et son adhésion à l'idée nationale allemande. »

Bien que le discours de Henlein eût trouvé la plus grande attention dans toute la presse européenne, le gouvernement de Prague essaya, par toutes sortes de prétextes, d'ajourner les négociations sur les huit points exprimés.

---

dis que toute la jeunesse allemande des Sudètes (au-dessous de 21 ans), se réclamait du national-socialisme.

Comme cependant les persécutions contre les Allemands des Sudètes prenaient des formes de plus en plus violentes, Hitler se vit forcé de déclarer devant le monde entier qu'il ne resterait pas indifférent si, en dehors des frontières de l'Allemagne, des minorités allemandes se voyaient opprimées contre tout droit et toute justice. Déjà, le 20 février 1938, il avait déclaré dans un discours au Reichstag que les dix millions d'Allemands vivant aux frontières du Reich (il voulait dire les Autrichiens et les Allemands des Sudètes) étaient placés sous la protection morale du Reich. Le monde entendit bien cela, mais visiblement ne comprit pas la portée de ces paroles. La conséquence fut, en mars, la libération de l'Autriche.

C'est alors que se produisit en mai un événement qui peut être désigné comme la cause directe de la brusque aggravation de la crise tchéco-slovaque. Des élections municipales devaient avoir lieu en Tchéco-Slovaquie. Comme le gouvernement de Prague craignait que les Allemands et les autres minorités non tchèques ne profitassent de cette occasion pour s'unir, il crut pouvoir influencer le cours des élections par une intimidation brutale, à savoir une mobilisation de l'armée. Mais une telle démonstration ne pouvait paraître justifiée aux yeux du monde que grâce à la nouvelle sensationnelle que l'Allemagne mobilisait des troupes et avait l'intention d'envahir la Tchéco-Slovaquie. Comme, en réalité aucun soldat allemand autre que ceux en service n'était mobilisé, comme de plus aucun soldat allemand n'avait quitté sa garnison de paix, l'Allemagne put immédiatement démentir le mensonge imaginé par Benès.

Cependant, une nervosité grandissante s'emparait de l'opinion publique européenne. En même temps, en territoire sudète, l'insupportable tension éclata en actes de violence sanglants de la part des Tchèques. La nécessité d'une solution radicale du problème des Allemands des Sudètes devenait de plus en plus urgente. L'Angleterre et la France voyaient déjà monter à l'horizon le spectre d'une guerre européenne. Pour

arriver à une vue claire de la situation, Chamberlain déclara aux Communes, le 26 juillet, que sur la demande du gouvernement tchéco-slovaque, le gouvernement britannique avait résolu d'envoyer en Tchéco-Slovaquie un « enquêteur » et « arbitre » indépendant, qui étudierait la question sur place et qui indiquerait quels moyens et quelles voies pouvaient conduire à la solution de la question. On confia cette mission à lord Runciman.

Traitant le problème des Allemands des Sudètes, Hitler s'exprima encore une fois d'une manière non équivoque, au Congrès du Parti de la Grande-Allemagne, le 12 septembre 1938 :

« Lorsque trois millions et demi d'habitants d'un peuple de près de quatre-vingts millions ne peuvent chanter les chansons qui leur plaisent, simplement parce que cela déplaît aux Tchèques, ou lorsqu'ils sont sauvagement frappés, simplement parce qu'ils portent des bas que les Tchèques ne veulent pas voir, ou lorsqu'on les terrorise et les maltraite, parce qu'ils ont un salut qui est désagréable aux Tchèques, bien que cette manière de saluer ne s'adresse pas aux Tchèques, mais soit employée seulement entre eux, lorsque à chaque manifestation de la vie nationale ils sont poursuivis et traqués, il est possible que tout cela soit indifférent aux dignes représentants de nos démocraties, et même que cela leur soit sympathique, puisque après tout il ne s'agit que de trois millions et demi d'Allemands. Mais je ne puis que dire aux représentants de ces démocraties que cela ne nous est pas indifférent, à nous, et que si ces créatures torturées ne peuvent trouver elles-mêmes ni droit, ni justice, c'est de nous qu'elles les obtiendront. »

Il se référa de nouveau à ce qu'il avait dit sur cette question au Reichstag, le 20 février, et pria les hommes d'Etat étrangers d'être bien convaincus qu'il ne s'agissait pas ici de simples phrases. Mais pour ne point tendre l'arc à l'extrême, il s'imposa toute la modération possible et ne réclama rien d'autre pour les Allemands des Sudètes que le droit de disposer

d'eux-mêmes. Il laissa au gouvernement tchéco-slovaque le soin de s'expliquer avec les représentants mandatés des Allemands des Sudètes, pour arriver à une entente. Ainsi Hitler avait placé tout le problème sur un terrain international, ce qui entraînait une transformation fondamentale de la question des Allemands des Sudètes.

Le gouvernement tchèque répondit à cette proposition par une note du 12 septembre adressée au gouvernement anglais, où il déclarait qu'un plébiscite était anticonstitutionnel et impossible; le jour suivant, il décrétait dans les territoires sudètes l'établissement de l'état d'exception, accompagné d'une terreur inouïe, à la suite de laquelle il y eut de nombreux morts et blessés. Alors Conrad Henlein envoya au gouvernement de Prague un ultimatum l'invitant à suspendre les tribunaux d'exception et à retirer la police dans un délai de six heures, faute de quoi il déclinait toute responsabilité pour les conséquences possibles. Comme le gouvernement de Prague ne prêtait aucune attention à cet ultimatum et comme la terreur continuait sans marquer aucune diminution, Henlein rompit les négociations. Le 14 septembre, des troupes tchèques pénétrèrent dans la ville d'Eger et bombardèrent avec des canons et des mitrailleuses l'hôtel Viktoria, où se trouvait le siège central du Parti des Allemands des Sudètes. Puis, les soldats se précipitèrent dans l'hôtel et pillèrent les locaux du Parti. Ces actes de violence tchèques eurent pour conséquence la fuite de la population sudète en Allemagne. En très peu de temps, le nombre des fugitifs avait atteint 244 850.

Le 15 septembre, Mussolini, dans une lettre ouverte à Runciman, réclamait un plébiscite pour les Allemands des Sudètes et déclarait que l'Etat tchèque était une création artificielle dont les parties, loin de s'unir, ne cherchaient qu'à se séparer les unes des autres et n'étaient maintenues ensemble que par la force.

Mais la demande d'un plébiscite était déjà dépassée par les événements. Car, le jour même où Mussolini

adressait son appel à Runciman, Henlein publiait une proclamation adressée au peuple allemand et au monde entier, dans laquelle, en disant : « Nous voulons rentrer dans notre patrie, le Reich », il exigeait la séparation des Sudètes et de la Tchéco-Slovaquie.

Chamberlain, qui, le 11 septembre, dans une déclaration officielle reproduite par la presse sous le titre d'« Avertissement à l'Allemagne », déclarait encore que « toute tentative de règlement par la force trouverait aujourd'hui la condamnation du monde entier » et que dans ce cas l'Angleterre et la France interviendraient militairement, reconnut finalement, après un examen attentif du discours prononcé par Hitler, le 12 septembre, au Congrès du Parti, qu'afin de rendre possible une solution pacifique, il devait intervenir personnellement et au plus tôt, en médiateur, entre l'Allemagne et la Tchécoslovaquie. Le 14 septembre, il demandait à Hitler un entretien personnel ; Hitler y répondit par une invitation au Berghof.

Dès le lendemain eut lieu cette entrevue qui, selon les propres déclarations de Chamberlain aux représentants de la presse, fut « une conversation franche mais très amicale ». Dans son discours à la Chambre des Communes, le 28 septembre, Chamberlain dit au sujet de son entretien avec Hitler : « Je compris très vite que la situation était beaucoup plus sérieuse et beaucoup plus urgente que je ne l'avais supposé. D'une manière polie, mais absolument sans équivoque, M. Hitler me fit clairement comprendre qu'il était fermement résolu à ce que les Allemands des Sudètes obtinssent le droit de disposer d'eux-mêmes et, s'ils le désiraient, leur retour au Reich. Si les Allemands des Sudètes ne pouvaient l'obtenir par leurs propres forces, il les y aiderait. »

Quand Chamberlain quitta Berghof, il déclara qu'il reviendrait dans quelques jours pour une nouvelle entrevue avec Hitler. A son retour, le 16 septembre, Runciman, revenant de Tchéco-Slovaquie, atterrissait en même temps que lui à l'aéroport de Heston, près de Londres. Dans la conclusion du rapport qu'il remit

au gouvernement anglais, après son enquête en Tchéco-slovaquie, il disait :

« J'ai beaucoup de sympathie pour l'âme des Allemands des Sudètes. Il est dur d'être soumis à une race étrangère. Et j'ai acquis l'impression que la domination tchèque, dans le pays des Sudètes, au cours des vingt dernières années, si elle n'a pas été positivement oppressive, et certainement pas « terroriste », s'est pourtant caractérisée par un manque de tact et de compréhension, par une intolérance mesquine et par de telles différences de traitement que le sentiment de la population allemande devait inévitablement s'exacerber jusqu'à la révolte. A ces plaintes principales s'ajoutaient des frictions locales, car des fonctionnaires et des policiers tchèques qui ne parlaient que peu ou pas du tout l'allemand occupaient un grand nombre de postes dans des districts purement allemands. Je crois que dans leur ensemble les plaintes sont justifiées. Même dans les derniers temps de ma mission, je n'ai pu trouver auprès du gouvernement tchèque aucune bonne volonté de remédier de quelque façon que ce fût à ces plaintes. C'est pourquoi il m'apparut de plus en plus clairement que les districts-frontières entre la Tchéco-Slovaquie et l'Allemagne, dans lesquels la population d'Allemands des Sudètes forme une majorité appréciable, devaient immédiatement obtenir le droit de disposer d'eux-mêmes.

« Si une séparation de ces provinces et de la Tchéco-Slovaquie est inévitable, ce que pour ma part je crois, elle doit se faire rapidement, sans hésitation. Il y a un véritable danger, un danger de guerre civile, à laisser les choses continuer telles qu'elles sont. »

Se fondant sur le rapport absolument neutre de lord Runciman, qui, pendant des semaines, avait mené sur place une enquête approfondie, les gouvernements anglais et français, dans une note du 19 septembre, exigèrent du gouvernement tchéco-slovaque que les districts comptant plus de 50 % de population allemande fussent rattachés à l'Allemagne sans conditions. On considérait un plébiscite préalable comme superflu,

puisque son résultat ne pouvait pas faire de doute. Deux jours plus tard, le 21 septembre, le gouvernement de Prague acceptait cette proposition sans réserve, comme l'avaient exigé les gouvernements anglais et français.

On aurait pu croire que ce conflit épineux était heureusement résolu. Il n'en était rien. Dès le lendemain, 22 septembre, le général en chef Krejcy donna l'ordre aux troupes tchèques d'envahir les territoires sudètes, où la population, pour exprimer son enthousiasme d'être détachée de l'Etat tchèque, hissait des drapeaux à croix gammée. De leurs voitures blindées, les troupes ouvrirent un violent feu de mitrailleuses sur la foule qui ne se doutait de rien, ce qui eut pour conséquence de nombreux morts et blessés.

En même temps qu'avaient lieu ces actes de violence, Benès faisait à la radio la déclaration suivante : « Nous avons ajusté notre conduite à la situation et je ne me fais pas de soucis pour le développement ultérieur, car j'ai mon plan et je ne me laisserai pas détourner de ma route. Notre peuple sait qu'il doit combattre et je répète que j'ai un plan. » Cette allusion obscure à un « plan » peut seulement signifier que Benès, par des manœuvres tactiques d'atermoiement, voulait créer une situation qui forçât l'Allemagne à passer à l'action. Ainsi Benès espérait (et avec lui tous les bellicistes) faire naître le danger direct d'une guerre européenne.

Il est exact qu'il avait accepté le retour du pays des Sudètes à l'Allemagne, mais sans se prononcer, au moment de son adhésion, sur la façon dont il s'opérait. En mettant sur le tapis la question des modalités pratiques de ce retour, il cherchait à faire échouer l'entrevue Hitler-Chamberlain à Godesberg. Afin de déjouer ces intrigues, Hitler porta à une semaine le délai tout d'abord fixé par les mots « immédiatement » et « tout de suite » et déclara que les districts où un plébiscite n'était pas considéré comme nécessaire seraient occupés par les troupes allemandes le 1er octobre.

Chamberlain reconnut que la proposition de Hitler,

« si elle était acceptable, amènerait une détente immédiate ». Mais il craignait que cette proposition, aussi bien en Angleterre que dans les autres pays, ne fût pas considérée comme une solution pacifique. Chamberlain pria Hitler de vouloir bien exposer son plan d'exécution dans un mémorandum qu'il transmettrait alors au gouvernement de Prague.

Le fait que l'entrevue de Godesberg n'aboutissait pas à une décision permit aux adversaires d'une solution pacifique, c'est-à-dire aux ambassadeurs de Grande-Bretagne et de France à Prague, de conseiller au gouvernement tchèque de ne plus rester passif.

Cela suffit pour que le même soir Benès annonçât à la radio la mobilisation générale de l'armée tchèque, sous le prétexte que les conversations de Godesberg étaient rompues et que les troupes allemandes marchaient en direction de la frontière tchéco-slovaque. En même temps, il faisait interrompre toutes les communications téléphoniques, télégraphiques et tout le trafic ferroviaire avec l'Allemagne.

Hitler, alors, le 26 septembre, s'adressa à son peuple par un grand discours prononcé au Palais des Sports, dans lequel il donna un exposé détaillé du conflit, avec un sérieux qui ne pouvait plus laisser aucun doute sur sa volonté d'action. Il dévoila impitoyablement l'imposture de la politique tchèque et ajouta :

« J'ai mis à la disposition du gouvernement britannique un mémorandum contenant l'ultime proposition de l'Allemagne. Ce mémorandum ne contient pas autre chose que la réalisation de ce que M. Benès a déjà promis. Le contenu de cette proposition est très simple : le territoire dont la population est allemande et qui a la volonté de faire retour à l'Allemagne est réintégré dans le Reich, et non pas lorsque M. Benès aura réussi à en chasser peut-être un ou deux millions d'Allemands, mais bien immédiatement et sans délai. J'ai choisi ici cette frontière qui, sur la base de documents qui existent depuis des dizaines d'années, tient compte de la séparation ethnique et linguistique en Tchéco-Slovaquie. Cependant, je suis plus juste que

M. Benès et je ne veux pas abuser de notre puissance. C'est pourquoi j'ai décidé tout d'abord :

« Ce territoire sera placé sous la souveraineté allemande parce qu'il est essentiellement composé d'Allemands, cependant je laisse le tracé final de la frontière au vote même des compatriotes qui habitent cette région. J'ai donc décidé que dans ce territoire aurait lieu un plébiscite. Et afin que personne ne puisse prétendre que ce plébiscite ne se déroule pas régulièrement, j'ai pris comme base le statut du plébiscite de la Sarre.

« Quant à moi, j'ai toujours été prêt à faire procéder à un plébiscite dans tout le territoire. Mais M. Bénès et ses amis s'y sont opposés. Ils ont voulu que le plébiscite n'ait lieu que dans certaines parties. Bien, j'ai accepté. J'étais même d'accord pour faire contrôler le plébiscite par une commission internationale.

« Je suis encore allé plus loin. J'étais prêt à remettre le tracé de la frontière aux soins d'une commission germano-tchèque. M. Chamberlain demanda si on ne pourrait pas confier cette tâche à une commission internationale. Là-dessus également j'étais d'accord. J'étais même prêt à retirer les troupes pendant la durée du plébiscite, et, aujourd'hui, je me suis déclaré d'accord pour que la légion britannique, ainsi que l'offre m'en avait été faite, se rende dans ce territoire et y assure l'ordre et la tranquillité pendant la durée du plébiscite. Et j'étais encore d'accord pour confier le tracé final de la frontière à une commission internationale et en faire étudier les modalités par une commission qui se serait composée de Tchèques et d'Allemands.

« J'ai fait à M. Bénès une offre qui n'est pas autre chose que la réalisation de ce qu'il avait lui-même promis. Il tient à présent la décision entre ses mains. La guerre ou la paix ! Ou bien il acceptera cette offre et rendra enfin la liberté aux Allemands, ou alors c'est nous qui irons chercher cette liberté ! »

Pour ouvrir les yeux aux hommes d'Etat et leur faire

comprendre que l'heure avait sonné, il fallait en vérité ces paroles claires et décidées. La situation avait pris une tournure si menaçante que toute l'Europe, et même le monde entier, attendait dans l'angoisse, d'une minute à l'autre, une explosion terrible.

Il arriva alors quelque chose de tout à fait inattendu. Tandis que, le 29 septembre, Chamberlain exposait aux Communes un rapport détaillé sur ses négociations avec Hitler, sir John Simon, au milieu de son discours, lui tendit une fiche sur laquelle étaient écrits quelques mots. Chamberlain interrompit son discours pour lire la fiche et continua, au milieu de l'attention la plus vive de la Chambre :

« Je dois encore vous faire part de quelque chose d'autre : je viens d'être avisé par Hitler qu'il m'invite à le rencontrer demain matin à Munich[50]. Il a égalemnet invité Mussolini et Daladier. Mussolini a accepté et, sans aucun doute, Daladier acceptera. Je n'ai pas besoin de dire quelle sera ma réponse. » L'assistance accueillit cette communication par des applaudissements répétés. L'horizon, cette fois, s'éclaircissait. Le lendemain, les quatre hommes d'Etat se trouvaient réunis dans la maison du Führer à Munich. Après une discussion générale de huit heures, ils étaient parvenus à un accord d'après lequel les territoires allemands des Sudètes devaient, à partir du 1er octobre 1938, être libérés des troupes tchèques et être occupés, par étapes successives, par des troupes allemandes. Pour les détails de cet accord (plébiscite, délimitation de la frontière, droit d'option, etc.) on suivit en principe les directives données par Hitler.

Le 30 septembre, M. Syrovy, président du Conseil tchèque, annonçait à la radio l'acceptation de l'accord de Munich par le gouvernement tchèque.

---

50. En septembre 1933, Hitler avait déjà écrit une lettre à Daladier, alors président du Conseil, l'invitant à se rencontrer avec lui à Munich. Daladier semble avoir eu le désir de se rendre à cette invitation, mais Paul-Boncour le lui déconseilla fortement, déclarant que d'ici à quelques mois Hitler serait liquidé au point de vue politique.

Ainsi, une fois encore, un danger de guerre qui menaçait le monde entier était écarté pacifiquement.

Malheureusement, le développement ultérieur a montré qu'en signant les accords de Munich, Chamberlain n'avait pas eu vraiment la volonté d'assurer une paix durable à l'Europe, mais simplement celle de gagner du temps, parce qu'il savait que l'Angleterre n'était pas encore suffisamment armée pour la guerre que, comme les documents le prouvèrent plus tard, elle préparait déjà contre l'Allemagne.

Avec le retour au Reich du pays des Sudètes, la Grande-Allemagne se trouvait augmentée de 28 680 km² et le nombre de ses habitants accru de trois millions (près d'un demi-million resta en territoire tchèque).

Avant de quitter Munich, Chamberlain eut encore une longue conversation avec Hitler, dont les résultats sont exprimés dans la remarquable déclaration suivante :

« Nous avons eu aujourd'hui une seconde conversation et nous sommes tombés d'accord sur le fait que la question des rapports anglo-allemands est d'une importance capitale pour les deux pays et pour l'Europe.

« Nous considérons l'accord signé hier soir et l'accord anglo-allemand au sujet de la flotte comme les symboles du désir de nos deux peuples de ne plus jamais en venir à un conflit armé.

« Nous sommes résolus à traiter les autres questions concernant nos deux pays par voie de consultation et à nous efforcer d'écarter de notre chemin toutes les causes de différends, afin de participer ainsi au maintien de la paix.

ADOLF HITLER NEVILLE CHAMBERLAIN

« 30 septembre 1938. »

Environ deux mois plus tard, le 6 décembre 1938, entre les ministres français et allemand des Affaires étrangères, agissant au nom de leur gouvernement, l'accord suivant fut signé à Paris :

« 1° Le gouvernement allemand et le gouvernement français sont également convaincus que des rapports amicaux et de bon voisinage entre l'Allemagne et la France constituent un des éléments essentiels de la consolidation des relations en Europe et du maintien de la paix générale. C'est pourquoi les deux gouvernements s'emploieront de toutes leurs forces à établir de tels rapports entre leurs deux pays.

« 2° Les deux gouvernements affirment qu'entre leurs deux pays il n'existe plus aucun différend d'ordre territorial, et ils reconnaissent solennellement comme définitives les frontières telles qu'elles sont actuellement tracées.

« 3° Les deux gouvernements sont résolus — sous réserve de leurs rapports particuliers avec de tierces puissances — à rester en contact pour toutes les questions intéressant leurs deux pays et à en délibérer ensemble si le développement futur de ces questions devait conduire à des difficultés internationales. »

On aurait pu penser que ces déclarations, qui étaient un gage de la bonne volonté mutuelle et sincère de maintenir une paix générale durable, allaient achever de guérir, d'une façon rapide et adroite, ce que l'on considérait comme une blessure mortelle qui frappait le corps politique de l'Europe. Pourtant c'était une erreur.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis le règlement de la question des Sudètes que déjà des différends éclataient entre le gouvernement de Prague et les deux pays auxquels, en octobre, il avait accordé une certaine autonomie. Le gouvernement de Prague fit usage de droits de suzeraineté qui ne lui étaient plus dévolus, en révoquant de son poste le ministre carpatho-ukrainien Revay et en nommant à sa place un général tchèque, le général Prchala. Il procéda immédiatement de même vis-à-vis du gouvernement slovaque : le 10 mars 1939, il révoquait le président du Conseil slovaque Tiso et trois autres membres du gouvernement. La conséquence fut que Tiso se vit contraint de s'assurer l'appui du gouvernement du Reich.

L'indignation suscitée par ces actes arbitraires du gouvernement tchèque provoqua des troubles en Slovaquie et dans l'Ukraine subcarpathique et amena des rencontres sanglantes entre la population et des marxistes armés, qui firent également des victimes parmi la population allemande. Mais les choses ne se bornèrent pas à des rencontres isolées. Il apparut clairement que, du côté tchèque, on travaillait à la réalisation de plans méthodiquement préparés et d'une très grande portée qui, sans aucun doute, étaient soutenus par les communistes[51].

M. Hacha, président de la République tchèque, et Chvalkovsky, son ministre des Affaires étrangères, reconnurent immédiatement le danger qui menaçait l'Etat et durent s'avouer qu'ils n'étaient pas en mesure d'arrêter l'explosion imminente de la guerre civile. « A la onzième heure », ainsi que s'exprima plus tard le président Hacha, ils se rendirent à Berlin dans la soirée du 14 mars et tinrent conseil dans la même nuit avec le Führer, le maréchal Goering et M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères, au sujet de la situation. Ces délibérations aboutirent au matin du 15 mars à un accord au sujet duquel fut publiée la déclaration officielle suivante :

« Le Führer, Chancelier du Reich, a reçu aujourd'hui à Berlin, sur leur demande, en présence de M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, le Dr Hacha, président de la République tchèque, et le Dr Chvalkovsky, ministre tchèque des Affaires étrangères. Au cours de cette réunion, les événements

---

51. Le 27 septembre 1938, le journal parisien *L'Epoque* écrivait : « La Tchéco-Slovaquie est sans aucun doute une carte importante dans le jeu français et par l'emploi de l'aviation elle a acquis une valeur considérable. L'immense plaine de Bohême est un point de départ magnifique pour l'aviation. Si ce point de départ est à la disposition de la France, et est occupé par les Russes, les escadrilles alliées seront en mesure de frapper l'Allemagne en plein cœur. »

Quelques heures de conférence nocturne suffirent pour réduire à néant ces desseins guerriers.

de ces dernières semaines et la situation grave qui en est résultée sur le territoire de l'ancien Etat tchéco-slovaque ont été examinés en toute franchise. Des deux côtés, on a été unanime à exprimer la conviction que tous les efforts devaient tendre à assurer la tranquillité, l'ordre et la paix dans cette partie de l'Europe centrale.

« Le président de l'Etat tchéco-slovaque a déclaré qu'afin d'atteindre ce but et de réaliser une pacification définitive, il remettait avec confiance le destin du peuple et du pays tchèques entre les mains du Führer du Reich allemand. Le Führer a accepté cette déclaration et exprimé sa résolution de placer le peuple tchèque sous la protection du Reich en lui assurant un développement autonome de sa vie ethnique et culturelle, en accord avec son caractère propre.

« Berlin, le 15 mai 1939.

ADOLF HITLER
VON RIBBENTROP
Dr HACHA
Dr CHVALKOVSKY. »

Immédiatement après, avec l'assentiment du gouvernement tchèque, les troupes allemandes pénétraient en Bohême et en Moravie et le Führer faisait paraître la proclamation suivante :

AU PEUPLE ALLEMAND

« Il n'y a que quelques mois que l'Allemagne s'est vue obligée de prendre sous sa protection ses compatriotes vivant dans les territoires de population allemande, pour les défendre contre l'intolérable régime de terreur de la Tchéco-Slovaquie ; et voici que dans les dernières semaines les mêmes phénomènes viennent de se reproduire. Dans un espace où tant de nationalités vivent l'une à côté de l'autre, cela doit amener un état de choses intenable.

« Pour réagir contre ces nouveaux attentats à leur

liberté et à leur vie, les groupes de minorité se sont désormais séparés de Prague.

« En conséquence, la Tchéco-Slovaquie a cessé d'exister.

« Depuis dimanche ont lieu en maints endroits de sauvages excès dont de nombreux Allemands ont été de nouveau victimes. Les appels à l'aide des victimes et des persécutés augmentent d'heure en heure. Des îlots linguistiques allemands que, l'automne dernier, la générosité de l'Allemagne a laissés aux mains de la Tchéco-Slovaquie recommencent à arriver dans le Reich un flot de réfugiés, de gens qu'on a dépouillés de tous leurs biens.

« La continuation de cet état de choses amènerait la destruction de tout ordre dans un pays qui représente pour l'Allemagne des intérêts vitaux et qui, lui-même, a pendant plus de mille ans fait partie de l'Empire allemand.

« Afin d'écarter désormais d'une façon définitive cette menace pour la paix et afin de créer les conditions nécessaires du nouvel ordre exigé dans cet espace vital, j'ai résolu de faire pénétrer ce jour même des troupes allemandes en Bohême et en Moravie. Elles désarmeront les bandes terroristes et les forces armées tchèques qui les couvrent, elles protégeront la vie de tous ceux qui sont menacés et elles rendront ainsi possible l'établissement d'un ordre qui tiendra compte d'une histoire millénaire et des besoins pratiques du peuple allemand et du peuple tchèque.

« Berlin, le 15 mars 1939.

ADOLF HITLER[52]. »

---

52. Les articles de l'ordonnance sur le « Protectorat de Bohême et de Moravie » sont les suivants :

ARTICLE PREMIER

1° Les territoires de l'ancienne République tchéco-slovaque occupés par les troupes allemandes en mars 1939 appartiennent désormais à la Grande-Allemagne et sont placés sous sa protection en tant que « Protectorat de Bohême et de Moravie ».

Le 16 mars 1939, Hitler signait la déclaration suivante, dissociant de l'ancienne République tchéco-slovaque les territoires de Bohême et de Moravie :

2° Dans la mesure où la défense du Reich l'exige, le Führer Chancelier établit pour certaines parties de ces territoires un règlement différent.

ARTICLE II

1° Les habitants de nationalité allemande du Protectorat deviendront ressortissants allemands et, conformément aux prescriptions de la loi du 15 septembre 1935, citoyens allemands. Par conséquent, ils sont tenus d'observer les prescriptions pour la protection du sang allemand et de l'honneur allemand. Ils sont soumis à la juridiction allemande.

2° Le reste des habitants de Bohême et de Moravie est autonome et s'administre lui-même.

3° Il exerce, dans le cadre du Protectorat, les droits de souveraineté qui lui sont reconnus, en harmonie avec la situation politique, militaire et économique du Reich.

4° Ces droits de souveraineté seront exercés par ses propres organes administratifs, ses propres autorités et ses propres fonctionnaires.

ARTICLE IV

Le chef de l'administration autonome du Protectorat de Bohême et de Moravie jouit de la protection et des droits honorifiques d'un chef d'Etat. Le chef du Protectorat ne peut exercer ses fonctions qu'avec la confiance du Führer Chancelier.

ARTICLE V

1° Pour veiller aux intérêts du Reich, le Führer nomme un « Reichsprotecktor de Bohême et de Moravie ». Sa résidence officielle est Prague.

2° Le Reichsprotektor a, en tant que représentant du Führer Chancelier, et mandataire du gouvernement du Reich, le devoir de veiller à ce que les directives politiques du Führer Chancelier soient observées.

3° Les membres du gouvernement du Protectorat devront être confirmés par le Reichsprotektor. La confirmation pourra être retirée.

4° Le Reichsprotektor a le droit d'être informé de toutes les mesures prises par le gouvernement du Protectorat et de lui donner des conseils. Il peut mettre son veto à toutes les

« Pendant mille ans, les provinces de Bohême et de Moravie ont fait partie de l'espace vital du peuple allemand. La force et l'incompréhension les ont arbitrai-

---

mesures susceptibles de nuire au Reich et, en cas de danger, promulguer les ordonnances nécessaires dans l'intérêt commun.

5° Quand le Reichsprotektor met son veto, il doit être sursis aux dispositions prises par décrets, ordonnances ou par toutes prescriptions légales, de même qu'à l'exécution des mesures administratives et des jugements ayant force de loi.

ARTICLE VI

1° Le Reich se charge des affaires extérieures du Protectorat, en particulier de la protection de ses ressortissants à l'étranger. Le Reich dirigera ces affaires de la façon la plus conforme aux intérêts communs.

2° Le Protectorat aura auprès du gouvernement du Reich un représentant qui portera officiellement le titre de « ministre plénipotentiaire ».

ARTICLE VII

1° Le Reich garantit au Protectorat la protection militaire.

2° Pour l'exécution de cette protection, le Reich aura dans le Protectorat des garnisons et des bases militaires.

3° Pour le maintien de la sécurité et de l'ordre intérieur, le Protectorat peut se servir de ses propres organisations.

C'est le Reich qui décide de l'organisation, de la force, du nombre et de l'armement.

ARTICLE VIII

Le Reich exerce un contrôle direct sur les transports, les postes et les télégraphes.

ARTICLE IX

Le Protectorat fait partie du domaine douanier du Reich et se trouve soumis à sa souveraineté douanière.

ARTICLE X

1° Outre le Reichsmark, la couronne est jusqu'à nouvel ordre la monnaie légale.

2° C'est le gouvernement du Reich qui fixe les rapports des deux monnaies entre elles.

rement arrachées à leur milieu historique et, en les incorporant finalement à l'Etat tchéco-slovaque, ont créé un foyer d'agitation permanente. D'année en année grandissait le danger de voir sortir de ces provinces, comme une fois déjà dans le passé, une nouvelle et terrible menace pour la paix européenne. Car l'Etat tchéco-slovaque et ses dirigeants n'avaient pas réussi à organiser raisonnablement la vie en commun des minorités qu'on avait arbitrairement réunies, ni à éveiller et à maintenir l'intérêt de tous les participants à la conservation de leur commune patrie. Ainsi l'Etat tchéco-slovaque a prouvé par là qu'il n'était pas viable et a fini par succomber à sa dissolution intérieure.

ARTICLE XI

1° Si l'intérêt commun l'exige, le Reich peut émettre des prescriptions légales valables pour le Protectorat.

2° Dans la mesure où les besoins communs l'exigent, le Reich peut assumer lui-même la direction de certaines branches de l'administration, et procéder à l'institution des autorités compétentes.

3° Le gouvernement du Reich peut prendre toutes les mesures nécessaires au maintien de la sécurité et de l'ordre.

ARTICLE XII

La législation actuelement en vigueur en Bohême et en Moravie reste valable, dans la mesure où elle n'est pas en contradiction avec la prise en charge de la protection par le Reich.

ARTICLE XIII

En accord avec les ministres intéressés du Reich, le ministre de l'Intérieur du Reich promulgue les prescriptions administratives et légales nécessaires à l'exécution du présent décret. Prague, le 16 mars 1939.

Le Führer Chancelier du Reich : Adolf HITLER.
Le Ministre de l'Intérieur du Reich : Dr FRICK.
Le Ministre des Affaires étrangères du Reich :
VON RIBBENTROP.
Le Ministre du Reich, Chef de la Chancellerie :
Dr LAMMERS.

« Mais le Reich allemand, tant pour sa propre tranquillité et sa propre sécurité que pour la prospérité et la paix générales, ne saurait souffrir une agitation permanente dans des territoires d'une telle importance. A plus ou moins bref délai, et en sa qualité de puissance particulièrement intéressée par son histoire et sa situation géographique, il eût eu à en supporter les graves conséquences. Aussi est-ce pour obéir au devoir de sauvegarder sa propre existence que le Reich a résolu d'intervenir de façon décisive pour rétablir les bases d'un nouvel ordre raisonnable en Europe centrale, et de prendre tous les arrangements qui en découlent, car l'histoire millénaire du passé a prouvé que, grâce à la grandeur et aux qualités particulières du peuple allemand, le Reich seul est mandaté pour accomplir cette mission. »

Remplir du désir le plus sincère de servir les vrais intérêts des populations vivant dans cet espace vital, de garantir la vie nationale particulière des peuples allemands et tchèques, d'aider à la paix et au bien-être social de tous, le Führer ordonna, au nom du Reich, que les provinces de Bohême et de Moravie fussent rattachées à la Grande-Allemagne à titre de Protectorat et jouissent de la protection du Reich[53].

---

53. Voici une information datée du 17 mars 1939, concernant les nombreux Tchèques habitant Vienne : « Toute personne habitant Vienne et qui à partir d'aujourd'hui se déclare Tchèque a la possibilité d'envoyer ses enfants à l'école tchèque. Il existe aujourd'hui à Vienne cinq écoles primaires tchèques publiques, quatre écoles supérieures, deux écoles moyennes, une école de commerce, toutes dans de grands bâtiments modernes, véritables palais scolaires construits avec les fonds de la ville. En outre il est mis à la disposition des enfants tchèques dix grands jardins d'enfants dont l'installation est des plus modernes. De plus, l'association tchèque « Komensky » entretient huit écoles primaires privées, une école primaire supérieure, une école supérieure d'enseignement moderne. Dans toutes ces écoles, l'enseignement est donné par des Tchèques. »

En outre, toutes les associations tchèques de l'Autriche peuvent continuer leur activité sans restrictions. Les Tchè-

M. von Neurath, ministre du Reich, président du Conseil privé du Cabinet, fut nommé « Reichsprotektor » et, dans une interview, il définissait ainsi sa mission :

« A mon point de vue, le sens le plus profond de ma tâche est de montrer au monde comment la nation allemande, ayant à diriger une nationalité qui lui est confiée, sait respecter les droits naturels de cette nationalité, et sans porter atteinte ni à sa dignité ni à son honneur, sait néanmoins la gagner à la communauté de vie. »

Deux jours auparavant (le 14 mars 1939), les Slovaques s'étaient séparés des Tchèques. Le 15 mars, Chamberlain déclarait à la Chambre des Communes que la garantie britannique en faveur de la Tchéco-Slovaquie ne pouvait pas jouer, « parce que cet Etat, dont nous avions résolu de garantir les frontières, s'est effondré de l'intérieur et, par conséquent, n'existe plus ».

Le 16 mars, M. Tiso, président du Conseil slovaque, adressait à Hitler le télégramme suivant : « Ayant pleine confiance en vous, Führer Chancelier de la Grande-Allemagne, l'Etat slovaque se place sous votre protection. »

Le Führer accepta de protéger l'Etat slovaque et conclut avec son gouvernement un accord militaire aux termes duquel l'Allemagne obtenait le droit de

---

ques ont en outre l'occasion de donner de nombreuses représentations théâtrales tchèques.

Du point de vue économique, la situation des minorités tchèques est beaucoup meilleure qu'avant le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. Beaucoup de Tchèques sont des ouvriers qualifiés. L'Assistance sociale nationale-socialiste s'est occupée d'une manière particulièrement active d'un grand nombre de familles tchèques tombées dans la misère et a fourni les vêtements et les vivres à neuf mille Tchèques dans le besoin. Bien entendu, plusieurs milliers de chômeurs tchèques retrouvèrent du travail. C'est pourquoi on comprend la déclaration de tant de Tchèques : « Nous nous sentons ici plus en sécurité que dans notre propre Etat. »

construire des fortifications sur une partie de la frontière ouest de la Slovaquie et de les faire occuper par des troupes allemandes. La Slovaquie restait un Etat souverain dont les frontières étaient garanties pour 25 ans par l'Allemagne.

Cependant les interventions fougueuses de Hitler pour délivrer les Allemands encore soumis à un joug étranger n'avaient pas encore cessé.

Lorsque M. Urbsys, ministre lituanien des Affaires étrangères, revenant d'un voyage en Italie et passant par Berlin, le 20 mars 1939, rendit visite au ministre des Affaires étrangères du Reich, celui-ci profita de cette occasion pour l'informer que le Reich ne pouvait voir une solution définitive à la question de Memel que par le retour au Reich du territoire de Memel, purement allemand. Il ajouta que certainement la meilleure solution était un désistement rapide et volontaire de la Lituanie, qui permettrait au Reich de prendre en considération les intérêts économiques de la Lituanie dans le port de Memel.

Dès son retour, le 21 mars, M. Urbsys, ministre des Affaires étrangères, rendit compte de sa mission au gouvernement de Kaunas, qui résolut aussitôt de régler immédiatement la question de Memel de la seule façon raisonnable. Dès le 23 mars, le ministre lituanien revenait à Berlin pour conclure avec le gouvernement allemand un accord au sujet du port. Après que le Parlement lituanien eut ratifié le retour du territoire de Memel au Reich, cette province arrachée à l'Allemagne par le traité de Versailles fut de nouveau réunie à la mère-patrie.



Avec le rattachement de l'Autriche, l'incorporation du protectorat de Bohême et de Moravie et le retour de Memel au Reich, les principales erreurs du traité de Versailles se trouvaient réparées. Toutefois, la plus grande injustice de ce traité de paix demeurait inchangée : la séparation de Dantzig du Reich et le Corridor

polonais[54]. Il n'était pas dans l'esprit de Hitler de résoudre ce difficile problème par la force. C'est pourquoi, le 26 janvier 1934, il avait conclu avec la Pologne

54. Conformément à l'article 87 du traité de Versailles, la Pologne obtenait un territoire d'une superficie globale de 42 928 km², comprenant 2 269 000 habitants, parmi lesquels plus d'un million d'Allemands durent s'expatrier, ayant perdu tous moyens d'existence. Pour donner un exemple, nous dirons que la moitié la plus riche de la Haute-Silésie revint à la Pologne à la suite d'un plébiscite falsifié. C'est en vain que Pilsudski avait averti ses compatriotes : « Vous convoitez la Haute-Silésie, c'est une chose impossible ; la Haute-Silésie fut de tout temps une colonie allemande. » De la production totale de charbon de 60 milliards de tonnes, la Pologne reçut 53,9 milliards de tonnes et l'Allemagne 6,1 milliards de tonnes. La Pologne obtint également toutes les mines de fer. De la production totale des hauts-fourneaux, la Pologne obtint 67 %, elle reçut 57 % de la production des fonderies d'acier et de fer, 84 % de la production des aciéries et laminoirs, 93 % des mines de plomb et de zinc. On dut, en outre, remettre à la Pologne la totalité des mines de fer, de zinc, de plomb et d'argent. Et pourtant, avec tout cela la Pologne ne se trouvait pas encore satisfaite. Dans la folie de son impérialisme démesuré, elle réclamait ses anciennes frontières de 1772. A ce sujet, un membre de l'ancienne mission militaire française en Pologne, le comte Olivier d'Etchegoyen, écrit : « En face de ces prétentions sans limites, n'est-il pas remarquable que l'affaiblissement et le partage de la Pologne aient été dans l'Est européen, non pas un élément de discorde, mais au contraire un élément de paix ? De 1762 à 1914, c'est-à-dire pendant plus de 150 ans, il n'y eut aucune guerre dans l'histoire. Si le Quai d'Orsay devait se laisser influencer par les intrigues polonaises, il servirait peut-être l'ambition de Varsovie, mais très mal les intérêts de la France. Car la Pologne, aujourd'hui une réalité, peut demain n'être plus qu'un rêve : mais la France est immortelle. (*Le vrai visage de la Pologne*, 1927.) »

Les dispositions du traité de Versailles concernant les frontières du nouvel Etat polonais ont été dénoncées comme incroyablement injustes par la plupart des hommes politiques et, en particulier, par Lloyd George, l'un des auteurs du traité de Versailles.

On lit dans son rapport du 25 mars 1919 : « Quelques observations pour la Conférence de la Paix avant qu'elle ne fixe définitivement ses conditions : "Je ne peux pas me figurer de raison plus péremptoire pour une guerre future que de vouloir entourer le peuple allemand, qui s'est montré l'une

un pacte de non-agression valable 10 ans. Au cinquième anniversaire de la signature de ce pacte, les gouvernements allemand et polonais réaffirmèrent leur volonté mutuelle de rester, à l'avenir, fidèles aux principes de cet accord.

Cependant, cette bonne volonté n'était sincère que d'un seul côté, le côté allemand. Bien que, par un traité du 28 juin 1919, le gouvernement polonais se fût engagé vis-à-vis des hautes puissances alliées et associées, non seulement à respecter la langue et la religion des minorités allemandes, mais à leur accorder des droits égaux à ceux des citoyens polonais, ce gouvernement n'avait aucunement l'idée de remplir ces obligations, bien que la Société des Nations eût été chargée d'y veiller[55]. Dès le 20 novembre 1920, le gouvernement allemand se vit obligé d'adresser au gouvernement polonais un cahier de doléances, dans lequel il faisait remarquer que les stipulations du traité susnommé n'étaient pas le moins du monde observées par

---

des races les plus vigoureuses et les plus fortes du monde, d'une quantité de petits Etats dont beaucoup sont composés de peuples qui n'ont jamais eu un gouvernement stable, mais dont chacun englobe un grand nombre d'Allemands qui réclament leur rattachement à leur patrie. La proposition de la commission polonaise de placer 2 100 000 Allemands sous le contrôle d'un peuple d'une autre religion, d'un peuple qui, au cours de son histoire, n'a jamais prouvé qui'l était capable de se gouverner lui-même, doit, à mon avis, conduire à plus ou moins brève échéance à une nouvelle guerre dans l'Est européen. »

En bien d'autres occasions, Lloyd George s'est exprimé de la même façon au sujet de la question polonaise. On peut savoir ce que pensaient les hommes politiques, les militaires, les diplomates étrangers, etc., au sujet de la question de Dantzig et du Corridor, en consultant le riche recueil de citations de Margarete Gärtner intitulé : *Témoignages de vérité*. Tous les critiques voient dans le Corridor une erreur politique, une injustice criante et pensent que cette question conduira inévitablement et naturellement à la guerre, si la Pologne n'y renonce pas d'elle-même.

55. Au contraire : le 13 septembre 1934, la Pologne déclarait qu'à l'avenir elle ne supporterait plus l'exercice de ce contrôle.

le gouvernement polonais, que les Allemands ne jouissaient pas en Pologne de l'égalité de droits promise, mais au contraire faisaient partout figure de hors-la-loi [56]. Le 10 avril 1923, M. Sikorski, président du Conseil, alla jusqu'à annoncer, dans le discours officiel où il exposait le programme du gouvernement, « la liquidation des biens allemands et la dégermanisation des provinces de l'Ouest ».

Sans tenir compte du pacte de non-agression de janvier 1934, cette conduite hostile du gouvernement polonais vis-à-vis de l'Allemagne se manifestait de plus en plus, prenait des formes plus aiguës, lorsque Chamberlain, sous la pression des bellicistes anglais, s'écarta de l'esprit d'entente des accords de Munich, et déclara que la création du Protectorat de Bohême et de Moravie constituait une violation de ces accords [57].

Avant tout, la Pologne s'efforçait d'acquérir la ville libre de Dantzig pour la Pologne et de maintenir le Corridor. Conformément au traité de Versailles, Dantzig avait été séparée du Reich et placée en tant que « ville libre », sous la surveillance d'un haut-commissaire de la Société des Nations. Il était tout naturel que l'Allemagne voulût réintégrer dans le Reich cette ville purement allemande [58]. De son côté, la Pologne fit

56. Le 10 septembre 1923, la Cour internationale d'arbitrage déclarait à la requête de la Société des Nations, dans un jugement, que le gouvernement polonais ne remplissait pas ses obligations internationales vis-à-vis des Allemands de Pologne.

57. Dans son discours au Reichstag du 28 avril 1939, Hitler répondit en disant que la création du Protectorat de Bohême et de Moravie ne pouvait en aucune façon être considérée comme une violation des accords de Münich, car l'accord entre Chamberlain et Hitler n'avait pas porté sur le problème tchéco-slovaque, mais exclusivement sur des questions concernant les rapports germano-anglais. En effet, si cet accord « avait dû se référer à n'importe quelle activité politique future, l'Angleterre n'aurait pas pu entreprendre quelque chose, par exemple en Palestine ou ailleurs, sans s'en entretenir d'abord avec l'Allemagne ».

58. Le 10 juillet 1939, Chamberlain déclarait encore aux Communes : « Par sa population, Dantzig est presque entiè-

tout ce qui était en son pouvoir pour « poloniser » Dantzig. Elle établit à Dantzig vingt-quatre services administratifs, dont chacun représentait une cellule polonaise. En mésusant des privilèges polonais dans les postes et les chemins de fer, soutenu par une propagande chauvine et par l'emploi de la plus dure pression économique, le gouvernement polonais chercha inlassablement à soumettre Dantzig aux intérêts polonais[59]. En même temps, les plus graves dommages étaient causés par les Polonais au port de Dantzig, à la suite de la création du port concurrent de Gdynia et des avantages unilatéraux qui lui furent accordés.

A maintes reprises, dans les années qui suivirent, l'Allemagne essaya d'aplanir ces difficultés au moyen de négociations amicales et d'arriver à un traité satisfaisant des deux côtés pour la protection des minorités. Mais tous ces efforts échouèrent devant l'attitude de refus du gouvernement polonais.

Enfin, le 24 octobre 1938, M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, exposa à l'ambassadeur de Pologne les propositions allemandes clairement formulées et dont les points principaux étaient les suivants :

1° La ville libre de Dantzig fait retour au Reich;

2° On construira dans le Corridor une autostrade appartenant à l'Allemagne et jouissant de l'exterritorialité, de même qu'un chemin de fer à plusieurs voies jouissant du même privilège;

3° La Pologne obtiendra dans le territoire de Dant-

---

rement une ville allemande, mais la prospérité des habitants dépend en grande partie du commerce polonais. »

59. Conformément au traité de Paris, du 9 novembre 1920, entre Dantzig et la Pologne, l'administration des douanes était confiée aux autorités de Dantzig. La Pologne avait le droit de faire surveiller ces autorités par ses propres inspecteurs. La Pologne mésusa de ce droit en envoyant peu à peu à Dantzig, sous la dénomination d'inspecteurs des douanes, des groupes armés de plus en plus nombreux et en cherchant à faire contrôler par ceux-ci les maisons commerciales et industrielles de Dantzig.

zig une autostrade et un chemin de fer jouissant aussi de l'exterritorialité, ainsi qu'un port franc.

L'Allemagne renonçait donc à la réintégration des territoires qui lui avaient été arrachés, reconnaissant implicitement le Corridor, ne réclamant en échange que le retour de Dantzig au Reich.

Comme Hitler le dit lui-même dans un discours au Reichstag, lui seul, grâce à la confiance illimitée que lui faisait le peuple allemand, pouvait se permettre d'exiger de ce peuple de tels abandons qui laissaient à la Pologne presque tous ses avantages et contribuaient à légitimer un des paragraphes les plus injustes du traité de Versailles.

Toutefois, la Pologne éluda toute réponse franche et claire. Lorsque, le 26 janvier et le 21 mars 1939, l'Allemagne revint sur cette question, elle répondit à cette tentative par une mobilisation partielle et par la concentration de troupes près de Dantzig. Enfin, le 26 mars 1939, la Pologne donna une réponse claire : l'ambassadeur Lipski déclara que toute nouvelle réclamation pour le retour de Dantzig au Reich signifierait la guerre avec la Pologne. En même temps, M. Beck, ministre des Affaires étrangères, le 29 mars, menaçait également de la guerre pour la même raison. Au lieu de se rendre à Berlin où il était invité, il alla à Londres pour signer le pacte de garantie que l'Angleterre lui proposait. Ce pacte spécifiait que, dans le cas d'un conflit germano-britannique éventuel, la Pologne devrait intervenir militairement par une attaque contre l'Allemagne, même si ledit conflit n'intéressait pas les intérêts polonais. Par ce pacte de garantie, la Pologne rendait caduc, arbitraitement et unilatéralement, le pacte de non-agression germano-polonais du 26 janvier 1934. Malgré cela, le gouvernement du Reich se déclara prêt à examiner un nouveau règlement amiable des rapports mutuels. La Pologne y répondit par un arrogant discours de Beck, en date du 5 mai 1939, et un accroissement de la propagande antiallemande, allant jusqu'à réclamer pour la Pologne toute la Prusse orientale.

L'attitude hostile de la Pologne vis-à-vis de l'Allema-

gne s'appuyait avant tout sur la position prise par l'Angleterre, qui ne voulait à aucun prix voir se renforcer la puissance allemande[60]. A cette fin, l'Angleterre se préparait depuis longtemps à un conflit armé avec l'Allemagne. Cette politique se traduisit d'une façon décisive par les efforts de la Grande-Bretagne en vue d'une politique d'encerclement de l'Allemagne, qui commencèrent en février 1939. Ils avaient pour but d'abattre au moyen d'une coalition la plus forte puissance

---

60. La conduite de l'Angleterre dans la question polonaise est décrite de manière frappante par l'ambassadeur de Pologne à Paris, Jules Lukasiewicz, dans son rapport au ministre des Affaires étrangères de Pologne, le 29 mars 1939 ; il dit : « Il est à la fois enfantin, naïf et *unfair*, de conseiller à un Etat qui se trouve dans la situation de la Pologne, de compromettre ses relations avec un aussi puissant voisin que l'Allemagne et d'exposer le monde à la catastrophe d'une guerre, simplement pour servir la politique intérieure de Chamberlain. Il serait encore plus naïf de s'imaginer que le gouvernement polonais ne comprend pas le vrai sens de ces manœuvres et leurs conséquences. Après les expériences de ces vingt dernières années, au cours desquelles non seulement la France et la Grande-Bretagne n'ont tenu aucun de leurs engagements internationaux, mais n'ont même pas été en mesure de défendre comme il se devait leurs propres intérêts, il est absolument impossible de croire qu'un Etat quelconque de l'Europe centrale ou de l'Est européen placé sur une ligne opposée à l'axe Rome-Berlin pourrait prendre au sérieux une seule des propositions de l'Angleterre — à moins que cette dernière ne se décide à accomplir des actes qui confirment, sans aucun doute possible, sa résolution d'abandonner les relations avec l'Allemagne.

« Dans ces conditions, il est à la fois enfantin et criminel de vouloir rendre la Pologne responsable de la guerre ou de la paix. Une fois pour toutes, il doit être bien établi que la responsabilité repose pour la plus grande part entre les mains de l'Angleterre et de la France, dont la politique de faiblesse insensée ou ridicule a conduit à la situation et aux événements actuels. Si aujourd'hui le gouvernement anglais ne comprend pas cela, un conflit européen et peut-être même une guerre mondiale sont inévitables et se produiront vite, car c'est à Hitler qu'appartient le choix du moment. (*Documents polonais sur les origines de la guerre,* p. 28, Ministère des Affaires étrangères, 1940, n° 3.)

continentale de l'époque, avant que celle-ci eût pu se soustraire au contrôle anglais.

Le premier Etat dont s'assura l'Angleterre fut la Pologne. Ainsi que Chamberlain le déclara le 31 mars 1939 à la Chambre des Communes, les négociations avec ce pays aboutirent à l'engagement pris par l'Angleterre, au cas où l'indépendance polonaise serait menacée, de mettre immédiatement à la disposition du gouvernement polonais toute l'aide dont elle pouvait disposer[61].

Dans son grand discours du 28 avril 1939, devant le Reichstag, le Führer déclara que la politique de l'Angleterre « ne laissait aucun doute sur le fait qu'à Londres on était d'avis que, quel que fût le conflit dans lequel l'Allemagne pourrait se trouver impliquée, la Grande-Bretagne devrait toujours marcher contre l'Allemagne » et qu'ainsi l'Angleterre avait rendu nulle, en lui retirant son fondement, la convention maritime conclue avec l'Allemagne.

Dès le 22 mars 1939, l'Allemagne avait conclu un pacte de non-agression avec la Lituanie. Elle en conclut un semblable avec le Danemark (31 mai), avec l'Esthonie et la Lettonie (7 juin) et enfin avec la Russie soviétique (le 23 août)[62], bien que l'Angleterre

---

61. Ainsi se répétait simplement le jeu diplomatique hypocrite de l'Angleterre et le destin de la Pologne, que l'on vit se produire en 1831. A cette époque, l'Angleterre et la France poussèrent la Pologne à se soulever contre la Russie, mais sans lui accorder aucune aide. Le 15 août 1831, le comité du gouvernement national polonais écrivait à son représentant à l'étranger : « Si aujourd'hui la France et l'Angleterre se désintéressent de nous, et ne réalisent d'aucune manière les espérances qu'elles nous avaient données, ce n'est ni la rapacité de la Russie, ni l'hostilité de la Prusse, ni l'indifférence de l'Autriche qui sont responsables de notre effondrement, mais bien la sympathie que la France et l'Angletrre nous ont témoignée. »

62. En fait, l'Allemagne n'avait pas d'autre choix. Car même si elle s'était tenue en dehors des affaires polonaises, elle n'aurait cependant pas pu éviter une guerre. Cependant, malgré sa situation de détresse, l'Allemagne n'a pas sacrifié le bien de l'Europe. L'accord entre les deux pays ne concer-

se fût vainement efforcée depuis des mois de faire entrer l'U.R.S.S. dans la politique d'encerclement contre l'Allemagne.

Le 25 août 1939, le Führer fit une nouvelle tentative pour s'entendre avec l'Angleterre. Il déclara à l'ambassadeur de Grande-Bretagne qu'après la solution du problème polonais, il était prêt à faire de nouveau à l'Angleterre une offre de grande envergure.

Il reconnaissait, disait-il, l'Empire britannique et était prêt à le garantir personnellement en engageant au besoin les forces du Reich si on donnait satisfaction aux revendications coloniales allemandes. Sans tenir compte de cette offre généreuse, l'Angleterre signa le même jour avec la Pologne un pacte d'assistance mutuelle[63].

En Pologne, les persécutions contre les Allemands continuaient et atteignaient à leur paroxysme : des bandes d'assassins attaquaient la population allemande désarmée[64] et la troupe faisait usage de ses armes

---

nat que la politique extérieure, mais ne signifiait aucun abandon de l'idéologie politique intérieure. Au contraire, la Russie a formellement renoncé à propager son idéologie en dehors des frontières russes.

Par contre les nations qui firent dissoudre chez elles le parti communiste et qui entrèrent en guerre pour l'indépendance des petits Etats (l'Angleterre et la France) applaudirent le coup de force russe dans les provinces baltes, simplement parce que cela devait nuire à l'Allemagne. (Carlo Scarfoglo, *La Grande-Bretagne et le Continent*, p. 229 et 230.)

63. « Après que la Pologne eut rendu vaines les négociations directes auxquelles l'Allemagne était prête, il fut encore donné à la Grande-Bretagne et à la France la possibilité de réfléchir. Si elles avaient sincèrement voulu la paix..., elles devaient toutes deux s'en tenir au point de vue suivant : elles n'avaient pu, il est vrai, empêcher la Pologne de déchaîner la guerre, mais la Pologne devait sans aucun doute être considérée comme l'agresseur et, par conséquent, le devoir d'assistance auquel elles avaient souscrit devenait nul. (Baron Axel de Freytag-Loringhoven, *L'ouverture des hostilités et la responsabilité de la guerre*, p. 102.)

64. Les persécutions prirent les formes les plus effroyables immédiatement après l'ouverture des hostilités. La publication officielle allemande : *Atrocités commises contre les Alle-*

contre elle. C'est pourquoi, à la séance du Reichstag du 1er septembre, le Führer se vit obligé de déclarer :

« En Pologne, on a pour la première fois, cette nuit, fait franchir la frontière allemande à des troupes régulières qui ont tiré en territoire allemand. Depuis ce matin, à 5 heures 45, nous répondons à ces attaques. »

A ce moment, Mussolini offrit sa médiation. Il proposa un armistice et la convocation d'une conférence sous deux ou trois jours. Le gouvernement du Reich se déclara prêt à accepter cette proposition. Le gouvernement anglais exigea le retrait des troupes allemandes et força le gouvernement français à annuler son accord. Il avait ainsi torpillé la tentative de paix de Mussolini. Dans un ultimatum valable deux heures, le gouvernement britannique exigea du gouvernement du Reich le retrait de ses troupes de Pologne, faute de quoi l'Angleterre déclarerait la guerre à l'Allemagne.

Le gouvernement du Reich rejeta l'ultimatum anglais et en même temps, dans un mémorandum détaillé du 3 septembre 1939, il déclarait :

« ... 2° Depuis plusieurs mois l'état de guerre effectif règne à notre frontière de l'est. Après que le traité de Versailles eut déchiré l'Allemagne, tout règlement pacifique fut toujours refusé aux divers gouvernements allemands. Le gouvernement national-socialiste a lui aussi essayé à maintes reprises, depuis 1933, de remédier au moyen de négociations pacifiques aux injustices et aux contraintes les plus brutales de ce traité. C'est avant tout le gouvernement anglais qui, par son attitude intransigeante, s'est opposé à toute révision effective. Sans cette immixtion du gouvernement britannique, on serait arivé entre l'Allemagne et la Pologne — le gouvernement du Reich et le peuple

---

mands en Pologne, contient une accumulation de cas prouvés par témoins et par des documents justificatifs. Les Allemands de Pologne furent martyrisés et assassinés de la manière la plus sauvage. Jusqu'ici on a dénombré 600 000 meurtres, mais encore actuellement on trouve les cadavres mutilés d'autres victimes.

allemand en sont persuadés — à une solution raisonnable et satisfaisante pour les deux parties. Car l'Allemagne n'avait pas l'intention et n'exprimait pas le besoin de détruire la Pologne.

« 3° Fait unique dans l'histoire, le gouvernement anglais a donné un blanc-seing à l'Etat polonais pour tout ce qu'il entreprendrait contre l'Allemagne. Le gouvernement britannique a assuré le gouvernement polonais que dans toutes les circonstances il lui accorderait son aide militaire pour le cas où, à la suite d'une provocation quelconque ou d'une agression, l'Allemagne répondrait par les armes. Le gouvernement allemand, ému devant la souffrance des populations allemandes torturées et traitées de façon inhumaine par les Polonais, a cependant patienté pendant cinq mois, sans faire montre une seule fois d'une attitude agressive semblable vis-à-vis des Polonais.

« Le gouvernement du Reich s'est contenté d'avertir la Pologne qu'à la longue de tels faits devenaient insupportables et qu'il était résolu, au cas où ces populations ne trouveraient d'aide nulle part, à les aider lui-même. Le gouvernement anglais était exactement au courant de tous ces événements. Il lui aurait été facile d'user à Varsovie de sa grande influence pour exhorter les dirigeants à faire régner la justice et l'humanité et à remplir les obligations existantes. Mais il s'est bien gardé d'agir de la sorte. Il a, au contraire, en soulignant avec fermeté que son devoir était de soutenir la Pologne dans toutes les circonstances, encouragé le gouvernement polonais à continuer des actes criminels qui mettaient en péril la paix de l'Europe. C'est dans cet esprit que le gouvernement britannique a rejeté la proposition de Mussolini qui pouvait encore sauver la paix européenne, bien que le gouvernement du Reich y eût acquiescé avec empressement. C'est pourquoi le gouvernement britannique porte la responsabilité de tout le malheur et de toutes les souffrances qui se sont abattues et vont s'abattre sur tant de peuples. »

Le 3 septembre 1939, la France à son tour déclarait

la guerre à l'Allemagne, ce à quoi le ministre des Affaires étrangères du Reich répondait que l'Allemagne n'avait pas l'intention d'attaquer la France et qu'en conséquence, toute la responsabilité des souffrances que supporteraient les nations, au cas où la France attaquerait l'Allemagne, retomberait sur le gouvernement français alors au pouvoir.

Ainsi la guerre entre les grandes puissances était-elle devenue un fait accompli.

TROISIÈME PARTIE

LES JUIFS EN ALLEMAGNE

CHAPITRE PREMIER

LA QUESTION JUIVE[65]

La « question juive » a toujours été, au point de vue historique, ethnique, social et politique, un problème difficile, exigeant une impartialité de jugement qu'il n'est pas facile aujourd'hui de conserver[66]. Les considérations qui vont suivre cherchent le plus possible, *sine ira et studio,* à éclairer la question, en toute concision, sous ses multiples aspects.

Ce souci est déjà rendu nécessaire par le fait qu'il règne assez souvent sur l'antisémitisme des opinions qui sont parfaitement justifiées lorsqu'elles s'attaquent aux exagérations et aux déformations caricaturales de ce phénomène, mais qui doivent être consi-

65. D'après un relevé de l'Office de Statistique du Reich, le nombre des Juifs appartenant à la confession mosaïque était, en 1937, d'environ 16 800 000 dans le monde entier. Dix millions habitaient l'Europe et environ 5 millions l'Amérique. Les Juifs d'Europe se trouvent principalement dans les villes de l'Europe orientale, entre la mer Baltique et la mer Noire. Plus de 8 millions, soit presque la moitié de tous les Juifs, vivent dans le quadrilatère formé par Leningrad, Riga, Vienne et Rostov-sur-le-Don. Aucune ville ne compte ou n'a jamais compté autant de Juifs que New York, qui en abrite actuellement 2 millions et demi. En Palestine il y en a environ 400 000, soit un tiers de la population totale du pays.

66. L'écrivain norvégien Myhrer écrit : Ce que dit Frédérick Book est réel : La question juive, comme l'histoire universelle et la mer, n'a ni commencement, ni fin. »

dérées comme superficielles et fausses lorsqu'elles voient dans l'antisémitisme le produit d'une propagande artificielle et nient son extension dans les larges couches du peuple allemand. L'antisémitisme existe dans le monde entier. Qu'il ait pris en Allemagne une forme particulièrement radicale, on le comprendra si l'on en étudie de plus près les raisons.

Deux causes sont à l'origine du phénomène que l'on nomme la « question juive » : l'une est le Talmud[67], c'est-à-dire l'évolution spirituelle aboutissant à la pensée talmudique, par conséquent non seulement le côté religieux, mais encore le côté intellectuel de la question. La seconde est ce qu'on appelle la *diaspora* (*galuth* en hébreu), c'est-à-dire la dispersion du peuple juif dans le monde entier. Le Talmud contient la doctrine morale des Juifs, et il est riche en règles de conduite qui, du point de vue moral, doivent être qualifiées de condamnables. Aussi les Juifs se sont-ils efforcés d'empêcher les traductions du Talmud, et lorsqu'il en est paru ils les ont récusées comme étant des falsifications. En 1910, néanmoins, le Dr A. Luzsénsky publia à Budapest une traduction du Talmud dont il fut bientôt diffusé une vingtaine de milliers d'exemplaires. Après de multiples efforts les Juifs réussirent à faire déclarer la traduction contestable et à faire saisir le reste de l'édition. Un procès qui fut intenté à la suite de cette mesure fournit la preuve que la traduction était correcte, et la saisie fut levée. Il est dit entre autres dans le jugement :

« Le tribunal royal a établi que les horreurs contenues dans la traduction d'Alfons Luzsénsky se trou-

---

67. Le Dr Karl Georg Kuhn donne une remarquable étude de cette question dans son article : « La formation de la pensée talmudique » dans les *Recherches sur la question juive* (p. 64 et suivantes). De même le Dr Hans Alfred Grunsy dans sa brochure : *La pénétration du judaïsme dans la philosophie.*

vent sans exception dans le Talmud, en accord avec leur sens véritable (95-42). »

Le procès fut ensuite porté devant la Cour d'appel, qui sanctionna le jugement de première instance et le justifia de la manière suivante : « L'accusé a traduit le contenu du Talmud hébraïque généralement en usage, tel que chacun peut se le procurer en l'achetant, et qui n'a jamais été interdit par une ordonnance quelconque. »

Le danger du Talmud ne réside pas seulement dans ses prescriptions immorales, mais encore, à un tout aussi haut degré, dans la nature et la tendance de la façon de penser qui trouve en lui son expression, qui est tout à fait caractéristique du judaïsme, et que d'instinct nombre de non-Juifs trouvent étrange et répugnante.

Bien qu'une étude de la pensée talmudique soit très importante pour définir le caractère du judaïsme, traiter cette question ici nous entraînerait trop loin. Pour mettre en lumière le rôle que les Juifs ont joué jusqu'à une époque récente en Allemagne, il suffit, en guise d'introduction, de donner un court aperçu de l'évolution de la *diaspora*.

Le destin tragique des Juifs fut de perdre, plus de 700 ans avant J.-C., à la suite de la conquête et de la destruction ennemie, ce qui peut être appelé leur patrie, c'est-à-dire la Samarie au nord et Jérusalem au sud de la Palestine, et d'être déportés de force dans un pays étranger. La première déportation (en Mésopotamie) eut lieu en l'an 587, la deuxième (en Egypte) peu après, la troisième (en Syrie) quelque temps plus tard. Toutefois, ce qu'on appelle la *diaspora* ne date à proprement parler que de l'an 538 avant J.-C., année où le dur exil babylonien fut aboli et où la voie du retour en Palestine fut de nouveau offerte aux Juifs. Très peu de Juifs, en réalité, profitèrent de cette liberté qui leur était offerte ; la plupart demeurèrent de leur propre gré à Babylone, mais ils s'assimilèrent tout aussi peu au peuple qui les hébergeait que les autres Juifs qui s'étaient dis-

persés, et ils demeurèrent au contraire consciemment Juifs. Quoiqu'une partie des Juifs fût revenue de l'exil babylonien à Jérusalem, l'ancien Etat juif ne s'y reconstitua pas tel qu'il était auparavant, mais il s'y forma une théocratie, à laquelle manquait le peuple sur lequel elle eût pu s'appuyer. Titus ayant, pour cette raison, détruit Jérusalem en l'an 70 après J.-C. et réduit par là-même à néant cette théocratie, la *diaspora* juive dispersée à travers le monde ne fut absolument pas touchée par cette catastrophe. Désormais, l'existence historique du judaïsme n'est plus celle d'un peuple groupé au sein d'un Etat, ayant quelque part sa place déterminée en tant que puissance politique, et faisant ensuite rayonner sa force à l'extérieur sous la forme d'une *diaspora* ; son existence historique est bien plutôt celle d'un peuple sans patrie[68]. »

A Alexandrie déjà, les Juifs jouaient un grand rôle, et au temps de Vespasien leur nombre en Egypte s'élevait à un million sur huit millions d'habitants : 13 % de l'ensemble de la population. A l'époque de Constantin il y a même eu une colonie juive bien organisée à Cologne.

Un trait caractéristique du judaïsme est qu'il n'a jamais fait de tentative sérieuse pour modifier cet état foncièrement antinaturel de l'apatridie et pour fonder un Etat qui lui fût propre[69]. Le sionisme ne

---

68. G. Kittel dans *Recherches sur la question juive*, p. 48. D'après Jakob Klatzkin (dans *Le Juif*, 1916, n° 9), l'énigme de la « diaspora » millénaire s'explique par la religion juive qui n'est pas une doctrine d'idées mais un enseignement de la loi. « Nous avons perdu notre Etat, mais non notre Constitution d'Etat ; nous l'avons sauvée comme un Etat mobile qui nous a permis même dans la *diaspora* une sorte d'autonomie nationale. »

69. La création d'un Etat juif en Palestine est une exception apparente. Elle est fondée sur une déclaration du Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, A.-P. Balfour, en date du 2 novembre 1917, qui avait été rédigée par un certain nombre de sionistes et adressée sous la forme d'une lettre à lord Rothschild.

peut pas, comme le souligne Georg Kittel, être considéré comme une tentative de ce genre. Son but n'est pas « de constituer un Etat juif qui engloberait désormais réellement tous les Juifs », mais seulement « d'établir un endroit qui soit une sorte de centre ou d'asile pour le judaïsme mondial ». Le fait que le peuple juif, même dans la dispersion, montre une irréductible force de résistance contre son assimilation par d'autres peuples est d'autant plus énigmatique qu'il est dépourvu non seulement de patrie et d'un sol où il plonge ses racines, mais encore de langue propre, car il semble n'avoir déjà plus connu l'hébreu à l'époque alexandrine, ce dont Philon d'Alexandrie est un exemple.

Mais, de ce seul fait, il n'aurait en aucune façon dû nécessairement résulter ce que nous entendons par la « question juive », au sens actuel du terme. Même le fait que le christianisme et le judaïsme sont de tout temps et pour toujours des ennemis irréconciliables[70] n'était pas un motif impérieux pour l'apparition de ce problème, tant que les Juifs menaient à l'intérieur du ghetto une existence strictement fermée. La question juive doit tout d'abord son origine à l'égalité de droits pour les Juifs proclamée

---

Cette déclaration n'a pas fait état de deux circonstances décisives : 1° La Palestine est trop petite pour accueillir une partie importante du judaïsme mondial. 2° Les Arabes se considèrent, non seulement pour des motifs historiques et des raisons de fait, mais aussi d'après une promesse de l'Angleterre, comme les véritables et les seuls maîtres de la Palestine. La déclaration de Balfour a donc soulevé un problème dont la solution rencontre des obstacles insurmontables.

Dans son livre : *L'Angleterre et la question juive dans l'Histoire et dans le présent* (p. 57 à 81), Heinz Krieger a écrit sur le sionisme un chapitre digne d'être lu.

70. Pour l'Eglise catholique ceci n'est vrai qu'en partie. Comme le montre Joseph Roth (*Recherches sur la question juive*, IV, p. 163 et suivantes), elle considère la question juive comme résolue par le baptême et a toujours été pénétrée de tendances prosémitiques (surtout grâce aux jésuites).

par la Constitution américaine de 1787[71] et la Révolution française de 1789. Une fois leur émancipation obtenue, apparut parmi les Juifs une tendance à s'assimiler au peuple hospitalier, à se fondre dans son sein afin d'entrer par cette voie dérobée en concurrence avec la population indigène, parmi laquelle ils vivaient, dans tous les domaines qui s'offraient à eux. Ce que faisant, en dépit d'une assimilation plus ou moins réussie, qui en réalité n'a jamais été qu'apparente, ils n'aient à aucun moment cessé d'être Juifs et de se sentir Juifs — voilà ce qui a semé les premiers germes d'une « question juive » parmi les peuples. Nous pouvons observer ce phénomène partout où les Juifs se sont établis au sein d'un autre peuple. Très suggestif à cet égard est l'aveu d'un Juif connu, le Dr Eduard Gans, ancien professeur à l'université de Berlin, qui déclarait :

« Le baptême et même le croisement des races ne servent à rien. Nous demeurons, même à la centième génération, des Juifs comme il y a trois mille ans.

---

71. Jusqu'à ce jour, les Juifs ont éét tellement enthousiasmés par la Constitution américaine que leurs congénères, Paul Massermann et Max Baker, en 1932, pouvaient en chanter comme suit les louanges en style biblique, dans un écrit intitulé : *The Jews come to America* (« Les Juifs viennent en Amérique »). « La première structure du régime politique américain était dans ses lignes essentielles exactement imitée de celle que les Juifs adoptèrent au temps du grand législateur Moïse. Les racines de la vie américaine et du gouvernement américain pénètrent dans la terre profonde et riche de la Judée, jusqu'à ce qu'elles se confondent avec la loi de Moïse et la sagesse du prophète. » (F.O.H. Schutz, *Comédie de la liberté. La politique sociale des grandes démocraties*, p. 184 et 185.)

En septembre 1791, l'Assemblée Constituante française abolit toutes les dispositions d'exception concernant les Juifs et les mit sur un pied d'égalité avec les citoyens français (sauf le droit d'exercer des fonctions publiques). Cette décision eut une importance dont les effets se firent sentir d'une façon funeste dans le reste de l'Europe. Il en résulta un grand danger, précisément pour l'Allemagne, comme le montre d'une façon convaincante le comte E. Reventlow dans son livre *De Potsdam à Doorn* (p. 61 à 70).

Nous ne perdons pas la marque de notre race, même après dix croisements successifs. Nous pouvons nous unir avec n'importe quelle femme, c'est notre race qui domine : ce sont de jeunes Juifs qui en sortent. » (Cité par Peter Deeg, *Juifs de Cour*, p. 357.)

La question juive a pris une acuité particulièrement vive chez le peuple allemand. Nous allons examiner de plus près quelles en sont les raisons. Dans cette évolution de la question juive, il importe peu que parmi les Juifs eux-mêmes se soient formées deux tendances antagonistes : les sionistes et les assimilants. Ces derniers sont d'avis que la conservation du peuple juif en soi est impossible. C'est pourquoi ils s'efforcent d'abandonner leur judaïsme et de se fondre entièrement dans le peuple hospitalier[72]. Les sionistes, par contre, conformément à la conception que Théodor Herzl se faisait de cette organisation, ne voulaient certes pas abandonner leurs droits de citoyens d'un Etat déterminé obtenus par l'émancipation, mais « ils voulaient conserver le peuple d'Israël en tant que peuple à l'intérieur de tous

---

72. Cependant, même parmi les tenants de l'assimilation, on distingue deux tendances opposées : A côté de ceux qui cherchent sincèrement à s'adapter à la nation qui les héberge (ils sont certainement la minorité), la plupart des autres pensent, au contraire, à une assimilation de la nation hospitalière au judaïsme. Ceci s'exprime tout à fait clairement dans un article du docteur juif Ludwig Tietz dans la C.W. *Zeitung* du 10 février 1928, page 70 : « C'est ainsi que le judaïsme s'est toujours assimilé les éléments ambiants répondant à son essence. La tâche de ses théoriciens et de ses chefs est d'empêcher que lui-même ne s'assimile et ne se dissolve pas. » Dans le *Journal familial juif* de Leipzig, n° 1, du 1er janvier 1926, il est dit : « Parmi tous les divers peuples, nous voulons être un peuple qui conserve ses caractères propres. » Dans le même journal, n° 3, du 15 janvier 1926, le rabbin Fischl déclare : « Nous ne voulons pas nous adapter aux autres peuples tant que nous avons une âme et un souffle ; tant qu'un sang juif circule en nous, nous ne voulons pas renier notre judaïsme. Nous voulons penser juif et propager la pensée juive dans le monde, pour ne pas succomber aux vices du siècle. »

les Etats du monde, et lui créer un point d'appui sous la forme d'une colonie palestinienne homogène. Cette colonie ne devait d'ailleurs pas être un Etat national avec souveraineté, armée et flotte, mais un foyer national (*National home, Erlz Israël*) autour duquel le peuple d'Israël se rassemblerait comme une unité dans sa dispersion et s'organiserait d'une manière centralisée à travers le monde entier ». « La Palestine devait être l'intégration du judaïsme mondial. » (Wilhelm Stapel dans *Recherches sur la question juive*, I, p. 165).

En Allemagne il y avait des représentants des deux tendances. Walther Rathenau fut l'un des principaux assimilants, et autour de lui se groupèrent surtout de nombreux intellectuels. Chez les sionistes, après Théodor Herzl, fondateur du sionisme, c'est avant tout Martin Buber qui fait figure de personnalité dirigeante. Selon sa conception historique, « le sang est la plus profonde couche énergétique de l'âme ». A son point de vue, l'hérédité n'est pas seulement une liaison avec le passé, elle dépose en nous « ce qui à aucune heure de notre vie ne nous quitte », ce qui « détermine au plus intime de nous-mêmes tout ce que nous faisons ». Buber est le représentant le plus conséquent et le plus profond de la pensée raciale chez les Juifs et il jouit aussi d'un haut prestige parmi les Juifs assimilants, en raison de l'intégrité de son caractère. Le sioniste Arnold Zweig adopte exactement la même position : il tient qu'une « masse héréditaire (race) spécifiquement juive » est incontestable. En outre, Disraëli (lord Beaconsfield), le Premier ministre anglais juif, avait déjà déclaré que la question raciale était la clef de l'histoire mondiale.

C'est donc faire preuve d'inconséquence que de traiter — ainsi que le font aujourd'hui de nombreux Juifs, et aussi beaucoup d'intellectuels libéraux — la question raciale de non scientifique ou d'indifférente ou de n'y voir même qu'invention spécifiquement nationale-socialiste. Ils nient, ce faisant, l'his-

toire et le secret du peuple juif, ce peuple sans pays, sans Etat, sans langue, qui a maintenu son existence à travers les millénaires en dépit de toutes les persécutions et oppressions, parce qu'il a inébranlablement observé les lois du sang et les a mêmes fixées dans sa loi religieuse. La conscience raciale du Juif est la racine vivante de son peuple et elle lui a permis de ne pas périr dans le mélange des peuples du reste du monde.

Mais ce n'est pas seulement la position biologico-raciale du Juif qui a contribué à le tenir à l'écart de tous les peuples pendant deux mille ans. « Le phénomène, étonnant en soi, dit un des premiers spécialistes dans ce domaine[73], qu'un peuple sans territoire ait pu se conserver aussi longtemps a été expliqué d'une façon trop exclusive par le particularisme racial des Juifs et par le souci d'éviter le mélange des sangs. La communauté de religion, l'éducation spéciale par le Talmud et l'idée de l'élection divine se sont maintenues avec une telle force qu'au cours de l'histoire, par le mariage et la conversion, des individus isolés et même des groupes humains ont pu être absorbés par le judaïsme, sans que les caractères propres de ce dernier aient été en rien modifiés. »

---

73. Prof. Baron Otmar von Verschuer, « Biologie raciale des Juifs », dans les *Recherches sur la question juive*, tome III, p. 137.

CHAPITRE II

L'ANTISÉMITISME

En Allemagne, l'Etat favorisait plutôt les assimilants, et pour cette seule raison leur nombre était incomparablement plus grand que celui des sionistes déclarés. Le fait que chez le peuple allemand lui-même s'était développée une résistance de plus en plus vive contre ces deux tendances, mais principalement contre les assimilants, ne reposait pas seulement sur une répugnance raciale instinctive, éprouvée de tout temps par le peuple allemand pour tout ce qui était juif. Il reposait encore sur la conscience, confirmée par l'expérience, que l'assimilation, même lorsqu'elle était sincèrement voulue, demeurait une illusion ; parce que même derrière les assimilants les plus résolus, la présence du judaïsme mondial demeurait perceptible, et surtout parce que les assimilants eux-mêmes maintenaient cette liaison indestructible avec le judaïsme, en ne rompant jamais, ni dans la vie de société, ni dans les affaires commerciales, ni dans les relations familiales, leurs liens avec leurs congénères. Bien au contraire, ils s'aggloméraient ensemble d'une façon ostensible, tenant le reste du peuple éloigné, comme par une sorte de muraille invisible, de la sphère sacro-sainte du « peuple élu ». Des hommes clairvoyants avaient déjà depuis longtemps discerné l'influence funeste des Juifs sur le peuple allemand. Dès 1884, Paul de Lagarde (mort en 1892) déclarait

dans le « Programme pour le Parti conservateur de Prusse » que « les Juifs, en tant que Juifs, sont un grand fléau pour tous les peuples européens ».

« Si l'on ne chasse pas les Juifs, déclare-t-il, l'Allemagne s'enjuivera, et dès maintenant (en 1884 !) elle fait plus qu'en prendre le chemin[74]. »

Le maintien par les Juifs eux-mêmes de leur caractère étranger prit — tout au moins en ce qui concerne l'Allemagne — une acuité de plus en plus sensible par suite de l'absence de scrupules avec laquelle les Juifs favorisèrent leurs propres congénères dans la lutte pour la vie aux dépens du reste de la population et cherchèrent à leur procurer une plus grande puissance. C'est une des principales causes pour lesquelles l'aversion innée, mais au début généralement inconsciente, de la population contre les Juifs s'est transformée en un antisémitisme conscient. Celui qui condamne l'antisémitisme en le traitant de « barbare » est prié de remarquer qu'un Juif a constaté qu'en fait il existe à l'intérieur du judaïsme, à l'égard des non-Juifs, un état d'esprit qui correspond en tout point à l'antisémitisme. Chersel Zwiklötzel écrit dans un article intitulé : « La grande haine », dans le périodique *Janus*, 1912, n° 9 : « A l'antisémitisme, à la haine des Juifs, correspond, du côté juif, une grande haine pour tout ce qui n'est pas juif... Je crois que l'on pourrait démontrer qu'il y a dans le judaïsme un mouvement qui est le fidèle reflet de l'antisémitisme, et je crois que cette image serait la plus parfaite qu'il y ait jamais eu... On nous déclare un danger pour le germanisme. Certes, nous le sommes, aussi sûrement que le germanisme est un danger pour le judaïsme. Personne ne peut rien changer au fait qu'un judaïsme fort est un danger pour tout ce qui n'est pas juif... Avons-nous la puissance ou ne l'avons-nous pas ? C'est la seule question qui nous intéresse, et c'est pourquoi nous devons

---

74. Anna de Lagarde, *Paul de Lagarde* (souvenirs de sa vie, réunis pour ses amis), 1895, p. 142.

nous efforcer d'être une puissance et de le demeurer. »

Une seconde et très forte cause de l'antisémitisme fut le fait que l'Allemagne se trouva être le réceptacle immédiat de la juiverie orientale attirée vers l'Ouest et composée d'éléments particulièrement indésirables. Et cette juiverie, après avoir, par un tamisage en règle, déposé son résidu en Allemagne, a laissé ses éléments civilisés s'écouler plus à l'ouest, vers l'Angleterre, la France, etc. On doit tenir compte de ce processus de filtrage lorsque l'on compare les Juifs d'Allemagne avec ceux des pays occidentaux[75]. Que les meilleurs éléments parmi les Juifs d'Allemagne et que les Juifs qui, dans l'Allemagne d'après-guerre, occupaient des postes influents dans le gouvernement n'aient absolument rien fait contre ce dangereux courant d'immigration venant de l'Est ou se soient en tout cas aperçus beaucoup trop tard de cette négligence, voilà encore une des causes qui

75. Après 1880, une vague de prolétaires juifs de l'Est européen a déferlé sur l'Angleterre : elle a provoqué de violentes protestations, mais pas la moindre mesure législative. (Voir Dr Peter Aldag, *Des Juifs dominent l'Angleterre,* p. 155 et suivantes.)

Il n'est pas sans importance de signaler la distinction entre les riches « Sephardim » émigrés de France ou du Portugal et les « Ashkenazim », pour la plupart prolétaires, venus de Russie ou de Pologne. Heinz Krieger (*L'Angleterre et la question juive au point de vue des affaires et du temps présent*, p. 170), dit à ce sujet : « Il est interdit aux membres de la communauté des Sephardim d'asister au service divin d'une communauté des Ashkenazim ou même de se marier dans cette communauté. L'écart entre les deux écoles découle d'une opposition raciale et économique. Les juifs Sephardim (de *Sepharad* : péninsule ibérique), sont surtout des Orientaux ; les Ashkenazim (de *Ashkenas* : Allemagne) viennent plutôt de l'Asie-Mineure. Au contraire des Sephardim, les Ashkenazim sont moins fortunés et vivent à l'écart dans les ghettos. Par contre, les Sephardim se sont toujours efforcés de s'adapter à toutes les cultures occidentales sans renoncer pour cela à leur religion et à leur race. Ils veulent continuer à vivre comme des Juifs parmi les peuples et non pas créer en Palestine un foyer national. »

ont fait que l'antisémitisme a pris en Allemagne, après la guerre mondiale, une forme aussi violente et que les mesures radicales du gouvernement national-socialiste ont été accueillies par la population avec un assentiment aussi unanime (pour ne pas employer le mot peut-être plus exact de « jubilation ». Le judaïsme doit aussi le développement et l'extension de son influence en Allemagne à un fait que l'on ne prend pas du tout en considération lorsqu'on étudie cette question. Depuis le XVe et le XVIe siècles, les Juifs d'Europe orientale avaient adopté une langue mixte (le yiddisch) ayant l'allemand pour base, ce qui eut pour conséquence que l'allemand lui-même devint très rapidement le moyen d'expression le plus répandu parmi les Juifs. Il faut y ajouter, en ce qui concerne les Juifs cultivés, ainsi que le soulignes Wilhelm Stapel (*Recherches sur la question juive*, I, p. 187), cet autre fait que les Juifs « sont liés à la langue allemande par la littérature juive paraissant en langue allemande et plus encore par Henri Heine. On ne se rend d'ordinaire pas nettement compte de la signification spirituelle et politique que représente pour les Juifs le fait que le plus grand écrivain qu'il y ait eu parmi eux dans le *galuth*, et en tout cas le seul qui soit encore généralement accessible aux Juifs d'aujourd'hui, ait écrit en langue allemande. Heine est pour les Juifs ce que Goethe est pour les Allemands, Dante pour les Italiens : il intègre le peuple juif moderne dans le *galuth*... La presse juive allemande constitue, et ce fait est plus qu'on ne pense en corrélation avec le cas Henri Heine, un des grands liens du judaïsme international ; c'est par elle que les Juifs du monde entier entrent en contact. »

En plus de ces conditions fondamentales d'ordre général et relevant de la psychologie populaire, qui sont à l'origine de l'antisémitisme, il s'est encore produit en Allemagne des circonstances tout à fait spéciales, qui seront traitées plus loin, et particulièrement à la fin de cette partie.

A titre d'introduction, il faut tout d'abord faire place ici au langage froid et sévère de la statistique. A l'intérieur de l'Allemagne, ce n'est qu'en Prusse que l'on s'est livré à une pareille statistique, durant une longue période de temps, avec une exactitude digne de confiance, mais les chiffres devraient, en gros et en moyenne, pouvoir être admis comme valables pour le Reich tout entier. Il est à noter, en outre, pour l'appréciation de ces chiffres, que la statistique n'envisage que les Juifs de confession et ignore la notion du Juif de race. En conséquence, tous les Juifs qui sont racialement juifs sans appartenir à la confession mosaïque n'apparaissent absolument pas dans la statistique.

Selon le recensement de 1925, il y avait en Allemagne 546 379 membres de la confession juive, soit 0,90 % de l'ensemble de la population de 62 millions et demi. Si nous y ajoutons les Juifs baptisés et les Juifs « sans confession », le pourcentage s'élève peut-être à un peu plus de 1 %. Il faudra toujours prendre ce pourcentage en considération lorsque, dans les données statistiques qui vont suivre, un parallèle sera établi avec la population non juive.

Si nous consultons la statistique, nous sommes d'abord frappés par deux faits d'ordre général : premièrement que les Juifs n'adoptent que des professions tout à fait déterminées, et deuxièmement qu'ils s'établissent de préférence dans les villes, et surtout dans les grandes villes. En 1925, sur l'ensemble des Juifs de confession enregistrés en Prusse, 7,8 % habitaient dans les grandes villes (où ne demeuraient que 29,2 % de l'ensemble de la population). Rien qu'à Berlin il y avait 42,7 % de l'ensemble des Juifs, et pour la plupart dans les quartiers aisés. Berlin a absorbé comme une éponge, dans une mesure toujours croissante, une grande partie des Juifs dispersés en Allemagne et presque tous les Juifs émigrés de l'Est.

Dans le domaine professionnel, outre les professions « libérales », les Juifs ont une préférence mar-

quée pour le commerce, alors qu'ils montrent une profonde aversion pour le travail manuel, dans l'industrie et l'artisanat, et surtout pour l'agriculture. L'objection selon laquelle, par suite de l'emprisonnement dans le ghetto et du boycottage à la campagne et dans les petites villes, ils ont été expulsés des professions manuelles est détruite par le fait que, partout où les Juifs se sont largement répandus à la campagne et dans les petites villes, comme par exemple en Hesse et en Poméranie, ils ne sont pas le moins du monde devenus des paysans, mais se sont au contraire adonnés au commerce sous ses formes les plus variées, comme le commerce du bétail, des semences, des céréales, des pommes de terre, des engrais artificiels et surtout du capital. C'est précisément cette mainmise exclusive sur le commerce qui a développé dans ces régions agricoles le mécontentement et l'hostilité contre les Juifs. Selon Werner Sombart (*L'économie politique allemande au XIX*e *siècle,* p. 112-118), « dans de nombreuses régions paysannes d'Allemagne, notamment dans les contrées de petits paysans de l'Ouest et du Sud-Ouest (Hesse, Rhénanie, Alsace-Lorraine, une partie du Wurtemberg et de Bade), un nombre relativement réduit de commerçants (presque uniquement d'origine juive) ont réussi à réduire une grande partie de la paysannerie à une véritable servitude par l'endettement, de sorte que les petits agriculteurs ne cultivent plus leur champ pour eux et les leurs, mais presque exclusivement pour ces hommes d'affaires ».

Le sociologue juif Félix A. Theilhaber lui-même, qui, dans son étude d'économie politique *le Déclin des Juifs allemands* (édition juive, Berlin, 1921), a examiné avec la passion de la morale et un amour inflexible de la vérité les raisons du processus de décomposition dans son propre peuple,. avoue le fait cité plus haut.

En fait, d'après la statistique, les Juifs sont représentés dans l'agriculture par 1,74 % contre 29,5 % pour l'ensemble de la population. Par contre, la rubri-

que commerciale, y compris l'industrie hôtelière et les débits de boisson, donne 58 % de Juifs contre 17,11 % seulement de l'ensemble de la population.

En ce qui concerne les professions dites libérales (intellectuelles, à l'exception des artistes, écrivains, etc.), la statistique la plus récente donne, pour le début de 1933, les chiffres suivants pour la ville de Berlin :

Etaient Juifs sur l'ensemble des :

Médecins	42 %
Médecins des caisses d'assurance-maladie	52 %
Dentistes	35 %
Pharmaciens	28 %
Avocats	48 %
Notaires	56 %

Sur l'ensemble des médecins des écoles et de l'assistance sociale à Berlin, 68 % étaient des Juifs, et sur l'ensemble des médecins attitrés de la Santé Publique, également 68 % ; 45 % des directeurs médicaux des grands hôpitaux, 44 % des médecins-chefs étaient juifs. A l'hôpital « Kaiser- und Kaiserin-Friedrich-Krankenhaus » (quartier de Wedding) 80 % des médecins étaient Juifs ; sur les six médecins des écoles municipales de Wedding, cinq étaient Juifs.

A l'université de Berlin, étaient Juifs : à la Faculté de Droit, sur 44 professeurs, 15 (34 %), à la Faculté de Médecine, sur 265 professeurs, 118 (43 %), à la Faculté des Lettres, sur 268 professeurs, 85 (31 %).

Ces pourcentages prennent tout leur sens lorsqu'on se rappelle que sur 62 millions et demi d'habitants de l'Allemagne (selon la statistique de 1925), il n'y avait qu'un peu plus de 1 % de Juifs.

La prépondérance de l'élément juif devient encore plus frappante si, au lieu de consulter la statistique purement quantitative, on consulte la statistique qualitative, et si l'on recherche quelles étaient les positions prises par les Juifs dans les domaines profes-

sionnels pour lesquels ils marquaient une préférence particulière.

C'est alors que se révèle une ingérence juive particulièrement forte dans les positions dirigeantes de la vie économique allemande. Il s'y trouvait trois fois plus de Juifs que d'Allemands autochtones. Dans la plupart des entreprises commerciales importantes, les postes élevés se trouvaient aux mains des Juifs. Dans la vie économique, ils voulaient être partout les employeurs, et non les employés : sur 100 Allemands, 16 étaient patrons ou économiquement indépendants et 49 salariés, sur 100 Juifs, par contre, 16 étaient patrons ou économiquement indépendants et seulement 9 salariés. Très instructif à cet égard est le « Bottin des directeurs et conseillers d'administration » allemand, d'où il ressort que les positions-clefs de la finance et de l'industrie étaient occupées en majeure partie par des Juifs (le magnat bien connu de la finance, Jakob Goldschmitt, n'occupait pas moins de 115 sièges dans les conseils d'administration).

La juiverie jouait un rôle dominant à la Bourse. Au comité de direction de la Bourse de Berlin, sur 147 membres, 116, c'est-à-dire presque 80 %, étaient Juifs.

Ces positions économiques avantageuses avaient comme conséquence pour les Juifs un revenu beaucoup plus élevé, en moyenne, que celui du reste de la population. Werner Sombart a évalué, pour l'époque d'avant-guerre, le revenu des Juifs par tête, à six à sept fois le revenu du restant de la population en Allemagne. Le Dr Alfred Marcus, statisticien spécialiste juif, évalue le revenu juif par tête à cinq fois le revenu total du restant des Allemands pour l'époque d'avant-guerre et à 3,2 fois ce revenu pour l'année 1930.

On sait quelle forte influence et quelle situation dominante les Juifs s'étaient acquises dans la presse allemande et surtout la presse berlinoise. Certes, il y avait également de grandes maisons d'édition de journaux qui n'étaient pas juives (Scherl avec le *Berliner Lokalanzeiger* et la *Woche*, les *Münchener Neuesten*

Nachrichten, le *Hamburger Fremdenblatt*, les *Leipziger Neuesten Nachrichten*), mais combien elles étaient éclipsées par les gigantesques tirages des grands éditeurs de Berlin, en tout premier lieu Ullstein et Mosse, dont tous les journaux étaient en mains juives ! Les journaux des Editions Ullstein étaient à eux seuls diffusés de par le monde avec un tirage total de 4 millions d'exemplaires. La rédaction de l'organe central du Parti social-démocrate, le *Vorwärts*, « En avant », était, elle aussi, composée presque exclusivement de Juifs. Parmi les journalistes libres, qui, en vertu de leur multiple activité, étaient au moins aussi influents que les rédacteurs attitrés, le « Lexique juif » compte au moins 32 Juifs éminents.

Ils ne se contentaient d'ailleurs pas de la position privée d'écrivain libre. Ils réussirent, après 1918, à accaparer les postes officiels essentiels de rapporteurs de presse dans l'Etat de Prusse. C'est ainsi qu'en 1930 le chef de la presse du gouvernement prussien et son représentant étaient juifs (Goshar et Peiser), de même que le rapporteur de presse au Ministère d'Etat prussien (Dr Weichmann), et le rapporteur de presse au Ministère de l'Intérieur prussien (Dr Hirschfeld), etc. Le Juif Georg Bernhard fut durant des années président de l'« Union de la presse allemande du Reich », organisation professionnelle des journalistes allemands. La grande « Association de la presse berlinoise », dont le « Bal de la Presse » annuel était une des principales attractions de la vie mondaine berlinoise, était une affaire presque exclusivement juive. Dans l'« Association des écrivains allemands », qui représentait les intérêts des écrivains dans la vie publique, il n'y avait en 1928 que 4 non-Juifs sur 16 membres du comité de direction, et il n'y en avait que 5 sur 18 membres en 1929.

On doit renoncer ici à faire état de personnalités particulières. Mais il faut citer quelques noms parce que, par leur comportement, ils ont contribué d'une manière particulièrement voyante à susciter dans le peuple allemand l'indignation contre les Juifs et à élar-

gir fortement la sphère de l'antisémitisme. Les faits seront mentionnés ici très succinctement. Nous abordons ainsi un sombre chapitre : celui de la corruption qui a régné au cours de la guerre et de l'après-guerre. Les autres pays non plus n'ont pas été épargnés par elle. En Allemagne, toutefois, elle a revêtu une forme particulièrement cynique.

CHAPITRE III

LA CORRUPTION

Félix Pinner, le plus éminent publiciste économique juif de l'Allemagne d'après-guerre, a tracé dans son livre, *Les dirigeants de l'économie allemande* (Editions de la « Weltbühne », 1924), un tableau de cette corruption qui permet de se rendre compte du rôle prépondérant que les Juifs y ont joué. Les sociétés dites de guerre, qui, durant la guerre mondiale, eurent à s'occuper de la gestion et du traitement des matières premières, de leur importation et de leur répartition, constituaient déjà, à proprement parler, une colonie juive. La plus grande d'entre elles, la Zentral-Einkaufsgesellschaft - ZEG (Compagnie centrale d'achats), était dirigée par le Juif Jacques Meyer. Dans la Kriegs-Metall-A.G. (S.A. de la Métallurgie de Guerre), sur quatorze membres du conseil d'administration, il n'y avait que deux non Juifs. Pinner décrit avec beaucoup de justesse la carrière de ces affairistes, jeunes pour la plupart : « Un grand nombre de ces hommes de trente ans ont débuté comme fournisseurs de l'armée, et il est souvent difficile de discerner si le désir d'obtenir un profit dans les fournitures de guerre ou celui d'être libérés du service militaire a été le motif principal ou le motif accessoire de leur choix. Pour certains, l'heure de la réussite n'a sonné que lorsque le matériel de l'armée a été liquidé (c'est ainsi, par exemple, que le Juif Richard Kahn a fait des

affaires énormes lors de la liquidation des fabriques d'armement), et d'autres également ont établi les assises de leur fortune dans les opérations de dévaluation, à tout prendre régulières, de l'époque d'après-guerre. »

Lorsque l'on feuillette les dossiers des affaires de corruption et de scandale d'après-guerre, les noms seuls (Ciprut, Sklarz, Barmat, Kutsiker, Sklarek, Schaie-Rotter, Katzenellenbogen, etc.) révèlent déjà qu'il s'agit pour ainsi dire exclusivement de Juifs. Mais dans ces dossiers on apprend encore autre chose : à savoir que les Juifs fournissaient des exemples de corruption inouïe, non seulement parmi les hommes d'affaires millionnaires, mais même parmi les hauts fonctionnaires. En tête de ces fonctionnaires, il y avait le Dr Weismann, qui pendant plus de dix ans, jusqu'en 1932, a exercé la fonction très influente de secrétaire d'Etat pour la Prusse, et le Dr Bernhard Weiss, social-démocrate juif, nommé en 1927 préfet de police de Berlin. Au sujet de Weismann, la *Freiheit* (la « Liberté », organe central berlinois de la social-démocratie indépendante, écrit : « M. Weissmann est un des joueurs les plus notoires de Berlin. Cet homme devrait faire l'objet des poursuites du Ministère public au lieu d'être son représentant vis-à-vis de travailleurs. »

Un des mercantis juifs les plus retors fut Georg Sklarz, venu de l'Europe centrale, qui avait réussi en peu de temps à amasser une fortune si gigantesque qu'il était à même de mener une vie de luxe sans pareille et de se faire patronner et protéger par les plus puissantes personnalités du gouvernement social-démocrate, moyennant des cadeaux et des participations fructueuses à ses affaires. Son secrétaire juif Sonnenfeld avait son bureau à la Chancellerie du Reich. Les ministres étaient constamment les hôtes de sa maison. Lorsque le ministère public voulut le poursuivre, ils le prirent sous leur protection, ainsi que le démontre une lettre, découverte plus tard, du ministre juif Haenisch au ministre de la Justice prus-

sien, dans laquelle Haenisch conjure son collègue de recevoir Sklarz en audience privée, car Haenisch et plusieurs de ses collègues étaient en danger d'être impliqués de désagréable manière dans le procès. Comme toutes les tentatives de ces messieurs pour faire suspendre le procès contre Sklarz avaient échoué devant la probité du procureur Gutjahr (Weismann lui offrait trois millions de marks s'il falsifiait le procès-verbal conformément à ses indications), celui-ci fut tout simplement impliqué dans une procédure disciplinaire, destitué, et l'affaire fut transmise à un autre fonctionnaire, qui, lui, fit immédiatement cesser les poursuites contre Sklarz[76].

Les trois frères Sklarek fournissaient à presque tout le conseil municipal de Berlin, gratuitement ou pour quelques pfennigs, des manteaux de fourrure, des habits de soirée et autres vêtements. En échange, ils avaient le monopole de presque toute la fourniture de lingerie et vêtements de la Ville de Berlin. Même les gens qui recevaient des secours de l'Assistance publique étaient obligés de couvrir leurs besoins chez les frères Sklarek. Par-dessus le marché, ils présentaient des factures de plus en plus élevées pour des fournitures imaginaires qui leur étaient payées sans tergiverser par la Banque municipale de Berlin.

Dans le Mecklembourg (580 000 habitants), le ministre juif Asch s'appropria frauduleusement jusqu'à 76 millions de marks et fit de grosses affaires avec une firme cinématographique dont il se fit nommer directeur.

Les plus nombreux cas de corruption sont naturellement ceux où des profiteurs sans scrupules, à l'affût des occasions favorables, s'arrangeaient pour se procurer d'énormes bénéfices en tant que membres du Parti. C'est ainsi que, pour ne citer qu'un exemple, le locuteur social-démocrate de la Radio berlinoise, en plus de son traitement annuel de 64 000 RM, perçut

---

76. A.-J. Birndt, *Donnez-moi quatre années*, p. 95.

300 000 RM au cours des années 1925 à 1933, par un système raffiné d'indemnités supplémentaires.

Mais tous ces cas de corruption font pâle figure devant les actes de trahison envers la patrie dont de nombreux Juifs ont eu l'impudence de se rendre coupables. N'y eût-il pas déjà eu un courant antisémite au sein de la population, cela seul eût suffi à susciter chez tout Allemand la plus violente haine contre les Juifs. Ici également quelques exemples seulement devront suffire.

Le Dr Richard Grelling, avocat berlinois, essaya de démontrer dans deux livres, *J'accuse* et *Le crime*, que l'Allemagne était seule responsable de la guerre mondiale. Il trouva en la personne d'un écrivain juif à la pensée droite, Karl Federn, un adversaire indigné qui, dans un écrit-riposte intitulé *Accusation contre l'Allemagne*, traita de scélérats les livres de Grelling et prouva que ce dernier s'était servi « presque exclusivement de mensonges et de falsifications des faits et des documents ».

Le Dr Theodor Lessing, privat-docent de philosophie à l'université technique de Hanovre, publia le 25 avril 1925, dans le *Prager Tageblatt*, un article intitulé « Hindenburg », dans lequel on trouvait les phrases suivantes : « Avec Hindenburg, ce n'est pas précisément un philosophe qui monterait sur le trône. Rien qu'un symbole représentatif, un point d'interrogation, un zéro. On peut dire : Mieux vaut un zéro qu'un Néron. Malheureusement, l'histoire montre que derrière un zéro se cache toujours un futur Néron. » En 1929, il publia dans le même *Prager Tageblatt* ses « Souvenirs de guerre », où l'on peut lire des phrases comme celles-ci : « Je réussis à m'embusquer. Durant les quatre années de guerre, je dus aller tous les mois au conseil de révision. Celui-ci devenait de plus en plus sévère. J'usais d'artifices toujours nouveaux pour échapper au front. » Les étudiants de Hanovre et l'immense majorité du peuple allemand s'indignèrent contre ce professeur d'université. Mais le gouvernement le prit sous sa protection.

Pire encore fut le cas Gumbel. Emil Julius Gumbel, chargé de cours à l'université de Heidelberg, fut un des champions de la Troisième Internationale. Bien qu'il eût été à plusieurs reprises l'objet de poursuites disciplinaires de la part de l'Université, pour trahison envers la patrie, il put, grâce à la protection du gouvernement rouge et à l'intervention de ses amis, de Georg Bernhard à Albert Einstein, se maintenir à son poste, et il fut même, en dépit de toutes les protestations et d'un avis accablant de l'université, et sur la proposition du ministre rouge des Cultes badois, nommé professeur à l'université de Heidelberg. Dans ses brochures *Deux années de meurtres* (1921) et *Quatre années de meurtres* (1922), il s'exprime de la façon suivante : « C'est à juste titre que l'Entente imposa à l'Allemagne impériale vaincue les plus sévères conditions d'armistice imaginable. » Dans sa brochure *Conspirateurs*, il nie que les organisations communistes secrètes puissent être rendues responsables même d'un seul meurtre. Il dénonçait par contre les organisations patriotiques qui s'étaient assigné la tâche de protéger les frontières allemandes menacées, et il fut l'un des auteurs de la fameuse brochure *Les armements secrets de l'Allemagne*, qui fut transmise aux gouvernements français, anglais et polonais, et eut pour conséquence que la zone de Cologne ne fut pas évacuée par l'Entente. En raison de sa propagande provocatrice et mensongère, une action pour trahison envers la patrie fut intentée contre lui. Les étudiants de Heidelberg réclamèrent l'éloignement de Gumbel. La Faculté des lettres le cita en conseil de discipline et lui refusa le droit de professer. Le ministère des Cultes social-démocrate leva l'interdiction et proposa Gumbel pour un poste à l'université impériale japonaise de Tokyo. Le professeur Einstein se sentit « moralement obligé de prier instamment monsieur le Ministre de s'abstenir de toute réprimande à l'égard de M. Gumbel, car toute mesure de ce genre serait considérée comme favorisant les puissances réactionnaires aux dépens du progrès et de l'entente interna-

tionale (16 août 1924) ». Et pendant ce temps, Gumbel voyageait en France et y faisait des conférences pour expliquer que les réparations étaient justes, que l'Allemagne pouvait bien payer, mais ne voulait pas. Lors d'une réunion publique organisée par les pacifistes, en décembre 1927, au « Zentraltheater » de Leipzig, Gumbel annonça sans ambages au procureur général du Reich que lui et ses amis politiques continueraient à demeurer des traîtres à la patrie et qu'aucun procès ne les en empêcherait. Et lorsque son ami politique Küster s'écria, au cours de la réunion : « La trahison envers la patrie n'est plus une infamie; j'ai l'honneur de me présenter à l'Assemblée comme un grand criminel, à savoir comme coupable de haute trahison et comme triplement traître à la patrie », Gumbel applaudit à tout rompre.

Une médaille commémorative ayant été frappée à l'effigie de Hindenburg à l'occasion de la fête anniversaire de la Constitution de Weimar, le Dr Paul Levi, une des intellectuels les plus influents du parti social-démocrate, auteur de nombreux écrits et célèbre orateur, écrivit le 11 août 1929, dans le n° 13 du périodique *La lutte des classes* : « Si le gouvernement ne veut pas être infidèle à ce que le Seigneur Dieu a créé le sixième jour pour couronner son œuvre, il siérait, si du côté face il y a Hindenburg, que du côté pile il y eût, conformément aux lois anatomiques, un derrière. Il serait plus utile au contribuable et sujet allemand de contempler ce dernier que le visage de Hindenburg que l'on connaît déjà à fond. »

L'avocat Dr Kurt Rosenfeld fut nommé, le 14 novembre 1918, ministre de la Justice en Prusse, mais il dut démissionner dès le début de janvier 1919, parce que la social-démocratie elle-même estimait que ce membre de son parti était impossible en tant que ministre de la Justice. Il n'en déploya qu'avec plus de zèle son activité comme député au Landtag et au Reichstag. Lors de la séance du 28 septembre 1927, il déclara, au cours des débats sur la loi relative au concubinage, qu'il était nécessaire « de se défaire enfin de ce pré-

jugé et d'abolir les prescriptions désuètes relatives au concubinage » (c'est-à-dire son interdiction)[77]. Le conseiller de justice Wertheuer réclama l'impunité pour l'adultère, « car il ne constituait pas une atteinte aux droits de l'individu ». Comme Magnus Hirschfeld, il voulait que les pratiques homosexuelles demeurassent impunies, parce qu'elles ne devaient pas être considérées comme une tendance immorale de la nature humaine. Il fit même la proposition de rendre l'escroquerie exempte de sanctions pénales. Qui se laissait escroquer, disait-il, pouvait uniquement se prévaloir du droit civil. La population devait être éduquée de manière à se protéger elle-même contre les prétendus escrocs.

L'influence de la propagande judéo-communiste dans le domaine de l'éducation des enfants suscita une agitation particulièrement intense dans la population. Les conditions de l'enseignement étaient à cet égard particulièrement désastreuses dans le district « rouge » de Neukölln à Berlin, où le conseiller juif berlinois de l'Instruction publique, Kurt Löwenstein, avait le

---

77. Dans la séance du 28 septembre 1927, il déclara, au cours de la discussion sur les peines à appliquer au concubinage, qu'il était nécessaire « de mettre enfin un terme à ce préjugé et d'abroger les dispositions concernant le concubinage » (c'est-à-dire son interdiction). Dans la séance du 4 juillet 1929, il affirma que « comme l'avortement n'est généralement plus considéré comme immoral, il n'est pas non plus juste de le menacer de sanctions, d'autant moins que les motifs criminels ne jouent aucun rôle en l'espèce ». D'après le compte rendu du Reichstag en date du 11 octobre 1939, Rosenfeld déclara que les sociaux-démocrates étaient convaincus que le principal motif de la punition de l'inceste réside dans l'abus du rapport de dépendance. Il en résulte qu'il ne doit pas y avoir punition s'il s'agit de frères et de sœurs. Dans le compte rendu du Reichstag du 15 octobre 1929, on lit : « Le Dr Rosenberg, député, déclare : "L'inconséquence déjà signalée par Bebel, par laquelle les rapports entre femmes ne sont pas punis, ne peut être supprimée qu'en déclarant que les rapports entre hommes ne tombent pas sous le coup de la loi." »

bâton de commandement. Sous la direction du docteur juif Fritz Karsen (auparavant Krakauer), il y avait là une « école Karl Marx », où les écoliers avaient la direction et où les professeurs devaient s'adapter et se subordonner à eux. Naturellement, on y trouvait aussi des « Conseils d'écoliers », selon le terme usité. On y laissait aux questions érotiques et sexuelles un vaste champ de discussion. A l'occasion d'un cas sensationnel d'avortement, en 1931, les élèves rédigèrent des études amples et détaillées sur l'abolition du paragraphe 218 du Code pénal. On voulait même fonder une « Ligue scolaire de combat contre le paragraphe 218 ». Les élèves de première de cet établissement firent un voyage d'études à Hambourg à l'occasion duquel ils furent menés par leurs professeurs, « en vue d'études », dans le quartier réservé, et couchèrent ensuite par écrit le résultat de leurs expériences.

Dans son ouvrage *L'enfant, support de la société future*, le conseiller Kurt Löwenstein avait défini ainsi, en 1924, le but de l'éducation : « Le combat contre l'Eglise et contre l'instruction religieuse n'est pas un combat théorique pour une doctrine théorique, mais le combat de la nouvelle société en devenir contre la société agonisante. » Les élèves de l'« école Karl Marx » publièrent un périodique scolaire intitulé *L'écho scolaire rouge, organe des écoliers révolutionnaires de l'école Karl Marx*. On y lit, dans le numéro d'octobre 1932, à l'occasion des élections au Reichstag d'alors : « Le marxisme enseigne qu'une élection parlementaire ne peut jamais amener le socialisme. Seule la révolution violente le peut. »

Le conseiller Löwenstein institua aussi des camps d'enfants qu'il appelait des « républiques enfantines ». En 1929, il y avait six camps de ce genre, comprenant 10 000 enfants. Garçons et filles y étaient par principe réunis dans les tentes. Löwenstein déclara à un représentant de la presse : « Chez nous, il n'y a tout simplement pour les enfants ni Dieu ni religion. »

Il ne manquait pas de protestations contre ce

conseiller de l'Instruction publique. Déjà, lors de sa nomination, 8 000 citoyens firent une pétition auprès des autorités supérieures contre son élection, mais elle eut tout aussi peu de succès que la campagne de la presse nationale-socialiste et de droite.

CHAPITRE IV

AUTOCRITIQUE ET PRÉSOMPTION DES JUIFS

On se demande malgré soi : N'y a-t-il eu parmi les Juifs aucune personnalité moralement pure, ayant assez de clairvoyance et de courage pour s'opposer à cette corruption et à cette démoralisation éclatantes ? Il y en eut bien quelques-uns, mais leurs voix furent couvertes par le chœur général des nihilistes moraux et des hommes d'affaires. Nous avons déjà cité plusieurs donneurs d'avertissements. Signalons pour terminer un Juif qui, en sa qualité de spécialiste des questions culturelles, possédait la faculté de juger la situation, et qui avait en même temps le courage d'appeler les choses par leur nom : Moritz Goldstein, en mars 1912, c'est-à-dire longtemps avant que la démoralisation juive dans la presse et la vie culturelle eût atteint son apogée, publia dans la revue *Der Kunstwart* (le Gardien de l'Art), éditée par Ferdinand Avenarius, un article intitulé : « Parnasse judéo-allemand ». Il y dévoilait ouvertement la prédominance des Juifs dans la vie culturelle allemande, et en même temps le côté tragique et la situation morale désespérée du judaïsme en Allemagne.

Il appelle les Juifs les « régisseurs » du patrimoine spirituel de la nation allemande et dit : « A tous les postes dont on ne les éloigne pas par la violence, apparaissent tout à coup des Juifs ; ils ont pris à leur propre compte les tâches des Allemands ; on a de plus

en plus l'impression que la vie culturelle allemande doit passer aux mains des Juifs. Mais les chrétiens, lorsqu'ils ont assuré aux parias qui étaient parmi eux une participation à la culture européenne, n'ont ni prévu, ni voulu cela. Ils commencèrent à se défendre, ils se remirent à nous traiter d'étrangers et à nous considérer comme un danger dans le temple de leur culture. Et c'est ainsi maintenant que nous sommes placés devant le problème : « Nous les Juifs, nous administrons le patrimoine spirituel d'un peuple qui nous en dénie le droit et la capacité. »

Et, plus loin, il déclare encore : « Personne ne nie sérieusement la puissance des Juifs dans la presse. La critique, notamment, tout au moins dans les plus grandes villes et leurs journaux influents, est en train de devenir un véritable monopole juif. On connaît également la prédominance de l'élément juif au théâtre : presque tous les directeurs de théâtres de Berlin sont Juifs, de même une grande partie, peut-être la majeure partie des acteurs et, d'autre part, on célèbre ou on déplore le fait que, sans public juif, la vie théâtrale et musicale ne pourrait pour ainsi dire pas exister en Allemagne. Chose tout à fait nouvelle, l'histoire de la littérature allemande semble devenir aussi un domaine juif ; suivant les points de vue, il est comique ou tragique de jeter un coup d'œil sur les membres des directions d'études « germaniques » de nos universités (j'en ai moi-même fait partie). Enfin, plus d'un ami de l'art allemand constate souvent avec colère combien il y a de juifs parmi les « écrivains allemands ».

Goldstein met en lumière que les seuls qui ne sachent rien ou ne veuillent rien savoir de « ce fait inouï » (la prédominance juive) sont les Juifs dans leur grande majorité. Ils font quelque chose de très simple : ils nient le fait.

En ouvrant les yeux sur le conflit tragique dans lequel se débat le judaïsme allemand, il demande : « Que faire maintenant ? Devons-nous tenir ou céder ? » Et il répond : « Je céderais, je ne supporterais pas

plus longtemps d'être considéré comme un importun, je transporterais les aptitudes que je peux posséder dans un pays où on les utiliserait volontiers, si je savais seulement où. Nous ne connaissons pas de chemin vers un pays libre. Nous le connaissons peut-être, mais nous n'avons pas le droit de le prendre. »

Les plus grands ennemis du judaïsme sont pour lui les Juifs « qui ne remarquent rien, qui continuent à travailler à la culture allemande, qui se persuadent qu'on ne les reconnaît pas : ce sont nos vrais ennemis. Il s'agit de les éliminer des postes trop visibles, où ils représentent un faux type de Juif ; il s'agit de les réduire au silence et de les éliminer peu à peu, afin que nous, les autres Juifs, nous puissions recommencer à nous réjouir de la vie dans la seule chose qui puisse donner à un homme un sentiment de fierté et de liberté : dans la lutte ouverte contre un adversaire d'égale valeur. »

Cependant, pour ce sioniste qui ne distingue pas clairement son but malgré tous ses efforts, il ne reste finalement que la résignation : « J'ai dit ce que nous devons vouloir. J'ai dit aussi pourquoi nous ne pouvons cependant pas le vouloir. Mon intention était d'exposer le problème. Ce n'est pas ma faute si je ne lui connais aucune solution. »

Un autre Juif également, le médecin et écrivain Félix Aaron Theilhaber, déjà cité plus haut, dans son livre *Le déclin des Juifs allemands,* lança un sévère avertissement aux « pseudo-Juifs » comme il appelle ses coreligionnaires contemporains. Ils lui apparaissent comme « un judaïsme en voie d'extinction avec son optimisme incorrigible, presque criminel », et comme « un judaïsme démoralisé qui ne plonge dans l'indifférentisme qu'en vue de son propre bien-être, de ses intérêts professionnels et des jouissances de la vie » [78].

---

78. Le même Dr Fr. Theilhaber écrit dans les *Nouveaux Cahiers mensuels juifs,* n° 10 du 20 juillet 1919 : « Aucun peuple au monde ne présente tant de psychoses, de suicides,

Et finalement, le philosophe juif, plus tard ministre de l'Intérieur, Walther Rathenau, dans le chapitre « Ecoute, Israël », de son ouvrage *impressions,* publié

---

de maladies et d'infections vénériennes. Aucune classe ne connaît un nombre si élevé d'individus occupant leur vie de formes frelatées de l'amour. » Et l'écrivain juif Conrad Alberti (Sittenfeld) écrivait déjà en 1889 dans le n° 12 de la revue *La Société* : « Personne ne peut contester que le judaïsme ne participe d'une façon particulière à la dégradation et à la corruption générales. Un trait de caractère des Juifs est l'effort opiniâtre en vue de produire des valeurs sans travailler. Comme la chose est impossible, il s'agit, en trompant, en corompant, par des manœuvres de Bourse, de fausses nouvelles avec la complicité de la presse et d'autres moyens artificiels, de créer des valeurs, de se les approprier et de les échanger contre des valeurs réelles créées par le travail des autres. »

Le philosophie juif Otto Weininger dit dans *Sexualité et caractère* (chap. 13, p. 426 et suivantes): « Chez le chrétien, la fierté et l'humilité se livrent combat ; chez le Juif, c'est l'orgueil et la bassesse. Chez le premier, la confiance en soi-même et la contrition, chez le second l'arrogance et la dévotion. De sa disposition naturelle à la servilité découle son éthique hétérogène, le Décalogue, le code le plus immoral du monde, qui, en échange de l'obéissance passive à une volonté toute-puissante et étrangère à l'homme, fait espérer à ce dernier le bonheur sur la terre et lui promet la conquête du monde. De ce qu'il y a de divin dans l'homme, du « Dieu qui vit dans ma poitrine », le véritable Juif ne sait rien, car ce qui est de Dieu dans l'homme c'est l'âme, et le Juif absolu est sans âme. »

Karl Marx, *A propos de la question juive* : « L'argent est le Dieu jaloux d'Israël, le Dieu devant lequel aucun autre n'a le droit d'exister. L'argent abaisse tous les dieux des hommes et en fait une marchandise. Quel est le principe terrestre du judaïsme ? Le besoin pratique, le profit personnel. Quel est le culte terrestre du Juif ? Le trafic sordide. Quel est son Dieu ici-bas ? L'argent. »

Faisons encore une citation du livre de Jakob Wassermann, *Du Judaïsme* : « Nous les connaissons bien, cher ami ; nous les connaissons et nous souffrons de ces milliers de Juifs modernes qui sapent toutes les fondations, car ils sont eux-mêmes sans fondation ; ces Juifs qui rejettent aujourd'hui ce qu'ils ont conquis hier, qui souillent ce qu'ils ont aimé hier, pour lesquels la trahison est une volupté, l'absence de dignité une parure et la négation un but. » Et encore un mot caractéristique : l'écrivain juif Alfred Kerr dit dans l'un de

en 1902, a caractérisé les Juifs d'Allemagne d'une manière qui lui fut vivement reprochée du côté juif. D'après lui, la question juive en Allemagne est moins d'ordre économique que d'ordre social, le côté économique pouvant être réglé par la législation. « La question sociale et culturelle, écrit-il, s'élève menaçante. Pour s'en rendre compte, il n'est que d'aller un dimanche, sur le coup de midi, dans la Tiergartenstrasse de Berlin, ou le soir dans les couloirs d'un théâtre. Vision singulière ! Celle d'un peuple étranger ayant sa vie propre au milieu de la vie allemande, vêtu et paré d'une façon voyante et manifestant un tempérament ardent par sa gesticulation mouvementée. Une horde asiatique sur le sol occidental. L'hilarité forcée de ces gens ne révèle pas combien de haines anciennes et inassouvies pèsent sur leurs épaules. Ils ne se doutent pas que seule une époque qui tient enchaînées toutes les forces naturelles peut les protéger de ce que leurs pères ont souffert. Ils vivent entre eux, dans un cercle étroitement fermé, dans un ghetto invisible, à demi volontaire, non comme un membre vivant d'un peuple, mais comme un organisme étranger au corps qu'il habite... Il est incontestable que les meilleurs Allemands sont profondément hostiles au judaïsme et à son activité, et la plupart ne le cachent pas. »

Et il adresse à ses coreligionnaires un grave avertissement : « Regardez-vous dans un miroir ! C'est le premier pas vers la critique de soi-même. Vous dites, vous, les malins pleins d'expérience et d'entre-

---

ses livres : « Plutôt l'esclavage que la mort ! » alors que le nationalsocialiste — ou même peut-être, en généralisant, l'Aryen — dira toujours : « Plutôt la mort que l'esclavage ! » C'est la formule la plus brève que l'on puisse imaginer pour marquer la différence entre la mentalité de l'Aryen et celle du Juif. Ce dernier est tourné exclusivement vers les choses terrestres et temporelles, tandis que l'Aryen reste constamment en relations spirituelles avec la réalité métaphysique.

On pourrait remplir des volumes avec des citations d'un sens analogue tirées d'ouvrages et d'articles d'écrivains juifs.

gent : "Qui a la richesse a la puissance." Vous avez maintenant la richesse et vous êtes moins considérés que lorsque vous étiez pauvres... L'Etat a fait de vous des citoyens pour que vous deveniez des Allemands, mais vous êtes restés des étrangers. »

Il réclame des Juifs qu'ils s'adaptent au peuple qui les héberge (l'Allemagne, en l'espèce), « qu'ils se débarrassent des qualités bonnes ou mauvaises que leurs compatriotes haïssent notoirement et qu'ils les remplacent par de plus opportunes. Personne ne vous demande du cœur ou quelque chose de ce genre ; ce qui y ressemble, vous l'avez abandonné, avec maint autre bien, dans les ghettos. Vos pères étaient pleins de cœur dans leur piété ; vous êtes éclairés et spirituels. Mais vous devez comprendre et honorer l'âme et le cœur de vos compatriotes au lieu de les blesser par un jugement hâtif et une ironie frivole. »

Mais ni les sévères jugements d'un Moritz Goldstein, ni les avertissements et conseils d'un Rathenau, ne furent compris et reconnus par le judaïsme. Au contraire, on fit contre eux la conspiration du silence. Dans le camp juif, on attaqua même si violemment Rathenau qu'il trouva bon de racheter lui-même les exemplaires invendus de sa brochure. Dans l'édition complète de ses œuvres (Fischer, Berlin, 1917), ne figure pas cet essai remarquable qu'un écrivain a appelé à bon droit « le cri de Cassandre d'un Juif amèrement préoccupé du destin de sa race ».

Il est curieux de constater, en face de ces jugements et de ces plaintes sur soi-même, la présomption avec laquelle plus d'un Juif place publiquement, en Allemagne, sa race et son peuple au-dessus des autres. Dans son livre *Vorland*, paru en 1938, mais écrit dix ans plus tôt, Gustav Frenssen cite (page 155) le passage suivant du livre d'Alfred Kerr : *Le caractère allemand* : « Ce caractère est accessible aux illusions, héroïque, catastrophique, attaché au sol natal, subjectif et, par suite de sa subjectivité (protection de soi), faisant obstacle à ce qui est grand, et même le détruisant. Par contre, le caractère juif est réaliste,

pratique, réfléchi, international, distingué et humainement universel. L'époque des illusions de l'héroïsme et de l'attachement au sol natal est en voie de disparition et, avec elle, les guerres nationales, les héros comme Bismarck. Le caractère juif arrive à la puissance. Il a déjà conquis la masse des travailleurs germaniques, il conquerra tout le peuple, toute l'humanité. » Frenssen ajoute, en ce qui le concerne, d'une façon suffisamment prophétiques : « C'est le contraire qui arrivera. » « Nous sommes les élus », clame le Dr Bernhart Cohn (*Questions litigieuses de politique juive*). Nous avons le droit de porter la tête haute et de réclamer des égards particuliers. Nous ne devrions pas avoir des droits égaux, mais même des privilèges. » Le rabbin Dr Rulf dit dans son livre *Aruchas bar-Ammi* : « Israël est une bénédiction pour tous les peuples. La bénédiction est attachée aux talons des Juifs. Tout le monde vit des Juifs qui donnent du pain à tous et répandent partout la possession et la jouissance des biens de ce monde, le bien-être et la prospérité. C'est seulement, en effet, l'activité commerciale des Juifs qui crée des valeurs. Le travail ne le fait pas[79]. » Dans la revue *Jeschurun* (8e année, mars-avril 1921, n° 3-4), nous lisons : « Israël est seul capable, d'après ses qualités héréditaires, de donner des prophètes, des hommes pouvant entrer surnaturellement en relation avec Dieu. Israël est comme la semence qui transforme en sa propre nature les éléments contenus dans le sein de la terre : Israël est le cœur de l'organisme de l'humanité. Il est le cœur des nations. »

L'écrivain juif Arthur Trebitsch écrit dans *Esprit allemand et judaïsme* (1921), p. 396 : « La victoire du judaïsme sur tous les autres peuples est imminente, elle est même à vrai dire déjà là. Dans le domaine

---

79. Comparer avec ce que dit l'écrivain juif Eberlin à la page 20 de son livre *Les Juifs d'aujourd'hui* (Editions Rieder, Paris, 1927), sur l'intérêt des juifs pour l'agriculture. De même sur le sens de l'expression : « travail productif ». Cité dans Diewerge, p. 56 et 57.

de la vie politique, l'Internationale sioniste a réussi à enserrer et à prendre dans ses filets tous les peuples de la terre, et l'on peut affirmer sans exagération et en toute tranquillité qu'aucune action politique, aucune délibération de peuple à peuple, que pas un seul plan, pas une seule manœuvre de politique étrangère ne sont élaborés, qui ne soient effectués soit par les organes de la Ligue secrète sioniste, soit tout au moins sous la stricte surveillance et le contrôle de cette dernière. »

Du temps de Bismarck, les Juifs lui présentèrent la requête d'élever la fête juive des Expiations au rang de fête nationale du Reich.

The Jewish Chronicle du 4 avril 1919 déclare : « Il y a quelque chose de grand dans le fait du bolchevisme même, dans le fait que les idéaux du bolchevisme s'accordent en bien des points avec les plus beaux idéaux du judaïsme. » Dans *The American Hebrew* du 3 juin 1938, un Juif, Joseph Trimble, propage dans un article intitulé *Will Eli triumph over Horst Wessel ?* (Elie triomphera-t-il de Horst Wessel ?) l'idée d'une domination mondiale juive, sous la direction de Léon Blum, Litvinov et du ministre de la Guerre anglais Hore-Belisha.

Mais déjà à l'époque de Karl Marx, pareils plans de conquête mondiale étaient monnaie courante parmi les Juifs. La *Revue de Paris* publia en 1928 une lettre que le Juif Baruch Levy avait écrite à Karl Marx.

« Le peuple juif, y est-il dit, pris comme un tout, sera lui-même son propre Messie. Il obtiendra la domination sur le monde par la réunion des autres races humaines, la suppression des frontières et des monarchies, qui sont les remparts du particularisme, et par l'instauration d'une République mondiale qui accordera partout aux Juifs les droits du citoyen. Dans cette nouvelle organisation de l'humanité, les fils d'Israël se répandront sur toute la surface de la terre ; tous de même race et de même formation traditionnelle — et pourtant sans constituer une nationalité définie, ils deviendront sans opposition l'élé-

ment dirigeant. Ce sera particulièrement le cas s'ils réussissent à placer les masses ouvrières sous leur ferme direction. Le pouvoir politique des nations qui constitueront la République mondiale tombera sans efforts entre les mains des Juifs, et cela, grâce à la victoire du prolétariat. La propriété privée pourra alors être supprimée par la race juive qui administrera partout la fortune publique. Ainsi seront accomplies les promesses du Talmud. Lorsque les temps du Messie seront venus, les Juifs posséderont alors la clef qui leur donnera accès aux richesses de tous les peuples de la terre. »

Cette idéologie juive a également empoisonné l'atmosphère spirituelle du libéralisme bourgeois d'une manière véritablement effrayante. A quelles monstruosités cela a conduit, c'est ce que révèle entre autres le fondateur et directeur du mouvement « Paneuropa », le comte Nikolaus Coudenhove-Kalergi (fils d'un noble autrichien et d'une Japonaise, et marié à une Juive), qui, dans son livre *Idéalisme pratique*, dit : « L'homme de l'avenir sera un métis. Pour la Paneuropa, je désire une race future eurasiatico-négroïde, afin d'amener un développement multiple de la personnalité... Ce sont les Juifs qui devront être les personnalités dirigeantes, car une bienveillante Providence a doté l'Europe, en la personne des Juifs, d'une nouvelle race d'élite pourvue des dons de l'esprit. »

Nous trouvons une explication du point de vue exprimé par toutes ces citations dans la prophétie suivante du Talmud : « Dieu a créé les non Juifs sous forme humaine, car ils n'ont pas été créés pour un autre but que celui de servir les Juifs jour et nuit, sans interruption. Or, il ne sied pas à un fils de roi (c'est-à-dire à un Hébreu) d'être servi par une bête sous forme animale, mais par une bête sous forme humaine[80]. »

---

80. Edition de Midrasch-Tolpiot par Elia Ben Salomin Abraham de Syracuse, p. 255 (Varsovie, 1875).

Tout le Zohar (l'œuvre principale de la Cabale) est plein de tournures et d'expressions du même genre. Signalons seulement encore le traité rabbinique : *Emek-ha-Melek,* du XVII[e] siècle. On y lit : « Nos rabbins, d'heureuse mémoire, ont dit : Vous autres, Juifs, vous êtes des hommes, parce que vous avez l'âme de l'Homme suprême (c'est-à-dire Dieu). Mais les peuples de la terre ne sont pas nommés hommes, car ils ne possèdent pas la « Neschama » (ou âme magnifique) du Saint et de l'Homme suprême, mais la « Nephesch » (âme des animaux d'Adam Belial, l'homme mauvais et inutile, appelé Sammaël, le premier des diables. » (Cité d'après J.F.C. Fuller, Londres, du livre *Secret Societies and Subversive Movements,* p. 13.)

CHAPITRE V

NATIONAL-SOCIALISME ET JUDAISME

La presse mondiale poussa des clameurs indignées contre l'Allemagne nationale-socialiste lorsque celle-ci, au début d'avril 1933, répondit au boycottage du judaïsme mondial contre l'Allemagne par un boycottage analogue de 24 heures. La même presse n'avait pas consacré une ligne au boycottage appliqué par les Juifs. Elle fit comme s'il n'y avait pas en Allemagne une révolution, mais seulement une persécution des Juifs.

Quelques étrangers seulement eurent le courage de s'exprimer d'une façon objective sur les événements d'Allemagne, par exemple l'écrivain norvégien Niels J. Murer qui dit, dans le vaste compte rendu publié sur son voyage : « Dans l'antisémitisme national-socialiste il y a une idée de conservation nationale, pour laquelle nous devons nous efforcer d'avoir un peu de compréhension et qu'en tout cas nous ne devons pas juger comme une pure barbarie... Il y a donc, dans l'offensive allemande contre les Juifs, la reconnaissance totale de leurs qualités brillantes, mais dangereuses, de corrupteurs cosmopolites du peuple, de destructeurs de la communauté nationale qu'ils sapent de deux côtés à la fois : du comptoir du banquier international, que ce soit à Wall Street ou dans la

City, et de la tribune d'orateur de l'agitateur international, que ce soit à Moscou ou à Hambourg. »

La population allemande, en dehors de sa répulsion instinctive, a toujours jugé la question juive principalement du point de vue économique. Naturellement, il y a eu aussi des mouvements partant du point de vue racial, comme celui des *Alldeutschen* (partisans de la Grande-Allemagne), en Allemagne et en Autriche. Mais l'importance nationale décisive de la question juive en tant que problème racial n'a été clairement reconnue que par le mouvement national-socialiste, et c'est seulement alors qu'on est passé résolument et énergiquement à sa solution. Ce parti s'est attaqué au problème ausi bien du point de vue moral et politique que du point de vue racial et ethnique.

La « loi pour la reconstitution d'un corps professionnel de fonctionnaires » du 7 avril 1933 (voir note n° 28) a pour but de supprimer l'afflux d'éléments étrangers dans les services publics de l'Etat et des communes.

Les lois dites de Nuremberg du 15 septembre 1935 servent au maintien de la pureté de la race en interdisant les croisements entre Allemands et Juifs. Ces lois partent de la reconnaissance du principe que la pureté de la race et du sang est la condition d'un avenir heureux de la nation allemande ; elles apportent une réglementation juridique de la question raciale et sont par conséquent d'une importance décisive pour juger de la position du national-socialisme devant le problème juif. Seule, une étude précise de la question raciale et de l'importance que lui attribue le national-socialisme dans la vie nationale permet d'apprécier à sa juste valeur la législation visant à une saine hérédité de la nation.

La première des lois de Nuremberg est dénommée « Loi sur le titre de citoyen du Reich » ; elle distingue les ressortissants de l'Etat et les citoyens du Reich. La plénitude des droits civiques allemands n'appartient qu'aux citoyens du Reich (*Reichsbürger*), qui sont de

sang allemand ou apparenté, et qui « prouvent par leur attitude et leur conduite qu'ils ont la volonté et l'aptitude de servir fidèlement la nation allemande et le Reich ». Par suite, les Juifs (à l'exception de certains métis) ne peuvent être citoyens du Reich, mais seulement ressortissants de l'Etat (*Staatsangehörige*). Les dispositions du principe de la loi sur le titre de *Reichsbürger* sont précisées dans le décret du 14 novembre 1935. Son paragraphe 2 traite des métis et son paragraphe 5, qui en constitue l'essentiel, définit ce qu'il faut entendre par « Juif ».

La deuxième loi de Nuremberg « pour la protection du sang et de l'honneur allemands » avait pour but d'établir une claire distinction entre les Allemands et les Juifs et d'empêcher le pullulement excessif des métis. Par suite, la loi défend les mélanges de races dans le mariage et en dehors du mariage[81]. Cependant, les mariages entre les Allemands et les métis d'origine juive d'un certain degré sont permis, parfois avec une autorisation préalable (les dispositions assez compliquées concernant les degrés du caractère juif des métis sont contenues dans le décret du 14 novembre 1935)[82]. La loi défend aussi l'emploi par les Juifs de domestiques allemands féminins au-dessous de 45 ans[83].

---

81. La loi de protection de la race du 14 novembre 1935 a été complétée par une disposition du 16 février 1940 d'après laquelle l'homme seul est criminel responsable dans le cas de rapports sexuels entre un individu aryen et un individu juif.

82. Les lois de Nuremberg et leurs dispositions complémentaires, ainsi qu'un tableau détaillé sur les Allemands purs, les métis et les Juifs se trouvent notamment dans l'appendice de la brochure éditée par le Front du Travail, *Freiheit-Frohezeit*, « Les joies du loisir », par Karut Jacoby, qui contient à la page 120 un tableau d'ensemble sur la question.

83. Un édit français de 1743 défendit aux Juifs « d'employer des chrétiens comme domestiques et d'entretenir avec eux des relations intimes. Cet édit fut probablement la conséquence d'un rapport reçu en 1733 par le chancelier Malzevin sur la situation des Juifs à Bordeaux. Il y était dit notamment : « Les Juifs prennent comme domestiques de jolies filles de

L'Etat national-socialiste ne toucha pas d'abord à l'existence économique des Juifs qui s'accommodaient de leur sort et exerçaient tranquillement leur profession. Ce n'est que quelques années plus tard que l'on passa à un contrôle et à des mesures plus sévères contre la vaste judaïsation de la vie économique en Allemagne. C'est en 1938 seulement qu'une série de mesures décisives furent prises dans ce sens. Le 26 avril 1938, un décret ordonna la déclaration des biens juifs. Elle permit les constatations suivantes : en novembre 1938, la fortune nationale allemande se montait à environ 200 milliards de RM, répartis entre 80 millions de citoyens allemands. Dans le Reich, il y a, au maximum, 700 000 Juifs dans les mains desquels se trouvent environ 8 milliards de RM. On arrive ainsi à une moyenne de 2 500 RM par citoyen allemand, alors que chaque Juif possède en moyenne 11 428 RM. Ainsi, chaque Juif a une fortune 4,57 fois plus grande, soit plus de 4 fois et demie. Il est à signaler qu'en 1918 la fortune juive atteignait en chiffres ronds 4 milliards ; elle a donc doublé après la guerre, malgré l'inflation. Tout particulièrement, les Juifs ont acquis des propriétés foncières dans les grandes villes. En novembre 1938, 65 % de la propriété fon-

---

la campagne et les engrossent afin qu'elles servent de nourrices à leur propre progéniture. Quant aux enfants qu'elles mettent au monde, ils les font porter aux Enfants-Trouvés. » (Diewerge, p. 60.)

A titre de comparaison, signalons encore que le Code catholique de droit canon, en vigueur jusqu'en 1918 (*Codex juris canonici*), contenait les prescriptions suivantes au sujet des Juifs : « Il faut restreindre le nombre des Juifs admis à résider dans un pays et faire en sorte qu'ils habitent ensemble. — Sauf en cas de nécessité, les chrétiens ne doivent pas recourir aux services de médecins ou infirmiers juifs. — Le Juif ne doit pas être investi de fonctions publiques, particulièrement dans la justice, l'administration ou l'enseignement, sauf dans les écoles juives. — Le chrétien ne doit pas servir de domestique aux Juifs. — Le mariage entre chrétiens et Juifs est sévèrement défendu pour cause de *disparitas cultus*. (*Fritsch, Manuel de la question juive*, pages 248 et suivantes).

cière de Berlin, pour une valeur de 5 milliards et demi de RM, étaient encore en leur possession[84].

Comme nous avons vu plus haut, les Juifs ont pris dans la vie économique une place dirigeante, particulièrement dans le domaine financier et commercial, et cette place était hors de proportion avec leur importance numérique dans la population. A Berlin,

---

84. A titre d'échantillon, contentons-nous seulement d'indiquer qu'à Berlin, par exemple, après déduction des hypothèques et des dettes, 199 millionnaires possédaient plus de 700 millions de RM ; à Francfort-sur-le-Mein, 14 millionnaires possédaient environ 439 millions de RM (dont 16 millions pour un seul). Dans le Schlesvig-Holstein, 233 Juifs ont déclaré 14,5 millions de RM, ce qui fait une moyenne de plus de 60 000 par tête.

Les exemples suivants illustrent le fait : la Knesebeckstrasse de Berlin-Charlottenburg compte 100 parcelles de terrain : 88 étaient propriétés juives. Dans la Tauentzienstrasse il y avait encore, au début de novembre 1938, pour 58 magasins aryens, 25 juifs. Sur le Kurfürstendamm (compté seulement de la Gedächtniskirche à la Lehniner Platz), il y avait encore 80 magasins juifs pour 171 allemands. D'après le cadastre de Berlin-Charlottenburg, le n° 17 de la Pestalozzistrasse appartient à 13 propriétaires juifs, parents ou alliés d'Allemagne, Hollande, Amérique et Palestine. Ce partage de la propriété avec des étrangers avait pour but de rendre impossible l'expropriation.

Devant les chiffres indiqués, on doit considérer comme une mesure de prudence le transfert en mains aryennes, du 6 mai 1938 au 17 mars 1939, de 656 affaires juives, pour un prix de 57 millions de RM environ. Il s'agissait de 388 petits magasins d'une valeur maxima de 30 000 RM, pour un total de 5 millions, 120 affaires moyennes jusqu'à 90 000 RM pour 54 millions et 117 grosses entreprises de 100 000 RM et plus, pour 46 697 millions.

Un important décret du ministre de l'Economie du Reich, en février 1939, contient des instructions détaillées pour que cette expropriation s'opère d'une façon rationnelle au point de vue de l'économie nationale. Un décret du 10 juin 1939 exige en outre un contrôle des anciennes entreprises juives. L'acquéreur (ou son ayant-droit) d'une entreprise qui n'est plus juive depuis une date postérieure au 30 janvier 1933 et lui a rapporté des profits démesurés peut être obligé au paiement d'une compensation au profit du Reich. Il en est de même pour celui qui a joué dans l'acquisition un rôle d'intermédiaire.

en 1933, ils avaient environ 4 500 commerces de détail et 2 000 exploitations artisanales (tailleurs, fourreurs et pelletiers, 70 % pour cette dernière profession). Jusqu'en 1938, les efforts du gouvernement pour modifier cet état de choses restèrent sans grand succès, parce que les Juifs, dont les affaires tiraient un profit extraordinaire de l'essor économique du Troisième Reich, avaient su saboter les mesures dirigées contre eux.

L'agitation créée par les Juifs émigrés à l'étranger contre le Troisième Reich eut finalement pour résultat, en été 1938, que l'on prit des mesures énergiques en vue de la déjudaïsation de l'économie allemande. C'est ainsi qu'une loi du 6 juillet 1938 introduisit dans la réglementation corporative un article 34 *b* interdisant aux Juifs les activités suivantes : commerce des biens fonciers, activité d'intermédiaires dans la conclusion de contrats immobiliers et les prêts, administration et gérance de propriétés foncières, agences de renseignements, agences matrimoniales, agences touristiques et agences de surveillance. A partir du 31 décembre 1938, les Juifs ne doivent plus exercer ces activités. Une autre mesure du 14 août 1938 fut prise parce que les Juifs s'efforçaient de camoufler leurs entreprises en prenant des noms aryens. Il leur fut prescrit de prendre un nom juif sans équivoque et de reconnaître ouvertement leur qualité de juif[85].

Le meurtre du conseiller de légation Ernst von Rath par le Juif Grünspan, à Paris, donna lieu à une mesure particulièrement décisive contre les Juifs d'Allemagne. M. Goering, Premier ministre, chargé de l'exécution du plan de quatre ans, ordonna, le 12 novembre 1938, « que les ressortissants juifs du Reich paieraient au

---

85. A partir du 1er janvier 1939, les Juifs qui ne portent aucun des prénoms juifs indiqués dans une circulaire du ministre allemand de l'Intérieur devront prendre un prénom supplémentaire, Israël pour les hommes et Sarah pour les femmes.

Reich solidairement, à titre de réparation, une contribution de 1 milliard de Reichsmarks »[86].

Ensuite vint, le 23 novembre 1938, un décret du ministre de l'Economie et du ministre de la Justice qui écartait presque absolument les Juifs de la vie économique allemande. Il leur fut défendu de tenir des magasins de détail, des bureaux d'expéditions ou de commandes et d'être artisans à leur compte. Dans les marchés, foires ou expositions, ils ne peuvent ni vendre ni offrir de marchandises. Depuis le 31 décembre 1938, un Juif ne peut plus être chef d'exploitation d'une entreprise quelconque, ni membre d'une coopérative.

Un décret spécial défendit aux Juifs la détention, l'acquisition et le commerce de toute espèce d'armes à feu et des armes blanches.

Au début de décembre 1938, un décret défendit aux Juifs de posséder ou d'utiliser des automobiles. Un mois plus tôt il leur avait été défendu d'étudier dans les universités allemandes ; de même, les enfants juifs ne doivent fréquenter que les écoles juives.

Un dixième décret complémentaire de la loi sur le

---

86. Le versement atteint en tout 20 % de la fortune des Juifs possédant au moins 5 000 RM et s'échelonne sur 4 paiements de 5 % (15 décembre 1938, 15 février, 15 mai et 15 août 1939). L'obligation de payer cesse dès que le total d'un milliard de Reichsmarks est atteint, ou subsiste le cas échéant, jusqu'à son encaissement complet. A titre complémentaire, pour réaliser le recouvrement, la perception d'un nouveau pourcentage a été reconnu nécessaire. Par décret du ministre des Finances du Reich, le versement fut porté de 20 à 25 % et devait être effectué le 15 novembre 1939 par tous les Juifs assujettis.

Dans cet ordre d'idées, faisons encore une citation d'un auteur ancien. Saint Thomas d'Aquin écrivait à la duchesse Alice de Brabant : « Les Juifs ne doivent pas conserver pour eux ce qu'ils ont soutiré aux autres par usure... Si un Juif est coupable d'un délit, il doit être davantage puni que les autres, d'autant plus qu'on sait que les sommes qui doivent être enlevées aux Juifs ne leur appartiennent pas. » (*De regimine Judaerum ad ducissam Brabantiae, Opuscula St-Thomasi*, 2e volume).

titre de citoyen du Reich décida, en juillet 1939, la création d'une « Union des Juifs d'Allemagne » qui s'occupera de l'enseignement juif et des œuvres juives d'assistance.

Un décret du 3 décembre 1938 sur l'emploi des fortunes juives permet en certains cas la fermeture de certaines entreprises artisanales juives, interdit aux Juifs d'acquérir des biens fonciers ou d'en vendre sans autorisation et les oblige à déposer leurs valeurs dans une banque de devises (*Devisenbank*). Ils ne peuvent disposer de ces dépôts qu'avec une autorisation officielle. En outre, le décret oblige les Juifs à ne vendre ou acheter l'or, le platine, l'argent, les pierres fines et les perles que dans certains comptoirs officiels. L'essentiel de ce décret est qu'il permet aux autorités des déjudaïsations d'office.

Le 3 janvier 1939, le ministre de l'Economie du Reich décida que les Juifs ne seraient plus admis aux examens légaux des chambres de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, mais, pour encourager l'émigration juive, ces Chambres ont le droit d'établir des certificats au sujet des connaissances et aptitudes professionnelles des Juifs.

Devant ces mesures de défense du Troisième Reich, le judaïsme mondial et son centre politique et financier de New York firent appel aux Etats démocratiques en vue d'une lutte commune contre ce Troisième Reich[87] ; la presse allemande répondit que la question

87. L'ensemble du judaïsme mondial s'est organisé en divers groupements : 1° Alliance Israélite Universelle, fondée en 1860 ; 2° *The Non-Sectarian Anti-Nazi League To Champion Human Rights*, fondée en 1933. 3° Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA) fondée en 1926. En Angleterre, le *Board of Deputies of British Jews* avait déjà été fondée en 1760. Aux Etats-Unis, 4 millions de Juifs se répartissent en 4 grandes organisations : 1° *American Jewish Committee*, avec les communistes David Dubinsky et Sidney Hillmann du *Jewish Labor Committee*, divers millionnaires et le Dr Cyrus Adeler, conservateur ; 2° *American Jewish Congress*, fondé en 1917 par les rabbins Stephen Wise, Richter Branders, le professeur Felix Frankfurter, etc. ; 3° *B'nai B'rith*, ordre indé-

juive ne serait résolue pour lui que lorsqu'il n'y aurait plus aucun Juif en Allemagne.

Dans les professions libérales on ne prit que des mesures progressives pour limiter la prédominance juive. En 1934, la proportion des médecins juifs exerçant leur métier était de 41,2 %. Au cours des années suivantes, ce pourcentage a diminué peu à peu, de sorte qu'en juillet 1938, à Berlin, il n'y avait plus que 1 561 médecins juifs sur 6 949, soit 22,4 %. En ce qui concerne les médecins des caisses de maladie, la proportion était de 816 contre 2 973, soit 27,4 %. Ce n'est que par le 4e décret additif à la loi sur le titre de citoyen du Reich, en date du 25 juillet 1938, que l'exercice de la profession médicale fut interdit aux Juifs, à partir du 1er octobre 1938. Les anciens médecins juifs ne peuvent conserver leur clientèle que dans les régions ou localités présentant de fortes agglomérations de population juive.

En ce qui concerne le barreau, il y avait, le 1er avril 1938, 4 500 Juifs sur 19 200 avocats en Allemagne, soit 23 % ; rien qu'à Berlin, 1 879 étaient inscrits contre seulement 1 554 avocats aryens. A Vienne, la proportion des Juifs était de 85,8 %.

La loi sur le titre de citoyen du Reich, en date du 7 avril 1933, défendit aux Juifs d'exercer la profession d'avocat. Mais une série de mesures exceptionnelles et de réglementations particulières permit à une partie des avocats juifs de poursuivre l'exercice de leur profession. A la suite de la loi du Reich sur

---

pendant et 4° *Jewish Labor Committee*. Ces quatre mouvements se sont unis en juillet 1938 en une *Single Defence Agency*, afin de réaliser « une mobilisation du judaïsme américain pour l'égalité des droits des Juifs dans le monde entier ». Cf. Othmar Franz, *Juda entdeckt America*, « Juda découvre l'Amérique ».

Cette excitation à la haine a eu son point de départ chez les Juifs émigrés d'Allemagne. C'est ainsi que l'écrivain juif connu Emil Ludwig (Cohn), dans une brochure, *La nouvelle Sainte-Alliance*, somme la France, l'Angleterre et les Etats-Unis de faire à l'Allemagne une guerre « préventive » et de la noyer dans son sang.

l'admission à la profession d'avocat, en date du 11 avril 1934, le nombre des avocats juifs exerçant en Prusse tomba de 3 515 à 2 850. A Berlin, sur 1 898 avocats juifs, 1 203 continuèrent leur métier sans autres restrictions. Le 1er janvier 1938, ils représentaient encore 10 % de la profession en Allemagne, 28 % à Berlin, 25,5 % à Francfort-sur-le-Main, 16,7 % à Breslau et 36,4 % à Dantzig.

Ce n'est que le 30 novembre 1938 que le 5e décret additif à la loi sur le titre de citoyen du Reich mit fin à l'activité des avocats juifs sur tous les territoires allemands. Cette mesure entra en vigueur le 31 décembre 1938 en ce qui concerne l'Autriche. Il n'y a plus depuis cette date qu'un certain nombre de « conseillers juridiques » pour défendre les intérêts de leurs coreligionnaires.

Une loi en date du 4 mai 1939 sur les contrats de location consentis aux Juifs fournit la possibilité d'éloigner les Juifs des maisons habitées par des citoyens allemands. D'après cette loi, les Juifs doivent loger de préférence dans les maisons dont le propriétaire est juif. Cependant, cette façon de faire ne doit pas conduire à la formation de ghettos. Pour éviter des troubles de la sécurité publique et pour que le départ des Juifs des maisons allemandes s'effectue sans incidents et sans rigueur inutile, les autorités reçurent des instructions très larges pour l'exécution des mesures législatives.

Malgré son attitude négative vis-à-vis du judaïsme, le national-socialisme n'a pas empêché l'exercice de son activité sociale, mondaine et raciale, dans la mesure où cette activité se cantonnait dans les limites de la population juive. Les Juifs peuvent faire des collectes pour leur propre Secours d'Hiver et employer à leur guise, en faveur de leur coreligionnaires, les sommes ou objets ainsi recueillis. L'exercice de leur culte reste absolument libre. L'éducation et l'instruction de leurs enfants se font dans les écoles juives d'après les programmes juifs.

Il a été tenu compte d'une façon toute spéciale des

intérêts spirituels et artistiques des Juifs en Allemagne. Dès l'été de 1933, un service officiel fut institué pour contrôler l'activité artistique des non Aryens. Les manifestations juives ne pouvaient avoir lieu qu'avec le concours d'artistes juifs et les Juifs y avaient seuls accès.

C'est ainsi que s'est constitué peu à peu à Berlin le « Kulturbund » (Union culturelle) des Juifs d'Allemagne, qui comptait, en été 1934, 20 000 adhérents environ. Le début de 1935 vit la création d'une Fédération de toutes les associations juives d'acteurs, chanteurs, musiciens, metteurs en scène, danseurs et danseuses, chefs d'orchestre, figurants, etc. En 1935, cette Fédération comptait environ 110 000 membres et possédait dans quatre grandes villes du Reich son propre théâtre et sa propre troupe d'opéra, d'opérette et de comédie. Dans les grandes villes il y avait même des orchestres symphoniques juifs. La Fédération des « Unions culturelles » juive est divisée en une série de groupes pour la comédie, l'opéra, la tragédie, les concerts, etc., sous la direction artistique générale du Dr Singer, ancien intendant de l'Opéra municipal de Charlottenbourg[88].

L'activité artistique juive s'est donc vu attribuer dans l'Allemagne nationale-socialiste un domaine suffisant. Ce fait est confirmé par deux déclarations, l'une d'origine nationale-socialiste, l'autre d'origine juive. Le Dr Frick, ministre de l'Intérieur du Reich, dit, dans la *Correspondance étrangère de la politique raciste,* en février 1937 : « La loi sur le titre de citoyen du Reich et la loi de protection de la race n'ont pas pour but de donner aux membres du peuple juif une situation inférieure en raison de leur qualité de Juifs.

---

88. Rien que dans la période de septembre 1939 à la fin d'avril 1940, les Juifs ont organisé dans 61 villes allemandes 1 070 réunions ou manifestations, dont 305 concerts, 317 conférences, 163 représentations théâtrales, 57 représentations d'opéras, etc. (Les chiffres donnés au sujet du Kulturbund juif sont basés sur un article de Hans Hinkel dans *Les socialistes allemands à l'œuvre,* p. 163 à 173.)

La déjudaïsation de la vie publique et la barrière opposée au mélange des races sont des nécessités impérieuses destinées à assurer la conservation du peuple allemand. On ne doit pas enlever aux Juifs la possibilité de vivre en Allemagne, mais, à l'avenir, c'est seulement la nation allemande qui déterminera son propre sort. » D'autre part, le Dr Singer, chef du « Kulturbund » juif, a fait, dans un compte rendu d'exercice, une déclaration qui montre combien les Juifs de cette Fédération étaient satisfaits de cette nouvelle réglementation : « Je dois à la vérité de déclarer que dans toutes les questions d'activité artistique et de développement de notre "Kulturbund", les services ministériels nous soutiennent dans notre travail, d'une façon autoritaire mais avec une parfaite loyauté. Au cours de centaines de manifestations, les autorités ne sont pas intervenues une seule fois et il n'y a eu aucun incident. Quoique réduits à des concours et à un public exclusivement juifs, nous n'avons jamais eu l'impression d'un ghetto spirituel. »

Quoi qu'il en soit, de nombreux Juifs quittèrent l'Allemagne après la victoire du national-socialisme. D'après des calculs dignes de foi, on a établi que 41 500 Juifs ont émigré[89]. Sur les 180 000 Juifs de confession mosaïque établis en Autriche, dont 165 000 rien que pour Vienne, 99 672 étaient partis le 30 avril 1939. En outre, il y avait en Autriche environ 120 000 Juifs sans confession. Le 16 avril 1934, M. Goering, Premier ministre prussien, fit savoir que le retour était permis à ceux qui avaient émigré sous l'effet de la propagande de calomnies de l'étranger relative aux « atrocités » contre les Juifs et avaient ensuite reconnu son inexactitude et son injustice avant de revenir. On ne sait pas quel fut le résultat de cette communication.

---

89. E.-H. Schulz et R. Freks : *Pourquoi le paragraphe aryen ?* p. 55. D'après les chiffres fournis à la Commission des Réfugiés à Genève, 130 000 juifs auraient quitté l'Allemagne. Ce nombre est peut-être exagéré.

Nous nous sommes étendus ici d'une façon un peu plus détaillée sur la question juive, non seulement parce que, d'une façon générale, on s'en fait des idées insuffisantes et inexactes, mais aussi parce que la tournure qu'elle a prise et surtout l'explosion de la colère populaire en 1933 ne peuvent être comprises et jugées d'une façon équitable que si, grâce à quelques exemples, on se rend compte des excès auxquels avait abouti, spécialement dans l'Allemagne d'après-guerre, la judaïsation du pays.

QUATRIÈME PARTIE

L'ÉTAT NATIONAL-SOCIALISTE

CHAPITRE PREMIER

LA PHILOSOPHIE DU NATIONAL-SOCIALISME

La structure extérieure de l'Etat raciste ou national-socialiste repose sur une certaine structure interne, spirituelle, du peuple, ou si l'on préfère, va de pair avec elle. Toutes deux : la structure extérieure et, à un degré encore plus élevé, la structure interne se conçoivent sous une forme nouvelle et absolue, qui n'admet ni concessions ni marchandages. L'une et l'autre sont les intégrations des notions du national et du social à la puissance la plus élevée, ce qui doit être entendu en ce sens que la notion de national = nation, peuple, et celle du social = communauté, représentent l'unité supérieure, à laquelle doit se subordonner l'individu. L'Etat raciste exige la « politisation » du peuple non point en ce sens que chacun doit faire de la politique, mais en ce sens que chaque individu doit penser et sentir politiquement : autrement dit que la conscience de son sort et de celui de ses compatriotes doit toujours être vivante en lui et être liée organiquement à son action et à sa pensée.

C'est pourquoi, en vertu de ce point de vue, l'Etat raciste ne saurait tolérer dans son cadre des groupements qui prétendraient vivre leur vie propre en tant qu'organisations séparées avec des buts étrangers à l'Etat. C'est pour cette raison, par exemple, que l'Etat raciste n'a pu autoriser la franc-maçonnerie, avec ses

statuts et ses symboles secrets et avec ses liaisons internationales[90].

Quant à sa forme d'Etat, le national-socialisme ne

---

90. Les loges maçonniques sont des associations d'individus qui représentent, en se servant de formes symboliques, un mouvement spirituel international : l'idée humanitaire, à l'effet de réaliser une ligne humaine générale sans distinction de races, de nations, de religions, de convictions sociales et politiques.

Malgré ces objectifs apparemment nobles, les loges maçonniques ont été l'objet, peu de temps après leur création, de critiques et d'oppositions acerbes. Ces critiques se dirigeaient en premier lieu contre leur caractère politique, que Goethe a caractérisé ainsi : « La franc-maçonnerie, dit-il, est absolument un Etat dans l'Etat. Là où elle est introduite, le gouvernement cherchera à la dominer et à la rendre inoffensive. Il n'est pas opportun de l'introduire là où elle n'existe pas encore. »

Ce qui rend particulièrement dangereuse cette position de la franc-maçonnerie en tant qu'« Etat dans l'Etat », c'est le fait que la franc-maçonnerie est répandue dans tout le monde civilisé et que toutes ses loges entretiennent entre elles des rapports plus ou moins étroits. C'est ainsi que le principe de l'internationalisme a enlevé aux loges tout caractère national, de sorte qu'elles combattent même le sentiment national comme une conception inférieure, qui doit être anéantie. Il est vrai que les loges maçonniques allemandes ont toujours prétendu qu'elles étaient absolument nationales et apolitiques et qu'elles n'entretenaient pas de rapports avec les loges étrangères. Mais cette affirmation, ainsi qu'il a été prouvé, est contraire à la vérité. A l'instar des loges de tous les autres pays, elles ont affirmé le principe de la fraternité humaine générale, et, en conséquence de leur politique de liaisons internationales, elles n'attachaient pas de valeur au fait national.

La franc-maçonnerie intervient partout dans les relations internationales des peuples et s'adonne, parallèlement aux gouvernements, à une politique extérieure et mondiale secrète que les services responsables de l'Etat ne peuvent contrôler. « En outre, sa politique de favoritisme aboutit à ce que les fonctions les plus chargées de responsabilité dans la nation soient occupées par des frères, pour que les idées de la maçonnerie soient réalisées. » (Dieter Schwarz, *La Franc-Maçonnerie. Philosophie, organisation et politique*, p. 9. Tout maçon au moment de son adhésion, doit faire serment d'observer le silence le plus absolu sur tout ce qui est discuté et décidé dans la loge.

veut pas être considéré comme une dictature dans le sens d'un despotisme imposé à la nation, mais comme une forme nouvelle de la démocratie nationale, ou pour être plus précis : de la démocratie germanique, comme un Etat autoritaire germanique[91]. Le national-socialisme considère le chef suprême comme l'exécuteur de la volonté nationale. La liaison entre le chef et le peuple s'exprime par les plébiscites, qui réalisent le principe de la démocratie par d'autres méthodes que le système parlementaire avec les votes changeants de ses partis.

Les différents points que Hitler, dès 1923, a indiqués dans son livre comme étant ses vœux, son programme et ses revendications, sont à présent réalisés pour l'essentiel. Les points principaux de sa doctrine sont les piliers fondamentaux d'un édifice imposant auquel nul n'a le droit de porter atteinte, et qui est d'ailleurs assez solidement fondé pour que rien ne puisse l'ébranler, car ces piliers reposent sur la base sûre de la réalité et de la nature humaine.

Le premier point se rapporte au sang et à la race. A l'affirmation du marxisme selon laquelle les hommes sont égaux, le national-socialisme oppose sa thèse à

Dans l'Allemagne nationale-socialiste, il n'y a pas de place pour la franc-maçonnerie, parce que, malgré toutes les tentatives de camouflage, on a reconnu en elle un instrument du judaïsme international. Cela ressort du fait qu'une grande partie des maçons, surtout ceux des grades les plus élevés et les plus influents, sont des Juifs, ainsi que du fait que le cérémonial et la symbolique de la franc-maçonnerie sont absolument juifs d'esprit et de formes. Ses symboles se groupent pour la plupart autour du symbole de Jéhovah et du temple de Salomon, et dans la salle d'entrée, la Bible est toujours ouverte à l'endroit du verset 22, saint Jean, IV, où il est dit : « Vous ne savez pas ce que vous adorez, mais nous savons ce que nous adorons, car le salut vient des Juifs. » (Dieter Schwarz, p. 44.)

91. En ce qui concerne les notions de démocratie et de dictature, nous renvoyons à l'ouvrage *Démocratie et Dictature*, de Paul Ritterbusch, qui caractérise de manière convaincante la différence entre la conception des démocraties occidentales et celle du natonal-socialisme.

lui, d'après laquelle les hommes sont différents. Il fonde cette thèse sur la doctrine, établie par la science des races et par l'eugénique, de l'existence et de l'importance des races et de la santé héréditaire. Nous avons déjà eu l'occasion de souligner le rôle que la question des races joue dans l'idéologie nationale-socialiste. Le mérite du national-socialisme est d'avoir fait passer le problème des races du domaine des discussions théoriques dans celui de la politique pratique de l'Etat, ce qui se justifie par le fait que des recherches scientifiques de plusieurs décennies ont permis de reconnaître que l'homme, à l'instar du reste du monde organique, est soumis à tous points de vue aux lois naturelles de l'hérédité : jusqu'à présent, l'humanité civilisée n'avait trouvé d'applications pratiques à cette idée que dans la culture des plantes et dans l'élevage des animaux.

Dans son grand discours prononcé au Reichstag le 30 janvier 1937, Hitler a exposé l'importance de l'idée raciste de manière aussi nette que convaincante. Son point de départ est le peuple défini par le sang et lié au sol [92]. « Pour la première fois peut-être, disait-il, le peuple allemand a compris que « de toutes les tâches qui se posent à nous, la plus élevée et la plus sacrée pour l'homme est la conservation de l'espèce créée par Dieu et définie par le sang. » Pour la première fois on s'est rendu compte que cette question a plus d'importance pour la conservation de la nation que toutes les guerres victorieuses ou tous les succès économiques. « La plus grande révolution du national-socialisme, poursuit-il, est d'avoir fait comprendre que toutes les fautes et toutes les erreurs de l'homme sont

92. « L'époque précédente a méconnu le fait que l'individu n'existe pas et ne vit pas détaché des liaisons de son sang, mais qu'il est un chaînon dans la chaîne des générations, et c'est là le critère de la vie en général », déclare le Docteur Walter Gross, dont nous recommandons l'exposé brillant et clair sur la race et la nation, publié par le *Völkischer Beobachter*, du 15 janvier 1939.

conditionées par l'époque et partant corrigibles, à l'exception d'une seule, la méconnaissance de l'importance de la conservation de sa race, de son espèce, de la forme et de l'essence que lui a données Dieu. Nous autres hommes, n'avons pas à discuter l'acte de la Providence qui a créé les races, nous n'avons qu'à constater qu'elle punit ceux qui mésestiment sa création. Et je le dis ici prophétiquement : de même que la connaissance de la rotation de la terre autour du Soleil a conduit à une refonte révolutionnaire de la conception générale du monde, de même la doctrine nationale-socialiste du sang et de la race donnera lieu à une révolution des doctrines et à un bouleversement de l'histoire du passé et de l'avenir de l'humanité. » Et il ajoute, à propos du problème juif : « Il n'en résultera pas un refroidissement des rapports entre les peuples, mais au contraire, pour la première fois, ceux-ci se comprendront vraiment. En même temps, cela empêchera que le peuple juif, sous le masque d'un honnête citoyen du monde, tente de désagréger et de dominer toutes les autres nations. »

Toutes les qualités fondamentales des hommes reposent en premier lieu sur l'hérédité. Les différences de races sont donc des différences héréditaires. Bien que l'hérédité ne fonctionne pas absolument avec l'exactitude d'une expérience de physique, elle n'en constitue pas moins la base prédestinée de l'essence de l'homme. Cette base trouve des possibilités d'évolution déterminées par le milieu extérieur. C'est sur ce fait que reposent la science de l'hérédité et l'hygiène raciale, la biologie héréditaire et l'eugénique. C'est sur ce fait que s'appuie cette revendication de la philosophie raciste que l'Etat national-socialiste doit considérer comme l'un de ses buts principaux : l'ennoblissement et l'élévation de ses citoyens tant au point de vue physique qu'au point de vue intellectuel. Pour atteindre ce but, il ne doit évidemment pas se désintéresser de ceux que le sort a désavantagés physiquement et intellectuellement, mais il ne doit pas non plus les favoriser aux dépens des forts et des bien-portants,

comme le fit l'Etat précédent (et la société précédente). Sa tâche principale doit consister à aider les forts. Il ne doit pas se borner à rechercher les meilleurs, mais encore les favoriser et les soutenir.

La seconde idée fondamentale du national-socialisme est celle du peuple et de la communauté nationale. « Le peuple est une communauté réelle et en même temps une communauté historique : communauté réelle dans le sens de la communauté de la langue, de l'origine, de la parenté, de la civilisation, des coutumes, de l'histoire, des mythes, du sol et du climat. La communauté réelle est à la fois héritage et possession, la communauté historique est synonyme de mission et de création. C'est du fait que nous fondons l'Etat sur le peuple que l'Etat tire sa dignité, sa destination, sa force et sa puissance. Le sentiment national est très fortement répandu dans les larges couches de la population, contrairement à ce qui se passe chez les intellectuels cosmopolites. »

Par communauté nationale, on n'entend donc pas un rassemblement politique des différents groupes ethniques allemands. Celui-ci est une conséquence pratique naturelle de la suppression des frontières intérieures entre les pays. La communauté nationale est un problème interne, spirituel. Elle ne supprime pas la diversité des tribus allemandes, elle ne touche pas à leurs traditions, à leurs coutumes, à leurs dialectes et à leur essence intime, mais elle les fond toutes, sur un plan supérieur, en une grande unité, en leur donnant la sensation et la conscience d'une indissoluble unité pour laquelle tous les autres hommes de cette terre sont des étrangers malgré la communauté humaine. C'est pourquoi cette communauté nationale ne comprend pas seulement ceux qui habitent à l'intérieur d'un territoire géographique donné, mais tous ceux qui, dispersés sur le globe, ont le même sang, et parlent la même langue.

Selon le national-socialisme, la science prouve que tous les hommes ne sont pas égaux sur cette terre, mais que, par leur hérédité, les grandes races sont

sensiblement différentes les unes des autres, physiquement, intellectuellement et moralement. Nous ne contestons pas que le peuple allemand se compose de substances raciales très différentes. Mais le national-socialisme (selon la déclaration de Hitler au Congrès du 1er septembre 1933) désire que la direction politique et culturelle du peuple allemand reste l'expression de la race qui, « par son seul héroïsme, grâce à ses aptitudes intimes, a créé le peuple allemand en le faisant sortir d'un conglomérat de différentes parties constitutives. Le national-socialisme se réclame ainsi d'une doctrine héroïque de l'appréciation du sang, de la race, de la personnalité et des lois éternelles de sélection. »

Six mois plus tard, Hitler complète ses pensées en déclarant que l'idée raciste n'implique pas le mépris ou le dédain des autres peuples, mais qu'elle aboutit au contraire au respect naturel de la vie et de la nature des autres nations. Plus d'une fois, il a repoussé résolument toute idée de « germanisation » de peuples étrangers. Déjà, dans son livre, il s'exprime très durement au sujet de ce thème favori des anciens pangermanistes. Dans son discours de paix prononcé au Reichstag le 17 mai 1933, il déclarait :

« Etant attachés à notre propre peuple par un amour et une fidélité sans bornes, nous respectons, en vertu de ce même sentiment, les droits nationaux des autres peuples, et du fond de notre cœur, nous voudrions vivre avec eux en paix et en amitié. C'est pourquoi nous ne connaissons pas la notion de « germanisation ». La mentalité du siècle passé, qui croyait pouvoir transformer des Polonais et des Français en Allemands, nous est étrangère. Mais en même temps, nous nous élevons passionnément contre toute tentative en sens inverse. »

On sait que le national-socialisme interdit toute propagande en faveur de sa doctrine à l'étranger : « Le national-socialisme n'est pas un article d'exportation », a dit Joseph Goebbels. Tout appui actif accordé par des Allemands à des mouvements antisémites ou racistes à l'étranger est repoussé par le national-socia-

lisme comme une immixtion dans la situation politique intérieure d'Etats étrangers[93].

Le troisième pilier fondamental du national-socialisme est l'idée sociale. Celle-ci confère au national-socialisme son caractère révolutionnaire et lui donne la force et l'importance d'un bouleversement historique décisif. La race et la nationalité impliquent des revendications politiques pratiques. Le socialisme aussi s'inspire de ce principe. Lui aussi se propose de trouver les hommes qui correspondent à l'idéal de la doctrine nationale-socialiste. C'est ce qu'on appelle la sélection. L'homme d'Etat agit dans l'intérêt de tous, donc en accord avec le principe socialiste, quand il cherche pour chaque fonction de la vie celui qui est né pour cette fonction, afin de l'investir dans ce domaine d'une responsabilité déterminée sans égard pour son origine économique ou sociale.

« Si le mot socialisme doit avoir un sens, déclarait le Führer au Congrès du 3 septembre 1933, il ne peut que s'agir, par une justice d'airain, c'est-à-dire en vertu de la compréhension la plus profonde, d'investir chacun, pour la conservation de la collectivité, de la mission qui répond à ses aptitudes innées et par là même à sa valeur. »

C'est à la manière dont les individus réagissent en face d'une idée nouvelle que l'on reconnaît le mieux leurs aptitudes. C'est là une méthode infaillible pour chercher les hommes qu'on veut trouver, car chacun n'entend que les vibrations qui correspondent à celles de son for intérieur. Des centaines de milliers d'hommes se sont ralliés au mouvement national-socialiste, « simplement parce que leur récepteur interne était accordé sur la longueur d'ondes de cette idée ».

Le mouvement a pour tâche de compléter la direc-

93. Ce n'est pas la même chose lorsqu'il s'agit de faire connaître à l'étranger les idées du national-socialisme et les résultats qu'il obtient. Il n'est pas seulement dans l'intérêt de l'Allemagne, mais encore dans l'intérêt de l'étranger et de la paix, de dissiper les malentendus et les fausses interprétations.

tion politique par une sélection judicieuse, de sorte que la nature intime des forces directrices de la nation ne soit jamais modifiée. Ce qui est décisif, ce n'est pas la grandeur numérique, mais bien « la dignité interne, et par là-même l'homogénéité interne ». Le mouvement doit procéder à la sélection selon les principes sévères que le sort inclément lui a imposés dans le passé.

Mais l'idée sociale repose avant tout sur une force morale, c'est-à-dire sur une conception de la vie humaine qui n'est pas conditionnée par les relations extérieures mais par une loi interne qui détermine l'attitude des hommes entre eux. On parle d'un principe démocratique. Mais celui-ci est devenu une notion suspecte, voire dangereuse, parce qu'il a été faussé et dépouillé de son contenu primitif. En ce qui concerne les rapports moraux et sociaux des hommes entre eux, le national-socialisme exige un respect mutuel. Pour l'exprimer, il n'y a pas d'autre mot que celui-ci : le devoir. C'est le seul impératif qui s'adresse à tous et qui n'accorde à personne un privilège devant le voisin. En face de cet élément, tous sont égaux, les forts comme les faibles, les pauvres comme les riches, ceux qui commandent comme ceux qui obéissent. Telle est la loi qui a été réalisée de la manière la plus naturelle et la plus belle dans le Service du Travail. Cette conscience du devoir, socialement et moralement orientée, de la camaraderie et de la communauté a donné au Führer le droit de s'appeler lui-même un démocrate authentique en face des démocraties dominantes.

Le national-socialisme est parvenu à réaliser ces trois idées fondamentales dans la vie politique du peuple allemand. Il doit ce succès au fait qu'il a appliqué avec une opiniâtreté de fer le principe de la direction unique. Le Reichsleiter Alfred Rosenberg a réduit ce principe à la formule la plus simple et la plus populaire. Il déclare que ce principe existe toujours là où une communauté lutte sérieusement et réellement pour son existence, et il ajoute :

« Ce principe n'existe pas seulement dans la vie militaire, où il a été mille fois éprouvé, mais même aux époques les plus chaotiques de la démocratie politique, le principe du chef s'est retrouvé partout où il s'agissait réellement de travail et de responsabilité. Le capitaine d'un navire a toujours été maître de son bâtiment. Il était responsable du sort du bien qui lui avait été confié, et la non-observation de ses ordres était considérée comme de la mutinerie au même titre que le refus d'obéissance dans l'armée. Tout dirigeant scientifique d'une expédition en est le maître et porte la responsabilité du contenu et de l'exécution de tous ses ordres. »

Pour Hitler, ce principe est le mot d'ordre pratique de la lutte contre le principe majoritaire de la démocratie, cette « domination grégaire de l'intelligence et de l'énergie véritable par le nombre de la masse inerte ». En même temps, il donne à ce principe un contenu réel, nettement délimité. Par opposition à l'irresponsabilité anonyme d'une majorité parlementaire ou autre, il réclame, pour toute manifestation de volonté, pour tout ordre et pour toute action, dans tous les domaines où il s'agit d'atteindre un but déterminé, notamment sur le plan politique, la responsabilité personnelle d'un chef déterminé et l'obéissance absolue du personnel subordonné à ce chef[94]. Autorité du chef vis-à-vis de ses subordonnés et responsabilité du chef vis-à-vis de son supérieur. La réalisation de

94. La loi du 30 janvier 1935 sur l'organisation des communes montre avec quelle logique est appliqué le principe du chef responsable dans tous les domaines de la vie politique. Cette loi ne se borne pas à réaliser le principe politique de l'autoadministration, elle revêt cette autoadministration de la plus haute responsabilité. Le contrôle suprême de l'administration communale est entre les mains de l'Etat, vis-à-vis duquel seuls les maires des communes sont personnellement responsables. Ce n'est que pour maintenir la liaison avec le Parti national-socialiste que les conseillers municipaux, chargés de conseiller le maire sous leur propre responsabilité, sont désignés par le commissaire du Parti national-socialiste, en accord avec le maire.

ce principe fut le premier souci de Hitler dès 1919, lorsqu'il adhéra, en tant que septième membre, à la petite association de Munich. Aujourd'hui, c'est le principe suprême de toute l'organisation du parti national-socialiste et de l'Etat. Ce principe est indissolublement lié au postulat de la sélection. L'obéissance ne peut être exigée que par celui qui a la qualité. La responsabilité ne peut être imposée qu'à celui qui est capable de l'assumer. Le Parti réclame ces aptitudes à un double point de vue : celui du résultat pratique et celui du caractère. C'est pourquoi la formation des chefs compte parmi les tâches les plus importantes du Parti. Aussi le principe de la direction unique est-il logiquement un de nos principes de lutte.

La notion de liberté telle qu'elle a été formulée par le national-socialisme est en relation étroite avec le principe de la direction unique. D'après la conception individualiste courante, la liberté est le contraire de la dictature. Cette opinion est aussi juste que superficielle. Le national-socialisme n'ignore pas lui non plus cette liberté purement extérieure. Mais il connaît aussi une liberté intérieure qui n'a rien à voir avec la contrainte et la dictature extérieures parce qu'elle se trouve sous la contrainte de la conscience. L'une des grandes tâches ethniques du national-socialisme est de faire surgir dans l'homme cette loi de la conscience et de la responsabilité. Un Anglais, Rolf Gardiner, a trouvé pour cette notion de la liberté une expression qui répond à la conception nationale-socialiste. Il dit, dans son ouvrage *Le national-socialisme vu de l'étranger,* page 10 :

« La liberté anglaise, qui fut autrefois une notion bien plus noble, s'est peu à peu affadie jusqu'à n'être plus qu'une simple libération de la contrainte, voire une licence pour les originalités les plus futiles. De même, l'esprit communautaire a dégénéré en un simple instinct grégaire. Mais la vieille idée de liberté anglaise signifiait tout à faite autre chose : le droit était un devoir, et liberté signifiait à la fois autorité et service. C'est ce sens d'autrefois que l'Allemagne a

essayé de ranimer. Goethe s'est écrié : « Et seule la loi peut nous donner la liberté. » Les Allemands n'entendent par liberté ni droits ni absence de contrainte, mais la subordination volontaire à une autorité jointe au service de la communauté. Ils proclament la vertu de la « discipline ». L'idée prussienne de la liberté a toujours été pénétrée de ce sens métaphysique : elle signifiait liberté par l'obéissance de l'âme. »

Dans son allocution finale prononcée au Congrès du Parti du 10 septembre 1934, Hitler a formulé les idées ci-dessus avec la force dépourvue d'ambiguïté qui le caractérise :

« Le Parti ne cessera jamais d'être la sélection des chefs politiques du peuple allemand. Il formera un état-major d'apôtres et de combattants politiques, qui feront leur service en officiers obéissants et loyaux du mouvement. Il sera la grande école qui attirera des millions de nos compatriotes et qui les formera. Il créera une tradition dans l'art de mener le peuple afin d'empêcher que des esprits étrangers troublent une fois de plus les cerveaux et les cœurs des Allemands. Il sera immuable dans sa doctrine, dur comme l'acier dans son organisation, souple et flexible dans sa tactique, et dans son ensemble il sera semblable à un ordre religieux. Il sera à jamais l'animateur de l'idée nationale-socialiste, il sera celui qui enseigne l'art de l'organisation nationale-socialiste, il sera l'école de la propagande nationale-socialiste. Le parti ne sera le pilier éternel et indestructible du peuple et du Reich allemand que si, par l'action de tous, nous faisons de ce parti l'incarnation de l'idée et de l'essence nationales-socialistes. C'est alors qu'apparaîtra aux côtés de la magnifique et glorieuse armée, ce vieux et fier rempart de notre peuple, la direction politique du Parti, tout aussi fermement trempée par la tradition. Et c'est alors que ces deux institutions formeront en commun l'homme allemand et porteront sur leurs épaules l'Etat allemand, le Reich allemand. »

Les rapports entre le Parti et l'Etat avaient trouvé leur expression officielle dès le 1er décembre 1933

dans la loi pour la consolidation de l'unité du Parti et de l'Etat. Le premier paragraphe de cette loi déclare que le Parti national-socialiste est le support de l'idée de l'Etat allemand et qu'il est indissolublement lié à cet Etat. Les membres du Parti national-socialiste et des S.A., en tant que force dirigeante et motrice de l'Etat national-socialiste, ont des devoirs plus grands vis-à-vis du Führer, du peuple et de l'Etat. S'ils manquent à ces devoirs, ils relèvent d'une juridiction particulière du Parti et des S.A. C'est ainsi que fut créée la charpente d'une classe de citoyens responsable devant elle-même et sur laquelle repose l'Etat. Comme signe extérieur de l'unité du Parti et de l'Etat, l'armée et les fonctionnaires en uniforme du Reich portent l'emblème de souveraineté du Parti.

De nombreuses personnalités dirigeantes du national-socialisme ont défini de manière détaillée les notions d'Etat, de Peuple et de Parti. Le Dr Frank, ministre du Reich, l'a fait en sa qualité de juriste dans son allocution prononcée le 18 juin 1938 à l'Académie du Droit allemand : dans cette allocution, il soulignait qu'outre les valeurs de la race, du sol, du travail et du Reich, il existait une cinquième grande valeur, représentant le fond le plus intime de la vie de la communauté populaire allemande : l'honneur de la nation. Cet honneur exige que toutes les lois contiennent la fidélité, qui est la garante suprême de l'honneur. Quiconque attente à la fidélité due au peuple, au Reich, au Führer, au Parti et aux compatriotes est indigne de la communauté nationale. C'est ainsi que le grand édifice de l'ordre juridique bourgeois est transformé en un ordre de vie communautaire.

Le Dr Dietrich, chef de la presse du Reich, déclarait à ce sujet au Congrès du Parti de 1936 :

« Le Parti ne fait pas qu'incarner la volonté du peuple, il en est aussi l'organe exécutif grâce à sa liaison particulière avec l'Etat. D'une part, il est profondément enraciné dans le peuple, d'autre part, il est indissolublement lié à l'Etat et à son gouvernement. Le Parti et l'Etat ne sont pas la même chose, car leurs

tâches sont différentes. Le Parti donne des ordres à l'Etat, mais il n'est pas l'Etat. Le Parti représente la direction politique, tandis que l'Etat est investi de la fonction de l'administration. Tous deux sont matériellement séparés, mais personnellement liés l'un à l'autre. Le chef du Parti est en même temps le chef suprême de l'Etat. Par son école de la vie et de l'effort, le Parti donne sans cesse à l'Etat les hommes dont celui-ci a besoin pour sa direction politique. Par là-même, grâce au Parti national-socialiste, la direction de l'Etat est liée à la vie même de la nation, et c'est grâce à lui que se trouve réalisée, d'une manière unique, la loi suprême de la démocratie, l'homogénéité de la nation et de l'Etat [95]. »

---

95. « Le Führer lui-même n'emploie régulièrement le terme d'Etat (*Staat*) que pour désigner les autorités et les fonctions de l'Etat, mais non point pour l'ensemble de l'unité politique de la nation allemande. » (Dr Anton Ling, *L'Administration du Parti ouvrier national-socialiste*, p. 22).

Ajoutons encore ce qui suit, en ce qui concerne les organes supérieurs du Parti national-socialiste et du gouvernement du Reich :

Le parti national-socialiste s'échelonne en direction nationale, régions, districts et groupes locaux. Dans les affaires de droit de propriété, le Parti est représenté par son trésorier national, qui fait office de plénipotentiaire général du Führer.

Les diverses formations du Parti sont : les S.A., les S.S., la N.S.K.K., la H.J., la Ligue des professeurs nationaux-socialistes, la Ligue des étudiants nationaux-socialistes, l'Organisation féminine nationale-socialiste.

Les associations rattachées au Parti national-socialiste sont :

La Ligue des médecins nationaux-socialistes (association enregistrée) ;

La Ligue des avocats nationaux-socialistes (a.e.) ;

La Ligue des instituteurs nationaux-socialistes (a.e.) ;

L'Assistance publique nationale-socialiste (a.e.) ;

Le Secours national-socialiste aux victimes de la guerre (a.e.) ;

La Ligue nationale des fonctionnaires allemands (a.e.) ;

La Ligue nationale-socialiste de la technique allemande ;

Le Front du Travail allemand ;

Le gouvernement du Reich se compose du Führer-Chancelier et des ministres du Reich. Les différents ministères sont les suivants :

L'armée, il est vrai, est exclue de toute activité politique. Elle n'est autre chose que le rempart du Reich, mais cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de lien national entre l'armée et le Parti. L'éducation politique et doctrinale du soldat, en même temps que son instruction en ce qui concerne les problèmes quotidiens, ont été assurées par différents décrets du ministre de la Guerre. Selon la conviction du national-socialisme, le soldat allemand doit, pour pouvoir servir son peuple, avoir devant les yeux un objectif de combat idéologique et être profondément animé de l'esprit de cette idéologie.

Aussi comprend-on que l'idée de voir tous les Allemands sans exception penser et agir un jour en nationaux-socialistes, loin d'apparaître aux nationaux-socialistes convaincus comme une illusion d'optique, sera au contraire pour chaque génération vivante un stimulant et une consolation. Le principe de la sélection, qui se réalise pratiquement par l'éducation, par la responsabilité et par la direction, est une inébranlable pierre angulaire de toute la charpente de l'Etat national-socialiste. Aucun homme n'a jamais été irremplaçable. Le national-socialisme veille à ce que, même le meilleur, s'il vient à disparaître, ait toujours un successeur digne de lui.

1° Affaires étrangères ;
2° Ministère de l'Intérieur du Reich et de Prusse ;
3° Ministère des Finances du Reich ;
4° Ministère de l'Economie du Reich et de Prusse ;
5° Ministère du Travail du Reich ;
6° Ministère de la Justice du Reich ;
7° Ministère de la Guerre du Reich ;
8° Ministère des Postes du Reich ;
9° Ministère des Communications du Reich ;
10° Ministèredu Reich et de Prusse pour le Ravitaillement et pour l'Agriculture ;
11° Ministère de l'Aéronautique du Reich ;
12° Ministère du Reich pour l'Education populaire et pour la Propagande ;
13° Ministère du Reich et de Prusse pour les Sciences, l'Instruction et l'Enseignement publics ;
14° Ministère des Cultes du Reich et de Prusse.

L'Etat national-socialiste s'élève donc sur ces trois piliers fondamentaux : race, communauté nationale et socialisme. Le peuple est son noyau et sa substance vivante, le Parti est sa volonté et son esprit qui façonne la substance, et l'Etat est l'outil au service du Parti pour la réalisation de son idée. Car l'Etat n'est pas un but en soi. Il n'est que le moyen qui permet d'accomplir des tâches plus élevées, à savoir « la conservation et le développement d'une communauté d'êtres humains de même espèce physique et morale ». Le but suprême de l'existence des hommes est la conservation et le développement de leur espèce ; l'Etat est la condition du développement d'une civilisation humaine supérieure, mais il n'en est pas la cause. L'Etat n'est pas le contenu, mais la forme ; il est le récipient, et c'est le peuple qui est le contenu. Tous deux ne sont pas en opposition, mais indissolublement liés l'un à l'autre. L'Etat est le peuple organisé. Et le peuple n'est pas la somme des citoyens, mais une communauté de destin nationale et sociale où chacun a sa tâche et son devoir, et dont il ne saurait se libérer sans léser la loi morale du socialisme. Car l'individu n'est pas un tout en lui-même, il est un membre de la communauté nationale passée, présente et future, il est une personnalité dont la valeur réside dans son activité en faveur de la nation. Au-dessus de la volonté de tous les compatriotes, il y a cet impératif : « L'intérêt général prime l'intérêt particulier. » Le socialisme n'est pas une politique sociale qui se traduit par des aumônes, mais une doctrine qui engage chaque membre de la nation à concevoir et à diriger son existence comme un service rendu au peuple.

CHAPITRE II

L'ARMÉE

Ainsi que nous l'avons déjà dit (à la fin de la deuxième partie), l'attitude politique des puissances occidentales obligea le Führer à promulguer la loi du 16 mars 1935 sur la constitution de l'armée et à proclamer le rétablissement de la liberté d'armement sur la base de la conscription générale ; la loi militaire du 21 mai 1935 régla l'application pratique de ces mesures et les ancra dans la nouvelle construction de l'Etat national-socialiste [96].

Les bases de l'éducation de l'armée avaient déjà été réglées par le général von Seeckt par son décret du 1er janvier 1921. La « Reichswehr » se composait de mercenaires dont le service était de 12 ans et qui accomplissaient leur devoir de façon exemplaire, mais qui, naturellement, n'avaient aucun contact vivant

---

96. Sont soumis aux obligations militaires, les citoyens âgés de 18 à 45 ans. Les classes âgées de plus de 45 ans forment la réserve territoriale. N'est pas assujetti au service militaire :

1° Celui qui est indigne de porter les armes ;
2° Celui qui est d'origine non aryenne ;
3° Celui qui a été ordonné prêtre catholique ;
4° Celui qui est physiquement inapte.

Le conscrit doit avoir accompli son service du travail avant le service militaire. Le service militaire actif est de deux ans.

avec le peuple dans l'Etat « démocratique » d'alors. Malgré tout, cette armée, grâce à l'éducation sûre et nationale de ses chefs, constituait le seul facteur resté à l'abri des dissensions des partis, qui maintenait l'unité du Reich et sur lequel Hitler put s'appuyer lorsqu'il écrasa le marxisme en 1933. Au cours des années, les membres de cette armée s'étaient pénétrés de la conscience d'être liés au peuple. C'est à juste titre que Hitler pouvait déclarer dans son discours du 30 janvier 1934 :

« Ce fut un événement historique unique de voir s'établir, entre les forces de la révolution et les chefs responsables d'une armée solidement disciplinée, une union au service du peuple, aussi cordiale que celle qui s'est manifestée entre le Parti national-socialiste et moi-même, en tant que chef, d'une part, et les officiers et soldats de l'armée et de la marine, d'autre part. »

« Le gouvernement de l'Etat, déclarait une autre fois le Führer, repose sur deux piliers : un pilier politique, la communauté nationale organisée dans le mouvement national-socialiste, et un pilier militaire, l'armée. Je ne cesserai de m'employer à faire valoir ce principe que le seul support de la volonté politique de la nation est le Parti national-socialiste, et que le seul rempart du Reich est l'armée. La force et la puissance de l'Etat reposent sur la fidélité de ces deux organisations. »

Une conséquence de cette évolution est, dans l'armée d'aujourd'hui, l'esprit social qui se refuse à favoriser un degré d'éducation déterminé. La faveur du service d'un an, accordée autrefois aux bacheliers, a disparu avec l'esprit qui lui avait donné naissance. Ce qu'il y a encore de nouveau, c'est la notion de la « dignité de porter les armes » et l'exclusion de l'armée des sujets non aryens, ainsi que l'introduction du service de deux ans. Un autre élément nouveau dans la constitution de l'armée d'aujourd'hui est le développement militaire et technique, aussi imposant que surprenant, des armes et de la conduite de la guerre, ce

qui est d'une importance particulière, étant donné le niveau élevé de l'esprit et du caractère des membres de l'armée de tous grades.

Sous l'angle technique, la conduite actuelle de la guerre, telle qu'on l'a observée dans les campagnes de Pologne, de Norvège, de Hollande, de Belgique, et surtout de France, n'est pas seulement meilleure que celle de la Grande Guerre, mais encore entièrement nouvelle sur des points essentiels. L'intime coopération des chars et de l'aviation, et la liaison de ces deux armes avec l'action de l'infanterie, est sans exemple dans le passé. En général, la coordination de toutes les armes a été développée jusqu'au maximum d'efficacité.

Les spécialistes étrangers, même les spécialistes ennemis, ont ouvertement reconnu ces qualités nouvelles. La presse anglaise, par exemple, a souligné avec une admiration mêlée d'étonnement l'esprit d'initiative dont faisaient preuve les chars allemands même sans liaison avec leur propre troupe, la façon dont ils se camouflaient au cours de la nuit dans des forêts, en s'entourant de barbelés, pour repartir, dès l'aube, à l'assaut, en répandant la terreur et la dévastation avec leurs armes à feu nouvellement construites. Cette indépendance et cette mobilité des chars allemands, dont les armes étaient pourtant bien moins efficaces que l'artillerie lourde employée pendant la Grande Guerre, leur ont donné une force de rupture et un effet moral supérieurs.

De même, les canons de défense antiaérienne et les canons antichars, ainsi que d'autres armes, ont été infiniment plus efficaces qu'autrefois. Le monde a été surpris par l'action des parachutistes, bien que ces parachutistes se fussent déjà produits à l'occasion des manœuvres allemandes.

En ce qui concerne la marine, les vedettes rapides nouvellement construites, qui restent en action même par une mer démontée, ainsi que d'autres formes de bateaux, se sont révélées comme des armes offensives extrêmement dangereuses.

Les adversaires de l'Allemagne ont été aussi surpris par l'efficacité et par le nombre de ces armes que par la combativité et par l'esprit d'initiative des hommes de troupe. Ils ont été encore bien plus surpris par le génie du commandement allemand, qui se révéla unique en ce qui concerne la stratégie, la tactique et l'organisation. La presse ennemie cite comme exemples de ces exceptionnelles qualités de stratégie, de tactique et d'administration militaire la rapidité et le secret avec lesquels les chars ont été envoyés à travers les Ardennes contre les positions de la Meuse, la manière dont ces chars ont été maintenus en action et soutenus par des troupes motorisées, et surtout l'intervalle si étonnamment court entre la poussée allemande vers la Manche et le déclenchement de l'offensive contre la ligne Weygand. Mais tous ces exploits militaires que le monde a appris avec étonnement ont été encore surpassés par une communication faite en été 1940 par le maréchal Goering à l'occasion d'une réception de la presse allemande.

On savait que Hitler avait pris personnellement le commandement. Mais on ignorait qu'il dirigeait effectivement, et non pas seulement nominalement, les opérations, et qu'il élaborait et ordonnait les plans depuis la première ébauche jusqu'au dernier détail. C'est le maréchal qui décrivit et expliqua le premier devant les représentants de la presse allemande le génie militaire du Führer. Il montra que le plan de toute la campagne, depuis la Pologne, avait été conçu par Hitler dans ses grandes lignes et élaboré par lui jusque dans les plus menus détails.

CHAPITRE III

L'ORGANISATION SOCIALE

Le Front de Travail allemand

L'organisation sociale à laquelle le gouvernement national-socialiste s'attaqua dès qu'il eut pris le pouvoir avait été de toute évidence projetée de longue main dans ses traits principaux. Autrement, on ne s'expliquerait ni la sûreté ni la rapidité avec lesquelles cette œuvre gigantesque et infiniment compliquée fut entreprise et réalisée pas à pas. Le Front du Travail allemand, tel est le nom de cette œuvre, est une organisation nationale du travail d'une telle envergure que sa description complète nécessiterait un volume tout entier. Aussi devrons-nous nous borner ici à en décrire les points principaux. Naturellement, la création de cette organisation s'est heurtée à maintes difficultés qui ne purent être surmontées qu'à force de patience et de prudence. Les nombreuses modifications, améliorations et refontes réalisées par de nouvelles lois et de nouveaux décrets montrent que l'on ne trouva pas du premier coup sa forme définitive. Mais il faut souligner que même les remaniements fondamentaux furent réalisés avec une telle adresse que la masse des ouvriers, des employés et des patrons s'en aperçut à peine.

Pour se faire une idée de l'importance de l'orga-

nisme économique en face duquel se trouva le gouvernement de Hitler lors de son accession au pouvoir, il faut jeter un coup d'œil sur la structure sociale de l'économie allemande aux alentours de 1933. Le nombre total de ceux qui, par leur profession principale, rentrent dans la catégorie de la population active était d'environ 27 millions, dont 5,38 millions classés dans la catégorie des indépendants et des chefs, 5,5 millions d'employés et de fonctionnaires, et 16,2 millions d'ouvriers et de gens de maison. Ils se répartissaient en 27 groupes professionnels comprenant 200 professions et environ 4 600 subdivisions professionnelles. Il s'agissait donc de tenir compte d'une structure professionnelle extrêmement complexe, et de plusieurs millions de petites et de moyennes entreprises appartenant aux branches les plus diverses.

L'organisation la plus puissante de ces travailleurs était la Confédération Générale du Travail allemande, d'obédience sociale-démocrate, qui, après la nomination de Hitler à la Chancellerie du Reich, avait repoussé dans une séance décisive une proposition de grève générale, parce qu'elle estimait que le nouveau gouvernement ne tarderait pas à s'user au pouvoir. Forte de cette conviction, peu de temps après l'appel de Hitler, elle essaya, par un contre-appel, d'influencer le public contre le gouvernement. Lorsque la commission exécutive de la C.G.T. allemande apprit que le gouvernement avait l'intention de nommer un commissaire du Reich pour les syndicats, elle changea de ton et se déclara prête à se mettre au service du nouveau gouvernement. Mais il était trop tard. Le 21 avril 1933, le « Comité d'Action pour la Protection du Travail allemand », nommé peu de temps auparavant, ordonna la dissolution des 28 Fédérations de la C.G.T., la mise sous séquestre de leurs caisses et de leurs comptes, et l'arrestation de leurs dirigeants. Selon l'ordre donné, ces mesures « devaient s'accomplir de manière à donner aux ouvriers et aux employés le sentiment que cette action n'était pas dirigée contre eux, mais contre un système périmé qui ne s'accordait

pas avec les intérêts de la nation allemande ». Cet ordre fut exécuté le 2 mai.

Cette action résolue se fonde sur quelques-uns des points principaux du programme national-socialiste. Le paragraphe 8 dit : « Tous les citoyens doivent avoir des droits égaux et des devoirs égaux. » Et au paragraphe 9 on lit : « Le premier devoir de tout citoyen est le travail intellectuel ou physique. » D'après le paragraphe 7, « l'Etat est tenu d'assurer en premier lieu des possibilités de travail et d'existence à tous les citoyens ». Enfin, le paragraphe 11 réclame « l'abolition des revenus obtenus sans travail ni peine ».

Le droit au travail de chaque citoyen est le point de départ de la politique économique du national-socialisme. Le national-socialisme veut rendre le travail indépendant du marché des capitaux et de la conjoncture. Il veut rétablir la dignité morale du travail et supprimer la notion de prolétariat. En demandant que l'Etat et le Parti garantissent un emploi à tout Allemand, il rend les ouvriers économiquement libres et indépendants. Il ne s'agit plus de charité, mais de la satisfaction d'un droit. Cette politique sociale du national-socialisme est tout à fait différente de celle du marxisme. C'est pourquoi, dans la première séance du nouveau Reichstag, le 23 mai 1933, Hitler put congédier les sociaux-démocrates en leur criant : « Messieurs, on n'a plus besoin de vous. »

Après la dissolution des syndicats, leurs tâches furent reprises par une organisation qui avait été fondée dès le 1er janvier 1931 sous le nom d'« Organisation des cellules d'entreprises nationales-socialistes » afin de porter la propagande nationale-socialiste dans les entreprises et de s'opposer aux menées marxistes à leur source même. A côté de cette organisation, il existait depuis le 15 décembre 1932 une « Ligue de combat des classes moyennes industrielles » dont la tâche consistait à attirer le commerce, l'artisanat et l'industrie vers le national-socialisme pour que celui-ci pût ainsi renforcer son influence sur l'économie. Le 4 août 1933, cette Ligue de combat fut divisée en

deux organisations : l'Organisation nationale-socialiste de l'Artisanat, du Commerce et de l'Industrie, dépendant de la direction nationale du Parti national-socialiste, et la Fédération générale de l'Artisanat, du Commerce et de l'Industrie allemands, affiliée au Front du Travail allemand. La première de ces organisations, à laquelle n'appartenaient que des membres du Parti, fut immédiatement fermée aux nouvelles adhésions : tous les nouveaux adhérents furent accueillis par la seconde. La première organisation fut chargée de former, parmi ses propres membres, les chefs politiques capables de diriger la grande organisation populaire qu'est la Fédération générale de l'Artisanat, du Commerce et de l'Industrie allemands.

C'est à ces deux organisations : l'Organisation des Cellules d'Entreprises nationales-socialistes et l'Organisation nationale-socialiste de l'Artisanat, du Commerce et de l'Industrie, que fut confiée la direction de l'œuvre qui embrasse toute la vie du travail en Allemagne : le Front du Travail allemand, déjà mentionné, fondé le 5 mai 1933, et dont le premier Congrès eut lieu à Berlin le 10 mai. Le Front du Travail comporte une direction générale, le « Bureau central », la Confédération générale des ouvriers allemands et la Confédération générale des employés allemands. Ces Confédérations se subdivisent en un certain nombre de bureaux professionnels, organes disposant d'un appareil administratif, réunissant des entreprises de même espèce et chargés de veiller à ce que ces entreprises soient dirigées dans un esprit national-socialiste et deviennent autant que possible, dans le domaine de leur activité, des entreprises modèles[97].

---

97. Les offices professionnels sont les suivants :
1° Alimentation ;
2° Textiles ;
3° Habillement et cuirs ;
4° Bâtiment ;
5° Bois ;
6° Fers et métaux ;
7° Chimie ;

Pour le surplus, l'essentiel de l'activité du Front du Travail s'exerce dans une série d'offices dont la tâche est en premier lieu la consolidation de la paix sociale et le relèvement du niveau d'existence[98]. Le Front du Travail occupe environ 32 000 délégués appointés, et près d'un million et demi de délégués qui exercent leur fonction à titre gratuit. Un tiers environ des délégués appointés sont des femmes.

La vie ouvrière du Troisième Reich a trouvé son statut fondamental dans la Loi sur la réglementation du travail national du 20 janvier 1934, complétée par une ordonnance du Führer, en date du 24 octobre 1934. Cette ordonnance définit et explique les tâches qui incombent à l'organisation de tous les travailleurs dans le cadre de la réglementation du travail national[99].

8° Typographie et papier ;
9° Communications et services publics ;
10° Mines ;
11° Banques et assurances ;
12° Professions libérales ;
13° Agriculture ;
14° Céramique ;
15° Commerce ;
16° Artisanat.

98. En font partie, entre autres : le Bureau Social, le Bureau de l'Hygiène publique, le Bureau des Foyers, le Bureau des Femmes, le Bureau des Jeunes, le Bureau des Services de Consultation juridique, ainsi que le Bureau particulièrement important de l'Education professionnelle et de la gestion des entreprises, qui compte 8 sections spéciales pour surveiller et diriger la formation des membres individuels et l'aménagement des entreprises.

La presse et la propagande, l'« Institut pour la science du travail », le « Bureau des sciences techniques » et le « Bureau de l'émulation professionnelle » sont des domaines de travail indépendants.

99. L'activité du Front du Travail est réglée par ces deux lois fondamentales, ainsi que par les mesures que voici :

Loi sur le travail à domicile du 23 mars 1934 ;

Ordonnance sur la distinction d'entreprises modèles nationales-socialistes, datée du 29 août 1936 ;

Décret sur le paiement des jours fériés, daté du 3 décembre 1937.

Le Front du Travail est une organisation affiliée au Parti national-socialiste « dans l'esprit de la loi du 1er décembre 1933 sur la consolidation de l'unité du Parti et de l'Etat ». Le Front du Travail est soumis à la direction politique du Parti, qui lui communique ses instructions et ses ordres par l'intermédiaire de l'Organisation des Cellules d'Entreprises nationales-socialistes et de l'Organisation nationale-socialiste de l'Artisanat, du Commerce et de l'Industrie. Le Front du Travail doit être considéré comme le rassemblement de toutes les personnes qui s'adonnent à un travail intellectuel ou manuel sans distinction de situation économique ou sociale. Il comprend par conséquent tous les patrons, tous les employés et tous les ouvriers et réunit notamment les membres des anciens syndicats d'ouvriers, d'employés et de patrons. Le but du Front du Travail est la constitution d'une « communauté nationale de travail de tous les Allemands ». Il doit veiller à ce que chacun puisse tenir sa place dans la vie économique de la nation en jouissant d'un état intellectuel et physique qui le rende capable d'un effort maximum et qui garantisse ainsi le maximum de rendement utile à la communauté nationale. En tenant compte de cet objectif national et moral du Front du Travail, on a décidé qu'en principe l'adhésion à cet organisme serait volontaire. Nul n'est contraint d'y adhérer. Cependant, son importance a été largement reconnue par le peuple. En effet, le Front du Travail groupait en 1939 un total de 22,5 millions de membres individuels et 7 millions de membres d'associations à adhésion collective. Le Front du Travail s'occupe de 4 millions d'entreprises où travaillent environ 23 millions de ses membres. Les cotisations sont (du moins en ce qui concerne les grandes fédérations principales : livre, métaux, bâtiment) de 60 % moins élevées que dans les anciennes Fédérations. La cotisation est établie par l'intéressé lui-même, sur la base de l'évaluation du salaire. De 1933 à 1938, le rendement des cotisations est passé de 90 % à près

de 98 %. Le total des cotisations mensuelles s'élève à 37,5 millions de marks sur l'ancien territoire du Reich.

En fondant le Front du Travail, Hitler poursuivait un double but : il s'agissait de donner au travailleur manuel soumis à l'influence marxiste la conscience de la communauté populaire nationale et de faire comprendre à l'intellectuel que tout Etat fondé uniquement sur les classes intellectuelles est de constitution débile. Au premier Congrès du Front du Travail, tenu le 10 mai 1935, Hitler déclarait :

« La plus grande fierté de ma vie sera de pouvoir dire un jour, à la fin de mon existence : J'ai conquis l'ouvrier allemand au Reich allemand ! »

Le Front du Travail contribue avant tout à créer le nouvel ordre social. Il ne doit pas connaître de catégories ni de classes sociales à tendances divergentes. Dans sa proclamation au Congrès du Parti de 1936, Hitler déclarait :

« Le gouvernement de l'Etat national-socialiste est tellement souverain et plane tellement au-dessus de toutes les contingences économiques que les notions de patron et de salarié sont à ses yeux des conceptions sans importance. Devant les intérêts suprêmes de la nation, il n'y a ni patrons ni salariés, mais uniquement des délégués au travail du peuple tout entier. »

Il ne faut pas porter atteinte au régime de la propriété et des entreprises, ni au droit de l'économie de s'accroître et de produire des bénéfices. Mais de larges couches de la population, jusqu'alors peu ou pas du tout intéressées à la politique sociale, les paysans et les colons, les artisans, les petits industriels, les travailleurs à domicile, etc., sont maintenant les objets de cette politique. Le Front du Travail doit être pour tous les producteurs l'« école supérieure » de l'idéologie nationale-socialiste. Il a pour tâche de les éduquer dans le sens de la communauté. Ce n'est pas l'individu qui est l'objet principal de l'intérêt de la politique sociale, mais le peuple conçu en tant que communauté naturelle, liée par le sang. Le but

suprême de la politique sociale est la garantie et la conservation de l'existence du peuple.

Au centre du travail social, il y a l'entreprise. Il faut entendre par là toute communauté de travail organisée[100] avec toutes les personnes qui y travaillent. A l'ancienne organisation de classe s'est substitué l'office professionnel (autrefois la Communauté d'entreprise), qui réunit la totalité de ceux qui y travaillent en une indissoluble communauté le destin. Dans l'établissement, le propriétaire ou patron, en tant que chef d'entreprise, et les employés et ouvriers en tant que personnel, travaillent en commun pour réaliser l'objet de l'entreprise. Dans toutes les affaires concernant l'établissement, le chef prend les décisions, étant seul responsable vis-à-vis du personnel ; il doit prendre soin du bien-être de celui-ci.

Un « Conseil de confiance » spécial, institué dans l'entreprise et dont les membres exercent leur activité à titre honorifique, est chargé de délibérer sur toutes les mesures relatives au rendement, aux conditions de travail, au règlement de l'établissement, à la protecton du travail, etc. Ce Conseil doit également régler certains conflits.

Pour des domaines économiques plus vastes, on procède à la désignation de Commisaires qui, en tant que fonctionnaires du Reich, dépendent du Ministre du Travail. Ces Commissaires doivent veiller au maintien de la paix sociale et protéger le personnel contre l'arbitraire ou l'égoïsme des chefs d'établissements. En sa qualité d'organe de l'Etat, le Commissaire doit également veiller à ce que le personnel soit équitablement rémunéré. Des experts assermentés sont toujours à sa disposition. Un important moyen de maintenir la paix sociale est la protection contre les licencie-

100. Il y est question d'une « communauté de travail organisée », et non pas d'une « entreprise ». Entre une entreprise et un établissement, il y a cette différence que l'établissement est caractérisé par l'unité du but technique, tandis que l'entreprise est une unité économique pouvant englober plusieurs établissements.

ments arbitraires. Les ouvriers ou employés qui appartiennent depuis au moins un an à une même entreprise ou à un établissement occupant au moins 10 personnes peuvent (selon le paragraphe 56 de la loi sur l'organisation du travail), dans un délai de 15 jours, porter plainte devant le tribunal du travail et réclamer l'annulation du renvoi si celui-ci est d'une sévérité injustifiée et n'est pas en rapport avec la situation de l'entreprise. Le paragraphe 20 de la loi sur l'organisation du travail stipule qu'un délai spécial doit être observé pour les licenciements collectifs. Ces licenciements doivent être notifiés auparavant, par écrit, au Commissaire.

Dans toutes les entreprises occupant au moins vingt employés et ouvriers, le chef doit établir par écrit un règlement d'entreprise destiné au personnel (paragraphe 26). En vertu du paragraphe 32, le Commissaire peut, après s'être concerté avec un comité d'experts, décréter un tarif écrit, dont les stipulations sont obligatoires comme conditions minima.

Les atteintes grossières aux devoirs sociaux (énumérées avec précision par la loi) sont justiciables de tribunaux d'honneur. Les offenses à l'honneur social relèvent d'un tribunal d'honneur qui doit être institué dans chaque district de Commissaire. Le tribunal d'honneur punit, par exemple, les chefs d'entreprise qui, en abusant de leur pouvoir, exploitent leur personnel ou portent atteinte à son honneur. Cette loi est sévèrement appliquée : en 1935, sur 156 affaires plaidées devant les tribunaux d'honneur, il n'y a eu que 4 acquittements.

Les effets produits par ces lois destinées à sauvegarder la paix sociale ressortent des chiffres suivants : en 1932, on comptait 21,9 litiges par 1 000 salariés, en 1933, on n'en comptait plus que 14,1. Ce chiffre est tombé à 9 p. 1 000 en 1934, et à 8,4 p. 1 000 en 1935.

Le 21 mars 1935, en vertu de la convention dite de Leipzig, on a procédé dans les différents districts économiques à la création de Comités du travail. Ces

comités sont des organes consultatifs fonctionnant au sein des Bureaux professionnels : ils visent à établir une collaboration coordonnée sur le plan de la politique sociale et de la politique économique. Depuis le milieu de 1935, il a été créé environ 3 900 Comités du travail groupant au total 36 000 chefs et salariés.

En plus de ces organes d'autoadministration, il y a pour les grandes régions économiques, des Chambres du Travail, et pour le Reich tout entier une Chambre de Travail du Reich, composées de personnalités capables de donner des avis et des conseils compétents dans les questions économiques et sociales.

Une loi relative à la préparation de la « construction organique de l'économique allemande » en date du 27 février 1934, a divisé l'économie non agricole en groupes professionnels ; on compte six groupes nationaux : industrie, commerce, artisanat, banques, assurances, énergie. Ces groupes nationaux se subdivisent à leur tour en groupes économiques et en groupes professionnels. C'est ainsi, par exemple, que le groupe national de l'industrie compte 29 groupes économiques. Ces groupes ont pour tâche le développement professionnel et l'éducation technique et économique en vue d'améliorer la direction des entreprises, etc. Aux termes d'un décret du 27 novembre 1934, l'adhésion à ces groupes est obligatoire.

L'organe suprême de toute l'organisation économique est la Chambre économique du Reich, qui au Conseil du Travail du Reich et au Conseil Economique du Reich, étudie avec les organes dirigeants de la vie économique les questions communes ayant trait à l'économie et à la politique sociale. Elle veille à une collaboration confiante avec tous les services du Front du Travail allemand.

Le 6 octobre 1935, à la suite de la convention dite de Bückeberg, la Corporation alimentaire des paysans allemands a décidé d'adhérer collectivement au Front du Travail, complétant ainsi le rassemblement de tous les éléments qui constituent la base alimentaire du peuple allemand.

La politique des salaires du national-socialisme se fonde sur deux principes : en premier lieu, il importe d'assurer à tout citoyen allemand qui travaille un revenu minimum pour entretenir sa vie et sa force de travail, et en second lieu, le niveau du revenu doit dépendre du rendement. Le salaire minimum et le salaire fondé sur le rendement se complètent réciproquement.

Le salaire fixé par le tarif est en principe un salaire minimum équitable correspondant à un rendement de base. Le niveau du revenu minimum global ne doit pas être relevé selon un schéma donné ; l'augmentation des salaires doit toujours être la conséquence d'un accroissement individuel et général de la production. En principe, le salaire minimum fixé par le tarif reste stable (tout comme les prix). Mais le revenu individuel monte avec l'accroissement de la production en fonction de l'effort personnel, et il n'y a pas de limite maximum pour les salaires. Cependant, les Commissaires du Reich, en vertu d'une ordonnance du 25 juin 1938, peuvent, dans certains cas, fixer des salaires maxima.

Evidemment, il n'a pas été possible de trouver d'un seul coup une solution idéale au difficile problème du juste tarif : cette solution a été améliorée graduellement à la lumière des expériences pratiques. Le 1er avril 1938, de nouveaux tarifs apportant des avantages considérables aux ouvriers et aux employés ont été mis en vigueur, les salaires ont été sensiblement relevés, les délais de licenciement ont été prolongés, le renvoi des salariés ayant 25 ans de service a été rendu impossible, et des allocations d'ancienneté ont été créées. Les dispositions relatives aux vacances ont été améliorées et les allocations de maladie seront calculées dorénavant à partir du premier jour. L'ordonnance du 30 avril 1938 relative à la durée du travail prescrit que la durée normale du travail ne doit pas excéder, comme par le passé, huit heures par jour pour les adultes. Il faut accorder, après la journée de travail, un repos d'au moins onze heures au

personnel masculin (nous parlerons plus loin de la protection accordée aux femmes et aux jeunes). Cette ordonnance contient encore d'autres stipulations intéressantes.

De même que le salaire, le bénéfice de l'entrepreneur, le revenu de ceux qui exercent une fonction économique indépendante, est fonction du rendement. Il s'agit de donner au sain esprit d'initiative la possibilité de se manifester.

« L'intérêt personnel bien compris n'est point honni et encore moins supprimé ; mais il est canalisé dans des voies saines et mis au service de la collectivité. L'Etat ne tient pas à avoir des fonctionnaires économiques ni des bureaucrates pour lesquels les prix fixes et les débouchés garantis sont le dernier mot de toute activité économique. L'Etat ne veut pas soustraire l'entrepreneur à une saine concurrence. Mais il protège le fruit de son effort contre les entreprises et la concurrence déloyale du capital anonyme de spéculation. » (*Politique sociale allemande*, p. 35.)

Le national-socialisme se rend compte que, pour l'instant, il n'existe pas encore de méthode objectivement juste pour améliorer les salaires. C'est pourquoi il s'est rallié en principe au salaire à la tâche pratiqué dans le passé (principe si âprement controversé), parce qu'il part du rendement comme base de la rémunération. Ce qui est décisif pour le national-socialisme, c'est l'éducation économique de l'individu. C'est par cette éducation qu'il faut créer les conditions morales de la paix sociale. Aussi le paragraphe 29 de la loi sur l'organisation du travail déclare-t-il le salaire à la tâche généralement valable, tandis que le paragraphe 27 stipule que les principes du calcul du salaire à la tâche doivent figurer dans le règlement de l'entreprise si celle-ci fait travailler à la tâche.

« La réalisation des principes nationaux-socialistes quant au salaire ne présuppose pas des êtres angéliques, d'un esprit d'équité céleste et libérés de toute faiblesse humaine. En ce cas, ces principes resteraient

évidemment utopiques. Mais leur réalisation n'exige rien d'autre que la conversion intime des hommes en honnêtes nationaux-socialistes qui, sans avoir honte d'un sain intérêt personnel, intègrent cependant cet intérêt dans les intérêts supérieurs de la communauté populaire du destin. » (*Politique sociale allemande*, p. 36.)

On s'efforce également de résoudre selon le principe du rendement la question de la participation du personnel aux bénéfices. Une répartition automatique des bénéfices ne répondrait naturellement pas à la conception nationale socialiste ; aussi s'efforce-t-on de réaliser la participation aux bénéfices en fonction du rendement de chacun.

Un autre problème est celui du paiement des jours fériés et celui des vacances payées. On a calculé que le paiement général de tous les jours fériés tombant un jour de la semaine (Noël, Jour de l'An, etc.) augmentera d'environ 400 millions de marks le revenu du travail dans le Reich. C'est en décembre 1937 que ce paiement général des jours fériés a été institué par décret dans tout le Reich. Pour l'instant, il n'y a pas encore de vacances légales pour les adultes. Elles sont cependant prévues dans le projet de loi sur les rapports entre patrons et salariés, qui a été publié en juin 1938. Néanmoins, presque tous les travailleurs allemands ont droit aux vacances en vertu des tarifs promulgués par les commissaires au travail du Reich et en vertu des règlements d'entreprise. Les jeunes âgés de moins de 18 ans ont droit à des vacances légales sur la base de la loi relative au travail des enfants et des jeunes (Loi sur la protection de la jeunesse du 30 avril 1938).

Pratiquement, les vacances légales existent, il est vrai, depuis 1936. Elles sont organisées jusque dans les détails, quant à la durée, la période de présence nécessaire pour que le salarié y ait droit, et à l'échelonnement du nombre de jours. Les ouvriers saisonniers et les travailleurs à domicile y ont également droit. Un spécialiste bien connu de la politique sociale

(Willy Müller) dit : « Aujourd'hui, on ne compte plus guère en Allemagne de groupe professionnel, y compris les apprentis, qui ne jouisse de vacances pleinement payées. » Mais à ce droit correspond un devoir : tout bénéficiaire du congé est obligé d'employer celui-ci à se reposer réellement, et non point à en tirer des gains supplémentaires.

La forme très compliquée du travail à domicile, très répandu en Allemagne (par exemple dans l'industrie de la dentelle et de la broderie en Saxe, dans l'industrie des jouets en Thuringe, etc.), est réglée par une loi spéciale du 23 mars 1934 sur le travail à domicile. Cette loi stipule que le travail à domicile jouit de la protection particulière du Reich. Le nombre total des personnes qui s'adonnent au travail à domicile était de 700 000 en 1939[101].

La grande réforme accomplie en 1934 dans le Front du Travail allemand a eu pour conséquence que les consultations juridiques n'incombent plus aux différentes Fédérations, mais à des Services spéciaux de consultations, dont le service central se trouve au Bureau des consultations juridiques, qui dépend du Bureau central du Front du Travail. Le Front du Travail, dans ses Services de consultations, donne ses conseils aussi bien aux patrons qu'aux salariés, de sorte que les intérêts égoïstes des particuliers sont subordonnés à l'intérêt général de la communauté nationale. Ces Services de consultations ont pour tâche de réaliser des accords qui permettent d'éviter des procès inutiles. La statistique de 1935 témoigne du succès de ces efforts. Elle enregistre 3,5 millions de consultations ; 295 000 litiges représentant une valeur totale de 18 millions de RM ont pu être réglés sans passer devant les tribunaux. L'assistance en justice devant le Tribunal du Travail est gratuite. Le nombre

101. Une ordonnance du Conseil des ministres pour la défense du Reich, en date du 30 octobre 1939, a introduit une série d'importantes modifications à cette loi (*Journal Officiel du Reich*, I, p. 2146).

des affaires citées devant les Tribunaux du Travail a fortement diminué [102].

L'une des tâches les plus importantes du Front du Travail est la formation du caractère et l'éducation professionelle de ses membres. Il y consacre des cours du soir, qui traitent de l'organisation, des tâches et de la nature du Front du Travail, des questions sociales et générales, de l'autoadministration de l'économie, etc., sous forme de cours ou de communautés de travail. La presse du Front du Travail constitue à ce sujet un précieux auxiliaire ; elle comprend, entre autres, 90 journaux d'éducation professionnelle, fournis gratuitement aux travailleurs. Le tirage total de cette presse s'élève à environ 20 millions et demi d'exemplaires [103] .

Une éducation particulière est donnée aux délégués du Front du Travail, qui occupent des postes dirigeants dans les entreprises. C'est à leur intention qu'ont été créées une quarantaine d'écoles spéciales,

---

102. Le nombre de litiges est tombé de 371 000 en 1932 à 17 400 en 1938.

Les Services de consultations juridiques du Front du Travail ne doivent pas être confondus avec les Services d'assistance juridique du Parti national-socialiste. Ces derniers donnent des consultations gratuites à tous les compatriotes qui ne sont pas en état de s'adresser à un avocat, ainsi qu'à tous les blessés de guerre. Les Services de consultations juridiques du Front du Travail sont accessibles à tous les membres du Front du Travail, mais uniquement pour les questions relatives à l'emploi, aux réclamations découlant d'une assurance publique et juridique (vieillesse, invalidité, maladie, chômage ou accident) ou d'une institution similaire autorisée par la loi, et en outre à l'artisanat pour toutes les questions du droit fiscal. Dans tous ces domaines, ces Services accordent des consultations gratuites et se chargent gratuitement de plaider la cause en question.

103. Citons la revue *Arbeitertum*, dont le tirage est de près de 8 199 230 exemplaires, et la revue *Aufbau*, qui tire à environ 660 000 exemplaires. Le périodique le plus important est la revue mensuelle *Der Schulungsbrief*, remarquable par ses notes et articles d'information ; son tirage était en janvier 1939 de 4 160 000 exemplaires.

au sortir desquelles leur formation ultérieure incombe à l'un des neuf internats nationaux d'instruction. Pour l'instant il y a trois écoles supérieures, les trois grandes citadelles du Parti national-socialiste, qui éduquent principalement les dirigeants politiques du Parti avec le concours des dirigeants du mouvement [104]. Une institution spéciale : l'Institut allemand pour l'éducation technique nationale-socialiste, qui est à présent rattaché au Secrétariat pour l'éducation professionnelle et pour la direction des entreprises du Front du Travail, forme dans ses écoles des pédagogues du travail capables d'aménager des ateliers industriels, de diriger des examens d'admission et de rechercher des méthodes de travail nouvelles.

Une tâche remarquable, quant aux soins à accorder aux membres du Front du Travail allemand, incombe aux équipes de travail créées en 1934. Ce sont des groupes de 30 à 40 volontaires pris dans les entreprises, âgés d'au moins 18 ans, qui, rassemblés sous le commandement d'un chef d'équipe, veillent à l'affermissement de la mentalité et de la conduite nationales-socialistes du personnel de leur entreprise. Leur tâche est avant tout d'ordre moral et politique. Il arrive que le but et l'utilité des mesures du Front du Travail ne soient pas immédiatement compris par le personnel d'une entreprise et que les salariés commen-

---

104. Pour l'instant, il existe trois citadelles : « Vogelsang » dans l'Eifel, « Croessinsee » en Poméranie, et « Sonthofen » dans l'Allgäu. Ce sont les hautes écoles de la doctrine nationale-socialiste. Les 500 premiers élèves sont arrivés le 1er mai 1936 à la citadelle de Vogelsang. Dans ces citadelles, ne sont admis que les jeunes gens âgés de 25 à 30 ans, qui ont la qualification raciale, qui répondent physiquement à toutes les exigences, qui sont passés par la Jeunesse hitlérienne et par l'armée, et qui ont participé à une organisation du Parti, soit comme dirigeants politiques, comme S.A. ou comme S.S.

Dans les entreprises de la « Fondation Wilhelm-Gustloff », il a été établi un bureau permanent pour la formation philosophique nationale-socialiste du personnel des entreprises, avec un directeur spécialement désigné pour cette tâche.

cent à protester et à se plaindre, non point parce qu'ils manquent de bonne volonté, mais parce qu'ils ne se rendent pas compte du sens des mesures prises. C'est là que commence l'action des équipes de travail. Tout ce que les différents Bureaux du Front du Travail ont à dire aux larges masses, ils le leur communiquent par l'intermédiaire des équipes de travail. Les membres de celles-ci ne font pas de discours ; ils parlent à leurs camarades de travail comme ils en ont l'habitude, franchement, directement, dans le langage du peuple. Tout cela ne peut évidemment se faire en quelques mots. Cette activité comprend la diffusion des principes du national-socialisme en ce qui concerne sa politique sociale, son idéologie et le droit du travail, les explications relatives à des mesures spéciales, un tour d'horizon en ce qui concerne la politique au jour le jour, le développement du rendement, en un mot tout ce qui doit être fait dans l'intérêt de l'entreprise ou dans celui de la collectivité.

Il a été créé à cette fin trois groupes d'équipes, l'un pour la santé publique, l'autre pour l'éducation professionnelle, et un troisième pour l'organisation « La Force par la Joie ».

Le premier groupe est destiné à assurer la protection de la santé publique à l'usine et dans la famille, en répandant d'individu à individu les notions d'une conception saine de la vie et du travail et les principes de l'hygiène dans les entreprises, en assurant la protection du travail, le service auxiliaire à l'occasion des inspections d'entreprises, etc.

Le deuxième groupe entre en action dans la compétition des entreprises et dans la concurrence professionnelle entre tous les producteurs. A ce dernier titre, c'est lui qui réalise la compétition des adultes. L'équipe de travail participe tout entière à la compétition professionnelle nationale, et son exemple est un stimulant pour d'innombrables camarades de travail ; l'équipe de travail s'occupe également des compétiteurs et résout les nombreuses questions liées à cette action : compensation de la perte de salaire et de temps,

obtention du matériel nécessaire, aménagement des lieux de compétition, etc. En outre, l'équipe s'occupe de l'organisation extérieure des fêtes d'ouverture, elle fournit les juges et les arbitres, et, en 1939, elle a fixé elle-même pour la première fois les épreuves de la compétition pour les adultes.

Le troisième groupe enfin, celui qui s'intitule « La Force par la Joie », est chargé d'exalter la beauté du travail, d'encourager les voyages, le tourisme, de favoriser les vacances, d'élaborer le programme des sports, des loisirs et l'éducation populaire. Il est donc, dans l'ensemble, l'instrument de tous les bureaux et services du Front du Travail, qui se servent de lui pour faire comprendre à tous l'activité du Front du Travail[105].

Il faut encore mentionner l'éducation professionnelle et l'instruction des apprentis, la rééducation professionnelle, la remise en activité des chômeurs, le perfectionnement volontaire des employés des services publics[106], l'aménagement d'entreprises d'entraîne-

105. Une ordonnance du dirigeant de l'organisation du Reich en date du 6 mai 1939 déclare :

« A l'avenir, plus encore que jusqu'à présent, les équipes de travail auront à accomplir des tâches purement politiques. Ce fait, ainsi que l'intégration prévue ou réalisée des entreprises dans le domaine de souveraineté des groupes locaux du Parti national-socialiste, exigent la subordination des équipes de travail au représentant compétent du Parti national-socialiste.

« Les tâches et l'emploi des équipes de travail sont déterminés par le Front du Travail selon les ordres du Parti national-socialiste.

« Dans la mesure où les dirigeants des équipes de travail sont des camarades du Parti, ils doivent être utilisés comme dirigeants politiques. Dans la mesure où ils ne sont pas membres du Parti, il faut les considérer au même titre que les membres des équipes de travail, comme des aspirants politiques, et leur confier des tâches politiques s'ils s'en montrent capables. »

106. En 1934, sur environ 2 millions de membres que compte l'organisation des employés allemands, environ 2 millions et demi ont participé au travail de perfectionnement.

ment[107] et les voyages d'exploration économique[108], l'éducation projetée « selon Robinson »[109] et bien d'autres choses encore, qu'il est impossible d'énumérer dans ce bref résumé.

De quelque côté qu'on envisage cet organisme vivant qu'est le Front du Travail, on y trouve toujours le principe général de l'instruction et de l'éducation nationales-socialistes sous l'angle du caractère et de la profession, et de la sélection des meilleurs et des plus capables. C'est de ce principe également que s'inspire une remarquable institution du Front du Travail, que celui-ci dirige en commun avec la Direction de la Jeunesse du Reich, à savoir les « Compétitions professionnelles » de la jeunesse allemande, auxquelles, depuis quelque temps, participent aussi les adultes. Les ouvriers de toutes les professions peuvent dans cette compétition professionnelle nationale, indépendamment de tout examen scolaire, et sous la forme d'une épreuve facultative, témoigner de leur savoir et de

107. Par « entreprises d'entraînement » on entend des entreprises fictives, figurées et dirigées par des jeunes. Chaque entreprise d'entraînement compte environ 25 « employés », travaillant sous la surveillance de techniciens. Les entreprises d'entraînement entretiennent entre elles des rapports d'affaires à l'instar de véritables exploitations économiques. Toutes les opérations commerciales sont exactement imitées pour que l'exercice pratique accroisse le rendement professionnel des jeunes. Les exercices ont lieu pendant les loisirs. En 1938, environ 12 000 collaborateurs et collaboratrices ont travaillé dans 1 271 entreprises et bureaux d'entraînement.

108. Ces voyages particulièrement appréciés, qui sont d'une durée de trois à six jours, et s'étendent au Reich tout entier, parfois même à l'étranger, doivent constituer le point culminant de l'éducation professionnelle.

109. Cette éducation « selon Robinson » est destinée aux élèves qui arrivent au terme de leurs études. Elle doit montrer si l'élève est discipliné et s'il a des dispositions créatives. C'est par le travail du fer avec des outils primitifs : marteau, lime, ciseau, que le don de la discipline s'atteste lentement, tandis que le don créateur, l'aptitude à façonner et la capacité artisanale se constatent par le travail du bois. C'est pourquoi tout garçon doit être occupé, à l'avenir, à des travaux utilisant ces deux matières principales.

leur expérience professionnels. Ces compétitions professionnelles sont organisées une fois par an.

Un demi-million de jeunes ont participé à la première compétition, qui eut lieu au printemps 1934. Mille cinq cents praticiens avaient composé 500 tâches pour quinze groupes professionnels différents. Les limites d'âge sont comprises entre 14 et 18 ans, pour les jeunes ouvriers du sexe masculin, et entre 14 et 21 ans pour les femmes et les employés du sexe masculin. La participation est gratuite, et les participants ont droit à une demi-journée ou à la journée entière sans défalcation de salaire. En 1936, on comptait environ un million et demi de participants représentant 720 professions. Le nombre de participants a été de 1 800 000 en 1937 et de 3 millions en 1938.

Le « Service de la Responsabilité sociale » organise une compétition entre les entreprises. On décerne la distinction d'« entreprise modèle nationale-socialiste » aux entreprises ayant conquis un insigne de rendement : *a*) pour une éducation professionnelle exemplaire ; *b*) pour leurs efforts déployés en faveur de la santé publique ; *c*) pour leur activité dans la politique des habitations ; *d*) pour avoir favorisé l'organisation nationale-socialiste « La Force par la Joie ».

L'examen des entreprises ne se limite pas uniquement à l'appréciation de qualités aussi naturelles que la propreté du lieu du travail, des installations hygiéniques, etc. ; on juge les mesures réalisées par l'entreprise pour soutenir le plan de quatre ans. Le « Drapeau d'Or » n'est décerné qu'à l'entreprise qui a collaboré éminemment à la solution des tâches de la politique sociale par une organisation vraiment nationale-socialiste et par une bonne direction du personnel [110].

110. A la première compétition des entreprises ont participé 84 000 entreprises, à la deuxième 164 239, à la troisième (la première compétition de guerre), 273 763 entreprises. A l'occasion de ces trois premières compétitions, 297 entreprises obtinrent le titre d'« entreprise nationale-socialiste modèle », 2 923 acquirent l'insigne de rendement décerné par le Dr Ley,

Les compétitions professionnelles se sont révélées d'une grande importance, non seulement pour l'encouragement des plus doués, mais encore pour la sélection des meilleurs. C'est le 11 juillet 1939 que fut fondée l'Œuvre pour l'encouragement des plus doués du peuple allemand, œuvre destinée à permettre, à tous les individus capables, de développer pleinement leur force de travail et d'accéder à une véritable maîtrise. L'Œuvre d'encouragement des plus doués doit mener son action avant tout dans le sens du programme du Parti national-socialiste, dont le paragraphe 20 dit :

« Nous réclamons la formation, aux frais de l'Etat, des enfants particulièrement doués appartenant à des familles pauvres, sans qu'il soit tenu compte de leur situation sociale ou de leur profession. »

Des directives uniformes pour tout le Reich président à l'établissement des programmes d'épreuves et à l'appréciation des travaux réalisés. Ce système permet d'éliminer tous les cas accidentels, généralement inévitables quand la sélection est limitée à un petit cercle. Les vainqueurs de la compétition professionnelle représentent effectivement l'élite professionnelle du peuple allemand ; comme cette compétition comporte

---

et 5 434 furent distinguées par le diplôme régional des dirigeants régionaux.

Le Dr Ley écrit dans le journal *Der Angriff*, du 10 octobre 1939 :

« Une enquête faite dans 50 000 entreprises participant à la compétition fit ressortir, en ce qui concerne les conditions de travail, les améliorations économiques suivantes réalisées dans l'esprit du plan de quatre ans : la rationalisation a permis d'économiser 12 654 employés, de remplacer 46 692 hommes par des femmes, de remettre au travail 62 320 mutilés et invalides du travail ; 12 931 entreprises ont payé des primes pour des perfectionnements et des économies réalisées dans l'utilisation des matières premières et 2 170 entreprises, par des trains spéciaux, par des omnibus et par la construction de pistes cyclables, ont amélioré l'utilisation de la main-d'œuvre et économisé 537 701 heures de travail. »

Des chiffres semblables pourraient être cités en ce qui concerne les améliorations sociales.

aussi des épreuves portant sur la doctrine du parti, ainsi que des tâches sportives, elle permet de sélectionner les plus capables à tous points de vue, et d'éliminer les arrivistes. La preuve en est déjà fournie par des centaines de cas, où les vainqueurs, entrés dans les écoles les plus diverses, se sont signalés par des études excellentes. Les chefs d'entreprise confirment également avoir fait les meilleures expériences avec les vainqueurs de la compétition professionnelle [111].

Les questions spéciales de politique sociale, notamment la protection du travail, la sécurité dans les entreprises, la protection des femmes et des jeunes gens, les garanties sociales, etc., seront traitées plus loin. Pour l'instant, nous nous bornons à parler des questions qui rentrent dans cet exposé général. Il faut mentionner que, depuis le 1er janvier 1939, l'assurance-vieillesse est devenue obligatoire pour l'artisanat allemand. Tout artisan indépendant est assujetti en principe à l'assurance des employés. Toutefois, s'il contracte une assurance sur la vie, il se trouve dispensé de cette obligation. Il peut aussi combiner les deux possibilités, à la condition que la cotisation globale prescrite soit payée d'une façon ou d'une autre [111 bis].

---

111. Pour l'étude des questions biologiques, liées à l'encouragement des individus doués, le Service de direction a créé une Communauté de travail pour la biologie héréditaire. Cette communauté de travail rassemble un petit nombre d'hommes et de femmes dont chacun apporte les expériences de son domaine spécial (par exemple le Service racial du Parti national-socialiste, l'Administration du travail du Reich, l'œuvre des Etudiants du Reich, etc.) et conseille le Service de direction dans toutes les questions qui se rapportent à l'encouragement des jeunes gens doués.

111 *bis*. Une importante mesure de politique sociale en ce qui concerne les habitations est la fondation par le Front du Travail, le 20 juillet 1940, de la Société de construction et de gestion du Front du Travail allemand, S.A.R.L. Cette Société a pour objectif la construction et la gestion technique et financière d'habitations destinées à des tiers. Pour tous ceux qui veulent construire, qu'il s'agisse de sociétés, de coopé-

En outre, le Front du Travail a dû participer aussi largement que possible à la réalisation du Plan quadriennal. Par la rééducation professionnelle et par d'autres mesures prises en faveur de la formation professionnelle en général, le Front du Travail a contribué à accroître la qualité des forces de travail. A l'occasion de la construction de la ligne Siegfried et des fortifications de l'Etat, le Front du Travail dut se charger de l'ensemble des problèmes liés à l'hébergement et au ravitaillement des ouvriers du bâtiment occupés à ces travaux. Il s'agissait en l'occurrence de plusieurs centaines de milliers d'hommes. L'« Institut pour la Science du Travail » du Front du Travail se mit tout entier au service de la propagande en faveur des travaux du Plan quadriennal. L'espace nous manque pour mentionner tous les autres travaux qui figurent au programme du Front du Travail.

Le national-socialisme, ainsi que nous l'avons déjà vu, exige que les vacances et les congés soient effectivement employés au repos et à la détente. Mais il sait aussi que d'innombrables Allemands ne savent pas au juste comment s'y prendre pour obtenir ce résultat. Certains manquent d'énergie, et beaucoup n'ont pas l'argent nécessaire. Le national-socialisme a voulu intervenir aussi dans ce domaine, en apportant une aide et des encouragements pratiques ; c'est pourquoi, le 27 novembre 1933, il a mis sur pied une œuvre de loisirs de grande envergure, intitulée « Communauté nationale-socialiste *La Force par la Joie* ».

---

ratives ou de particuliers, la Société de charge de toutes les tâches et de tous les travaux ayant trait à la construction : recherche de terrains, élaboration des plans, négociations avec les autorités, mise au point du financement de la construction, etc.

Au début d'octobre 1940, le Dr Ley, chef de cette organisation, a soumis au Führer le premier projet d'une grande loi relative à une assurance-vieillesse générale s'étendant à l'ensemble des travailleurs, dont l'élaboration lui avait été confiée par le Führer.

Primitivement, on s'était inspiré de l'idée de l'organisation italienne *Dopolavoro* (Après le travail). Mais le Front du Travail poursuivait encore un autre but. Par une organisation rationnelle et intelligente des loisirs, il se proposait d'établir un contact aussi étroit que possible entre les traavilleurs et la nation tout entière, d'éveiller en eux et de maintenir vivace le sentiment et la conscience que le travailleur est partout, à l'étau comme en vacances, membre d'une grande communauté, et non point un individu isolé. Il s'agissait d'organiser le repos et les congés de façon à éviter l'ennui et les distractions médiocres, et à remplir les loisirs de la joie de vivre. Il fallait assurer le développement de leur personnalité et permettre aussi aux familles des travailleurs de jouir de tout ce que La Force par la Joie avait à leur offrir. Voilà pourquoi cette nouvelle organisation des loisirs fut appelée une « communauté » ; tout comme l'entreprise et le travail, elle devait devenir un trait d'union entre les compatriotes. L'homme fatigué par le travail ne doit pas s'affaler sur une chaise longue, mais il importe d'infuser une nourriture nouvelle à son esprit et à son corps, non point par des exposés artificiels, par des leçons émanant de bureaux de partis, ni dans le compartimentage des catégories, des professions ou des classes, mais indépendamment du degré de culture, du rang et de la fortune de chacun. En vacances comme au travail, le plus humble doit avoir le sentiment de sa pleine valeur sociale. La communauté nationale-socialiste La Force par la Joie ne doit donc pas être considérée comme une institution de bienfaisance. Elle ne reçoit d'ailleurs aucune subvention financière, ni de l'Etat ni d'ailleurs; son existence matérielle est assurée par les travailleurs allemands eux-mêmes.

La communauté La Force par la Joie veut réaliser dans les domaines les plus variés une saine organisation des loisirs :

1° Dans les sports, non point en recherchant les records, ni en s'efforçant de dresser des champions

et des « coryphées », mais en développant le sport de masses, l'entraînement physique en pleine camaraderie. Parallèlement au Service du Travail, le sport doit contribuer au rapprochement de toutes les classes du peuple et les familiariser avec l'idée de la vraie démocratie. Dans la pratique des sports, tous sont égaux : le « directeur », c'est-à-dire le chef d'entreprise, l'employé de bureau, le garçon de courses, la surveillante et la téléphoniste. C'est d'ailleurs le cas partout, dans tous les domaines de la communauté La Force par la Joie.

2° Par les voyages et le tourisme. Il faut donner aux Allemands la possibilité de connaître, personnellement et sans trop de dépenses, leur patrie, ainsi que les différentes populations qui l'habitent. On leur offre aussi des voyages à l'étranger, notamment des croisières en mer. Pendant leurs voyages, ils doivent non seulement goûter les beautés de la nature, visiter les musées et les autres curiosités culturelles, mais encore étudier les créations de la technique dans des entreprises industrielles.

3° Par l'organisation des loisirs du soir, qui offrent des distractions sous les formes les plus diverses : théâtres, concerts, films, expositions, musique et chant, etc.

4° Par une œuvre d'éducation populaire, donnant à la masse la possibilité d'enrichir ses connaissances et son savoir, non seulement par des conférences, des exposés ou des cours, mais encore par des visites pratiques de bibliothèques et de collections.

5° Par la propagande pour la beauté du travail. Cette propagande comprend tout ce qui a trait à l'aménagement extérieur des usines et des ateliers. On s'efforce, non seulement d'aménager d'une manière hygiénique les lieux d'habitation, les fabriques et les ateliers des ouvriers, mais encore de leur donner une atmosphère agréable. On éclaire le public par une revue, par des expositions et par des films, et l'on a déjà réalisé une foule d'améliorations et d'embellis-

sements[112]. Cette idée s'est étendue automatiquement aux habitations et s'est même élargie pour donner naissance à l'idée de « l'embellissement des villages ». Jusqu'à la fin de 1936, 63 domaines ruraux et environ 5 000 villages ont été embellis en ce qui concerne la construction des maisons, l'aménagement des jardins, des routes, des cultures, etc.

Les dépenses totales effectuées par les entreprises allemandes travaillant en collaboration directe avec le Service « Beauté du Travail » s'élevaient en 1939 à 780 799 732 RM. La somme effective, en y comprenant aussi les améliorations non mentionnées par les statistiques, est évidemment encore bien plus élevée.

Quelques chiffres montreront que l'activité de La Force par la Joie n'a pas été vaine et qu'elle a porté efficacement sur les larges masses populaires.

En ce qui concerne les sports, le nombre des participants, dans le premier semestre de 1938, s'est élevé à plus de 8 millions de personnes se livrant à leurs exercices sous la direction d'environ 3 000 moniteurs diplômés par l'Etat, dans environ 400 000 cours sportifs. Les 15 000 communautés sportives d'entreprise qui relèvent de la communauté La Force par la Joie se sont occupées, jusqu'en 1939, de plus d'un million de sportifs. Le nombre des participants aux voyages est monté de 2 millions en 1934 à 9 657 500 en 1937. Au cours des dernières années, 10 grands transatlantiques ont pris le large avec 200 000 ouvriers et employés (et leurs familles) en étendant leurs parcours jusqu'à Lisbonne et Madère. En 1937, environ 2 millions de personnes ont participé aux excursions touristiques. Une croisière en mer de 8 jours (y compris la nourriture, les visites, etc.) coûte environ 30 à 40 RM, et le coût d'un voyage sur terre de la même durée

112. Au 30 juin 1938, il avait été aménagé en Allemagne, selon les principes de la « Beauté du Travail », 2557 maisons de sociétés et foyers de vacances, 15 595 ouvelles cantines et salles de société, 13 122 jardins et chantiers, 200 piscines et environ 20 455 lavabos et vestiaires, 20 741 ateliers et 2 107 terrains de sport.

s'élève à environ 20 RM. Depuis 1938, on organise pour les travailleurs particulièrement nécessiteux des voyages de vacances de 6 jours pour 10 à 15 RM. C'est La Force par la Joie qui paye les suppléments nécessaires. Un tiers des bénéficiaires des vacances avaient un revenu mensuel inférieur à 100 RM, un autre tiers un revenu allant de 100 à 150 RM, et le reste un revenu se situant en moyenne entre 150 et 200 RM. Pour les grandes croisières en mer, la communauté a fait spécialement construire plusieurs transatlantiques *La Force par la Joie* de 25 000 tonnes chacun, aménagés selon des points de vue entièrement nouveaux. Ces transatlantiques ne sont pas divisés en classes, toutes les cabines sont les mêmes. En 1934, 80 000 Allemands ont participé à de telles croisières ; en 1937, leur nombre était déjà monté à 150 000. La Force par la Joie fait aménager sur l'île de Rügen une plage avec toutes les installations nécessaires et 20 000 lits. Les visiteurs y pourront prendre pension pour 2 RM par jour. Les voitures populaires[112 bis], dont la construction a déjà commencé, contribueront assurément aussi à répandre les idées de la communauté La Force par la Joie. Malgré leurs prix modique (995 RM, à payer d'avance par mensualités), ces voitures ne seraient pas inférieures, ni en qualité ni en solidité, aux automobiles plus coûteuses. A la date du 1er juillet 1939, soit dix mois après la mise en vigueur du système des économies, le nombre des épargnants pour la voiture La Force par la Joie excédait 250 000. Le revenu mensuel de 50 de ces épargnants est inférieur à 300 RM.

D'après leurs professions, les bénéficiaires des vacances de La Force par la Joie se répartissent ainsi (statistique officielle du 1er février 1936) :

---

112 *bis*. Il s'agit de la fameuse « Volkswagen » Coccinelle.

	Voyages de 8 jours	Voyages de 15 jours
Ouvriers	36,3 %	18,2 %
Employés de commerce	27,5 %	41,2 %
Employés d'industrie	23,2 %	22,0 %
Fonctionn. et retraités	7,1 %	11,4 %
Professions libérales	3,4 %	4,3 %
Artisans indépendants	2,5 %	2,9 %

L'utilisation des loisirs du soir est illustrée par les chiffres que voici : environ 10 000 personnes participent chaque semaine à des cours de musique et de chant. En 1937-38, 8 408 005 personnes ont assisté à 15 324 représentations théâtrales de La Force par la Joie[113]. Les concerts comptaient environ 3 millions d'auditeurs. Le public aime particulièrement les spectables analogues à ceux des cabarets artistiques ; en 1936, environ 17 millions de personnes ont assisté à 41 000 représentations de ce genre. En outre, il y a eu, en 1937, 40 000 matinées ou soirées chantantes avec la participation de 800 000 chanteurs.

Environ 300 institutions de culture populaire organisent des visites et des cours d'histoire, d'art, d'économie, de géographie nationale, d'histoire naturelle, de technique, de santé publique, de science des lois de l'hérédité, de racisme, etc. En outre, il existe des cours élémentaires de langues étrangères, de comptabilité, de sténographie, etc. 6 250 soirées ont été consacrées à des lectures d'œuvres de poètes et écrivains contemporains, et 1 400 000 auditeurs y ont assisté. Dans 1 574 expositions d'usines, plus de 4 millions d'ouvriers ont pu prendre contact avec les œuvres d'artistes allemands vivants. Au total, 16 500 000 per-

---

113. C'est le 14 février 1940 que fut ouvert, à Berlin-Borsigwalde, le premier théâtre ambulant de La Force par la Joie. La tente, fabriquée en métal léger, peut recevoir de 800 à 900 personnes. La scène contient tous les dispositifs nécessaires à l'installation des rideaux et des coulisses et à l'éclairage. La tente peut être chauffée en hiver.

sonnes ont eu en 1939 l'occasion de se cultiver par tous ces moyens.

L'idée optimiste fondamentale de la communauté La Force par la Joie, dont le nom seul est suffisamment expressif, trouve dans une mesure croissante l'approbation du peuple. En faisant le total de tous ceux qui ont participé dès 1936 aux différentes œuvres organisées par cette communauté, on obtient le chiffre de 71 millions de personnes, soit presque la population du Reich à cette époque. Il est dans le but et dans la nature du national-socialisme, non seulement de réclamer avec sévérité, avec rigueur et avec ascétisme que chacun remplisse son devoir, mais encore d'accorder une place équitable à la gaîté et à la joie de vivre dans l'existence des travailleurs. Le sens du réel du national-socialisme s'oppose à toute théorie abstraite, à toute pédanterie, à tout doctrinarisme, il cherche partout les intarissables sources de la vie elle-même.

Les efforts de La Force par la Joie ont suscité beaucoup d'attention et d'intérêt à l'étranger. Le Congrès mondial pour les congés et les loisirs, qui se tint à Hambourg en juin 1937 et réunit les délégués de plus de 50 pays, a décidé de créer un « Bureau central international pour la joie et le travail » ; il a désigné comme dirigeant le Dr Ley, créateur du Front du Travail. A ce Bureau central fut rattaché un « Institut international de recherches », chargé d'étudier scientifiquement l'aménagement des loisirs des travailleurs.

L'assistance sociale nationale-socialiste (NSV)

De même que dans tous les autres domaines de la vie publique, l'Etat national-socialiste a procédé sur le plan de l'assistance publique à des changements plus ou moins radicaux qui s'inspirent de ses principes. Dans l'Allemagne d'avant 1935, l'assistance s'assimilait dans une assez large mesure à la charité publique. Il s'agissait surtout de subventions en argent, et lors-

que l'accroissement formidable du nombre des chômeurs ne permit plus à l'appareil administratif de l'Etat de s'occuper individuellement des pauvres, il finit par se borner à payer automatiquement les allocations. D'autre part, on se contentait de lutter contre les formes visibles de la misère, en remédiant çà et là, par des dons occasionnels en nature ou en argent, à des cas de détresse particulièrement frappants. On n'avait ni le temps ni la compréhension qu'il aurait fallu pour rechercher les causes de la misère et pour se préoccuper des possibilités de prévenir la détresse en s'attaquant à ces causes.

L'Etat national-socialiste concentre son attention sur les causes. Il va encore plus loin : il s'efforce de maintenir en bonne santé et en pleine capacité de travail ceux qui n'ont pas encore sombré dans la misère. Il veut prévenir la maladie et l'indigence. Pour y parvenir, l'Etat prend soin des nourrissons, il s'occupe de la jeunesse, des familles, de la santé publique, et il prend de nombreuses mesures préventives contre la maladie et contre la pauvreté. La nouvelle loi du 30 avril 1938 sur le travail des enfants et la durée du travail des adolescents, qu'on appelle plus brièvement la loi sur la protection de la jeunesse, est une mesure importante dans cet ordre d'idées. Cette loi est entrée en vigueur le 1er janvier 1939. Elle interdit le travail des enfants (sont considérés comme enfants les moins de 14 ans) et limite le travail des adolescents (de 14 à 18 ans). Comme pour toutes les lois nationales-socialistes, les dispositions de cette loi ne sont pas rigides, mais élastiques, et tiennent compte de la grande variété de la vie. Les enfants âgés de 12 à 14 ans peuvent être employés à des travaux légers, par exemple des courses, mais trois heures par jour au maximum. Le travail de nuit, le travail pendant les jours fériés et les dimanches est interdit en principe aux adolescents. Le Ministre du Travail du Reich a même le droit de leur interdire des branches entières d'entreprises et des catégories de travaux si l'intérêt supérieur de la nation l'exige. En même temps, la loi

définit amplement les conditions d'application ou de non-application pour de nombreux cas particuliers, de sorte que le chef d'entreprise, les tribunaux et les services de contrôle peuvent se rendre compte des intentions du législateur pour des cas similaires. Le Front du Travail allemand surveille l'exécution de la loi sur la protection de la jeunesse. Les Services des jeunes du Front du Travail prennent soin de 5 millions de jeunes travailleurs des deux sexes. Ces soins sont assurés par 35 000 délégués des deux sexes.

L'Assistance Sociale ne vise pas en premier lieu à remporter des succès dans des cas particuliers, elle s'attache surtout à relever le niveau général de son action. Aussi ne faut-il pas voir ses tâches avec les yeux d'un financier, mais avec ceux d'un réformateur social. Si celui-ci peut travailler sans être dérangé, les ressources financières jailliront toutes seules.

Le réformateur social dans le domaine de l'Assistance sociale estime que sa tâche ne consiste pas seulement à assister économiquement les pauvres, mais encore et surtout à organiser cette assistance de telle manière qu'elle fasse renaître la force et la volonté de travail dont le pauvre dispose encore. Ainsi, par exemple, la section des soins spéciaux de l'Assistance sociale nationale-socialiste est chargée de ceux qui souffrent de tares physiques (dans l'Allemagne des anciennes frontières on compte plus d'un million d'aveugles, de durs d'oreille, de sourds et de petits pensionnés) ; elle s'efforce de rendre leur mal plus supportable et de les aider au nom de la communauté nationale. Dans des foyers et dans des ateliers, par des conférences et par des institutions variées, on cherche les possibilités de formation professionnelle pour ces handicapés de façon à leur procurer un travail qu'ils soient capables d'accomplir.

L'Etat national-socialiste s'efforce de ne pas apparaître comme un hospice ou un asile, où la masse physiquement tarée ou incapable de gagner sa vie vivrait aux dépens d'une minorité diligente et apte au travail. Il veut au contraire développer la force vitale

du peuple par la remise au travail, par l'éducation, par la discipline et par l'élimination juste et logique des éléments nuisibles et asociaux. C'est pourquoi l'Assistance sociale nationale-socialiste n'est pas une association de secours à tout prix. Elle doit intervenir là où les moyens de l'assistance de l'Etat et des villes ne suffisent pas. Elle ne doit pas non plus assurer une vie agréable aux paresseux ; elle doit examiner spécialement chaque cas particulier ; c'est là la tâche principale du chef d'îlot national-socialiste, qui est chargé d'examiner la situation et la conduite de l'intéressé, et de faire ensuite les propositions d'aide adéquates. Il doit également se pencher sur le cas des « pauvres honteux ».

Toute cette activité en faveur des déshérités de l'économie exige évidemment du temps, de la patience et du jugement. C'est pourquoi, depuis qu'il a pris le pouvoir en janvier 1933, l'Etat national-socialiste fait preuve, sur le plan de l'Assistance sociale, d'autant d'énergie que de prudence et de sens de ses responsabilités.

L'Assistance sociale nationale-socialiste, née à l'époque des luttes, a son origine dans une œuvre de secours du Parti en faveur de ses membres nécessiteux et de leurs familles. Elle s'occupait notamment des nationaux-socialistes qui avaient perdu leur emploi, et des hommes des sections d'assaut blessés au cours des combats. Elle a été reconnue en tant qu'organisation du Parti par un décret du Führer en date du 3 mai 1933 ; et elle a été rattachée au Parti, en tant qu'organisation affiliée, à la fin de 1934. Elle est l'instance suprême du Parti national-socialiste pour toutes les questions d'assistance et dirige en même temps la Communauté du Reich de l'Assistance Libre, dont font partie le « Comité central de la Mission intérieure », la « Croix-Rouge allemande » et l'association catholique « Caritas ». Les effectifs de l'Assistance sociale nationale-socialiste sont montés de 112 000 à la fin de 1933 à 6 188 000 en octobre 1936.

Les tâches de l'Assistance sociale nationale-socialiste

s'étendent au peuple tout entier. Nous indiquons ci-dessous quelques chiffres pour qu'on puisse se faire une idée de l'ampleur de son effort :

De 1933 à 1936, 1 893 871 enfants ont passé des vacances de quatre semaines dans des foyers et dans des colonies de vacances à la campagne. L'œuvre d'assistance « La Mère et l'Enfant », fondée le 2 mars 1934, prend soin des femmes enceintes et des femmes en couches ; elle a consacré, jusqu'à 1936, 164 743 010 RM à ce but. Cette œuvre a réussi à faire baisser, pendant cette période, la mortalité des nourrissons de 7,9 % à 6,4 %. Ainsi, elle a sauvé la vie à 162 000 enfants. La création de 5 183 jardins d'enfants permanents et de 5 584 jardins d'enfants temporaires (pour la période de la moisson) a institué pour d'innombrables enfants des foyers accueillants pendant que leurs mères étaient accaparées par leurs tâches professionnelles ou ménagères [113 bis]. Une assistance spéciale a été accordée aux

113 *bis*. Un rapport rédigé en mai 1940 fait ressortir l'effort exceptionnel de l'œuvre « La Mère et l'Enfant ». A Berlin seulement, on compte 440 000 cas d'assistance à des femmes enceintes, à des mères allaitant leurs enfants, à des nourrissons et à des familles nombreuses. Cette assistance comporte des secours alimentaires, des distributions de linge aux femmes en couches et aux nourrissons, d'une valeur de près d'un million de marks. Vingt-neuf mille interventions portaient sur la question du logement. Plus de 10 000 secours de loyer furent versés directement, et 13 000 indirectement. L'action pour les habitations, due à l'initiative du Dr Goebbels, a permis de restaurer 31 000 logements. C'est ainsi que 73 000 familles ont pu bénéficier de cette action en faveur du logement.

Au cours de l'année écoulée, plus de 10 000 infirmières ont visité à domicile les mères et les enfants. Les crèches nationales-socialistes accordent journellement leurs soins à 5 000 enfants de mères travaillant au dehors. 3 500 mères ayant besoin de repos ont pu être envoyées pour quatre semaines dans les foyers de l'Assistance sociale nationale-socialiste, qui sont dispersés dans toutes les régions du Reich. 11 000 enfants ont été envoyés pour six semaines dans des maisons de repos, et 15 000 autres enfants furent envoyés pour plusieurs semaines à la campagne.

A cette occasion, nous croyons devoir souligner la diffé-

familles indigentes, à qui on procure des lits. Les 675 369 lits accordés par l'Assistance sociale nationale-socialiste dépassent de 80 000 les places disponibles dans l'ensemble des hôpitaux allemands. Les fonds recueillis à cet effet par l'Assistance sociale nationale-socialiste s'élèvent à 21 908 709 RM. La Fondation Hitler s'occupe de la santé des adultes : elle a accordé 413 634 places gratuites dans les hôpitaux et 11 002 places gratuites dans des stations de convalescence, le tout d'une valeur globale de 33 059 142 RM. Au Congrès du Parti de 1936, on a annoncé la création d'une œuvre contre la tuberculose, qui a recueilli en peu de temps 3 150 396 RM. L'Association des infirmières nationales-socialistes comptait en 1936, 4 446 infirmières qui ont donné, dans 1 552 stations, leurs soins à 993 112 personnes et rendu 3 500 000 visites de malades à domicile. Les sommes dépensées par cette œuvre s'élèvent à 9 420 000 RM. L'Assistance sociale nationale-socialiste a versé 23 500 985 RM pour l'assistance à la jeunesse, aux réfugiés, aux détenus des prisons et des camps de concentration et aux victimes de diverses catastrophes. Le total des secours versés en espèces ou en nature par l'Assistance sociale nationale-socialiste s'élevait, jusqu'à 1936, à 255 854 242 Reichsmarks.

L'Assistance sociale nationale-socialiste occupe 849 161 assistantes à titre gratuit et plus de 13 000 à titre rétribué. Ces assistantes sont formées dans des cours spéciaux pour être à la hauteur de leurs tâches.

L'œuvre la plus remarquable de l'Assistance sociale nationale-socialiste est l'organisation du Secours

---

rence qui existe entre les assistantes du Parti national-socialiste et les assistantes de l'Assistance sociale nationale-socialiste. Les assistantes du Parti national-socialiste (les « Sœurs brunes ») s'occupent exclusivement des questions communales, dans les stations communales nationales-socialistes, ou de tâches particulières, par exemple dans les citadelles. Les assistantes de l'Assistance sociale nationale-socialiste (les « Sœurs bleues ») s'occupent des nourrissons dans les crèches, etc. Les jardins d'enfants sont entre les mains de jardinières de l'Assistance nationale-socialiste.

d'Hiver, destinée à combattre les misères économiques particulières à l'hiver, la faim et le froid. Ce Secours, qui tire ses ressources de quêtes publiques, doit surtout procurer des vivres, des vêtements et du combustible aux indigents qui ne reçoivent rien de l'Assistance publique. En même temps, par sa forme, le Secours d'Hiver doit éduquer le peuple entier dans le sens d'une véritable communauté populaire et d'un socialisme agissant. C'est pourquoi, chaque année, en automne, le Führer inaugure personnellement, par un discours-programme, l'action du Secours d'Hiver, et tous les ministres et tous les dirigeants du Parti font la quête dans les rues [114].

Le 9 octobre 1935, Hitler déclarait dans son discours :

« Nous croyons que, par des démonstrations aussi

---

114. A l'occasion des quêtes dans les rues, on vend des insignes fabriqués dans les régions malheureuses. Il existait par exemple un insigne en ambre jaune. Pour produire ces insignes, il avait fallu plus de 200 000 kilogrammes de matière première. C'est ainsi qu'en plus des ouvriers déjà occupés au travail de l'ambre jaune, on a pu employer encore 500 chômeurs pendant plus de trois mois. En février 1939, on a distribué de petites figures d'animaux taillées dans un nouveau métal léger (le « magnivin »), frappées, vernies et garnies d'une petite pierre, d'un cabochon, figurant l'œil de l'animal. En mars 1939, c'étaient de ravissantes petites figures de porcelaine, munies d'une épingle pour qu'on pût les porter à la boutonnière.

Des journaux étrangers ont souvent exprimé leur étonnement et leur admiration à propos de ces quêtes. Citons, à titre d'exemple, ce qu'écrivait un journal français, *Paris-Midi* :

« Les ministres allemands qui faisaient eux-mêmes la quête dans les rues de Berlin ont pu, une fois de plus, se rendre compte de leur grande popularité. Non seulement ils durent changer plusieurs fois de boîtes, mais l'affluence fut souvent si considérable que la police dut prendre des mesures. Mais cela ne veut pas dire que le résultat eût laissé à désirer dans d'autres quartiers. On pourrait peut-être supposer que ces quêtes pussent à la longue lasser le peuple allemand. C'est une grande erreur. Le résultat de la Journée de la Solidarité nationale de 1937 a battu tous les records des années précédentes et prouvé que Hitler jouit comme par le passé de la confiance du peuple. »

spectaculaires, nous maintenons en éveil la conscience de notre peuple et que nous faisons comprendre à chacun cette pensée : Tu dois te sentir membre de la collectivité nationale et tu dois faire des sacrifices ! »

Vingt-quatre heures après la première proclamation, les premiers dons arrivèrent. Au bout de quarante-huit heures, 4 millions de RM avaient déjà été souscrits. Les salariés de nombreuses entreprises renoncèrent à une partie de leur salaire pour permettre l'embauche de compatriotes supplémentaires. Des repas gratuits pour les pauvres furent institués. Le théâtre, le film, etc., se mirent au service de cette cause.

Le Secours d'Hiver a été officiellement reconnu par une loi du 1er décembre 1936. La direction du Secours d'Hiver est entre les mains du ministre de l'Education nationale et de la Propagande. Au cours des quatre premiers hivers on a recueilli 1 490 760 834 RM. Au cours de l'hiver 1936-37, 1 340 356 aides volontaires se sont mis à la disposition du Secours d'Hiver. La valeur des dons distribués pendant l'hiver 1935-36 s'est élevée à 365 829 716,98 RM. On a distribué de la farine de froment et de seigle, du poisson, de la viande, des matières grasses, des légumes, du sucre, de l'orge perlé, des flocons d'avoine, du vermicelle, du riz, des pommes de terre, etc. — en tout 13,5 millions de quintaux. Ont été distribués en outre : 2 millions de vêtements, 2 500 000 paires de chaussures, 1 600 000 paires de bas, 4 500 000 pièces de linge de corps pour adultes et enfants, 500 000 pièces de linge de table et de literie, 240 000 couvertures et édredons. Les indigents ont reçu en outre des bons pour toucher des denrées alimentaires et des vêtements atteignant une valeur de 200 593 829 RM ; et différents services de secours de l'Assistance sociale nationale-socialiste ont reçu 79 097 469 RM en espèces. Le Secours d'Hiver 1939-40 a rapporté 680 millions de RM contre 586 millions au cours du dernier hiver de paix. Le total des sommes passées jusqu'ici entre les mains du Secours d'Hiver s'élève à plus de 3 milliards de RM.

Une autre œuvre de secours, liée au Secours d'Hiver, est l'œuvre du « Plat unique », dont l'institution s'est généralisée. Le premier dimanche de chaque mois, personne ne peut manger qu'un plat unique d'une valeur de 50 pfennigs à son déjeuner de midi ; l'excédent est versé au Secours d'Hiver. Cette institution a rapporté 25 129 000 RM pendant l'hiver 1933-34, et 31 697 000 RM pendant l'hiver 1935-36 [115].

Le Service du Travail

Parmi les nombreuses Fédérations des Jeunes, nées surtout après la guerre mondiale, il y avait une « Ligue des Artamans », fondée en 1924 et appelée par le Chef de la Jeunesse du Reich « la seule organisation réellement corporative », parce que cette Ligue pouvait être considérée, en raison de son travail paysan constructif, comme la championne du service de travail et de la rénovation culturelle et raciale de la paysannerie.

---

115. Les chiffres suivants permettront de se rendre compte de l'activité de l'Assistance sociale nationale-socialiste :

Au premier trimestre de 1938, l'Assistance sociale nationale-socialiste comptait au total 8 220 410 membres et 864 303 collaborateurs permanents. Au cours du même trimestre, 991 591 personnes furent soignées par 15 972 spécialistes de l'œuvre « La Mère et l'Enfant » ; 911 067 personnes nécessiteuses s'adressèrent aux 21 035 services de secours, et 1 489 services de consultation donnèrent leurs conseils à 50 570 personnes. Les crèches accueillirent 132 374 enfants. L'œuvre prit soin de 73 833 mères mariées et de 6 785 filles-mères. L'Assistance sociale nationale-socialiste distribua des repas à 153 130 enfants et à 13 896 adultes. Des secours ménagers furent accordés dans 979 cas ; 19 325 mères et 52 011 enfants furent envoyés en vacances. Des places gratuites de la Donation Hitler furent assurées à 9 186 jeunes. Les sommes recueillies par l'Aide-assurance allemande de la Jeunesse s'élevaient, au premier trimestre 1938, à 483 500 RM (contre 2 238 500 RM pour toute l'année 1937). L'organisation des assistantes du Parti national-socialiste comptait 5 607 assistantes réparties sur 2 528 stations. L'œuvre contre la tuberculose a pu placer 2 600 malades. Tous les chiffres se rapportent, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, au premier trimestre 1938.

En 1934, la Ligue des Artamans fut englobée par la Jeunesse hitlérienne. En 1926, se fondèrent pour la première fois des camps de travail où des ouvriers, des paysans et des étudiants cherchèrent à réaliser les premiers rudiments d'un mouvement en faveur d'un service du travail à orientation à la fois pratique et idéal. Mais la durée du service était trop courte, on manquait de chefs expérimentés, et la cohésion entre les différentes communautés faisait défaut.

Seul le mouvement national-socialiste sut considérer le service du travail comme une école de vie, en indiquant dès 1928 que le service du travail général et obligatoire était l'un des points de son programme. Le protagoniste de cette idée, le colonel en retraite Hierl, fut désigné par Hitler, en 1929, comme chef de la section d'organisation du Parti national-socialiste ; cette section d'organisation devait prendre en mains l'organisation du travail. Dès cette époque, le Parti réclama l'introduction du Service du Travail obligatoire, mais il se heurta, ainsi que nous l'avons déjà dit, au refus du gouvernement[116]. Néanmoins, le Parti national-socialiste poursuivit systématiquement ses efforts en vue de préparer l'institution du Service du Travail obligatoire. Il sélectionna des personnalités capables de jouer un rôle de chef et commença à les former dans des cours spéciaux. En janvier 1932, le premier camp de travail fut créé à Hammerstein (Grenzmark) ; d'autres furent inaugurés dans le courant de la même année.

C'est ainsi que d'importants travaux préparatoires étaient accomplis lorsque le Parti national-socialiste, le 30 janvier 1933, accéda au pouvoir. Le 1er mai 1933, « Jour du Travail national », Hitler indiquait comme suit le but du Service du Travail :

---

116. Par une ordonnance de détresse, le gouvernement Brüning avait créé en juin 1931 un service de travail volontaire pour combattre le chômage. Mais ce fut là une mesure maladroite et stérile, réalisée sous une forme bureaucratique sans contenu social ni éthique. Il en résulta un ensemble incohérent d'ordres inefficaces.

« Lorsque nous avons lancé pour la première fois l'idée d'un Service du Travail obligatoire, les représentants du monde marxiste moribond protestèrent à cor et à cri en déclarant que c'était là une nouvelle attaque contre le travail, une attaque contre la vie de l'ouvrier. Et pourquoi ? Ils savaient trè.s exactement qu'il ne s'agissait nullement d'une attaque contre le travail, et encore moins contre les travailleurs, mais uniquement d'un assaut contre un redoutable préjugé, contre le préjugé qui considère comme inférieur le travail manuel. Ce préjugé, nous voulons l'exterminer en Allemagne. A une époque où il y a parmi nous des millions de gens qui ne comprennent pas l'importance du travail manuel, nous voulons, par le Service du Travail obligatoire, faire comprendre au peuple allemand que le travail manuel, loin d'être déshonorant, est, comme toute autre activité, tout à l'honneur de celui qui l'accomplit loyalement et honnêtement.

« Nous sommes fermement décidés à faire connaître à tout Allemand le travail manuel, au moins une fois dans sa vie, et cela qu'il soit riche ou pauvre, qu'il soit le fils d'un savant ou le fils d'un ouvrier d'usine, afin qu'il lui soit plus facile de commander après avoir appris à obéir... Nous ne voulons pas nous contenter de supprimer superficiellement le marxisme. Nous sommes résolus à détruire les conditions qui l'ont fait surgir. Nous voulons épargner aux générations qui viendront après nous la confusion intellectuelle qu'apporte cette doctrine. Les travailleurs intellectuels et manuels ne doivent jamais s'opposer les uns aux autres. C'est pourquoi nous nous proposons d'exterminer cette présomption qui incite si facilement certains à regarder de haut leurs camarades qui travaillent à l'étau ou à la machine ou qui mènent la charrue.

« Cependant, non seulement tout Allemand doit apprendre à connaître le travail manuel, mais inversement, le travailleur manuel doit se pénétrer de la nécessité du travail intellectuel. Au cours de cette année-ci, nous réaliserons pour la première fois la grande idée éthique que nous associons au Service

du Travail obligatoire. Et nous savons qu'au bout de 40 ans, l'expression travail manuel aura, dans l'esprit de millions d'hommes, subi le même changement de signification que jadis le terme de lansquenet, qui fut remplacé par la notion du soldat allemand. »

De son côté, le colonel Hierl, nommé le 11 juillet 1934 Commissaire du Reich au Service du Travail, prononça à cette occasion un discours dans lequel il définit comme suit les tâches du Service du Travail :

« Le Service du Travail est autre chose, quelque chose de bien plus grand qu'un expédient temporaire, né de la misère de notre époque, pour combattre le chômage. L'idée du Service du Travail obligatoire est le prolongement logique et le complément nécessaire des idées qui ont conduit à l'obligation scolaire et au service militaire obligatoire... Le Service du Travail obligatoire doit être un devoir d'honneur de la jeunesse allemande, il doit être un service rendu au peuple. Le Service du Travail obligatoire doit fournir au gouvernement une armée de travailleurs pour entreprendre de grands travaux publics, en vue de la réalisation de hauts objectifs économiques, culturels et politiques. Mais avant tout, le Service du Travail doit être une grande école pour éduquer le peuple. C'est par sa propre expérience, acquise au cours de son Service du Travail, que le jeune Allemand doit se pénétrer de la juste compréhension de la valeur morale du travail et de son devoir vis-à-vis de la communauté laborieuse allemande. C'est ainsi que le Service du Travail devient une école irremplaçable, destinée à former le peuple, à faire de lui une communauté allemande nouvelle de travailleurs et à promouvoir un socialisme allemand idéal. »

Dans la communauté du lieu de travail et du camp de travail, doivent disparaître les vieux préjugés des différences de classes, doit disparaître la conception matérialiste qui ravale le travail au rang d'une marchandise et qui en fait une malédiction. La notion du service doit être reconnue comme quelque chose de plus élevé que la notion du gain.

Déjà, au Congrès du Parti national-socialiste de septembre 1934, à Nuremberg, le Service du Travail défile, pelle sur l'épaule, devant le Führer. Il compte alors 52 000 hommes revêtus d'uniformes bruns, couleur de terre. Dans le Reich entier, 180 000 travailleurs, dispersés dans plus de 1 000 camps de Travail, accomplissent le devoir qu'ils ont volontairement pris sur eux.

Voici ce que le Führer déclara après cette revue :

« C'est une gigantesque entreprise que de former un peuple entier dans l'esprit de cette nouvelle conception du travail. Nous l'avons osé, nous réussirons, et vous êtes déjà la preuve que cette œuvre ne saurait échouer. Toute la nation passera par votre école ! Des temps viendront où aucun Allemand ne pourra être membre de la communauté nationale avant d'être passé par votre communauté à vous. »

A l'origine, le Service du Travail était volontaire, mais dès le 1er mai, Hitler avait déclaré que ce Service devait devenir obligatoire. Peu de temps après, les étudiants allemands se déclarèrent prêts à considérer ce Service comme un devoir. Le Front du Travail et la Corporation alimentaire du Reich introduisirent le livret du Service du Travail par lequel tous ceux qui briguaient une place dirigeante devaient prouver qu'ils avaient accompli le Service du Travail. C'est ainsi que le peuple montra qu'il était prêt à accepter le Service du Travail comme un devoir d'honneur.

L'heure était venue de le consacrer par une loi. Le 26 juin 1935, le gouvernement promulgua cette loi sur le Service du Travail obligatoire, dont les dispositions essentielles sont les suivantes :

PARAGRAPHE PREMIER

1° Le Service du Travail obligatoire est un Service d'honneur envers le peuple allemand.

2° Tous les jeunes Allemands des deux sexes sont

obligés de servir leur peuple en accomplissant le Service du Travail [117].

3° Le Service du Travail obligatoire doit élever la jeunesse allemande dans l'esprit du national-socialisme, de la communauté nationale et d'une vraie conception du travail, et lui inculquer notamment le respect du travail manuel.

4° Le Service du Travail a pour tâche d'accomplir des travaux d'utilité publique [118].

PARAGRAPHE 3

2° Le Service du Travail commence au plus tôt à l'âge de 18 ans révolus et se termine au plus tard à l'âge de 25 ans révolus (des exceptions sont admises) [119].

Depuis le 1er janvier 1934, il existait aussi un Service du Travail féminin, au début volontaire, qui fut incorporé, le 1er janvier 1936, au Service général du Travail. Les conditions d'organisation, et peut-être aussi les conditions financières, n'étaient pas encore assez satisfaisantes pour qu'on pût le rendre obligatoire. Il fallut le développer graduellement.

---

117. Un service général obligatoire pour tous les Allemands a été décrété par l'ordonnance du 22 juin 1938, dont le but était le recrutement de la main-d'œuvre nécessaire à la construction de la ligne Siegfried. Ce service, qui se limite aux tâches qui revêtent une importance politique particulière, est dirigée par le chef chargé de l'exécution du Plan quadriennal.

118. Le Service du Travail ne doit concurrencer ni la construction des autostrades, ni l'économie en général. Sa tâche économique principale est de créer de nouvelles possibilités de développement pour l'agriculture.

119. A partir de l'âge de 17 ans révolus, chacun peut se faire inscrire volontairement au Service du Travail. Il doit s'engager pour une durée minimum d'un an, mais peut, s'il le désire, prolonger son service. A partir du 1er avril 1940, toutes les bachelières (à l'exception des candidates à l'Ecole Supérieure d'Institutrices) doivent également faire leur Service du Travail avant de se consacrer aux études universitaires.

Ce développement nécessita quelques années. Déjà, en 1938, on comptait 30 000 femmes qui accomplissaient ce service, et le rythme des engagements s'accéléra encore. Immédiatement après la déclaration de guerre, le Conseil des Ministres pour la Défense du Reich promulgua le décret d'exécution du 4 septembre 1939, qui est ainsi conçu :

PARAGRAPHE PREMIER

« L'effectif du Service du Travail pour la jeunesse féminine doit être porté à 100 000 membres (y compris les cadres).

PARAGRAPHE 2

« Le chef du Travail du Reich est autorisé à incorporer au Service du Travail obligatoire les jeunes filles de 17 à 25 ans qui n'exercent pas de métier, qui ne suivent ni cours scolaires, ni apprentissage professionnel et qui ne sont pas nécessaires à leurs familles pour l'exploitation d'une ferme. »

Vingt-huit écoles furent chargées d'intensifier la formation de cheftaines. Un cadre de 1 000 aspirantes cheftaines existait déjà. D'anciennes cheftaines, qui s'étaient mariées entre-temps, reprirent du service.

La nouvelle loi relative au Service du Travail obligatoire, datée du 9 septembre 1939, divise le territoire du Reich en 29 districts. Chaque district est dirigé par une cheftaine assistée de sa subordonnée, la cheftaine de groupe de camps, préposée à 15 à 20 camps. (En 1940, on comptait déjà plus de 2 000 camps de travail féminins). La cheftaine du groupe de camps a trois assistantes. Chaque unité de camp se compose de : 1 cheftaine de camp, 1 assistante de la cheftaine, 1 intendante, 1 administratrice, 1 assistante extraordinaire, 3 ou 4 doyennes et 32 à 41 jeunes travailleuses. Les cheftaines du Service du Travail doivent s'engager à un service ininterrompu d'au moins trois ans. Après leur départ, elles touchent une gratificaton de service

et reçoivent une attestation d'emploi qui leur confère la priorité d'embauche dans les services publics. La jeune travailleuse, une fois son service accompli, reçoit à l'instar de ses camarades masculins le livret du Service du Travail.

En général, le Service du Travail féminin s'inspire des mêmes principes que le Service du Travail masculin, mais les formes de vie dans les camps portent un cachet plus particulier que chez les hommes. Et il y a des différences notables en ce qui concerne le travail lui-même. Les jeunes filles sont rassemblées dans des camps dont la première vocation est celle d'une exploitation agricole ; deuxièmement, elles travaillent de concert avec l'Assistance sociale nationale-socialiste qui accorde ses soins aux enfants nécessiteux ; troisièmement, elles portent assistance aux colons et aux cultivateurs.

Les jeunes filles qui accomplissent leur service sont installées pour la plupart, par groupes de 35 à 40, à la campagne, dans des fermes abandonnées. Des femmes pourvues de connaissances pédagogiques les forment pour les rendre aptes au Service du Travail et à la vie en commun. La durée du travail est de 6 heures par jour. Le reste du temps est consacré à l'éducation politique et doctrinale, ainsi qu'au sport et à la gymnastique. La durée du Service est de 26 semaines. Les jeunes filles sont nourries, vêtues (uniforme) et logées comme les hommes, et assurées contre les maladies et les accidents [120].

A l'occasion du cinquième Congrès international d'Education ménagère, la dirigeante de l'œuvre féminine allemande a défini comme suit le caractère idéal du Service du Travail féminin (25 août 1934) :

« La femme allemande, telle que nous l'imaginons, doit, si la situation du peuple l'exige, savoir renoncer au luxe et à la jouissance, elle doit savoir travailler,

120. Le Service du Travail des femmes ne doit pas être confondu avec « l'année féminine obligatoire », dont nous parlerons plus loin.

elle doit être intellectuellement et physiquement saine, et elle doit savoir rendre belle la dure vie que nous sommes obligés de mener aujourd'hui. Elle doit connaître les misères et les dangers qui menacent l'existence de notre peuple. Elle doit accomplir spontanément tout ce qui est exigé d'elle. Elle doit être capable de pensée politique, non point au sens de la politique de parti, non point au sens de la lutte politique avec d'autres nations, mais en ce sens qu'elle a conscience d'être unie au peuple, qu'elle pense avec lui et qu'elle se sacrifie avec lui [121]. »

Les écoles du Service du Travail ne se bornent pas à enseigner la technique du travail ; elles accomplissent aussi un travail d'éducation idéologique et économique, et elles veulent former le caractère. Ce qu'on considère comme essentiel, c'est moins la spécialisation pour tel ou tel travail que la formation générale des chefs qui doivent être, dans le Service du Travail, des éducateurs politiques, des modèles sportifs, des administrateurs sans reproche des valeurs humaines et matérielles qui leur sont confiées, des experts techniques et des modèles humains de tenue et de discipline. L'avancement dépend exclusivement des aptitudes et des qualités de chef, mais non point de l'ancienneté.

L'éducation politique se fonde moins sur des exposés que sur l'organisation vivante des loisirs de fin de journée dans les camps et dans les communautés de travail, où sont traitées et discutées certaines ques-

---

121. Les étudiants et les étudiantes qui ne sont pas aptes au Service du Travail sont enrôlés dans le « service de compensation » dirigé par la direction estudiantine du Reich. Les assujettis au service de compensation sont astreints à un travail qu'ils sont capables d'exécuter, les hommes dans la Ligue de défense antiaérienne, les femmes dans l'Œuvre d'assistance « La Mère et l'Enfant ».

Un tableau suggestif de la vie et de l'activité des jeunes travailleuses du Service du Travail est brossé dans la brochure *La Jeune Travailleuse*, publiée par la direction nationale du Service du Travail allemand. Cette brochure contient aussi des indications plus détaillées sur la formation des cheftaines.

tions d'actualité et de fond. On répudie les formules théoriques, et on exige de la pensée et de la réflexion vivantes.

L'Etat prend soin de ceux et de celles qui accomplissent leur Service du Travail, depuis leur entrée jusqu'à leur départ. Il leur assure le logement, les vêtements et la nourriture, ainsi que de l'argent de poche (25 pfennigs par jour pour les hommes, 20 pfennigs par jour pour les jeunes filles). L'Etat assume les frais des soins médicaux. En retournant à leur profession civile, les hommes et les femmes du Service du Travail jouissent de la priorité d'embauche.

Une loi d'assistance pour les anciens membres du Service du Travail et leurs familles a été promulguée le 8 septembre 1938. Cette loi protège tous ceux qui ont besoin de l'aide de l'Etat pendant une période de transition après avoir quitté le Service du Travail ou après avoir perdu leur soutien de famille et elle apporte de l'aide à ceux dont l'existence devra être assurée pour toujours. Il n'est pas possible d'examiner ici en détail les différentes stipulations de cette loi ni l'esprit qui l'anime, mais tout cela mériterait d'être étudié de plus près. Bornons-nous à indiquer que ceux qui retournent à la vie professionnelle libre touchent une indemnité de 8 000 RM, que ceux qui veulent s'établir dans une exploitation agricole ou dans une entreprise artisanale rurale touchent 10 000 RM ; l'indemnité est portée à 12 000 RM pour ceux qui consentent à s'établir comme cultivateurs sur des terres nouvellement défrichées, et même à 15 000 RM dans les régions-frontières et dans certains cas particuliers. La loi accorde en outre et dans une mesure satisfaisante des indemnités pour les enfants, des gratifications de service, des retraites et des allocations de toutes sortes (maladie, décès, déménagement, veuvage, etc.).

L'utilité économique et culturelle du Service du Travail est illustrée par ses réalisations.

Le sol allemand compte environ 47 millions d'hectares de surface agricole utile et 12 millions d'hectares

de forêts. Mais sur ces 42 millions d'hectares de terres cultivées, environ 14 millions d'hectares donnent un rendement insuffisant : 8 millions d'hectares sont trop humides, 5 millions sont trop secs, 1 million est toujours exposé à des inondations. En outre, on compte environ 2 millions d'hectares de marécages et 500 000 hectares de sable, de bruyère et de terres incultes. Enfin, il y a encore 500 000 hectares de terres cultivables susceptibles d'être reconquises sur la mer. Les terres nouvelles qui pourraient ainsi être rendues à la culture représenteraient un territoire de la superficie du Wurtemberg.

Le Reich entier est divisé en 33 « régions de grands travaux », dans chacune desquelles plusieurs sections (dont chacune compte environ 200 hommes) travaillent, d'après un plan coordonné, sur un territoire relativement vaste. Jusqu'à présent, on a affecté à ces travaux 230 000 travailleurs se répartissant comme suit :

55 % pour les travaux de culture ;

15 % pour la construction de chemins d'importance économique ;

10 % pour les travaux forestiers ;

5 % pour les travaux préparatoires de colonisation ;

15 % pour d'autres travaux (barrages, voies navigables, autostrades, etc).

L'une des tâches les plus importantes est celle qui a pour but l'amélioration du régime des eaux (assèchement, irrigation, construction de digues, etc.) ; une autre tâche est constituée par la construction de nouvelles routes, destinées à relever économiquement des régions défavorablement situées ou à permettre la mise en culture de vastes régions en friche ; il faut mentionner en outre le remembrement des terres, destiné à faciliter la culture par une répartition nouvelle des terres morcelées. Dans le domaine de l'économie forestière, le Service du Travail s'occupe du reboisement, de la construction de meilleures voies d'écoulement pour le bois et de la restauration des dégâts. Enfin, le

Service du Travail intervient en cas de catastrophes (incendies de forêts, incendies de marais, inondations) et pour assurer en temps voulu la rentrée de la moisson.

Puisque le Service du Travail obligatoire n'est pas une affaire commerciale et que la question de son « rendement » ne se pose pas, ses réalisations ne peuvent être mesurées en argent. Le rapport du Chef du Service du Travail du Reich pour 1936-37 indique cependant en chiffres les résultats de ses travaux et de l'accroissement de rendement qui a été obtenu. Nous donnons ci-dessous quelques exemples qui permettront de se rendre compte de l'œuvre accomplie. Par la construction de digues et par l'aménagement des cours d'eau, 37 000 hectares de terres propres à la culture ont pu être protégées contre des inondations régulières.

Grâce à la construction de collecteurs, au dessèchement et au drainage, 106 000 hectares de terres ont vu leur rendement s'accroître.

Le défrichement et le nivellement ont ouvert 18 000 hectares à la culture.

La construction et le développement de 570 kilomètres de routes d'importance économique ont facilité l'exploitation de 46 000 hectares de terres propres à la culture, défavorablement situées.

Grâce à ces travaux, on a obtenu un accroissement du rendement annuel permettant de nourrir 50 000 personnes de plus.

Les travaux forestiers ont préparé 9 000 hectares pour le reboisement, dont 6 000 hectares ont déjà été reboisés.

Pendant la seule période d'avril à septembre 1937, il a été accompli plus de 3 millions de journées de travail assurant la nourriture à un quart de millions d'humains.

En 1938, un total de 310 000 hectares de surface agricole utile fut porté à son maximum de rendement.

Pour terminer, citons un petit exemple : à Norddorf, sur l'île d'Amrum, dans la mer du Nord, 85 hectares

de terres nouvelles ont été conquis sur la mer, par 144 hommes, en 18 mois. Le rendement moyen était de 6 375 RM par an avant la construction des digues. Il est monté à 47 855 RM après leur construction.

L'organisation du Service du Travail, à l'instar de bien d'autres institutions du Troisième Reich, ne tarda pas à être l'objet d'une critique incompréhensive et soupçonneuse de la part de la presse étrangère[122]. Afin de combattre de telles déformations, le Service du Travail donna, dès 1934, à de nombreux étrangers l'occasion de visiter ses institutions. Un grand nombre d'étrangers (des milliers) se sont rendus à cette invitation. Nous reproduisons ci-dessous quelques déclarations d'étrangers qui ont visité les camps du Service du Travail en Allemagne et qui y ont vécu et travaillé.

Un étudiant américain, Henry Eliot Scott, déclara au moment de son départ du camp de Benediktbeuren :

« Je regrette sincèrement de ne pouvoir vivre et travailler plus longtemps au camp du Service du Travail allemand, parce que je dois repartir. En outre des avantages sociaux et éducatifs que je crois avoir vus en action et que j'ai pu observer pendant cette brève période, j'admire surtout l'esprit de camaraderie et la volonté de discipline, que je voudrais bien approfondir à l'occasion d'un séjour plus long. Quoique je sois fier d'être Américain pur sang, j'envie à l'Allemagne l'esprit qui règne dans le camp de travail de Benediktbeuren. »

---

122. Une personnalité aussi officielle que le président de la commission gouvernementale du territoire de la Sarre, M. Knox, n'hésita pas à déclarer que le Service du Travail allemand donnait une instruction militaire à des Sarrois. Le ministère des Affaires étrangères de Berlin repoussa cette assertion en invitant la commission gouvernementale de la Sarre à visiter les camps de travail de son choix. La correspondance « Impress » de Paris répandait l'information que les membres du Service du Travail devaient travailler de 7 heures du matin à 6 heures du soir sans pouvoir prendre un repas chaud, etc.

Brinkley, journaliste américain et locuteur de radio bien connu, écrit :

« Mes études et ma propre expérience en tant qu'ouvrier d'un camp de travail me permettent de constater que les camps du Service du Travail sont un autre exemple des grandes conquêtes que le Führer-Chancelier de l'Allemagne a remportées dans l'intérêt de l'humanité et pour la renaissance de toutes les classes du peuple. Je peux déclarer sans hésitation que ces camps du Service du Travail sont des exemples de la renaissance sociale allemande, des modèles qui trouveront des imitateurs dans beaucoup d'autres pays du monde aujourd'hui aux prises avec les problèmes de l'agitation et du mécontentement social. L'Allemagne a fourni un exemple aux autres nations. »

L'Anglais Christopher Jowett, qui avait séjourné au camp d'Oppenwahn, déclare :

« L'idée ridicule et parfaitement injustifiée qu'on se fait d'un camp de travail allemand en l'assimilant à une école militaire est facile à réfuter. Pour moi, ce fut un honneur et une joie que d'avoir eu l'occasion de participer au grand mouvement qui lutte pour un avenir meilleur et plus beau. En guise de remerciements, j'estime qu'il est de mon devoir de dire la vérité à toutes mes connaissances, pour qu'elles se rendent compte du but véritable de l'Allemagne nouvelle. »

Un étudiant français, René Hallard, qui avait été au camp de Bernau, écrivit en prenant congé une lettre où il dit notamment :

« Au moment de quitter le camp de Bernau, je crois que mon devoir de vous exprimer ma plus profonde estime et ma grande joie.

« J'ai ainsi eu l'occasion de constater moi-même l'excellent esprit de camaraderie qui règne parmi tous les travailleurs.

« Je me suis tout à fait senti l'un des vôtres, et je regrette vivement de devoir quitter le camp. »

La Femme dans l'Etat national-socialiste

Mme Marie Hamsun, la femme de Knut Hamsun, raconte :

« Chez nous, en Norvège, j'ai souvent entendu dire :

« Ces pauvres femmes allemandes, qui vivent uniquement pour faire la cuisine et pour faire des enfants !

« En arrivant en Allemagne, j'eus immédiatement l'impression d'avoir été mal informée. Les femmes dont j'ai fait la connaissance ne me donnaient pas l'impression d'être opprimées ni d'être victimes d'une injustice. Au contraire, elles me paraissaient gaies, indépendantes et s'intéressant à tout ; c'était surtout le cas des jeunes...

« Dans l'Etat nouveau, il ne s'agit pas de chercher des droits nouveaux dans les domaines réservés à l'homme, mais il s'agit de travailler en commun avec l'homme au grand édifice populaire, à la création d'une Allemagne saine, forte et heureuse. »

Les femmes allemandes ont été, dès les débuts du mouvement national-socialiste, parmi les adeptes les plus ferventes de ce mouvement, quoique leur participation aux luttes de parti des hommes se bornât aux formes qui les intéressaient par petits groupes ; elles prenaient soin des vêtements, des chaussures, de la nourriture et du logement des hommes, et elles soutenaient la propagande en répandant des imprimés.

Une vieille militante nous a dit :

« Qu'est-ce que cela pouvait nous faire que des criminels communistes stationnassent chaque jour devant notre porte en criant : Que les nazis crèvent ! Et qu'ils écrivissent dans leurs journaux que le public ne devait rien acheter dans notre boutique, parce que nous étions nazis ! Notre existence menacée ? Mais nous arborions constamment le drapeau à croix gammée. Un communiste l'arracha : j'en refis immédiatement un autre. Des hommes des sections d'assaut, persécutés, devaient chercher abri chez des amis ou des

parents. Et c'est parce qu'on savait que nous venions au secours des hommes des sections d'assaut, que nous étions toujours observés et menacés. »

Et Hitler dit :

« Lorsque je sortis de prison au bout de 13 mois de détention, je constatai que c'étaient essentiellement les femmes du Parti qui avaient maintenu le mouvement. Elles ne se sont pas livrées à un raisonnement abstrait et rationnel, elles ont agi selon leur cœur et me sont restées fidèles jusqu'à ce jour. »

Le 1er octobre 1931, les nombreuses organisations féminines nationales-socialistes furent rassemblées en une organisation unique, la seule organisation officielle du Parti, l'Organisation féminine nationale-socialiste.

C'est sous la direction de cette organisation féminine nationale-socialiste, issue de la période héroïque, que fut créée l'Œuvre féminine allemande après la prise du pouvoir [122 bis]. Cette organisation englobe toutes les Fédérations féminines allemandes (qu'elles soient sociales, culturelles ou confessionnelles) qui sont prêtes à collaborer à la réalisation des tâches que l'Etat national-socialiste impose à la femme allemande. L'Œuvre féminine allemande admet des adhésions individuelles. De 1933 à 1939, le nombre des femmes actives est monté de 4,6 millions à 13,5 millions.

La directrice de l'Organisation féminine nationale-socialiste, de l'Œuvre féminine allemande et de la Ligue féminine du Reich pour la Croix-Rouge allemande est depuis le 24 février 1937 Mme Gertrud Scholtz-Klink. Elle est en même temps directrice du Bureau féminin du Front du Travail allemand. Ce Bureau féminin n'est pas une organisation féminine indépendante comme l'Œuvre féminine allemande, il n'est qu'un service du Front du Travail allemand. Les femmes

122 *bis*. Du 30 janvier 1933 au 30 juin 1936, l'effectif de l'Organisation féminine nationale-socialiste s'est multiplié par 18. Du 30 juin 1936 au 30 juin 1940, l'effectif de l'Œuvre des femmes allemandes s'est multiplié par 115.

dont ce bureau doit s'occuper sont donc des membres du Front du Travail.

Mais, il faut aussi s'occuper de l'éducation de ces femmes qui exercent un métier pour les rendre aptes à accomplir plus tard leurs devoirs de ménagères. C'est ainsi que, sous la direction de Mme Gertrud Scholtz-Klin, a été créée en peu d'années une œuvre qui est aujourd'hui unique au monde. Seule l'Allemagne possède, sous une direction unique, une organisation chargée de s'occuper de tous les domaines du travail féminin au sein de la nation, de les diriger et de féconder consciemment toute l'activité pratique et intellectuelle de la femme, en tenant compte de sa destination naturelle de mère et de ménagère.

En ce qui concerne les devoirs essentiels des deux sexes à l'égard de la communauté nationale, le national-socialisme ne fait pas de distinction, mais il demande à la femme d'accomplir d'autres tâches que l'homme. Il voit en elle en premier lieu la mère. La préparation à une maternité saine au point de vue physique et spirituel compte en premier lieu parmi les tâches dont le national-socialisme exige l'accomplissement. En second lieu, le national-socialisme considère que le domaine d'activité de la femme est le travail dans l'économie nationale dans le sens le plus large. Au moins 80 % du revenu national passent par l'économie ménagère, donc par les mains de la femme. L'importance de la femme dans la vie de la nation n'est pas du même genre que celle de l'homme, mais de la même valeur. C'est pourquoi l'Organisation féminine nationale-socialiste cherche à accomplir sa tâche la plus importante dans deux des principales sections de l'Œuvre féminine allemande, à savoir dans le « Service des Mères du Reich » et dans l'organisation « Economie nationale-économie ménagère ». Les trois autres sections principales sont : « Culture-éducation-instruction, Régions frontalières et étranger », « Service auxiliaire » (dans la Croix-Rouge, dans l'Assistance Sociale nationale-socialiste, dans le Secours

d'Hiver et dans l'œuvre d'assistance « La Mère et l'Enfant), dans la Ligue de défense antiaérienne).

Le Service des Mères, fondé en 1934 à l'occasion de la Journée des Mères, doit former des mères physiquement et moralement fortes, expérimentées dans les soins et dans l'éducation des enfants et à la hauteur de leurs tâches ménagères. A la fin de 1937, le Service des Mères comptait déjà 1 265 institutrices principales et 2 339 institutrices auxiliaires. Au cours des cinq premières années, environ 2 millions de femmes et de jeunes filles ont participé à environ 100 000 cours de puériculture. Ces cours sont donnés dans les régions les plus éloignées par des instructrices ambulantes, munies, dans leurs « corbeilles ambulantes », du matériel d'instruction le plus soigneusement choisi. En règle générale, le nombre des participantes à un cours est limité à 25. La participation est volontaire. Dans les villes, des écoles de mères, qui sont en même temps des services de consultation et des foyers, ont été instituées à cet effet. Aujourd'hui (1939), on dispose, pour accomplir cette tâche, d'environ 3 500 spécialistes appartenant aux professions les plus diverses, et de plus de 300 écoles de mères. Ces institutions sont sans cesse développées et élargies[122] *ter*.

La deuxième section principale est celle de l'écono-

122 *ter*. La Section principale « Economie nationale-économie ménagère » a formé, de 1936 à 1940, 2 403 097 femmes dans 119 340 cours portant sur des questions d'économie nationale et ménagère.

Voici comment ces chiffres se présentent d'une année à l'autre :

	Cours	Participantes
1936	22 140	447 000
1937	28 083	705 952
1938	29 337	559 260
1939	39 780	690 885

Du 1er septembre 1939 au 30 avril 1940, dans le cadre de l'activité de guerre de la section du Service auxiliaire, 2 913 098 femmes ont accompli 69 081 403 heures d'« assistance de voisinage ».

mie nationale et de l'économie ménagère[122] *quat.* Dans ce domaine, l'ordonnance d'application du 23 décembre 1938, émanant du Commissaire au Plan quadriennal, a institué une année de service obligatoire pour toutes les femmes non mariées qui n'étaient pas encore occupées comme ouvrières ou employées avant le 1er mars 1938 et qui sont désireuses d'assumer une telle occupation[123]. Cette ordonnance exige de toute jeune fille allemande âgée de moins de 25 ans et qui veut occuper dans l'économie non agricole ou dans les services publics une place d'ouvrière ou d'employée, l'attestation qu'elle a travaillé pendant un an au moins dans l'agriculture ou dans l'économie ménagère.

Une autre condition de la reconnaissance de cette activité en faveur du service obligatoire féminin est que ce travail d'un an dans l'économie agricole ou dans l'économie ménagère ait été accompli avec l'assentiment du Bureau du Travail. Cet assentiment n'est accordé que si le genre et l'importance de l'occupation répondent au but de l'année obligatoire, et si le Service de la main-d'œuvre estime que le travail en question est souhaitable[124].

---

122 *quater.* Le développement des écoles de mères ressort du tableau que voici :

	Cours	Participantes
1934	2 013	60 542
1935	14 969	358 193
1936	23 141	458 649
1937	26 042	474 506
1938	29 064	512 057
1939	30 668	530 007
	125 897	2 393 954

123. L'introduction de l'année féminine obligatoire s'imposa par suite du manque prolongé de main-d'œuvre féminine dans l'agriculture et dans l'économie domestique.

124. Les mères désireuses que leurs filles accomplissent leur année obligatoire chez elles n'ont ce droit que s'il y a encore au moins 4 enfants âgés de moins de 14 ans dans la famille (cette disposition est également valable pour des familles parentes).

Contrairement à ce qui s'est passé jusqu'ici, on défalquera à l'avenir de l'année obligatoire, et ce jusqu'à concurrence de six mois, le temps passé à la campagne dans l'exercice d'un volontariat agricole. La formation agricole et ménagère dans des institutions reconnues par l'Etat peut également compter jusqu'à concurrence de six mois pour l'année obligatoire, si l'assentiment du Service du Travail a été sollicité avant l'entrée dans une de ces institutions.

En janvier 1939, la Corporation alimentaire du Reich a envoyé à ses services des instructions aux termes desquelles la Corporation alimentaire doit choisir et examiner des familles et des ménages capables d'accueillir des jeunes filles accomplissant leur année obligatoire. La responsabilité en incombe à une Commission dont fait partie une déléguée de l'Œuvre féminine allemande. Cette Commission doit s'efforcer d'obtenir que les jeunes filles restent à la campagne, soit durablement, soit du moins pour quelques années, et que le contrat afférent à l'année obligatoire soit transformé en un contrat d'apprentissage.

Depuis le printemps de 1938, il existe aussi un service volontaire féminin de deux ans, groupant des jeunes filles et des jeunes femmes âgées de 18 à 30 ans. Ce service auxiliaire doit intervenir, dans l'assistance sociale et dans les soins à accorder aux malades, partout où les infirmières, les assistantes sociales, etc., sont surchargées et ont besoin d'aide. Le Service auxiliaire féminin ne prépare pas ses adhérentes à un métier, c'est un service honorifique, mais il peut remplacer l'année obligatoire. Ce service auxiliaire accompli, les jeunes filles ont la priorité d'embauche ; quand elles se marient, elles touchent une allocation non remboursable de 1 000 RM. En mars 1939, environ 9 000 femmes et jeunes filles travaillaient dans le Service auxiliaire féminin.

Le Service auxiliaire féminin est en outre le trait d'union avec l'Assistance sociale nationale-socialiste, avec la Ligue de défense antiaérienne et avec la Croix-Rouge allemande.

A côté du Service du Travail et de la Ligue des jeunes filles allemandes (BDM), il existe aussi un « Service de compensation », qui constitue une excellente école. Les sévères principes de sélection qui président à son fonctionnement incitent beaucoup de bachelières à en faire partie. Le Service du Travail emploie les jeunes filles qui sortent de l'école aux tâches de l'Assistance sociale nationale-socialiste, sans les faire passer par la communauté des camps, en leur confiant des tâches qui leur étaient jusqu'alors complètement étrangères, mais qu'elles peuvent accomplir de la manière la plus satisfaisante. Elles ont pour mission d'éclairer la population sur la consommation et l'alimentation, sur l'habillement et l'aménagement des appartements conformément aux exigences de l'esthétique et de l'économie, sur une répartition rationnelle du temps de travail et des loisirs dans le ménage. En outre, une de leurs tâches les plus importantes consiste à éclairer les femmes sur les questions ménagères suivantes :

1° Répartition rationnelle de la consommation ménagère dans le sens du Plan quadriennal ;

2° Mobilité et souplesse permettant de vaincre les difficultés qui peuvent surgir d'une éventuelle nécessité de modifier l'alimentation du ménage ;

3° Conservation de valeurs économiques par la lutte contre le dépérissement des denrées ;

4° Compréhension des nouvelles matières premières et traitement de ces matières.

Après deux années d'éducation ménagère, pratiquement et théoriquement complétée par l'école professionnelle, cet apprentissage ménager aboutit à un examen, dont le succès est consacré par un diplôme qui donne droit au titre d'« aide ménagère diplômée ». Des ménagères ayant dirigé leur ménage pendant cinq années et ayant élargi leurs connaissances pratiques par un cours théorique d'une durée de deux ans sont appelées à des tâches particulières, comme « maîtresses ménagères », dans des communautés de travail.

La section « Régions frontalières et étranger » a com-

mencé son travail le 1[er] juillet 1934. Elle a donné à des milliers d'étrangers la possibilité de se rendre compte, par leur propre expérience, du travail féminin allemand.

Les groupes de jeunes et d'enfants, qui furent particulièrement développés en 1937 et 1938, relèvent directement de la dirigeante des femmes allemandes.

La fondation du Comité spécial des Infirmières de la communauté de travail de l'Assistance Sociale libre a amené la dirigeante des femmes allemandes à assumer aussi la direction de l'ensemble des Infirmières du Reich.

L'année 1938 imposa des tâches entièrement nouvelles à l'Organisation féminine nationale-socialiste et à l'Œuvre des femmes allemandes, puisque les organisations féminines allemandes durent s'étendre aux régions nouvellement rattachées au Reich. Dès décembre 1938, l'Organisation féminine nationale-socialiste et l'Œuvre des femmes allemandes groupaient environ 500 000 femmes en Autriche et 300 000 femmes dans la région des Sudètes.

Nous avons déjà dit dans ce livre quelle est l'activité des femmes dans le Front du Travail, dans le Service du Travail et dans d'autres organisations similaires. Indiquons encore brièvement les mesures prises par le national-socialisme en ce qui concerne la femme qui travaille et comment il s'efforce de lui faciliter la besogne eu égard à sa nécessaire fonction maternelle.

La population féminine active compte en Allemagne 11 500 000 personnes, se répartissant comme suit :

40,5 % dans l'agriculture et dans l'économie forestière ;

24,0 % dans l'industrie et dans l'artisanat ;

16,7 % dans le commerce et les transports ;

10,9 % dans les services domestiques ;

7,9 % dans les services publics.

Pour préserver ces femmes actives d'un vieillissement précoce, le Bureau féminin du Front du Travail a pris les mesures suivantes :

1° Echange de places pour rendre le travail plus facile. La femme employée à un travail plus facile conserve son salaire précédent.

2° Relève du travail de force : pour certains travaux de force, il est désormais interdit d'employer les femmes [125].

3° Accord avec l'Assistance sociale nationale-socialiste en faveur des femmes enceintes travaillant dans les entreprises. Aux termes de cet accord, les femmes qui cessent leur travail six semaines avant l'accouchement et qui le reprennent six semaines après touchent à la place du salaire une allocation versée par l'assurance-maladie (les trois quarts du salaire de base). La différence (un quart) est payée par l'entreprise. En cas de besoin, l'Assistance sociale nationale-socialiste donne du linge, paie le lait, etc. ; si c'est nécessaire, les mères sont envoyées à la campagne pour s'y reposer. Le temps nécessaire à l'allaitement, prévu par la loi, après la reprise du travail, est rétribué comme temps de travail.

4° Vacances supplémentaires par une relève volontaire d'étudiantes. L'ouvrière d'usine mariée, qui a particulièrement besoin de repos, doit pouvoir jouir ainsi d'un congé qui dépasse les vacances auxquelles elle a droit ; pendant ce congé supplémentaire, elle touche le plein salaire. Jusqu'à présent (1939), grâce à ce travail volontaire des étudiantes, les ouvrières allemandes ont pu jouir de 75 000 journées de congé supplémentaires et payées.

Le 9 mars 1940, toutes les étudiantes du premier au troisième trimestre ont reçu pour la première fois leur ordre d'appel pour le travail dans les fabriques,

125. L'utilisation de certaines machines est interdite aux femmes dans l'industrie de la chaussure, dans l'industrie des conserves de poisson, dans les briqueteries et dans le transport du charbon. Dans les mines de la Ruhr, le travail féminin a été complètement supprimé. Dans la métallurgie, les femmes ont été éliminées des travaux particulièrement durs dans 20 % de toutes les entreprises.

désormais obligatoire. Ce service obligatoire est la préparation d'un service de fabrique spécial et coordonné des étudiantes, service qui tiendra compte de leurs connaissances professionnelles.

Les groupes de jeunes de l'Organisation féminine nationale-socialiste ont acquis une importance encore plus grande grâce à un « livret de service » créé en été 1938. Ce livret n'est pas seulement un diplôme d'honneur, il a aussi une certaine utilité pratique : la jeune fille qui a suivi un cours complet à l'Ecole des Mères a droit à une allocation de mariage augmentée de 100 RM et n'a pas besoin de rembourser ces 100 RM supplémentaires.

Depuis le 1er janvier 1936, le Bureau féminin du Front du Travail est chargé de la publication des périodiques féminins du Front du Travail : *Die Frau am Werk* (« La Femme à l'œuvre », — tirage : 315 000) et *Der Deutsche Haushalt* (« Le Ménage allemand », — tirage : 365 000), qui sont distribués gratuitement parmi les ouvrières.

Comme le travail qui est accompli aujourd'hui en Allemagne par le Groupe des Femmes laborieuses du Front du Travail dans les entreprises et dans le domaine de l'assistance et de l'hygiène entraîne le surmenage des forces disponibles, il faut faire appel à des assistantes volontaires, qui s'adonnent à cette activité en plus de leur travail professionnel. C'est pourquoi les groupes des jeunes de l'Organisation féminine nationale-socialiste et de l'Œuvre des Femmes allemandes, ainsi que les groupes des Femmes laborieuses du Front du Travail, estiment qu'il est du devoir de chacun de leurs membres de suivre les cours d'une Ecole des Mères et un cours d'infirmières sous les auspices de la Croix-Rouge allemande pour pouvoir, en cas de besoin, agir efficacement sous forme de « secours de voisinage ». Et finalement, l'Œuvre des Femmes allemandes demande que les membres de ses groupes de jeunes fassent volontairement et gratuitement du service auxiliaire pendant six semaines dans des familles nombreuses, dans des ménages petits

bourgeois ou paysans ou dans des entreprises industrielles.

L'une des mesures les plus remarquables réalisées par le Bureau féminin du Front du Travail est l'emploi d'assistantes sociales d'entreprises dans les fabriques et les ateliers. Ces assistantes sociales d'entreprise sont formées par un service de travail volontaire de quatre à six semaines, par trois mois de travail pratique dans une fabrique, par quinze jours d'activité pratique auprès d'une assistante sociale d'entreprise dans une fabrique. Ces femmes, qui ont humainement et politiquement une lourde tâche à assumer, sont chargées de conseiller le chef d'entreprise et le *Vertrauensrat*[125 bis] quant à l'établissement des conditions de travail. La tâche qu'elles ont à accomplir à l'égard de l'ouvrière n'est pas seulement sociale et purement humaine, elle est aussi politique : elles doivent s'efforcer d'entraîner les ouvrières dont elles ont la charge à la participation aux tâches générales et collectives de la nation. Pour accomplir ce travail, elles ont une formation pédagogique sur le plan social et sur le plan du travail ; après avoir suivi l'instruction, elles doivent avoir travaillé pendant trois ou six mois comme ouvrières dans une entreprise, afin de connaître toutes les méthodes de travail par leur propre expérience. Après être passées par un cours récapitulatif d'idéologie et de politique, elles retournent à l'entreprise comme messagères des conceptions nationales-socialistes, comme camarades des ouvrières et comme conseillères du chef d'entreprise[126].

---

125 *bis*. Les *Vertrauensräte* (« Conseils confidentiels ») qui ont remplacé les anciens Conseils d'entreprise.

126. Le *Hamburger Fremdenblatt* du 14 mars 1938 rapporte ce qui suit :

« Depuis 15 jours, environ 90 mères de Hambourg sont installées dans les foyers de maternité de l'Assistance sociale nationale-socialiste à Tesperude et à Sachsenwaldau (Hapagheim). Leurs places dans les entreprises sont occupées par des étudiantes, qui remplacent volontairement ces ouvrières pour qu'elles puissent se reposer à fond.

Malgré toute la différence qui existe au point de vue politique et social entre la femme nationale-socialiste et la femme d'autrefois, la femme nationale-socialiste n'hésite pas à reconnaître les mérites du travail politique, culturel et social des générations féminines précédentes, dans la mesure où ce travail était d'inspiration nationale. Au Congrès du Parti national-socialiste, tenu en 1937 à Nuremberg, la Direction féminine organisa une exposition sous le titre : « L'action de la femme dans la nation » ; cette exposition montrait notamment les portraits d'une série de femmes ayant appartenu à l'ancien mouvement féminin national, et dont la vie et l'activité sont considérées comme particulièrement remarquables. Lorsque, le 9 avril 1938, la grande championne du mouvement féminin allemand Helene Lange célébra son 90e anniversaire, la dirigeante des femmes allemandes, Gertrud Scholtz-Klink, rendit hommage à l'importance nationale de l'œuvre de cette femme, en écrivant qu'Helene Lange était un modèle d'activité féminine et un modèle d'Allemande pour toutes les femmes qui travaillent aujourd'hui ardemment à faire collaborer directement les femmes allemandes à la vie de la nation.

C'est pendant l'été de 1937 que l'Œuvre des Femmes allemandes créa sa section du travail scientifique. A l'occasion du Congrès de l'Œuvre tenu en janvier 1938, la dirigeante des femmes allemandes convo-

---

« Hier, dimanche, les étudiantes étaient venues en visite dans ces foyers. Elles furent reçues par des chants, après quoi chaque mère salua « son » étudiante en particulier. Après avoir pris le café en commun, les mères et les étudiantes se sont promenées bras dessus bras dessous dans le bois, et des conversations cordiales s'engagèrent.

« Les étudiantes durent raconter leurs expériences à la fabrique ; les mères leur demandèrent si le travail ne leur paraissait pas trop dur, si elles avaient pu s'habituer à l'odeur de la fabrique de conserves de poisson, etc. Les étudiantes qui travaillaient dans les fabriques de caoutchouc, de piles électriques, dans les petites et dans les grandes entreprises durent donner des nouvelles des autres ouvrières restées dans les entreprises. »

qua les professeurs féminins des écoles supérieures allemandes pour leur exposer la nécessité de faire participer les femmes qui se livrent à des travaux scientifiques à l'activité féminine nationale-socialiste. Elle exprima l'avis que les fondements du travail féminin avaient déjà été jetés par l'activité théorique, et que le travail pratique accompli par l'organisation féminine nationale-socialiste faisait apparaître la nécessité d'encourager aussi l'activité scientifique de la femme et de la diriger de façon qu'elle reconnaisse les tâches spéciales que le national-socialisme impose à son sexe et qu'elle devienne capable de les résoudre.

C'est ainsi que s'est réalisée la coopération harmonieuse de toutes les forces féminines sur les plans culturel, politique et social, au service de la nation.

CHAPITRE IV

SANG ET SOL

Santé publique

« Sang et sol », cela signifie : peuple et patrie, ou bien, dans des limites plus étroites : famille et ferme héréditaire. Ce sont ces deux éléments fondamentaux que le national-socialisme veut préserver de la destruction en maintenant le peuple en bonne santé physique et intellectuelle et en administrant la patrie dans un esprit socialiste.

La législation nationale-socialiste veut protéger à un double point de vue la « pureté du sang allemand, condition de la continuité du peuple allemand » : d'abord sous l'angle de la race et ensuite sous celui de la santé héréditaire. La première tâche incombe à la loi du 15 septembre 1935, sur la protection du sang et de l'honneur allemands (cf. III° part., chap. V), qui interdit sous peine de travaux forcés les mariages entre les Juifs et les citoyens allemands de sang allemand ou apparenté. La seconde tâche doit être réalisée par la loi sur la protection de la santé héréditaire du peuple allemand. Cette loi, du 18 octobre 1935, énumère les cas dans lesquels le mariage ne peut être contracté et mentionne les mesures que les fiancés doivent prendre avant de se marier pour prouver par un certificat dit d'aptitude au mariage qu'il n'y a aucun obstacle à leur union. La loi limite l'interdiction à des cas graves

et fait en général confiance au sentiment de responsabilité des contractants, qu'ils veuillent ou non s'adresser au préalable à un service de consultation prénuptiale. Le législateur n'aspire pas tant à interdire les unions qu'à éduquer et à conseiller le peuple pour lui inculquer une conception juste de la santé héréditaire et de la pureté de la race[127].

Cependant, le législateur ne se borne pas à recourir à l'interdiction des mariages pour protéger la santé du peuple ; il prend des mesures encore plus rigoureuses.

On compte en Allemagne environ 240 000 personnes atteintes d'une tare héréditaire (aliénés, sourds-muets, aveugles, épileptiques, etc.), entretenues dans des établissements spéciaux aux frais de la collectivité. Leur entretien coûte à l'Etat 166 millions de RM. Il faut y ajouter le grand nombre de malades héréditaires soignés par leurs familles ; au total, on peut évaluer à au moins 200 millions de RM le coût de l'entretien des malades héréditaires. C'est évidemment moins en raison de ces frais que pour éviter la propagation des tares par hérédité ou par contagion que fut promulguée la loi de préservation contre les maladies héréditaires, datée du 14 juillet 1933. Aux termes de cette loi, un malade héréditaire peut être stérilisé si la

---

127. Il y a aussi des personnes sans tare héréditaire et qui ne peuvent procréer parce qu'elles sont stériles pour telle ou telle raison. Mais ni les tarés héréditaires, ni les stériles ne sont astreints au célibat. Il est vrai qu'il leur est plus difficile qu'à la plupart des autres personnes de trouver un partenaire, puisque les mariages entre un partenaire stérile et un partenaire fécond sont interdits. Afin d'atténuer les difficultés que rencontrent les tarés héréditaires et les stériles dans le choix d'un partenaire, il a été créé un Bureau matrimonial spécial pour les tarés héréditaires et les stériles. Ce Bureau est rattaché à l'Office de la politique raciale du Parti national-socialiste, direction régionale de Saxe, Dresde A I, Bürgerwiese 24. Ce Bureau fonctionne à titre d'agence matrimoniale pour le Reich tout entier et ne demande à ses correspondants qu'une cotisation minime. (Cf. *Völkischer Beobachter,* 1er octobre 1940).

science médicale peut prévoir avec un fort coefficient de probabilité que ses descendants seront atteints de graves lésions héréditaires, physiques ou intellectuelles. Cette loi considère comme malades héréditaires les personnes atteintes des maladies suivantes : débilité mentale congénitale, schizophrénie, folie périodique, épilepsie héréditaire, danse de Saint-Guy héréditaire, cécité héréditaire, surdité héréditaire, difformité physique grave ou alcoolisme grave[127 bis]. Les médecins qui ont connaissance de cas semblables sont obligés de les déclarer. C'est le tribunal pour la santé héréditaire qui doit statuer sur les propositions de stérilisation. La procédure devant ce tribunal n'est pas publique. Cette loi est complétée par la loi du 24 novembre 1933 sur les criminels récidivistes et sur les mesures de sécurité et d'amélioration.

Le national-socialisme ne prend que des mesures préventives pour protéger la santé du peuple. Des mesures positives doivent être également signalées. Le national-socialisme place la famille — cellule de l'Etat — au centre de son travail constructif. C'est pourquoi il lui importait d'examiner minutieusement la situation démographique du peuple allemand. On constata que l'Allemagne était affligée d'une diminu-

---

127 *bis*. Au total, on peut évaluer à environ 400 000 le nombre de ceux qui, selon la loi, devraient être stérilisés, à savoir : 200 000 pour débilité mentale congénitale, 80 000 pour schizophrénie, 20 000 pour démence dépressive, 6 000 pour épilepsie, 4 000 pour cécité héréditaire, 16 000 pour surdité héréditaire, 10 000 pour alcoolisme héréditaire et 20 000 pour difformité physique grave.

Après quatre jours de discussion consacrés à la loi allemande du 14 juillet 1933 sur la prévention de la transmission des maladies héréditaires à la descendance, l'Association internationale des organisations d'eugénique a adopté la motion suivante à son Congrès, tenu le 21 juillet 1934 à Zurich :

« Les participants, représentants des pays les plus divers, constatent que malgré la diversité de leurs conceptions politiques ou philosophiques, ils se sentent unis par la profonde conviction que l'étude et la pratique de l'hygiène de la race sont d'une importance vitale et d'une nécessité absolue pour tous les pays civilisés. »

tion de la natalité qui commençait à prendre des proportions inquiétantes. On reconnut que la cause de ce mal ne résidait pas seulement dans des circonstances économiques, mais qu'elle était aussi d'origine éducative, psychologique et éthique. Il ne s'agissait pas seulement de donner à un plus grand nombre de compatriotes la possibilité de fonder une famille, mais encore d'en éveiller et d'en encourager le désir. Pour y parvenir, on institua d'abord le prêt de mariage [128], et l'on créa ensuite l'œuvre « La Mère et l'Enfant », fondée par l'Assistance sociale nationale-socialiste (cf. IVe partie, chap. III, ainsi que la note 113 *bis*). Il faut mentionner encore, dans cet ordre d'idées, d'autres

---

128. Le prêt de mariage, qui peut atteindre jusqu'à 1 000 RM, pour encourager la nuptialité, est une mesure qui ne tend pas seulement au relèvement des chiffres de natalité, mais encore à la reprise économique des branches industrielles intéressées à la construction de nouveaux logements et à la fabrication du mobilier. Le prêt de mariage est remboursable sans intérêt ; il doit être remboursé en mensualités dont chacune représente 1 % de la somme totale. A la naissance de chaque enfant, la dette totale se réduit en outre de 25 %. Du mois d'août 1933 au début de 1936, il a été accordé plus de 900 000 prêts de mariage d'une valeur totale d'environ 600 millions de RM. Jusqu'à septembre 1940, le total des prêts de mariage était monté à plus d'un milliard de RM. A l'avenir, on compte encore pouvoir mettre environ 15 millions de RM par mois à la disposition des jeunes mariés. Des mariages dotés de prêts sont issus, jusqu'à juillet 1937, 550 000 enfants, ce qui représente à peu près le double des naissances enregistrées pendant la même période chez des couples qui se sont mariés sans bénéficier du prêt de mariage.

Le versement du prêt de mariage n'a pas été interrompu par la guerre. Le Bureau de statistique du Reich communique dans un récent fascicule de la revue *Wirtschaft und Statistik*, qu'au cours du quatrième trimestre de 1939, il a été versé 73 089 prêts de mariage à des couples nouvellement mariés. Pour toute l'année 1939, il a été versé 310 599 prêts de mariage, soit 53 337 de plus qu'en 1938. Au total, 1 445 877 prêts de mariage ont été accordés depuis août 1933 jusqu'à la fin de 1939. Dans les ménages qui ont bénéficié de ce prêt, il a été enregistré jusqu'à la fin de 1939 1 313 890 naissances d'enfants vivants ; dans tous ces cas, les sommes à rembourser ont été réduites de 25 %.

mesures de politique sociale, telles que la remise au travail des pères de familles nombreuses et différents allègements fiscaux[129].

---

129. Parmi les mesures de politique démographique prises par le Troisième Reich, il faut compter aussi les différentes formes d'allocations familiales, notamment celles qui sont destinées aux familles nombreuses. A partir du 1er avril 1938, d'autres facilités ont encore été accordées, et une somme de 30 millions de RM a été inscrite à cet effet au projet de budget. Ces mesures seront complétées et développées, jusqu'à ce qu'il soit possible de tout centraliser dans une caisse nationale familiale unique, laquelle permettra enfin la compensation intégrale des charges de famille. On prévoit pour 1943 la constitution de la caisse nationale familiale, qui s'adressera aux compatriotes de toutes conditions sociales. Voici un exemple qui illustrera les effets de l'application de ces nouveaux principes.

Un ouvrier marié ayant six enfants touche 130 RM de salaire par mois. Jusqu'ici, il touchait des allocations familiales de 20 RM par mois ; dorénavant, il touchera 80 RM.

Les réformes fiscales de 1934, 1938 et 1939 ont grevé surtout les célibataires et les ménages sans enfants, tandis que les pères de familles nombreuses ont été exemptés, ou du moins largement dégrevés. Ce système fiscal a été complété par le système des allocations familiales courantes et des allocations familiales élargies : les premières comprenaient une subvention mensuelle régulière à partir du cinquième enfant, les secondes à partir du troisième enfant. Le père de famille auquel est accordée l'allocation élargie touche 10 marks par mois pour le troisième et pour le quatrième enfants, et 20 marks de plus pour le cinquième et les suivants. De même que les dispositions pour la protection de la maternité et pour l'aide aux femmes en couches, ces allocations sont versées aussi aux femmes seules, même célibataires (Cf. *Gazette de Francfort,* mars 1940, n° 152-153).

Le financement de ces différents versements s'effectue à présent dans la plupart des cas grâce à l'assurance-chômage.

Il faut mentionner encore la loi du mois d'août 1937, destinée à encourager les mariages des jeunes fonctionnaires, et certaines autres mesures, telles que, par exemple, les parrainages des troisième et quatrième enfants. C'est ainsi que la ville de Berlin assume le parrainage du troisième et du quatrième enfants. La subvention mensuelle versée par la ville est de 30 RM au cours de la première année, et de 20 RM de l'âge de deux ans à l'âge de quatorze ans. Indiquons en outre que l'Etat national-socialiste consacre des sommes importantes aux allocations de famille. Depuis le mois d'août

La nouvelle loi réglementant la profession de sage-femme, promulguée le 21 décembre 1938, est également destinée à donner au pays une progéniture saine et normale. Cette loi oblige toutes les femmes à recourir à une sage-femme en cas d'accouchement, et les sages-femmes sont obligées de répondre à tout appel. L'exercice de la profession d'accoucheur par des personnes autres que les médecins et les sages-femmes est poursuivi par la loi. Pour exercer la profession de sage-femme il faut être porteur d'un diplôme d'Etat. En outre, pour les sages-femmes exerçant leur métier pour leur propre compte, on a institué l'autorisation d'établissement, qui assigne à la sage-femme un domicile déterminé. En même temps, un revenu minimum fourni par l'Etat est garanti à la sage-femme.

Il faut également citer dans le domaine de la santé publique les efforts faits pour propager dans les milieux les plus divers la tempérance et, si possible, l'abstinence volontaire en ce qui concerne l'alcool et la nicotine. En mars 1939, le Secrétariat du Reich à la Santé publique adressait à la science médicale allemande un appel qui la conviait à collaborer au problème « Nicotine et Santé publique », afin de déterminer, entre autres, les effets de la nicotine sur la qualité biologique.

1936, l'Etat accorde en outre des allocations familiales courantes à des familles nombreuses nécessiteuses.

En 1939, le chiffre des naissances était de 40 % supérieur à celui de 1932.

Les chiffres que voici renseignent sur la nuptialité dans le Reich (anciennes frontières) ; les chiffres s'entendent en milliers :

Années	Mariages	Naissances (enfants vivants)	Accroisst. de la population
1929	648	1 276	364
1932	562	1 095	294
1936	656	1 366	481
1939	772	1 407	554

Le deuxième Congrès national consacré à la Santé publique et à la lutte contre l'alcool et les stupéfiants, tenu en mars 1939, a formulé les quatre revendications que voici :

1° Protection de la jeunesse contre l'alcool et le tabac sans limite d'âge ;

2° Abstinence complète en ce qui concerne l'alcool, dans toutes les rues et sur toutes les routes, pour les chauffeurs professionnels et pour les chauffeurs amateurs ;

3° Développement de la production de boissons non alcoolisées se distinguant par un bon goût, par une préparation absolument hygiénique et par un prix assez modique pour que toutes les classes de la population puissent en acheter ;

4° Suppression complète de la publicité industrielle, incompatible avec le sentiment populaire, dans les journaux, les films et la radio.

En avril 1939, le maréchal Goering a rendu un arrêté concernant l'abus de l'alcool et de la nicotine. Il ne songeait nullement, a-t-il déclaré, à condamner toute consommation d'alcool et de nicotine, mais il s'élevait contre l'abus de ces produits. Une série d'interdictions fut décrétée pour l'armée de l'air ; il est défendu d'installer des bars dans les foyers et dans les cantines militaires. En 1939, le corps des chefs de la Jeunesse hitlérienne décida à l'unanimité de renoncer à l'usage du tabac. Le 12 juillet 1939 fut fondé un Secrétariat national contre les dangers de l'alcool et du tabac.

Education physique

Hitler avait déjà écrit dans *Mein Kampf :*

« Les jeunes ne devraient pas laisser passer un seul jour sans s'adonner à la culture physique, et même à toutes sortes de sports et de gymnastique, au moins une heure le matin et une heure le soir. »

Le terme de « gymnastique » englobait autrefois en Allemagne tout ce qui avait un rapport avec la cul-

ture physique : exercices aux agrès, exercices libres, jeux de plein air, natation, escrime, tourisme, etc. La gymnastique s'est peu à peu spécialisée. On a créé des sociétés qui se limitent à l'athlétisme, d'autres qui ne pratiquent que le football ou la boxe, etc. Mais même dans ces sociétés particulières, on continuait de se spécialiser : tel se bornait aux courses de vitesse, tel autre aux « Six Jours », tel autre encore à la brasse, etc. Il y avait des sociétés sportives « bourgeoises » et des sociétés sportives « prolétariennes ». La concurrence entre les clubs allait parfois jusqu'à la haine ; en un mot, même dans ce domaine, le « libre jeu des forces » avait abouti à un état de choses où l'objectif véritable s'effaçait plus ou moins devant des buts accessoires.

C'est le but véritable que le national-socialisme veut considérer et encourager comme objet principal du sport : il s'agit de répandre dans le peuple entier la compréhension et l'intérêt pour l'endurcissement et pour l'assouplissement du corps. Le national-socialisme ne considère pas le sport sous l'angle du record, mais sous celui d'un corps sain, base d'un caractère sain. Certes, le national-socialisme ne s'oppose pas aux efforts qui visent à encourager des performances individuelles particulièrement remarquables. Mais il ne voit dans de telles performances que l'épreuve de la force de volonté, de la prompte réaction de l'esprit et de l'endurance des nerfs. Il ne tient pas particulièrement aux records mondiaux et aux « as ». Il ne sous-estime pas l'importance « nationale » et « politique » des Jeux Olympiques. Mais il met au premier plan le rendement efficace, et autant que possible égal, de la masse. Une communauté forte, saine et animée d'un esprit de solidarité peut, par la voie naturelle et sans surentraînement artificiel, donner naissance à des performances exceptionnelles. L'effort physique doit se conjuguer avec la fermeté du caractère et avec la pureté et la ténacité de la volonté.

En juillet 1934, toutes les associations sportives du Reich ont été fondues dans la « Ligue allemande de

culture physique ». Cette Ligue s'appelle depuis 1938 : Ligue nationale-socialiste de culture physique. Depuis cette époque, elle relève directement du Parti national-socialiste. En vertu d'un décret du Führer en date du 21 décembre 1938, la Ligue nationale-socialiste de culture physique est chargée de l'éducation physique du peuple allemand, dans la mesure où cette éducation n'incombe pas à l'Etat ou au Parti, ou encore aux subdivisions du Parti ou à d'autres associations travaillant sous son contrôle.

C'est la Ligue de culture physique qui est aussi chargée de la représentation de la culture physique allemande à l'étranger.

Paysannerie et colonisation intérieure

Au cours du XIXe siècle, les conditions de propriété dans l'agriculture allemande avaient sensiblement empiré par suite d'une politique agraire insensée. Ce fut le cas notamment dans l'Est, où plus de la moitié des propriétés paysannes se trouvèrent, dès 1907, entre les mains de gros propriétaires fonciers. Après la guerre mondiale et la chute de la monnaie allemande, paysans et gros propriétaires fonciers contractèrent d'importants emprunts, pour lesquels ils durent payer des intérêts exorbitants. Du fait de la baisse incessante des prix des produits agricoles, l'agriculture vit sa détresse s'accroître, au point qu'un nombre croissant de terres durent être vendues aux enchères [130].

---

130. Le tableau ci-dessous renseigne sur les ventes forcées de terres paysannes :

Années	Nombre	Surface en ha
1924-26	4 282	37 754
1927-29	7 900	200 110
1930-32	17 157	462 485

Pour 1 019 000 autres hectares de terres propres à la culture, la procédure de la vente forcée était déjà engagée en 1930-32.

Les spéculateurs faisaient circuler les terres comme n'importe quelle autre marchandise, et ces terres ne cessaient de changer de mains. Finalement, le déracinement des paysans prit des formes de plus en plus catastrophiques. Ne pouvant payer leurs impôts arriérés, surchargés de dettes, les paysans furent chassés de leurs fermes et de leurs terres. Dans certaines régions de l'Allemagne, ils tentèrent de résister en se soulevant et en arborant le drapeau noir, pour faire valoir leurs droits par la force. Mais ces tentatives désespérées n'améliorèrent pas leur situation.

Le national-socialisme défend, en ce qui concerne l'agriculture, un point de vue foncièrement différent de celui qui prévalait à l'époque de la libre concurrence. Le national-socialiste ne considère pas la culture des céréales, le commerce du blé, la meunerie et le commerce de la farine comme des occupations qui doivent permettre en premier lieu de gagner de l'argent, mais comme un service accompli pour nourrir le peuple. C'est pourquoi l'existence de la paysannerie, qui est la base essentielle de la vie du peuple, doit être protégée contre les interventions injustifiées de créanciers égoïstes.

Lorsque le national-socialisme accéda au pouvoir, l'une de ses premières mesures consista à arrêter les ventes forcées qui ravageaient les campagnes. Il le fit par quelques lois promulguées dès le début, par l'ordonnance du 14 février 1933 sur la protection des paysans contre les ventes forcées, et par la loi du 22 avril 1933, sur la protection des fermiers. Ces deux mesures furent suivies d'un effort de grande envergure pour mettre un terme à l'endettement des cultivateurs, et d'une réduction sensible du taux d'intérêt. Après la réduction du taux d'intérêt, il faut mentionner surtout la loi sur le règlement des dettes de l'agriculture, promulguée le 1er juin 1933. En vertu de cette loi et au cas où le cultivateur ne serait pas en mesure de faire face à sa situation par ses propres moyens, on peut introduire une procédure de « désendettement », aboutissant par un concordat forcé à une réduction de capi-

tal ; les créances peuvent être réduites jusqu'à 50 %. Sous une autre forme, il est possible de réduire ou d'amortir la dette par la cession de terres.

Cette activité législative destinée à réparer les anciens dommages et à guérir des plaies sociales se conjugua avec un travail constructif et créateur.

Avant 1933, les terres confiées aux colons étaient si exiguës que ceux-ci se trouvaient constamment réduits à la misère. A cette époque, près de 30 % des terres mises à la disposition des colons étaient de moins de 2 hectares ; depuis 1933, on ne compte plus que 5 % de propriétés de cette catégorie inférieure, tandis que 69 % comportent 10 hectares de terres et plus [131].

Une loi datée du 14 juillet 1933, relative à la reconstitution de la paysannerie allemande, déclare que la colonisation agricole (notamment la création de

---

131. C'est en partie grâce à l'activité des Services de district qu'environ 90 000 fermes ont pu être créées entre 1933 et 1939, dont la plupart sous forme de fermes héréditaires. Sur ce chiffre, environ 21 000 terres de colonisation ont été transformées en fermes nouvelles, avec une surface labourable totale de 346 000 hectares. Le reste (68 000 fermes) a été constitué par le remembrement de petites exploitations non viables, auxquelles ont été adjointes les terres nécessaires. Près de 140 000 hectares ont été consacrés à ce but. L'agrandissement de ces exploitations, qui ont maintenant des dimensions économiquement équilibrées, a sensiblement relevé leur rendement. En 1939, une exploitation confiée à un colon avait en moyenne 22,6 hectares. La grandeur de l'exploitation avait donc presque doublé par rapport à 1933, époque où la surface moyenne d'une exploitation était de 12,3 hectares.

En 1935-36, 100 millions de RM ont éét consacrés à la construction d'habitations ouvrières, à l'effet de créer une surface habitable suffisante pour cinq millions de familles.

En 1939, on comptait dans le Reich allemand (sans les nouvelles régions de l'Est, un total de 3 901 843 exploitations agricoles et forestières disposant d'une surface exploitée de 0,6 hectare et plus. La superficie totale de ces exploitations s'étendait à 53 505 millions d'hectares, soit 92 % de la surface totale du Reich.

On trouve bien des indications intéressantes sur les problèmes de l'agriculture dans le livre de Ludwig Hermann *So steht es um die Landwirtschaft* (Où en est l'agriculture). Ce livre a été publié en 1939.

fermes, donc la reconstitution de la paysannerie allemande) est exclusivement une tâche du Reich. Cette loi inaugure ainsi une politique uniforme visant à la reconstitution de la paysannerie allemande. Le 15 juillet de la même année, une loi a été promulguée, établissant la compétence du Reich pour l'organisation de la structure corporative de l'agriculture, et réservant au Reich le contrôle exclusif de cette organisation. Comme il n'y a en Allemagne qu'environ 42 hectares de surface agricole utile pour 100 habitants (contre 83 en France, 157 en Irlande, 402 au Chili, etc.), et que, par conséquent, l'Allemagne ne peut se nourrir par sa propre production agricole que jusqu'à concurrence de 83 %, tandis que 17 % de ses denrées alimentaires doivent être importées de l'étranger, il parut nécessaire d'éliminer les influences des prix étrangers qui se faisaient fortement sentir du fait de l'importation des denrées alimentaires étrangères. En même temps, il s'agissait de mettre les prix des denrées alimentaires du marché national à l'abri des fluctuations provoquées par la spéculation.

La loi du 13 septembre 1933 sur la reconstitution provisoire de la Corporation alimentaire du Reich et sur les mesures de réglementation du marché et des prix des produits agricoles a permis avant tout de contrôler le ravitaillement du peuple allemand en denrées alimentaires et d'assurer aux cultivateurs un prix équitable pour leur travail. Toutes les forces de la paysannerie ont été rassemblées en une grande organisation, la « Corporation alimentaire du Reich »[132]. Cette désignation ne doit cependant pas entraîner de confusion avec ce qu'on entend traditionnellement par « corporation » ; la Corporation alimentaire du Reich n'est pas une représentation des intérêts des paysans en face de l'Etat, mais une organisation qui rassemble

132. La Corporation alimentaire du Reich comprend (en plus de l'agriculture) les coopératives agricoles, le commerce rural (gros et détail) ainsi que les transformateurs de produits agricoles. (Paragraphe 1 de la loi.)

et administre tout ce qui assure le ravitaillement du peuple.

En même temps, on procéda à une réglementation des marchés. En se fondant sur les données effectives de la production et des besoins, on détermina un prix marchand équitable, c'est-à-dire qui pût être supporté par le consommateur tout en rétribuant convenablement le producteur. Le premier domaine organisé par cette méthode fut celui des céréales ; sa réglementation repose sur la loi du 26 septembre 1933, qui autorise le ministre de l'Alimentation du Reich à décréter des prix fixes pour les céréales. A la Bourse des céréales, où sévissait la spéculation, s'est substitué un « grand marché des céréales », où un prix juste est assuré au produit le plus important du paysan et où le paysan lui-même est à l'abri des fluctuations des prix du marché libre. Une loi sur la concentration des minoteries a été promulguée le 15 septembre 1939 ; cette loi autorise le ministre du Ravitaillement et de l'Agriculture à déterminer quelles quantités de seigle ou de froment national les différentes minoteries ont le droit d'acheter et de moudre pendant une période donnée, et quel prix elles doivent payer lors de leurs achats.

La loi relative à l'organisation de l'économie des céréales, datée du 27 juin 1934, est particulièrement importante. Cette loi crée pour de longues années les conditions qui permettront au paysan de vendre sa récolte à juste prix et assureront au peuple entier son approvisionnement en pain.

Pendant l'année 1933-1934, caractérisée par une récolte particulièrement abondante, l'agriculture avait été sauvée de la destruction à laquelle semblaient devoir la vouer les achats spéculatifs des capitalistes. En 1934-35, année caractérisée par une récolte bien moins favorable, la nouvelle organisation de l'économie des céréales fut consolidée par le système des prix fixes. On procéda à la réglementation complète du marché et on créa 19 centres de céréales, groupant les producteurs, les transformateurs de céréales, le com-

merce des céréales, le commerce de la farine, les boulangers et les usines de panification.

L'ensemble de ces centres est chargé de régler la vente et l'utilisation des céréales (seigle, froment, orge, avoine) et des produits qui en sont tirés, y compris le pain, ainsi que leurs prix, de telle sorte que le ravitaillement des consommateurs soit assuré. La stabilisation du prix du pain dans le sens le plus large permet également de calculer un juste salaire pour l'ouvrier et d'assurer ainsi une constance remarquable au calcul des prix de revient des entreprises industrielles.

Sans la nouvelle politique des céréales, la récolte record de 1933 aurait entraîné l'effondrement des marchés allemands des céréales. Le système national-socialiste des prix fixes empêcha cet effondrement. La chute des prix put être évitée et les céréales allemandes purent être vendues à un prix qui était de plus du double du prix mondial. La récolte record ne fut pas gaspillée d'une manière insensée. Le gouvernement disposa soudain d'une réserve de 2 millions de tonnes. Et lorsque, en 1934, la récolte fut sensiblement plus mauvaise que l'année précédente (avec 11,7 millions de tonnes, elle était cependant encore égale à la moyenne des dix années précédentes), le consommateur se trouva protégé contre la spéculation capitaliste. Et le coût de la nourriture est le moins élevé dans l'ensemble du coût de la vie.

Au deuxième Congrès national paysan, tenu à Goslar, sous le signe de la parole de Hitler : « L'Allemagne sera une nation paysanne, ou elle ne sera pas ! » le Chef des paysans du Reich, Darré, prononça un discours dont nous extrayons les passages suivants :

« La paysannerie allemande ayant commencé à mettre de l'ordre dans sa situation économique, le reste de l'économie devra tôt ou tard s'aligner sur le front des paysans selon les mêmes principes...

« Et alors, l'économie du peuple allemand sera la première économie du monde, édifiée sur un ordre

nouveau, qui ne sera plus dominé par l'égoïsme du marchand, mais par la morale du travail. »

La « bataille de la production », à laquele Darré appela les paysans allemands, devait tout d'abord assurer à l'Allemagne sa pleine liberté alimentaire. Le 15 décembre 1934, le Chef des paysans du Reich lança « les dix commandements de la bataille de la production pour le paysan allemand », indiquant à celui-ci comment il devait diriger son exploitation pour assurer la stabilité et la sécurité au rendement de son travail. Ces efforts eurent ce résultat que, depuis 1933, l'importation des produits agricoles a pu être réduite dans une mesure croissante (ce qui permit d'économiser les devises) et qu'en 1934, le paysan allemand passa à l'économie des commandes excédant de 350 millions de RM celles de 1932. L'organisation solide de la « bataille de la production » aboutit à ce que même dans une région comme la Rhénanie, qui, au début, avait été hostile au national-socialisme, l'organisation paysanne régionale fournit en quelques jours, pour le Secours d'Hiver de 1934-35, 200 000 quintaux de pommes de terre, 45 000 quintaux de céréales panifiables, et 50 000 RM en espèces ; il s'agissait essentiellement de petites exploitations paysannes.

On procéda avec acharnement à l'amendement du sol et au défrichement des terres incultes. En 1932, on avait consacré 27 millions de RM à cette tâche. En 1933, on y consacra 270 millions. Autrefois, environ 68 500 ouvriers étaient occupés à ces travaux ; en mars 1934, 631 000 hommes y travaillaient déjà. En 1934, 130 000 hectares furent mis à la disposition de l'œuvre de colonisation paysanne, et déjà, en 1933, plus de 138 millions de RM avaient été envoyés dans les régions particulièrement pauvres.

La valeur de la production agricole est montée, en 1934-35, à 11,1 milliards de RM, somme excédant de 2,4 milliards de RM (soit 27 %) la valeur de la production agricole de 1932-33.

Un décret du 10 mai 1937 assure l'installation des travailleurs agricoles dans des habitations irrépro-

chables ; ce décret a consacré 44 millions de RM à ce but. C'est ainsi qu'une rente mensuelle de 12 à 14 RM permet de construire une habitation d'ouvrier agricole.

En septembre 1935, on pouvait lire dans la *Bürgerzeitung* de Forbach (le plus grand quotidien de Lorraine orientale, qui était généralement très hostile au national-socialisme) :

« Il y a deux ou trois ans, l'agriculture allemande se trouvait en face de la banqueroute et était fortement endettée. Aujourd'hui, elle a presque surmonté ces temps difficiles. Le paysan allemand obtient des prix équitables pour sa production, et les prix de détail des produits agricoles ne sont pas sensiblement plus élevés qu'en France[133]. »

La mesure fondamentale qui assure à toutes ces lois et à tous ces décrets un effet pratique, fut la loi prussienne, promulguée le 15 mai 1933, sur les fermes paysannes héréditaires, qui trouva son expression définitive dans la loi du Reich sur les fermes héréditaires, du 29 septembre 1933.

---

133. Pour 1938, on peut indiquer les chiffres que voici : la récolte totale de céréales de 1938 a été la plus abondante que l'Allemagne ait jamais enregistrée. En ce qui concerne les céréales fourragères, la récolte d'orge de 1938 a dépassé de 40 % les excellentes récoltes de 1911 à 1913. La récolte de pommes de terre a dépassé de plus de 6 millions de tonnes la récolte record de 1913, et de 8,5 millions de tonnes (soit 21 %) la moyenne des récoltes de 1928 à 1932. En ce qui concerne le foin, cette moyenne a été également dépassée de 1 million de tonnes. La production de viande s'est accrue de 500 000 tonnes par rapport aux années indiquées. La production de beurre a, il est vrai, diminué en 1938 par suite de la fièvre aphteuse et de la pénurie de vachers, mais malgré cette diminution d'environ 20 000 tonnes, elle s'est maintenue à un niveau qui n'avait jamais été atteint autrefois. La récolte de betteraves, qui avait été de 7,9 millions de tonnes en 1932, a presque doublé. La récolte de 1938 de colza et de navette a dépassé de 107 % la moyenne des cinq années précédentes. La récolte de chanvre a été de 126 % supérieure à la moyenne des trois années précédentes. Les mêmes observations peuvent être faites pour de nombreux autres produits.

Cette loi met les terres paysannes à l'abri des manœuvres de la spéculation capitaliste. Elle déclare que les fermes héréditaires paysannes sont en principe inaliénables, indivisibles, non hypothécables et protégées contre la vente forcée. Un seul enfant du paysan peut hériter de la ferme[134]. Les autres enfants restent à la charge de la ferme jusqu'à ce qu'ils soient devenus économiquement indépendants, et peuvent y trouver un abri s'ils sont dans le besoin. La propriété héréditaire doit suffire au moins à nourrir et à entretenir une famille paysanne ; sa grandeur doit être telle que son exploitation puisse être dirigée par la ferme et ne nécessite pas l'établissement de centres secondaires (c'est-à-dire 125 hectares au maximum).

A la date du 1er octobre 1936, 700 000 fermes paysannes, c'est-à-dire 35,3 % de la surface agricole utile de l'Allemagne, jouissaient du titre de fermes paysannes héréditaires.

L'exploitation des fermes héréditaires est soumise à un contrôle rigoureux. Un paysan qui néglige son exploitation ou qui la laisse péricliter peut être puni par un tribunal spécialement créé à cet effet ; il peut être privé du droit d'exploitation et de jouissance, et même être déchu de la propriété. Dans le cadre du second Plan quadriennal, ces dispositions ont été étendues à toutes les exploitations agricoles sans exception. En même temps, une loi du 26 janvier 1937, réglementant la vente des terres, empêche les personnes non qualifiées d'acquérir des terres[135].

---

134. La qualité d'héritier principal est déterminée, soit par le règlement spécial relatif à cette question, soit par la volonté exprimée par le défunt dans son testament. Les terres et l'inventaire de la ferme font partie de la ferme héréditaire. Tout le reste de la fortune qui se trouve sur place est à la libre disposition du testataire et des héritiers principaux.

135. Le cas suivant prouve que cette loi importante n'est pas appliquée de façon bureaucratique :

Si des terres qui font partie d'une ferme héréditaire doivent être employées pour la colonisation, il faut, d'après le paragraphe 37, alinéa 2, de la loi sur les fermes héréditaires, une autorisation spéciale du tribunal compétent. Il subsistait

De même que la réglementation du marché a assuré l'alimentation du peuple, de même la loi sur les fermes héréditaires a sauvé de la ruine le paysan, facteur principal de cette alimentation [136].

Une autre mesure importante de la politique agraire nationale-socialiste est constituée par la loi du 6 juillet 1938, aux termes de laquelle tous les fidéicommis encore existants en Allemagne sont supprimés, ces fidéocommis ne servant qu'à favoriser certains privilèges de classe ou de famille.

---

des doutes quant aux conditions dans lesquelles cette autorisation devait être accordée. Un jugement rendu par le tribunal de Celle indique que l'intérêt public prévaut sur le principe de l'indivisibilité et de l'inaliénabilité des fermes héréditaires lorsque celles-ci sont situées dans la banlieue d'une ville et que les intérêts d'urbanisme (décongestionnement des villes, nécessité de rapprocher les citadins de l'air frais et de la campagne) exigent que la région intéressée soit utilisée pour la construction d'habitations.

Dans le jugement déjà mentionné, après avoir soigneusement pesé les exigences de la vie urbaine et les objectifs du système des fermes héréditaires, le tribunal a accordé la priorité aux habitations et a approuvé la vente d'une ferme héréditaire à une entreprise de construction (personnalité juridique). Les terres des fermes héréditaires ne doivent pas servir à compenser les pertes de terres des communes et de l'Eglise. En outre, des terres appartenant à des fermes héréditaires ne peuvent être consacrées à la colonisation et à l'aménagement de jardins ouvriers que si d'autres terres ne sont pas disponibles. Enfin, on exige que le paysan propriétaire d'une ferme héréditaire vende directement aux colons (par exemple foyers, communes, coopératives de construction), pour éviter les frais d'intermédiaires.

136. L'étranger a suivi avec le plus grand intérêt toute cette vaste législation destinée à réorganiser et à ranimer l'agriculture et la paysannerie. Nous reproduisons ci-dessous quelques citations de la presse étrangère.

Le 2 janvier 1934, *La Presse libre d'Alger* publiait un article intitulé : « Le sauvetage de l'agriculture allemande », dont nous extrayons ce qui suit :

« En accédant au pouvoir, Hitler a trouvé l'agriculture en pleine crise, crise due aux mêmes causes qui sont à la base du dépérissement de l'agriculture française. Au lieu de persister dans l'erreur, comme nous le faisons en France, il reconnut la nécessité d'un programme d'assainissement, cohé-

Mais cette loi ne poursuit pas seulement l'objectif de principe ci-dessus indiqué. Elle se propose encore de supprimer le danger que comportait l'institution

---

rent et pratique. La loi sur les fermes héréditaires n'empêche pas seulement le morcellement du sol, mais elle lie le paysan à la terre et garantit son avenir. Il y a, il faut en convenir, une grande différence entre un tel ensemble de mesures à la fois économiques et sociales, et les malheureuses lois bâclées dont le gouvernement français dote tous les six mois notre agriculture avec un semestre de retard. Hitler s'est simplement rendu compte que le paysan doit occuper la première place en Allemagne, et l'ayant reconnu, il travaille à la réalisation de cet idéal. »

La Victoire (Paris) s'exprime ainsi dans un article sur la bataille du travail :

« Le retour à la terre est un excellent remède au chômage et aux conséquences dévastatrices qu'il comporte pour le pays, et nous sommes persuadés que cela marcherait mieux en France si les gouvernants voulaient se décider à passer dans ce domaine des discours à l'action. »

Voici ce qu'écrivait le *Times* :

« En effet, la terre n'est plus considérée comme une marchandise, mais appréciée comme une chose particulièrement sacrée. Une génération de paysans se répandra à travers l'Allemagne et constituera la base et le fondement de sa structure sociale, comme une source de santé, de force et de natalité. »

Le *Daily Express* écrit :

« En compensation des marchés perdus, l'Allemagne s'en créé un nouveau à l'intérieur de ses propres frontières par des mesures absolument nouvelles de politique agraire. La stabilisation des prix a abouti à l'élimination complète de la spéculation, la loi sur les fermes héréditaires a engendré de la stabilité et de la sécurité. Le paysan allemand obtient de bons prix et, pour la première fois depuis de longues années, il dépense de l'argent. »

Le *Schweizer Bauer* (« Paysan suisse ») écrit :

« Du point de vue de la politique paysanne, les projets agricoles de M. Darré, ministre du Ravitaillement et Chef des paysans allemands, méritent la plus grande attention. Quelque réticente ou négative que soit l'opinion qu'on professe à l'égard des idées politiques de l'Allemagne nouvelle en partant de conceptions démocratiques et libérales, on se trouve vraiment en face d'une grande idée, vu la nouvelle détresse de l'agriculture et l'insuffisance des moyens traditionnels et libéraux pour la libérer de l'étreinte de la crise. Mais le but principal que nous poursuivons en commentant la nouvelle

du fidéicommis pour la petite propriété rurale, le fidéicommis ayant favorisé l'absorption de la petite propriété par la grande propriété foncière[137].

L'importance de la loi sur les fermes héréditaires ne se limite pas à l'effet qu'elle exerce sur le caractère économique et national de la ferme paysanne ; dans son esprit, elle inaugure une modification de la conception de la propriété en général. C'est pourquoi ses effets débordent la propriété du sol proprement dite[138].

---

création paysanne en Allemagne est de montrer qu'ailleurs on reconnaît les nécessités de l'heure et qu'on ne néglige aucun effort et aucun sacrifice pour assurer l'existence d'une paysannerie saine. »

137. La lutte contre les fidéicommis de famille avait commencé en Allemagne dès 1848, mais on n'avait pu aboutir à une réforme généralement valable, chaque Etat allemand défendant un point de vue particulier dans cette question. Le 1er juin 1938, on comptait toujours 1,4 million d'hectares de terres soumises au droit des fidéicommis.

138. La Corporation alimentaire du Reich accorde une distinction à toutes les familles de paysans et de cultivateurs qui ont exploité elles-mêmes leurs propriétés agricoles pendant 200 ans et plus. Dans les marches limitrophes, dont certaines ne furent rattachées à la Prusse qu'en 1772 et en 1793, cette durée est réduite à 150 ans. L'octroi d'une distinction à ces familles de vieille souche par d'autres services n'est pas prévue.

La condition générale (pour le Reich tout entier) que les pouvoirs publics posent à l'octroi d'une distinction à ces familles de paysans est la preuve irréfutable, du point de vue généalogique et juridique, qu'elles sont établies depuis la date requise. Pour la preuve généalogique, les documents nécessaires se trouvent dans les livres des paroisses ; toutes les indications concernant la famille doivent être recueillies depuis au moins 200 ans, elles doivent être soigneusement et textuellement copiées. Ces extraits doivent être légalisés. En ce qui concerne le droit de propriété, il faut se procurer tous les titres de propriété prouvant la transmission, sans solution de continuité, de la propriété en question pour tous les ascendants propriétaires jusqu'au demandeur, pendant une période minimum de 200 ans. Les principaux documents à consulter à cet égard sont les cadastres, les registres des hypothèques et, avant le début du XIXe siècle, d'éventuels contrats d'achat se trouvant dans les archives, les registres communaux, les cartes, les archives provinciales, etc. La trans-

mission par héritage est admise aussi pour les descendants féminins. L'interruption du droit de propriété pour une brève période par expropriation non motivée ne constitue pas un motif de refus. Les frais découlant de la recherche de tous les documents incombent à l'exploitation dans la mesure où les organisations paysannes régionales ne peuvent les procurer gratuitement aux intéressés.

Une autre condition de la distinction à décerner aux familles de cultivateurs est que celles-ci doivent avoir la qualité de paysans. Les parents et enfants actuellement en vie doivent être en mesure de prouver leur origine allemande en remontant jusqu'au 1er janvier 1880. Ils doivent être héréditairement sains et honorables, c'est-à-dire jouir à tous points de vue du droit d'héritage. La distinction ne peut être accordée qu'à des personnes qui ont fait la preuve de leur valeur économique. En outre, les paysans et les cultivateurs qui briguent la distinction doivent être politiquement sûrs et avoir un héritier.

CHAPITRE V

VIE ÉCONOMIQUE

En ce qui concerne les mesures prises par le national-socialisme sur le plan de la vie économique, nous nous bornerons à en indiquer ici les points essentiels. Le point de vue du national-socialisme dans ce domaine a été nettement défini par Hitler dans deux discours.

Dans son discours prononcé au Reichstag le 31 janvier 1937, il déclarait :

« Dans les rapports entre l'économie et la nation, il n'y a qu'un facteur invariable, c'est la nation. Mais l'activité économique n'est pas un dogme et ne le sera jamais...

« Nous savons que le national-socialisme est l'adversaire le plus déterminé de la conception libérale, selon laquelle l'économie existe pour le capital, et la nation pour l'économie. Aussi avons-nous été résolus dès le premier jour à mettre un terme à cette idée fausse selon laquelle l'économie pourrait vivre dans l'Etat d'une vie libre, incontrôlable et incontrôlée. Il ne saurait plus y avoir aujourd'hui d'économie libre, c'est-à-dire d'économie abandonnée entièrement à elle-même. Ce ne serait pas seulement politiquement insupportable, il en résulterait aussi une situation économique impossible...

« Le problème du sauvetage de notre peuple n'est

pas un problème financier, mais exclusivement un problème de liaison et d'emploi de notre force de travail disponible, d'une part, et d'utilisation du sol et des richesses naturelles existantes, d'autre part. »

Et en abordant la grande idée du Plan quadriennal, Hitler ajoute :

« L'Etat nouveau, lui non plus, ne veut pas être entrepreneur. Il se bornera à réglementer l'emploi de la force de travail de la nation dans la mesure où ce sera nécessaire pour le bien de tous. Et il ne surveillera le processus de travail qu'autant qu'il le faudra dans l'intérêt de tous les participants. »

Dix-huit mois plus tard, au dixième Congrès du Parti, tenu le 6 septembre 1938, il développe ces idées en déclarant :

« Le peuple allemand n'a pas de monnaie-or. Cela veut dire que, grâce à l'activité de nos ennemis, il a été délivré, quoique d'une façon douloureuse, de la folie de la prétendue monnaie-or et de la couverture-or. Mais c'est précisément pour cela qu'il est d'autant plus nécessaire de donner à la monaie allemande la seule couverture réelle qui, condition de sa stabilité, lui assure toujours le même pouvoir d'achat, à savoir une production sans cesse croissante. Pour chaque mark payé en plus, il faut produire pour un mark de plus, sinon ce mark dépensé serait un papier sans valeur parce qu'il ne pourrait rien acheter faute d'une contrepartie productive. Cette politique économique et monétaire primitive du national-socialisme nous a permis de maintenir stable la valeur, c'est-à-dire le pouvoir d'achat, du mark allemand à une époque d'escroquerie monétaire générale...

« C'est pourquoi le national-socialisme a reconnu que le seul relèvement effectif des salaires réside dans l'accroissement de la production...

« C'est peut-être le plus grand mérite du mouvement national-socialiste d'avoir fait pénétrer dans les masses du peuple ces principes aussi simples que naturels, mais qui sont malheureusement très souvent impopulaires. Tandis que, dans les démocraties, les

salaires et les prix montent dans un tourbillon sauvage alors que la production globale ne cesse de baisser, la direction économique nationale-socialiste offre le tableau d'une production sans cesse croissante, d'un relèvement ininterrompu de la consommation et de la stabilité monétaire. Certes, on ne peut pas faire plus que travailler. Mais lorsque, dans une aussi grande nation, le peuple tout entier s'adonne à la production, ces formidables masses d'objets de consommation retournent à la consommation du peuple tout entier. A la longue, on peut bien accumuler de l'or, mais non point des produits, que ceux-ci soient des denrées alimentaires ou des marchandises. Ces produits exigent des consomateurs. En appelant le peuple allemand à produire toujours davantage, nous arrivons automatiquement à la nécessité de remettre, par la circulation, ces produits de consommation en circulation à la disposition du peuple. »

Vers le milieu de 1934, lorsque la proclamation de la « bataille du travail » eût amorcé la suppression du chômage, le développement économique de l'Allemagne menaça de s'arrêter parce que la mauvaise balance des paiements et la mauvaise balance commerciale du Reich ne permettaient plus d'acheter les matières premières nécessaires à cette évolution. Pour faire face à ce danger, on mit en vigueur, le 24 septembre 1934, le « nouveau plan » qui reposait sur ce principe : « Il ne faut pas acheter plus qu'on ne peut payer. » Malgré les difficultés et les rigueurs inévitables dues au contrôle des importations et au contingentement des marchandises importées, le nouveau plan produisit en général des effets favorables, ce qui ressort de la balance commerciale : en 1934, on enregistrait un excédent d'importations de 284 millions de RM ; au deuxième trimestre de 1935, la balance commerciale allemande était équilibrée, et en 1936 on pouvait enregistrer un excédent d'exportations de 550 millions de RM. Il est vrai que la totalité de cet excédent d'exportations n'était pas disponible en devises. L'amélioration de la balance commerciale était due en partie à

la « bataille de la production » de la paysannerie. D'après les estimations de l'Institut des conjonctures, la part de la production nationale dans la consommation totale s'établit comme suit :

	1927	1935
Denrées alimentaires et fourrages (économie alimentaire)	70 %	83 %
Matières premières agricoles (économies des matières premières)	29 %	43 %

Mais la dépendance de l'Allemagne à l'égard de l'étranger était encore très considérable dans certains domaines du ravitaillement et de l'alimentation, ainsi qu'il ressort des chiffres ci-dessous :

Laine	90 %
Huile	84 %
Chanvre	70 %
Matières grasses	45 %
Saindoux	40 %
Beure	40 %

C'est ainsi que le second Plan quadriennal succéda au premier. Le second Plan quadriennal fut formulé dans un décret du 18 octobre 1936, qui en réglait les modalités d'application. L'exécution de ce plan fut confiée au président des ministres, le maréchal Hermann Goering (alors général).

La réalisation, couronnée de succès, du premier Plan quadriennal avait fait naître des problèmes nouveaux, à la solution desquels la politique économique dut s'attaquer afin de consolider et de développer les succès jusqu'alors remportés. La demande d'objets de consommation s'était accrue et le besoin de matières premières avait augmenté. Mais ces matières premières étrangères indispensables ne pouvaient être importées qu'à la condition de pouvoir exporter une quantité correspondante de produits allemands. Il s'agis-

sait donc de renforcer les exportations dans la mesure où s'accroissait le besoin de matières premières de l'Allemagne; mais le renforcement des exportations n'était possible qu'à la condition que l'étranger fût en mesure d'absorber les exportations allemandes croissantes. Ce ne fut pas le cas, d'où la menace de surproduction et d'inflation.

La tâche la plus importante et la plus difficile fut donc pour l'Allemagne de tirer les matières premières dont elle avait besoin de son propre sol et par ses propres moyens. Il fallut extraire du sol allemand tout ce qu'il était capable de donner aux points de vue agricole et minier, et profiter de tout ce que l'esprit inventif allemand pouvait réaliser sur les plans chimique et technique.

Cette tâche gigantesque imposa au réalisateur du Plan quadriennal la solution de deux autres problèmes ardus. D'une part, il fallut créer de grandes installations, pour la construction desquelles de nouvelles matières premières étaient nécessaires, et d'autre part il fallut trouver la main-d'œuvre supplémentaire nécessaire au fonctionnement des nouvelles usines. On essaya d'obtenir des solutions durables par la formation d'ouvriers spécialisés, par la rééducation professionnelle et par une organisation avisée du placement de la main-d'œuvre. C'est ainsi que de la réunion des représentants des intérêts souvent contradictoires de l'Etat, des ouvriers et des industriels concurrents, naquit une organisation nouvelle de l'économie industrielle, édifice homogène qui représente le chaînon de liaison entre la direction économique de l'Etat, les entrepreneurs et les ouvriers.

La direction de l'économie a donné naissance à un nouveau plan économique. A présent, il ne s'agit plus que de la reprise des affaires; il s'agit d'organiser et de diriger l'économie de telle sorte que la rationalisation et l'accroissement du rendement lui assurent le maximum de rapport et partant les plus grands succès. La rationalisation cherche à résoudre cette question : Comment peut-on accroître l'effet utile avec les

mêmes hommes, les mêmes matières et le même argent ? Ou bien : Comment peut-on obtenir le même résultat tout en économisant des hommes, des matières et de l'argent ? On y aboutit d'une part en recourant davantage au travail mécanique et en rendant ce travail plus efficace par la standardisation[139] et d'autre part en libérant les forces morales de l'homme, en éveillant chez le travailleur la volonté et la faculté d'augmenter son effort[140].

---

139. Dans la production des automobiles, par exemple, les 330 types existants ont été graduellement ramenés au nombre de 80, ce qui a permis de rendre la production des voitures de moins en moins coûteuse. Quant à la production des machines agricoles, on a réussi à réduire le coût de 18 % comparativement à 1930, malgré la hausse des prix des matières premières, qui allait jusqu'à 60 % pour le bois. C'est pourquoi les fabriques ont dès à présent (1939) leurs carnets de commandes chargés pour des mois, voire pour des années. De même, la distribution de l'énergie doit être favorisée par la concentration, par l'unification des tarifs, etc., des 1 200 usines à gaz et des 12 000 centrales électriques qui existent dans le Reich. Dans les différentes branches de travail (par exemple, pour le bâtiment, dans l'Académie du Bâtiment), les mesures grâce auxquelles on peut économiser du matériel), des forces et du temps ont été étudiées et déterminées scientifiquement.

140. Le Front du Travail a créé les procédés dits de travail optimum, qui fixent pour les différentes professions la méthode par laquelle on peut obtenir un rendement maximum avec une dépense minimum d'effort et de temps. Ce procédé se distingue absolument des méthodes de rationalisation américaines, en ce qu'il ne met pas la machine, mais l'homme, maître de la machine, au centre de ses préoccupations. C'est ce qui ressort encore plus nettement d'un décret du Ministre de l'Economie du Reich, en date du 13 février 1939, lequel décret contient, pour cet accroissement du rendement de l'ouvrier individuel, des directives qui ne tendent pas à inciter l'ouvrier à accomplir des performances maxima de brève durée, mais à assurer un travail sans heurt et sans fatigue pour libérer les forces des hommes et pour les rendre capables d'un effort plus considérable et plus prolongé. Un « Comité national pour l'accroissement du rendement », organe consultatif du Ministre de l'Economie du Reich, a pour tâche de créer la base d'organisation d'un travail collectif dans ce domaine pour tous les services de l'Etat, du Parti et de l'éco-

La réalisation de ce programme impose des efforts accrus, tant à l'agriculture et à l'industrie qu'à tous les Allemands, en ce qui concerne leur travail et leur esprit de sacrifice. Ils n'ont pas déçu les espoirs qu'on avait mis en eux[141].

Parmi les sources de matières premières nécessaires à la réalisation du Plan quadriennal, le charbon et le fer occupent la première place.

L'Allemagne compte parmi les pays les plus riches en charbon de toute l'Europe. A la cadence actuelle de son extraction, ses réserves de lignite dureront encore environ 300 ans, et ses réserves de houille 2 000 ans. De 1933 à 1937, les mines de houille ont plus que doublé leurs exportations, tout en satisfaisant la consommation nationale. En 1937, les exportations de houille représentaient 10 % du total des exportations allemandes et rapportaient à peu près 600 millions de RM de devises. Les usines qui seront mises en marche en vertu du Plan quadriennal exigeront des quantités de combustible tellement extraordinaires que les besoins croissants en charbon, en coke et en briquettes ne pourront être couverts que par un nouveau développement de l'exploitation des houillères, des cokeries et des fabriques de briquettes.

L'Allemagne rencontre bien plus de difficultés à se

---

nomie, qui participent à la planification économique, à la rationalisation technique et au développement du rendement.

141. Ainsi, par exemple, afin d'assurer la main-d'œuvre nécessaire à l'accomplissement des tâches d'une importance particulière pour la politique de l'Etat, la seconde ordonnance d'exécution du 10 mars 1939 dut empêcher de malsaines fluctuations de la main-d'œuvre en subordonnant au consentement de l'Office du Travail les demandes des salariés désireux de quitter leur place.

Cette mesure a été sévèrement critiquée dans les pays démocratiques. Mais peu de temps après, la France suivit l'exemple allemand (sans susciter nulle part aucune indignation) en interdisant à l'industrie d'embaucher des ouvriers désireux de quitter l'industrie d'armement pour trouver un travail moins pénible, et en forçant même les chômeurs à accepter tout travail qui leur était proposé sous peine de perdre leur allocation.

procurer du fer qu'à se procurer du charbon. Le traité de Versailles avait privé le Reich de 80 % de ses gisements de minerai de fer. Malgré tout, l'Allemagne avait réussi à faire monter sa production d'acier brut de 18,5 millions de tonnes en 1929 à 23,3 millions de tonnes en 1938. Mais cet accroissement de la production reste insuffisant. C'est pourquoi les usines de Salzgitter[142], en Allemagne centrale, et de Linz, sur le Danube, doivent être transformées en une formidable entreprise sidérurgique (Usines Hermann Goering).

L'exploitation et la transformation des minerais de Salzgitter exigent une révision profonde des procédés techniques et économiques. La teneur des minerais de Salzgitter est de 50 % moins considérable que celle des minerais suédois. Dans la partie la plus facilement accessible des gisements, le fer est en grande partie chassé par l'acide silicique, ce qui est extrêmement gênant, étant données les méthodes de travail actuelles. Cependant, les quantités de minerai de fer sont extrêmement importantes. A en juger par les forages accomplis, il s'agit de 1/2 milliard de tonnes de minerai de fer. On a même trouvé des gisements dont la teneur est de 38 à 45 %. Au cours de l'année 1939, les premiers hauts-fourneaux des Usines Hermann Goering ont été mis en marche et débiteront,

---

142. Les usines de Salzgitter seront larges de 3 kilomètres et longues de 7 kilomètres. Le bâtiment dans lequel sera installé le laminoir aura une longueur de 250 mètres. L'aciérie travaillera essentiellement d'après le procédé Thomas, et les sous-produits qui en résultent couvriront dans une large mesure les besoins de l'agriculture allemande. Le gaz de la cokerie sera utilisé pour un réseau de distribution à longue distance. La centrale électrique comptera parmi les plus grandes usines de ce genre. Pour satisfaire l'énorme besoin de logements, 8 500 logements sont achevés dès à présent, et on compte arriver peu à peu à la création d'une ville de 200 000 habitants. Les usines de Linz devront produire 2 millions de tonnes d'acier par an. Il existe dans le sud du pays de Bade des gisements de minerai beaucoup moins riches, mais dont les réserves sont très importantes, et qui pourront également être exploités.

quand tout sera achevé, 4 millions de tonnes d'acier par an.

Ce stock de matières premières fourni par la nature sera encore accru par la technique chimique, entre autres par l'utilisation des déchets, c'est-à-dire des sous-produits industriels, notamment par la mise en valeur du goudron de houille, lequel est devenu la base d'une industrie indépendante dont les produits (matières colorantes, médicaments, explosifs, etc.) ont une grande valeur que les anciens produits principaux de l'industrie [143].

L'exécution ultérieure du Plan quadriennal sera facilitée par la loi du 20 mars 1939 sur le financement des tâches de politique nationale du Reich. Cette loi qu'on appelle aussi « Nouveau plan financier » est destinée à procurer au Reich les moyens nécessaires sans qu'il soit besoin d'émettre d'emprunts et de charger le budget et la nation des intérêts de ces emprunts. Un système bien calculé de bons fiscaux (que nous ne pouvons examiner ici dans les détails) permet de répartir les dépenses extraordinaires faites par le Reich au cours des dernières années sur les années suivantes et ce d'une façon graduelle et égale. Les moins-values fiscales qui en résultent doivent être compensées par un « impôt sur l'accroissement des revenus », perçu sur la différence entre le revenu de l'année en cours et celui de l'année précédente. Cet impôt n'est pas perçu sur les revenus de moins de 3 000 RM, de sorte qu'il n'atteint qu'une minime partie de la population.

Rien de définitif ne peut encore être dit au sujet des problèmes de la vie économique, car après la fin de la guerre contre les puissances occidentales, l'économie de la Grande Allemagne aura tant de tâches nouvelles à résoudre qu'il faudra des années avant de pouvoir en donner un aperçu clair.

143. Après de longs efforts, on est parvenu, par un procédé relativement simple, à tirer de la scorie Thomas une matière nouvelle, la vanadine, qui rend superflue l'importation de matières d'alliage étrangères.

CHAPITRE VI

LE FRONT DE LA JEUNESSE HITLÉRIENNE

La Jeunesse hitlérienne

Avant la Grande Guerre, il existait déjà en Allemagne un mouvement de jeunes réunissant les jeunes gens et les jeunes filles qui s'adonnaient en commun au tourisme. Ces scouts sont connus partout. Ils cultivent l'idéal d'une vie simple, de l'amour de la nature et des coutumes nationales. Douze mille soldats de la Grande Guerre étaient issus du mouvement scout. Sept mille d'entre eux sont morts en héros pour la patrie. La désagrégation intérieure, observée après la guerre mondiale dans le peuple tout entier, s'empara aussi du mouvement des jeunes en le morcelant en une multitude de petites ligues et sociétés. Les associations de jeunes issus du scoutisme, avant tout les associations bourgeoises, se tenaient pour la plupart à l'écart de la politique, tandis que les Fédérations de la jeunesse ouvrière se plaçaient sur le terrain de la lutte des classes. A l'époque de la République de Weimar, les différents partis politiques s'efforcèrent de constituer des organisations de jeunes, qui devaient suivre les mots d'ordre de ces partis. Mais la jeunesse issue des anciens mouvements de jeunes ne comprenait pas les principes du national-socialisme. Ces sociétés n'étaient pas un moyen destiné à atteindre un but, elles étaient un but en soi. En opposition avec cet isolement qui se suffisait à lui-même, se créa un mouvement de jeunes

entièrement nouveau, qui fit siens les buts idéologiques et politiques du national-socialisme et qui considéra comme sa tâche la lutte pour ces objectifs. C'est Hitler lui-même qui répandit la semence dans cette jeunesse, et son compagnon d'armes Julius Streicher lui donna le nom qu'elle devait garder pour toujours : Jeunesse hitlérienne. C'est en 1926 qu'elle trouva sa première organisation. Trois ans plus tard, au Congrès du Parti tenu à Nuremberg, 2 000 jeunes hitlériens défilèrent devant le Führer. L'année d'après, l'organisation des jeunesse nationales-socialistes fut centralisée dans les sections d'assaut, et le 30 octobre 1931, Baldur von Schirach fut nommé chef de la Jeunesse du Reich auprès de l'état-major de la direction suprême des sections d'assaut. L'été suivant, la Jeunesse hitlérienne comptait déjà 35 000 membres.

C'est alors que commença une période difficile. Le 13 avril 1932, les sections d'assaut furent interdites, de sorte que la Jeunesse hitlérienne dut poursuivre clandestinement son activité. Mais les interdictions et les persécutions ne parvinrent pas à la réprimer malgré l'expulsion de nombreux élèves des écoles, malgré les sacrifices (21 jeunes-hitlériens ont trouvé la mort dans des bagarres politiques), le mouvement compta bientôt 80 000 membres. Lorsque, le 17 juin 1932, l'interdiction du port de l'uniforme fut levée pour les sections d'assaut, le chef de la jeunesse du Reich appela toute la Jeunesse hitlérienne à un congrès national, qui devait se tenir le 1er octobre 1932 à Potsdam. Un gigantesque camp avait été aménagé pour 75 000 jeunes hitlériens, devant les portes de Potsdam, et ce camp ne put contenir tous les congressistes, parce qu'il en était venu 35 000 de plus qu'il n'avait été prévu. Lorsque Hitler aborda la tribune, il fut subjugué d'admiration devant cette puissante cohorte de 110 000 jeunes, dont le défilé dura 7 heures et demie.

« Que peut-il arriver à un peuple, leur cria le Führer, dont la jeunesse renonce à tout pour servir ses grands idéaux ? Je crois qu'une génération nouvelle va surgir du mouvement de la jeunesse nationale-socia-

liste. Cette génération aura un jour le courage de s'opposer à la politique d'exécution des traités, et vous pourrez un jour être fiers et heureux de savoir que votre fidélité et votre dévouement auront créé une Allemagne nouvelle. »

A cette époque, ni le Führer ni les jeunes qui défilaient devant lui ne savaient encore combien rapidement ces paroles prophétiques devaient se réaliser.

Lorsque Hitler devint chancelier du Reich, la Jeunesse hitlérienne comptait environ un million de membres. C'est alors que Baldur von Schirach rassembla toutes les organisations de jeunes dans la Jeunesse hitlérienne. A une réception organisée au Bureau de politique étrangère du Parti national-socialiste, en mai 1935, le chef de la jeunesse du Reich esquissait ainsi le caractère et la tâche de la Jeunesse hitlérienne devant les représentants de la presse allemande et étrangère :

« L'éducation de la jeunesse est un droit inaliénable de souveraineté de l'Etat. Le but de l'éducation des jeunes par l'Etat est la transformation systématique du garçon inconscient en un citoyen conscient et en un support de l'idée d'Etat...

« La jeunesse hitlérienne est la communauté d'éducation idéologique de la jeune Allemagne. Celui qui n'adhère pas à la Jeunesse hitlérienne ne s'attire pas de persécutions, mais il fait connaître ainsi qu'il ne veut pas collaborer à l'œuvre du Führer. L'organisation confessionnelle sous sa forme actuelle est une organisation, en marge de l'Etat, de ceux qui nient l'idée de l'Etat. Toute organisation des jeunes en marge de la Jeunesse hitlérienne porte atteinte à l'esprit de la communauté, qui est l'esprit de l'Etat. »

Le 1er décembre 1936, la loi sur la Jeunesse hitlérienne fit de cette communauté volontaire une communauté obligatoire pour toute la jeunesse allemande du Reich. Le chef de la jeunesse du Reich allemand, assimilé à une autorité supérieure du Reich, fut directement subordonné au Führer. Le paragraphe 2 de cette loi dit :

« Toute la jeunesse allemande doit être élevée, non seulement dans la famille et à l'école, mais encore au sein de la Jeunesse hitlérienne, physiquement, intellectuellement et moralement, dans l'esprit du national-socialisme, en vue de servir le peuple et la communauté nationale. »

Mais la Jeunesse hitlérienne n'a pas seulement pour tâche de former et d'éduquer toute la jeunesse du peuple allemand, mais encore de préparer les équipes de relève du Parti. C'est pourquoi deux ordonnances d'application du 6 avril 1939 créent une organisation spéciale, la Jeunesse hitlérienne de relève, qui doit être considérée comme une préparation en vue de l'adhésion au Parti. C'est pour cela que l'adhésion à la Jeunesse hitlérienne de relève est facultative. Il faut appartenir à la Jeunesse hitlérienne de relève depuis l'âge de 18 ans révolus pour être admis au Parti national-socialiste, tandis que le service accompli dans la Jeunesse hitlérienne générale est la condition de l'incorporation ultérieure dans la communauté nationale et dans l'Etat, dans l'armée et dans l'économie. Aux termes des décrets ci-dessus mentionnés, font partie de la Jeunesse hitlérienne de relève les 971 631 jeunes gens et jeunes filles qui avaient appartenu jusqu'au 20 avril 1939 à la Jeunesse hitlérienne et qui y avaient adhéré avant le 6 avril 1939, et ceux des membres de la Jeunesse hitlérienne générale qui déclarent vouloir adhérer après avoir appartenu pendant un an à la Jeunesse hitlérienne générale.

La Jeunesse hitlérienne se divise en quatre grandes sections : la Jeunesse hitlérienne proprement dite, qui comprend les jeunes gens de 14 à 18 ans, l'Organisation des petits garçons (*Pimpfe* de 10 à 14 ans), la Ligue des jeunes filles allemandes (jeunes filles de 14 à 21 ans), avec une section spéciale pour les fillettes de 10 à 14 ans[143] *bis*.

---

143 *bis*. A une conférence des chefs de la Jeunesse hitlérienne, qui s'est tenue à Munich en automne de 1940, le trésorier national du Parti national-socialiste a annoncé qu'à

La Jeunesse hitlérienne s'inspire de la devise : « Rien pour nous, tout pour l'Allemagne. » Elle met au premier plan le développement de l'esprit de sacrifice et la formation d'une génération indépendante et pénétrée du sens de ses responsabilités. La Jeunesse hitlérienne se réclame du principe de la direction autonome : elle ne connaît que des chefs, elle ne connaît pas de supérieurs. Le chef est choisi parmi les meilleurs, parmi ceux qui ont le plus de caractère ; dans son domaine, il jouit d'un droit de commandement absolu et assume une responsabilité pleine et entière.

C'est pourquoi l'une des tâches les plus importantes de la direction de la jeunesse du Reich est la formation de chefs, qui s'effectue dans des écoles particulières de chefs. Des cours de plusieurs semaines portant sur la doctrine, l'éducation physique et la formation du caractère préparent les futurs chefs à l'accomplissement de leurs tâches. A la tête de ces écoles se trouve l'Académie nationale pour la direction de la jeunesse, qui siège à Brunswick. La formation idéologique comprend la science des races, l'histoire, le socialisme, le germanisme frontalier et le germanisme à l'étranger. Le programme de ces écoles ne comprend pas l'instruction militaire.

L'éducation militaire proprement dite ne fait pas partie non plus du programme de la Jeunesse hitlérienne (nous parlerons plus loin de l'éducation prémilitaire). Mais la Jeunesse hitlérienne veut cultiver l'esprit militaire, car le courage et la bravoure, l'honneur et la fidélité sont les premières vertus que le mouvement veut inculquer à ses jeunes. C'est pourquoi on donne, dans le travail d'entraînement de la Jeunesse

---

partir du 1er octobre 1940, aucune cotisation ne serait plus perçue des membres de la Jeunesse hitlérienne (y compris la Ligue des jeunes filles allemandes, et les associations d'enfants). Les arrérages ont été annulés. Les membres de toutes les formations de la Jeunesse Hitlérienne restent, comme par le passé, assurés contre les accidents. Les sommes à verser pour l'assurance seront payées dorénavant par le trésorier national.

hitlérienne, une importance particulière à certains exercices et à certains cours susceptibles de développer, non seulement la force et la souplesse du corps, mais encore la présence d'esprit et la force de volonté.

Voici ce que dit le règlement de service de l'Organisation des petits garçons :

« Le premier service important qu'un jeune garçon doit accomplir au cours du premier semestre consécutif à son adhésion est l'épreuve initiale. Le garçon doit parcourir 60 mètres en 12 secondes, sauter 2,15 mètres, lancer le ballon au moins à 25 mètres, savoir faire son paquetage et avoir participé à une excursion d'un jour et demi. En outre, il doit savoir par cœur plusieurs chansons nationales.

« S'il remplit ces conditions, il a le droit de porter à partir du 2 octobre le poignard de la Jeunesse hitlérienne, l'insigne et le brassard. A cet âge, les jeunes ne prêtent pas encore serment. Au moment de leur adhésion, on leur indique les devoirs qui les attendent et on les éclaire sur la signification et les tâches de la Jeunesse hitlérienne.

« Lorsque les jeunes garçons ayant atteint l'âge de 14 ans passent à la Jeunesse hitlérienne proprement dite, le Parti organise une cérémonie solennelle à laquelle participent les parents. Ce n'est qu'à l'âge de 18 ans que ces jeunes gens prêtent serment en s'engageant à servir le Führer et la communauté. Depuis 1940, ceux qui, parmi les jeunes de 17 à 18 ans, n'ont pu adhérer à temps à la Jeunesse hitlérienne, parce que leur formation professionnelle ou d'autres circonstances les en ont empêchés, doivent y accomplir un service. Ce service comprend entre autres la préparation militaire, l'affermissement des conceptions idéologiques et les travaux à accomplir dans le cadre des tâches de guerre de la Jeunesse hitlérienne. En vertu du principe révolutionnaire proclamé par le Führer, selon lequel les jeunes doivent être conduits par des jeunes, les garçons de 10 ans sont dirigés par des jeunes de 15 à 17 ans, qui ont été consciencieusement formés pour remplir cette tâche. »

Nous mentionnons ci-dessous, à titre d'exemple, quelques-uns des exercices les plus importants, ainsi que les résultats connus jusqu'à 1939.

Tout chef de la Jeunesse hitlérienne doit, pour pouvoir entraîner son unité, avoir son brevet d'apprentissage pour les sports de plein air[144]. Pendant les six premières années, 30 000 chefs ont été ainsi formés annuellement et ont obtenu ce brevet. Grâce à la collaboration avec l'armée, ce chiffre est passé à 50 000 en 1939.

Les exercices de tir font partie du service général de la Jeunesse hitlérienne. Jusqu'ici, 15 000 entraîneurs de tir ont été formés pour accomplir ce service. En 1938, 950 000 jeunes ont participé au concours de tir national, contre 500 000 en 1937. L'équipe victorieuse a obtenu une moyenne de 10,74. Il a été décerné jusqu'à présent 27 000 diplômes de tir, et actuellement on en décerne 3 000 par mois. Il a été créé en outre, pour les tireurs d'élite, une distinction qui a pu être accordée 2 000 fois. Depuis 1939, il est possible, grâce à l'instruction de tir obligatoire, de former une classe entière de 650 000 jeunes gens. La consommation annuelle de munitions de la Jeunesse hitlérienne est actuellement de 65 millions de coups (fusil de petit calibre). Les garçons (jusqu'à l'âge de 14 ans) s'entraînent avec des fusils à air comprimé. Cinq cent mille garçons de moins de 14 ans ont participé au concours de tir national de 1939.

---

144. L'insigne de performance de la Jeunesse hitlérienne se rapporte à toute la formation de base. Cet insigne a été créé en 1934, il comprend trois grades et exige des efforts particulièrement grands. Il est la preuve de la validité militaire de celui qui le porte. C'est pourquoi l'armée autorise les soldats à le porter sur l'uniforme. Cet insigne n'est accordé que si son porteur a accompli une performance minimum dans chaque section sportive : une performance insuffisante dans une telle section ne saurait être récompensée par une performance supérieure dans telle autre. Jusqu'à présent, environ 120 000 insignes de la Jeunesse hitlérienne ont été décernés ; en outre, il a été accordé 40 000 insignes chez les *Pimpfe*. Environ 7 000 insignes sont décernés chaque mois.

La section « Marine » de la Jeunesse hitlérienne comptait 50 000 adhérents en 1939. C'est elle qui est chargée de la préparation sportive à la marine marchande et à la flotte de guerre. Une loi du Reich stipule que celui qui passe l'examen de chef pour les sports nautiques est compté parmi la population maritime et doit faire son service dans la marine de guerre.

La section « Aviation » de la Jeunesse hitlérienne comptait 100 000 jeunes en 1939. Leur préparation s'effectue avec la collaboration du corps des aviateurs nationaux-socialistes. Jusqu'ici, 15 000 jeunes ont passé des examens de vol plané et de vol à voile. En 1938, on comptait, dans 120 camps de la section « Aviation » de la Jeunesse hitlérienne, 10 000 participants ayant effectué environ 100 000 vols. L'organisation des petits garçons a rassemblé 80 000 adhérents en communautés de travail pour la construction de modèles. A l'occasion des concours de vols de modèles, la Jeunesse hitlérienne a remporté environ 75 % des prix. Dans trois concours nationaux sur quatre, le premier prix revint à un de ses membres, et elle obtint la médaille d'or.

La section « motorisée » de la Jeunesse hitlérienne compte 100 000 jeunes gens. C'est elle qui fournit la réserve pour les troupes motorisées. A l'occasion des concours nationaux, cette organisation s'est octroyé 80 médailles d'or en 1936, 250 en 1937 et 350 en 1938.

La section « Information » de la Jeunesse hitlérienne rassemble 45 000 jeunes. Elle fournit la réserve pour les troupes de liaison. Huit mille cinq cents jeunes gens connaissent le Morse et sont capables de transmettre 40 à 60 signes à la minute.

La section « Equitation » compte 20 000 membres. En 1938, 9 800 jeunes gens étaient déjà en possession du brevet de cavalier. A toutes ces tâches spéciales, s'ajoute, pour l'ensemble de la Jeunesse hitlérienne, l'entraînement à la défense antiaérienne.

« Alertes comme des lévriers, coriaces comme le cuir, durs comme l'acier de Krupp », telle est la devise de cette jeunesse.

D'importants moyens d'éducation sont la « soirée au foyer » et le « camp ». La « soirée au foyer » est consacrée à la camaraderie : des spectacles et des conférences, le chant et le jeu animent ces soirées qui ont lieu d'ordinaire le mercredi. Le « camp » est destiné à entraîner la Jeunesse hitlérienne à l'indépendance par une vie libre au sein de la nature.

Toutes ces organisations, conçues d'abord pour la détente et pour l'éducation dans un esprit de camaraderie, ont donné lieu petit à petit à un travail culturel d'une importance décisive pour la jeunesse allemande. Actuellement, on organise tous les ans des camps d'éducation musicale, une semaine théâtrale et des sessions d'architecture, où la Jeunesse hitlérienne trouve l'occasion de se familiariser avec les tendances artistiques nouvelles. Les soirées dans les foyers de la Jeunesse hitlérienne réunissent aujourd'hui (1939) plus de 8 millions de jeunes gens et de jeunes filles pour en faire des hommes et des femmes nationaux-socialistes. Les constructeurs des nouveaux foyers de jeunes se familiarisent également avec l'esprit de la Jeunesse hitlérienne, et la jeunesse elle-même participe à la construction de ces maisons[145]. Pour la T.S.F. scolaire, on a fondé des « troupes d'acteurs », sous forme de communautés de musiciens, de chanteurs, de récitants, de conteurs, etc. Un institut national de marion-

145. D'après une loi de février 1939, l'établissement et l'entretien des foyers de la Jeunesse hitlérienne incombent aux communes. Le Parti et l'Etat participent aux frais de construction dans la mesure de leurs moyens (généralement pour moitié). Il faut distinguer les foyers de la jeunesse et les auberges de la jeunesse. Les foyers de la jeunesse sont destinés à permettre aux jeunes de tenir des réunions, tandis que les auberges leur offrent le gîte et la nourriture. La statistique montre combien ces auberges sont appréciées. Dans les auberges de la jeunesse de Berlin, on a enregistré, en 1938, un total de 47 694 hôtes, dont 12 190 de sexe féminin ; 113 721 personnes, dont 25 455 de sexe féminin, y ont passé la nuit. Les auberges de la jeunesse de Berlin ont hébergé 14 169 jeunes touristes étrangers, soit 12,1 %, dont 10 332 de sexe masculin et 3 837 de sexe féminin.

nettes a été créé à Stuttgart : ces jeux ont pris beaucoup d'extension, notamment à la campagne, où ils contribuent à la lutte contre l'exode rural.

On veille rigoureusement à ce que de bonnes relations soient entretenues avec les familles : « Pour connaître les jeunes qui lui sont confiés, le chef doit connaître leurs pères et mères, leurs conditions d'existence, leur foyer, leurs joies et leurs soucis. » (Baldur von Schirach.)

La Direction de la jeunesse du Reich accorde une attention particulière à l'hygiène. Le personnel sanitaire masculin et féminin, qui groupe 40 000 membres, est formé par environ 400 médecins de la Jeunesse hitlérienne destinés principalement à cette tâche. On s'efforce, par la persuasion, d'obtenir que la jeunesse évite le tabac et l'alcool. En 1939, le corps des dirigeants de la Jeunesse hitlérienne a décidé, en bloc, de renoncer à l'usage du tabac. Pour tous les dirigeants de la Jeunesse hitlérienne, une autorisation est obligatoire pour contracter des fiançailles, et cette autorisation n'est accordée qu'à des partenaires sans tares héréditaires. L'année 1939 a été proclamée « année du devoir sanitaire ». L'entraînement destiné à développer la force et l'endurance doit cependant toujours tenir compte de la capacité de l'individu, laquelle est déterminée par l'âge. L'après-midi au Foyer ne doit pas durer plus de deux heures et doit prendre fin à 20 heures au plus tard. Les exercices de marche sont minutieusement réglementés. Les enfants âgés de 10 à 11 ans ne doivent pas faire plus de 10 kilomètres par jour, tandis que cette distance est portée à 15 kilomètres pour les enfants de 12 à 15 ans. La vitesse ne doit pas excéder 4 kilomètres à l'heure pour la première catégorie, et 4,5 kilomètres à l'heure pour la seconde. Le poids des paquetages ne doit pas dépasser 2,5 kilogrammes pour la première catégorie, et 5 kilogrammes pour la seconde. Les jeunes de 10 et 11 ans n'ont pas le droit de passer la nuit sous des tentes. Ils ne peuvent participer à des excursions de plusieurs jours que si le gîte leur est assuré dans des

auberges de la jeunesse. La nuit, ils doivent pouvoir jouir d'un repos de 9 heures au minimum.

La « Ligue des jeunes filles allemandes » rassemble les membres féminins de la Jeunesse hitlérienne. Selon la conception du national-socialisme, les deux sexes diffèrent tellement quant à leur nature et à leur caractère qu'il faut leur assigner des tâches différentes dans la vie sociale. C'est pourquoi l'organisation de la Jeunesse hitlérienne n'a pu être transposée schématiquement sur la Ligue des jeunes filles allemandes. L'entraînement physique des jeunes filles ne doit pas être négligé : les deux tiers de tout le travail de formation dans la Ligue des jeunes filles allemandes doivent être consacrés à la culture physique. Le développement sportif va de pair avec l'éducation idéologique, culturelle et pratique. Les camps sous la tente sont rares, mais il y a des auberges de la jeunesse particulières où les membres de la Ligue des jeunes filles allemandes peuvent passer la nuit à l'occasion de leurs excursions. Là encore, on attache une grande importance à la camaraderie et à la formation de cheftaines capables. Il existe en outre des camps de rééducation professionnelle et des cours ménagers où, par exemple, de jeunes ouvrières des fabriques sont formées aux services domestiques.

L'œuvre « Foi et Beauté » a été créée le 19 janvier 1938, sous les auspices de la Ligue des jeunes filles allemandes. Cette œuvre groupe les jeunes filles âgées de 17 à 21 ans. Plus que toute autre section de la Ligue des jeunes allemandes, cette œuvre les prépare en vue de leurs futures tâches ménagères et de mères, et leur fait faire du sport, de la gymnastique, etc.

En juin 1935, le représentant du Führer, Rudolf Hess, a inauguré, au château d'Altena en Westphalie, une « Auberge mondiale de la jeunesse », où la jeunesse des différentes nations doit se réunir régulièrement [146].

---

146. Le périodique *La Jeunesse hitlérienne*, organe de com-

Ecole et Education

La révolution nationale-socialiste soumet l'éducation à une loi nouvelle :

« L'école allemande doit former l'homme politique. »

Cette conception est diamétralement opposée à la conception libérale, qui veut, par principe, exclure la politique de l'école. Cette opposition s'explique par une façon différente de considérer ce qu'on entend par « politique ». Le libéralisme voyait à juste titre dans la politique un poison dont la jeunesse devait être préservée, car politique au sens libéral signifie querelles de partis et critique mesquine du gouvernement. Le national-socialisme, par contre, voit dans la politique un élément éducatif constructif ; il voit dans l'homme politique un homme dont la pensée et l'action sont enracinées dans le peuple et destinées à le servir, un homme entièrement, indéfectiblement et intimement lié à l'histoire et à la destinée de son Etat. Cette idée s'accorde avec le programme exposé par Hitler dans *Mein Kampf*, en ce qui concerne les éléments fondamentaux de l'éducation :

« En premier lieu, l'Etat raciste ne doit pas orienter son travail d'éducation vers la diffusion d'un savoir abstrait, mais il doit veiller au développement de corps sains. Ce n'est qu'en deuxième lieu qu'il faut envisager le développement des capacités intellectuelles. Dans ce domaine, le développement du caractère importe avant tout, surtout le développement de la force de volonté et de décision, ainsi que celui du sens de la responsabilité, et ce n'est qu'en dernier lieu qu'il convient de mentionner la formation scientifique. »

---

bat hebdomadaire de la Jeunesse hitlérienne, a été remplacé en avril 1939 par un nouveau périodique *Le monde des jeunes*. En outre, il existe une revue intitulée *Volonté et Puissance*, qui est l'organe des chefs de la jeunesse nationale-socialiste ; elle est publiée par Baldur von Schirach.

Les trois échelons, à présent achevés, qui constituent le système scolaire allemand, sont :

1° L'école primaire avec quatre classes inférieures et quatre classes supérieures ;

2° L'école moyenne avec six classes ;

3° L'école supérieure avec huit classes.

L'école primaire doit inculquer aux élèves les connaissances et le savoir qui leur permettront de donner un maximum de rendement dans n'importe quel métier. L'école moyenne doit donner la possibilité d'une éducation plus poussée à une catégorie déterminée de gens ayant des aptitudes dépassant la moyenne, mais essentiellement pratiques. L'école moyenne tient compte du fait qu'il existe une multitude d'aptitudes humaines pour lesquelles les matières enseignées dans les universités constituent un bagage inutile. L'école supérieure est représentée par deux formes : l'école supérieure pratique et l'école des humanités ; elle constitue l'introduction aux études universitaires.

Des tâches nouvelles et sensiblement plus importantes ont été attribuées à l'école primaire[146 bis]. On lui

146 *bis*. En 1939, d'après de nouvelles indications statistiques, le nombre des écoles primaires de la Grande-Allemagne, non compris les nouveaux territoires de l'Est, était de plus de 60 000. Dans les anciennes frontières du Reich, on comptait 50 952 écoles primaires avec 186 582 classes : 177 303 instituteurs y instruisaient 7 503 195 élèves. La diminution peu sensible du nombre d'élèves correspond au mouvement des classes de la population en âge de fréquenter l'école. Comme l'année précédente, on comptait 40,3 élèves par classe, et 42,4 élèves par instituteur. Pour 10 000 habitants, on compte 7,3 écoles, 25,4 instituteurs et 1 078 élèves.

Le nombre des élèves juifs a diminué de plus de 80 % il est tombé à environ 2 000. En comptant aussi les écoles privées, le nombre total des élèves juifs est de 8 692, contre près de 20 000 au cours de l'année précédente. Il existait, en 1939, 207 écoles privées poursuivant le même but que l'école primaire officielle. Le nombre des écoles auxiliaires publiques a considérablement augmenté du fait que les classes auxiliaires des écoles primaires sont comptées à présent comme écoles auxiliaires indépendantes. On comptait donc 1 028 écoles publiques auxiliaires.

a confié la tâche fondamentale de faire comprendre aux élèves la communauté de destin national et de les y faire participer. En même temps, on a tenu à enrayer l'affluence désordonnée des jeunes éléments vers les écoles moyennes et supérieures, en procédant à une sélection minutieuse des éléments doués et en ne permettant qu'à ces derniers d'accéder aux écoles supérieures et moyennes. Tandis que l'Allemagne n'a besoin que de 8 000 à 10 000 bacheliers par an, les écoles allemandes ont formé, en 1931-32, environ 32 000 bacheliers et 11 000 bachelières. Pour limiter ce nombre, une loi en date du 25 avril 1933 et destinée à mettre un terme à l'encombrement des écoles et universités allemandes a donné au ministre de l'Intérieur du Reich le droit d'intervenir. Il le fit pour la première fois en 1934 en fixant à 15 000 le nombre de bacheliers à déclarer aptes aux études universitaires. Cette aptitude ne devra être reconnue qu'aux bacheliers dont la maturité intellectuelle et physique, le caractère et le sentiment national éprouvé semblent satisfaire à toutes les exigences des études universitaires. Mais, dès 1935, la limitation ci-dessus mentionnée s'avéra superflue. Par suite de la reprise économique et industrielle, un grand nombre de bacheliers se dirigèrent vers ces branches d'activité. D'autre part, l'armée et le Service du Travail eurent besoin, à partir de 1935, d'un grand nombre de bacheliers pour compléter leurs cadres de chefs. Ainsi, l'affluence aux études universitaires fut ramenée à une mesure normale.

Dans un discours prononcé au Conseil d'Etat de Prusse, le 22 mars 1935, M. Rust, ministre de l'Education du Reich, soulignait que le mot d'ordre de l'éducation nationale-socialiste n'était pas l'égalité tout court, mais la sélection selon des principes essentiels.

A ce sujet, voici ce que dit le décret relatif à la

En Autriche, on comptait 4 721 écoles primaires publiques avec environ 657 000 élèves, et dans le pays des Sudètes, 2 957 écoles primaires avec 274 000 élèves.

sélection des élèves des écoles supérieures, en date du 23 mars 1935 :

« Les écoles supérieures ont pour tâche d'élever la partie la mieux développée de la jeunesse allemande, tant en ce qui concerne le corps qu'en ce qui concerne le caractère et l'intelligence, de telle sorte que ces jeunes deviennent capables de participer de manière déterminante au développement de la vie politique, culturelle et économique de notre nation, en y occupant des places supérieures ou dirigeantes. C'est pourquoi l'école supérieure doit procéder, parmi les jeunes qu'elle accueille, à une sélection qui éliminera les inaptes et les incapables, pour que les aptes et les dignes puissent être d'autant plus favorisés. L'examen permanent doit s'étendre à l'aptitude générale, quant au physique, au caractère, à l'intelligence et à l'esprit national...

« En ce qui concerne la sélection intellectuelle, le point décisif n'est pas l'ensemble des connaissances accumulées, mais la maturité intellectuelle en général...

« Un rendement général satisfaisant est moins important que des performances supérieures dans certains domaines, performances qui permettront de négliger des résultats insuffisants dans d'autres branches... »

Pour que cette sélection puisse s'opérer sur une base solide et avec un matériel humain digne d'intérêt, on a créé trois types spéciaux d'écoles : en 1939, les Institutions nationales-socialistes, en 1937, les écoles Adolf Hitler, et enfin les « Citadelles » (*Ordensburgen*), qui représentent plus qu'une simple réforme scolaire.

En caractérisant de manière frappante la tâche effective de ces institutions, M. Heissmeyer, inspecteur des établissements nationaux-socialistes, s'exprime ainsi :

« L'histoire allemande des siècles derniers a connu toute une série de mouvements et de puissances philosophiques et politiques, qui tous ont essayé, en fondant des institutions d'éducation collective, de fonder des équipes de relève schématiquement formées, sus-

ceptibles de développer leurs forces et de perpétuer leurs idées. »

Les Institutions nationales-politiques constituent la première tentative pour faire passer la jeunesse du plan de l'éducation à celui de l'instruction politique. Ces Institutions s'attachent beaucoup moins à prodiguer de nombreuses connaissances qu'à former le caractère.

Dans ces Institutions, les élèves ne sont pas admis en fonction de leur situation sociale et de la fortune de leurs parents, mais en fonction de leur nature et de leur sang. Après une révision préalable, les garçons inscrits pour l'admission sont rassemblés pour une dizaine de jours dans ces écoles et soumis à une série d'épreuves portant sur leur vivacité d'intelligence, leur santé physique et la fermeté de leur caractère.

Les jeunes gens admis dans l'Institution doivent s'intégrer dans une vie communautaire rigoureusement réglée et placée sous le signe de la camaraderie, et en ce qui concerne leurs études, ils ne doivent le céder en rien aux meilleurs élèves des meilleures écoles supérieures allemandes.

Les sports, aussi variés que possible, ont une importance particulière dans l'éducation (sports en plein air, équitation, boxe, tir, escrime, etc.). Les jeunes gens font des voyages en Allemagne et à l'étranger (échanges avec des élèves étrangers). Ils sont employés pendant huit semaines dans l'industrie (notamment dans l'industrie minière) et pendant huit autres semaines chez des paysans allemands. Après huit années d'études, le jeune homme quitte l'Institution avec un diplôme équivalant au baccalauréat [147].

---

147. Jusqu'à présent (1939), ont été créés ou prévus les instituts d'éducation nationale politique que voici : les anciennes écoles d'élèves officiers de Köslin, Plön et Potsdam, Naumbourg (Saale), Berlin-Spandau, Oranienstein (Lahn), Bensberg près de Cologne, Ilfeld (Harz), Schulpforte, Stuhm en Prusse Occidentale, Neuzelle près de Guben, Klotzsche près de Dresde, Ballenstedt (Harz), Ballenstedt-Köthen, Rottwell et Backnang dans le Wurtemberg, le « Theresianum » à Vienne,

Le second groupe, les écoles Adolf Hitler, sont des unités de la Jeunesse hitlérienne et sont dirigées par celle-ci sous sa propre responsabilité. L'école Adolf Hitler comprend six classes. On y est généralement admis à partir de l'âge de 12 ans révolus. Ces écoles reçoivent les garçons qui se sont fait remarquer dans l'Organisation des cadets de la Jeunesse hitlérienne. La scolarité est gratuite. Après le baccalauréat, les élèves de ces écoles peuvent choisir la carrière qui leur agrée dans le Parti ou dans l'Etat. La première pierre de dix écoles Adolf Hitler a été posée le 5 janvier 1938.

En créant ces écoles, le Parti a commencé à participer directement à la formation des équipes de relève pour ses cadres supérieurs et subalternes. Ces écoles sont destinées à préparer l'accession aux grandes citadelles, où les chefs de demain du Parti sont définitivement instruits et formés. L'admission dépend uniquement des aptitudes personnelles et de l'hérédité raciale, mais non point de l'origine sociale ni de la situation de fortune[148].

Traiskirchen N.D., Breiteisee à Vienne, les Instituts d'éducation d'Etat pour jeunes filles de Vienne et de Hubertendorf, le château de Ploschkowitz, près de Leitmeritz, dans le pays des Sudètes, et le château de Reisen, dans la région de la Warthe.

148. Pour illustrer la façon dont s'effectue la sélection des élèves pour les écoles Adolf Hitler, nous citons ci-dessous le compte rendu du *Hamburger-Fremdenblatt*, du 16 mars 1938 :

« Pour les écoles Adolf Hitler, où des garçons particulièrement capables doivent être formés en vue de devenir chefs dans le mouvement, on a sélectionné dans toutes les régions de l'Allemagne un certain nombre de garçons âgés de 12 ans. La région de Hambourg devait fournir huit garçons. Comme le choix ne peut se faire du jour au lendemain, on commença dès l'été dernier à sélectionner 300 des plus aptes dans les excursions, dans les camps et dans les cours, destinés à pourvoir au remplacement des chefs. Une sélection de plus en plus serrée aboutit finalement à ne laisser que 43 garçons, tous bien formés aux points de vue sportif, intellectuel, idéologique, ainsi que sous l'angle du caractère. Il fallut ensuite choisir les huit meilleurs parmi ces derniers. A cet effet, un cours particulier fut organisé à Uhlenbusch, près Hanstedt, dans un cadre de landes magnifique. Sous la direction du chef Hermann

Depuis le 1er juillet 1939, fonctionne à Francfort-sur-le-Main, avec l'approbation du ministre de l'Education nationale, une Académie musicale, qui rassemble la jeunesse de tout le Reich douée pour la musique et développe ses aptitudes. Cette Académie veut être une institution de sélection, destinée à élever et à former collectivement, dès leur plus tendre enfance, des élèves particulièrement doués, sans égard pour la situation sociale et économique de leurs parents. L'Académie musicale est un institut supérieur parfaitement développé dans toutes les disciplines scientifiques, physiques et artistiques, pour l'éducation des enfants les plus doués. Cette éducation se termine par un examen portant sur la musique, la gymnastique et les sciences ; le brevet décerné permet aux lauréats d'embrasser n'importe quelle autre carrière et leur accorde des facilités spéciales pour la fréquentation des écoles supérieures de musique et des instituts pédagogiques. L'Académie musicale a créé un Foyer des élèves, qui héberge tous les élèves de cette institution.

La réforme extérieure et intérieure des écoles supérieures dans l'esprit national-socialiste a été préparée depuis 1933 par une série de décrets. De nombreuses formes scolaires existantes avaient déjà été simplifiées dans le courant de 1937 ; en février 1938, un décret

---

Eggers, assisté de cinq jeunes sous-chefs, chaque garçon fut examiné. On observa son attitude en face de ses camarades, sa tenue, sa facilité de compréhension, son savoir, son caractère et son courage, et c'est ainsi que se constitua lentement le noyau des meilleurs.

« Hier, en présence du chef régional Kohlmeyer, du professeur Holzmann, dirigeant de l'Office de la Santé Publique, et du Dr Matthies, médecin régional, le gauleiter Kaufmann a désigné définitivement les huit meilleurs. Sept garçons furent proposés, et quatre purent pris en considération pour la huitième place. Le gauleiter s'enquit d'une manière détaillée des aptitudes de chaque garçon et finit par désigner ceux qui devaient entrer comme élèves à l'école Adolf Hitler. Ce fut une épreuve très dure que seuls les meilleurs purent passer avec succès. »

relatif à l'éducation et à l'instruction dans les écoles supérieures a réformé toutes les institutions scolaires à partir de l'année scolaire 1938-39. Ce décret fait reposer toute la responsabilité sur les épaules de l'éducateur, qui est ainsi tenu d'entretenir avec ses élèves des rapports personnels constants. L'enseignement de l'école supérieure s'étend sur huit années (au lieu de 9 années précédemment), et exige ainsi un effort accru de la part des élèves et des professeurs. L'horaire met un accent particulier sur la culture physique, pour laquelle il prévoit cinq heures par semaine. Les langues étrangères, notamment l'anglais, de même que le latin, y jouent un grand rôle.

Les écoles supérieures s'édifient sur l'école de base, qui comprend quatre années. Elles ont deux formes principales : d'une part l'école supérieure, ouverte aux garçons et aux filles, et d'autre part la forme particulière des humanités (lycées), ouverte aux garçons seulement. Le degré supérieur de l'école se divise, en tenant compte de la diversité des aptitudes, en une section spécialisée dans les sciences naturelles, et en une section consacrée à l'étude des langues. Il existe en outre une catégorie d'écoles dites constructives qui se compose des classes III à VIII, et dont le degré supérieur ne comporte pas de sections différentes. Les langues obligatoires sont l'anglais et le latin. Le degré supérieur des lycées ne connaît pas non plus la division en sections. L'enseignement du grec y est également obligatoire.

Depuis la mi-avril 1940, les écoles normales supérieures de Hirschberg (Monts des Géants) et de Lauenbourg (Poméranie) organisent des cours pour former des instituteurs auxiliaires. La durée prévue de chaque cours est d'environ trois mois.

On y admet des candidats et des candidates âgés de 19 ans au moins et généralement de 30 ans au plus, ayant passé avec succès les examens d'une école moyenne reconnue ou d'une école assimilée, s'intéressant à la carrière d'instituteur et ayant fait preuve, à l'examen d'entrée, de connaissances suf-

fisantes. Ces écoles admettent en outre des bacheliers et des bachelières ayant accompli leur service de travail. Au sortir de ces cours, les instituteurs auxiliaires sont employés dans les écoles primaires sous l'égide d'instituteurs expérimentés. Leur activité est rémunérée. Les instituteurs auxiliaires qui ont fait leurs preuves pendant un ou deux ans auront la possibilité de passer un examen après avoir fréquenté pendant un an une école normale supérieure, et de devenir instituteurs titulaires. Leur formation est gratuite. Pendant qu'ils suivent ces cours, ils touchent des allocations mensuelles qui leur permettent de subvenir à leur existence.

Année rurale et Service agricole

Conjointement avec la question scolaire, il faut également parler d'une mesure pédagogique par laquelle le Troisième Reich s'est engagé dans des voies entièrement nouvelles : il s'agit de l'Année rurale et du Service agricole. L'Année rurale est fondée sur cette idée que les enfants sains et de caractère irréprochable, mais qui risquent de perdre leurs bonnes qualités dans l'atmosphère d'une grande ville industrielle, doivent être envoyés à la campagne pour pouvoir, plus tard, rentrer chez eux en champions vigoureux et sûrs de l'Etat nouveau.

En vertu de la loi du 1er avril 1934, doivent participer à l'Année rurale tous les enfants munis de leur certificat d'études et appelés à participer à l'Année rurale. La sélection de ceux qui seront envoyés à la campagne incombe à une commission de révision spéciale.

Les enfants ne sont pas envoyés à la campagne simplement pour se reposer, mais sont introduits directement dans la vie des cultivateurs, dont ils doivent partager l'activité. Ce travail, accompli en commun avec des camarades du même âge, leur permet de voir la vie autrement que dans l'ambiance

délétère de la grande ville. Ils vivent en groupes sous la direction d'un chef de foyer[149], dans des foyers spécialement aménagés à cet effet. Les moyens d'éducation sont le travail, les jeux, les sports, l'instruction et les soirées organisées en commun. Pour la durée de l'Année rurale, l'influence des parents est éliminée. L'Année rurale commence à la mi-avril et se termine à la mi-décembre.

L'année 1934 fut une année d'essai ; 20 000 enfants sélectionnés furent envoyés dans les foyers ruraux. Les expériences faites au cours de cette année d'essai furent si favorables qu'on put, l'année suivante, appeler deux fois plus d'enfants à ce service[150].

Le Service agricole de la Jeunesse hitlérienne s'apparente étroitement à l'Année rurale, mais il est plus étendu et ses buts sont plus élevés. Il n'est pas, en premier lieu, comme l'Année rurale, une mesure de pédagogie pratique, mais avant tout un mouvement de conservation spirituelle et d'idéalisme. Le Service agricole ne veut pas seulement être au service de l'éducation ; il veut être en même temps un important moyen d'assainissement social et économique de la nation. Il voit sa principale tâche pratique dans la lutte contre l'exode rural qui n'avait cessé de s'accentuer d'année en année. On évalue à environ

---

149. Une circulaire du 8 février 1939, émanant du ministère des Sciences, de l'Education et de l'Instruction publique, résuma les dispositions prises en ce qui concerne la formation et la situation professionnelle des éducateurs et des éducatrices chargés de diriger une Année rurale. Les candidats sans formation pédagogique doivent être âgés de 20 à 30 ans et passer, le cas échéant, par un camp d'entraînement de quatre semaines et par une période d'expérience pratique de quatre semaines également.

150. Plus tard, le nombre en fut sensiblement diminué. En 1940 (année de guerre), on ne comptait plus que 6 000 garçons et 12 500 jeunes filles.

Un exemple de la vie dans un foyer d'Année rurale est donné par Walter Ruthe dans son livre *Le national-socialisme, les points de son programme, ses formes d'organisation et ses mesures constructives*, p. 69.

800 000 personnes le nombre de ceux qui ont quitté la campagne au cours des quelques années qui ont précédé la guerre actuelle. Même dans un pays aussi typiquement agricole que la Bavière, on comptait, en mai 1938, 24 000 ouvriers agricoles de moins qu'en 1934. Et les efforts accomplis en vue de construire de nouvelles habitations pour les travailleurs agricoles n'ont pu ralentir l'exode rural. Dans bien des endroits, il existe des habitations modèles pour les ouvriers agricoles, mais elles n'ont pas de locataires.

Au début, l'exode rural fut un phénomène naturel, voire sain, lorsque l'agriculture ne parvenait pas à absorber l'excédent de naissances. Mais lorsque cet exode se transforma en une fuite qui aboutissait au surpeuplement des villes et au dépeuplement des campagnes, on rechercha, tout d'abord en vain, des moyens capables de mettre un terme à cette évolution néfaste.

Le Service agricole de la Jeunesse hitlérienne s'est révélé un moyen efficace de lutte contre l'exode rural. Grâce aux efforts du Chef de la jeunesse du Reich en vue de ramener la jeunesse à la campagne et de l'y fixer autant que posible, 43 255 jeunes filles ont travaillé à la campagne pendant les cinq premières années du Service agricole. En 1938, 18 000 jeunes, dont 6 500 jeunes filles, ont travaillé dans des camps du Service agricole. Sur ce nombre, recruté exclusivement dans les villes, 6 000 sont restés à la campagne. En 1939, 25 000 jeunes se sont inscrits au Service agricole. Pour développer encore davantage ce remède efficace à l'exode rural, on envisage pour l'avenir la création de « fermes d'instruction » particulières et de deux écoles nationales du Service agricole qui permettront de former des chefs. On se propose en outre de relever autant que possible les rémunérations matérielles (salaires, habillement, allocations de famille, etc.) pour réfuter l'objection selon laquelle la vie des citadins est plus aisée que celle des ruraux. La caractéristique décisive du Service agricole réside en ce qu'il ne s'agit plus, comme

autrefois, d'un service individuel, mais d'un service collectif. Les jeunes filles et les jeunes gens sont employés, soit comme équipes d'entreprises, soit comme équipes de villages. Les premières sont envoyées dans de grandes exploitations agricoles, qui se chargent de leur hébergement ; les équipes y travaillent en commun sous la direction permanente d'un chef d'équipe. Par contre, les jeunes équipes de villages sont placées dans différentes fermes. Le paysan les nourrit, et après avoir accompli leur travail, elles retournent au foyer commun du groupe de village. En 1938, on comptait 1 050 groupes de villages et 300 groupes d'entreprise.

En collaboration avec le Secrétariat national aux Bureaux de Placement et à l'Assurance-chômage, et avec la Corporation alimentaire du Reich, la Direction de la jeunesse du Reich a publié un contrat de travail dont l'observation est contrôlée par ces services. Ce contrat règle entre autres la durée de l'engagement, les vacances et la durée du travail, qui est de 9 heures par jour, et de 10 heures à l'époque de la moisson. Une demi-journée est consacrée au travail du mouvement des jeunes. Le dimanche, les jeunes ne doivent travailler que pendant trois heures au maximum. Un dimanche par mois doit être entièrement libre. Le salaire dépend toujours du rendement et de l'âge. Il est, en règle générale, de 10 à 45 RM par mois, les jeunes gens étant nourris et logés.

La Corporation alimentaire du Reich reconnaît le Service agricole comme une sorte d'apprentissage agricole. Après un service de deux ans, le jeune peut passer l'examen de compagnon agricole. Au bout de deux autres années, il peut obtenir le brevet d'ouvrier agricole. Avec l'appui de la Corporation alimentaire du Reich, il peut s'engager dans des métiers spéciaux : cultivateur, vigneron, vacher, berger, etc. Les membres éprouvés du Service agricole, qui ont satisfait à leur devoir militaire dans les unités armées des S.S., peuvent être installés comme colons.

La jeunesse féminine peut également passer son année féminine obligatoire dans le Service agricole.

A l'instar de tous les autres travaux, le travail agricole est considéré comme un travail de valeur. C'est pourquoi on ne choisit que les meilleurs éléments pour le Service agricole. Comme celui-ci constitue, en outre, un mouvement politique, on attache une grande importance au caractère et à la tenue des jeunes. Ceci s'applique surtout aux chefs et aux cheftaines.

En 1938, ont eu lieu 42 cours de chefs et de cheftaines pour 706 jeunes gens et 525 jeunes filles. Le service agricole s'efforce aussi de rendre les cultivateurs plus compréhensifs vis-à-vis de la jeunesse citadine désireuse de travailler à la campagne[151].

Vie estudiantine

L'organisation et l'unification des étudiants des nombreuses universités allemandes a pris beaucoup de temps, du fait des divisions profondes qui déchiraient les différentes associations et qui créaient maints obstacles à une réorganisation. Les principaux opposants étaient les « anciens » des vieilles corporations estudiantines, qui n'avaient que fort peu de compréhension pour les idées nouvelles. Ce n'est qu'à la fin de 1937 et au début de 1938 que l'attitude aussi avisée qu'énergique du Chef des étudiants du Reich parvint à réaliser un accord complet entre les vétérans des étudiants allemands et la Ligue des étudiants, et à unir les vieux et les jeunes en une nouvelle communauté de vie nationale-socialiste. Actuellement, environ 80 % de tous les étudiants qui en sont à leur premier semestre sont organisés dans les groupes de la Ligue des étudiants, et les étudiants

---

151. Cf. à ce sujet l'article de R.J.F. Axmann dans le *Völkischer Beobachter,* du 16 février 1939 et de Karl C. Thalheim, dans la *Agrarrundschau,* 1939.

non organisés sont en passe de disparaître. Les nouveaux groupes se sont substitués aux anciennes organisations, mais leurs effectifs sont moins élevés. Ils s'inspirent pour la plupart des bonnes traditions des anciennes organisations estudiantines tout en repoussant résolument tout ce qui contredit l'esprit du national-socialisme.

Sur le plan des études universitaires, le national-socialisme s'est proposé la réalisation de trois tâches : création d'un nouveau type d'étudiant, création d'un nouveau type de professeur d'université, création d'une nouvelle conception de la science. Désormais, la vie estudiantine n'est plus possible que sous des formes collectives nationales-socialistes, lesquelles s'édifient sur des fondements entièrement nouveaux, à savoir la Jeunesse hitlérienne, les sections d'assaut et les camps du Service de Travail : c'est là que doit s'accomplir dorénavant l'œuvre fondamentale de l'éducation postscolaire.

C'est ce que M. Rust, ministre de l'Education, a exprimé à Berlin, en juin 1934, en déclarant à l'occasion d'une manifestation des étudiants allemands :

« La véritable école pratique n'est ni l'université, ni le collège, c'est le camp du Service du Travail : c'est là que cessent les leçons et les paroles, c'est là que commence l'action. Celui qui n'est pas à la hauteur de sa tâche au camp du Service du Travail n'a pas le droit de diriger quoi que ce soit en tant qu'universitaire. »

Ce n'est qu'à partir du quatrième semestre que le travail scientifique spécialisé doit prendre une place beaucoup plus importante [152].

Le 7 février 1934 a été proclamée la « Constitution des étudiants allemands », destinée à assurer aux étudiants la possibilité d'administrer leurs affaires

152. D'après le nouveau règlement des études médicales, qui est entré en vigueur le 1er avril 1939, une répartition pratique des semestres permettra d'abréger de deux années la durée des études.

eux-mêmes et sous leur propre responsabilité. Cette autoadministration doit servir à réaliser les buts suprêmes du Reich et de la nation. Ainsi que le ministre l'a dit dans sa proclamation, les étudiants n'existent pas pour eux-mêmes; ils n'accompliraient pas leur mission si leur activité se bornait à d'étroits cercles universitaires et s'ils voulaient que leur corporation distançât les autres. Les étudiants doivent au contraire tendre à surmonter tout ce qui les sépare du peuple. L'organisation estudiantine doit arracher l'étudiant confiné dans ses études, dans sa spécialité scientifique, dans sa société, à l'étroitesse de l'amphithéâtre, de la spécialité, de la corporation, pour l'intégrer à l'ensemble de l'université, du peuple et du Reich. Elle doit le conduire du monde intellectuel abstrait des concepts et de l'observation scientifique à la réalité du peuple pour lui faire comprendre ainsi le sens de ses études et de sa profession future. Elle doit sans cesse lui montrer que l'université n'est pas un monde fermé et qu'il ne peut devenir apte à son travail futur au sein du peuple qu'en vivant lui-même au milieu du peuple pendant ses études.

L'organisation des étudiants doit veiller à ce que les étudiants accomplissent leurs devoirs à l'université, dans le peuple et dans l'Etat. En les obligeant à accomplir le service de travail et en les éduquant politiquement, elle doit faire comprendre aux étudiants la nécessité de servir avec dévouement et avec le sens de leur responsabilité la nation et l'Etat. L'éducation politique des étudiants incombe à la Ligue nationale-socialiste des étudiants. En outre, l'étudiant peut adhérer facultativement à l'une des subdivisions du Parti national-socialiste : troupes d'assaut, S.S., Jeunesse hitlérienne, NSKK (Corps motorisé), ou au Corps des aviateurs nationaux-socialistes.

A l'instar du Service des Fabriques qui fonctionne chez les étudiants (cf. IV[e] partie, chapitre III), il existe pour les étudiants un service obligatoire qui doit être accompli dans une fabrique ou à la cam-

pagne. Les membres des organisations estudiantines doivent, en principe, accomplir leur service agricole dans l'Est, et toujours chez le même cultivateur, celui chez lequel ils ont débuté. De cette manière, on entend établir un contact plus étroit entre le jeune Allemand et la population rurale de l'Est.

Tout membre d'une organisation d'étudiants fait partie du groupe particulier de sa spécialité. Ces groupes particuliers ont aussi une tâche éducative : ils doivent préparer leurs membres à l'activité dans leur future communauté professionnelle. Le 2 novembre 1937, il a été rendu un décret portant création d'une Œuvre estudiantine nationale, que la loi du 6 juillet 1938 a élevée au rang d'institution de droit public. Selon le paragraphe 1er de ses statuts, l'Œuvre estudiantine a pour tâche d'ouvrir la possibilité des études universitaires à toute personne douée, pourvu qu'elle soit de sang allemand, quelle que soit son origine et sa situation de fortune. Le but de cette œuvre est la sélection des plus aptes conformément au programme national-socialiste[153].

Afin d'appliquer les principes du mouvement national-socialiste à l'admission des étudiants aux études universitaires, il a été créé une institution spéciale,

---

153. Un décret du ministre des Sciences, de l'Education et de l'Instruction publique en date du 8 juillet 1938 dispose que seuls pourront être admis à l'Organisation des étudiants allemands les étudiants capables de prouver leur ascendance aryenne. Une circulaire du ministre de l'Education du Reich, en date du 27 mars 1940, prévoit l'exclusion des universités des étudiants qui, pendant leurs études, ne font pas preuve de l'aptitude et du rendement nécessaires, de la tenue qui s'impose et de l'activité requise à l'intérieur et à l'extérieur de l'université.

Une nouvelle loi datée du 1er avril 1938 relative à l'Œuvre des étudiants résume la tâche de cette Œuvre en déclarant qu'elle assume « le contrôle économique et sanitaire de la nouvelle génération universitaire allemande » (paragraphe 2). Cette loi dissout les institutions d'entraide de l'Œuvre estudiantine auxiliaire qui existaient jusqu'alors auprès des universités allemandes.

appelée *Langemarck-Studium*, dont l'Œuvre estudiantine nationale a la charge.

Le *Langemarck-Studium* permet à des fils d'ouvriers et de paysans qui sont doués mais n'ont pas passé leur baccalauréat de se livrer à des études préparatoires. Dès 1934 des cours furent organisés à Heidelberg et à Königsberg, mais ce n'est que depuis 1937 que cette idée s'est amplifiée pour devenir une grande œuvre socialiste reposant sur ce principe que tous ceux qui sont doués pour le travail intellectuel et qui ont le désir de développer cette faculté doivent avoir la possibilité de le faire. L'admission aux études universitaires doit être réglée par des principes réellement socialistes. Il ne s'agit pas de favoriser artificiellement la « carrière » des ambitieux, mais de faciliter les études des jeunes gens d'intelligence neuve et doués pour un travail scientifique national, à qui leur situation matérielle ne permet pas la réalisation de leurs projets [154].

Ce sont les bureaux du Parti et de ses subdivisions, l'armée et les autorités de l'Etat, les bureaux économique et social de la Direction nationale des étudiants qui proposent les camarades, qui sont ensuite sélectionnés dans des camps pour bénéficier de la « Bourse Langemarck ». Lors de cette sélection, on se préoccupe moins du savoir que des dons de l'esprit et de la faculté de comprendre, de l'aptitude physique et raciale, de l'attitude philosophique et de l'orientation politique.

---

154. Les cours du « Langemarck-Studium » portent sur les branches suivantes : allemand, géographie géopolitique et politique de défense nationale, droit public, biologie, mathématiques, physique, chimie et anglais. Dans le deuxième semestre : cours généraux ; à partir du troisième semestre : cours spéciaux relativement faciles. — Le financement incombe intégralement à l'Œuvre des étudiants, qui dispose d'un budget central annuel de 4 millions de RM. Le chiffre d'affaires des Œuvres estudiantines locales s'élève à environ 10 millions de RM par an, et leur fortune (réserves, immeubles et terrain) atteint également environ 10 millions de RM (*Die Bewegung*, 12 juillet 1938).

En décembre 1938, le Dr Scheel, chef des étudiants du Reich, soulignait que les expériences faites à Heidelberg et à Königsberg avaient montré que non seulement la forme de la sélection et de l'éducation avait fait ses preuves mais que les anciens élèves du *Langemarck-Studium* comptaient parmi les meilleurs étudiants et obtenaient d'excellents résultats, non seulement aux examens, mais encore et surtout dans le travail politique du mouvement national-socialiste.

En ce qui concerne l'esprit social que l'on s'efforce de faire régner parmi les étudiants, nous citerons, à titre d'exemple, un accord conclu au début de 1938, en Thuringe, entre la Ligue nationale-socialiste des étudiants et le Front du Travail, en vertu duquel fut créée une communauté de travail, « Etudiant et Ouvrier », qui a pour but de rapprocher les étudiants et les ouvriers par l'organisation de cercles d'études. En même temps, les étudiants des deux premiers semestres se sont engagés à travailler pendant quinze jours dans une entreprise pour que deux camarades ouvriers qui ont particulièrement besoin de repos puissent bénéficier d'une semaine supplémentaire de vacances payées [155].

Cette réforme universitaire a été réalisée essentiellement sans la collaboration des professeurs, en partie même contre eux. Mais dès le 4 mars 1933, 300 professeurs d'université allemands déclaraient dans un manifeste électoral qu'ils voyaient dans l'accession de Hitler au pouvoir la bonne voie conduisant au salut du peuple allemand, et qu'ils promettaient d'y collaborer. Par une déclaration faite le 11 novembre 1933 à Leipzig, des savants allemands de réputation mondiale (Sauerbruch, de la Faculté de méde-

155. Parmi les périodiques publiés pour les étudiants et par les étudiants, il faut mentionner : *Die Bewegung*, organe central de la ligue des étudiants nationaux-socialistes (hebdomadaire) ; le *Thüringer Studenten*, organe officiel de la région de Thuringe de la Ligue des étudiants nationaux-socialistes, et *Die Jenaer Studentenschaft*, périodique d'information destiné aux étudiants de l'université d'Iéna.

cine, Pinder, professeur d'histoire de l'art, l'anthropologue Eugène Fischer, le philosophe Heidegger) adressèrent un appel aux intellectuels du monde entier, en leur demandant de comprendre le combat de Hitler pour l'égalité de droits de l'Allemagne.

Mentionnons encore que la situation des chargés de cours a également subi de profondes modifications. Un décret publié le 4 janvier 1935 sur l'épreuve d'admission à l'enseignement supérieur supprime les *privatdozenten* (maîtres de conférences). Il y a maintenant une distinction rigoureuse entre l'épreuve d'admission à l'enseignement supérieur et la fonction de chargé de cours. L'épreuve d'admission est ouverte à tout docteur ou licencié trois ans après la fin de ses études, et confère le nouveau titre de « Dr habil. », mais ne donne pas automatiquement le droit d'enseigner. Ce droit est réservé aux chargés de cours dont la sélection ne se fait pas sous le seul angle du mérite purement scientifique, mais encore sous celui de l'aptitude pédagogique et du mérite national. C'est pourquoi on ne peut devenir chargé de cours qu'après avoir subi un examen pédagogique et après être passé par un camp et par l'Académie des chargés de cours.

CHAPITRE VII

VIE CULTURELLE

La conception nationale-socialiste du Droit

Le point 19 du programme national-socialiste, élaboré par Hitler au début de sa carrière politique, est ainsi conçu :

« Nous demandons que l'on substitue au droit romain, qui est au service de l'ordre mondial matérialiste, un droit commun allemand. »

La rédaction lapidaire de cette phrase pourrait paraître primitive à un juriste ordinaire. Mais, dans sa brièveté, elle résume assez nettement l'essentiel de ce que réclame la conception nationale-socialiste du droit.

Dans son discours prononcé devant le Reichstag le 31 janvier 1937, Hitler a exprimé d'une façon nette et concise cette conception. Ce sont là, dit-il, deux antithèses, deux pôles opposés. L'un estime que le droit en soi porte en lui-même sa raison d'être et que, par conséquent, il doit être absolument soustrait à tout examen de son utilité. Le droit subsisterait, dût le monde en périr. L'autre point de vue déclare que le droit a pour tâche de protéger le compatriote et sa propriété et de défendre le peuple contre les éléments asociaux qui essayent de se soustraire aux obligations communes ou de porter atteinte aux intérêts com-

muns. La première conception s'appuie sur les principes du droit romain et sur la philosophie nationaliste du droit naturel. La seconde se rattache au point de vue du grand juriste allemand Friedrich Karl von Savigny (né le 21 février 1769), qui considérait l'unité vivante et naturelle de la nation comme source et comme fondement du droit :

« Le droit n'a pas d'existence en lui-même ; son essence est la vie des hommes eux-mêmes, vue sous un angle particulier. »

Différents nationaux-socialistes s'efforcent de donner un fondement plus vaste à cette dernière conception.

Le maréchal Goering déclare :

« Les lois ne doivent plus reposer sur l'idée qu'il y aurait un droit abstrait, complètement détaché du peuple. Le législateur ne doit pas vouloir substituer au droit populaire l'arbitraire né d'arbitraires constructions de l'esprit. »

De l'avis de Darré, l'idée du « détenteur du droit » domine tout le droit romain ; dans le droit public, c'est la volonté du propriétaire ou d'autres détenteurs de droits subjectifs. L'idée de la communauté, étrangère au droit romain, domine le droit germanique. Toute l'histoire du droit allemand est pénétrée de la tendance à la constitution de sociétés et de communautés. L'individu y apparaît toujours en tant que membre de collectivités plus ou moins vastes dont les besoins et les nécessités supérieures doivent faire céder son droit et son libre arbitre.

Le ministre des Cultes du Reich déclare :

« Nous devons nous dégager de l'excès de la routine ainsi que de la confection de lois qui veulent prévoir chaque cas particulier pour faciliter le travail du juge, en rabaissant la haute fonction régale de celui-ci à une simple technique. »

Et le Reichsleiter Walter Buch, juge suprême du Parti national-socialiste, dit dans son étude *La Race et le Droit* que c'est une vérité assez plate que de dire qu'il ne doit pas y avoir deux poids et deux mesures.

La parole : « Quand deux font la même chose, ce n'est pas la même chose » est bien plus profonde. La tâche difficile, mais infiniment belle du juge consiste précisément à juger ou à punir un acte ou une omission en fonction des circonstances en se fondant sur la vie quotidienne. Ce n'est qu'en se rendant compte qu'il participe à l'instar du médecin aux soins qu'il convient de donner au corps du peuple allemand, ce n'est qu'en s'efforçant de ramener avec sollicitude les égarés dans la légalité nationale, ce n'est que s'il a la possibilité d'éliminer certains éléments nocifs du corps populaire, — ce n'est qu'alors que le juge peut trouver la paix et le calme dont tout homme a besoin pour accomplir une grande tâche.

La conception libérale de l'Etat constitutionnel exige en premier lieu et par principe que la liberté de l'individu soit garantie. Ce ne sont pas les intérêts de la liberté individuelle et du droit privé, mais la défense du bien de la collectivité nationlle, que le national-socialisme place en tête de son ordre juridique. Selon la conception nationale-socialiste, la tâche du juge ne consiste pas à interpréter les paragraphes de la loi, mais à rechercher le droit. La loi doit le seconder dans ses efforts. Mais le juge n'est pas lié par la lettre de la loi si l'application littérale de celle-ci doit entraîner une décision injuste, contraire à son sentiment de l'équité. Le juge ne doit pas, par commodité ou par timidité, se barricader derrière le texte littéral du paragraphe. Si son expérience et sa connaissance des hommes lui disent que, dans un cas déterminé, le sens d'un paragraphe doit être interprété plus librement que le sens de la loi ne semble l'admettre, il n'a pas seulement le droit, mais encore le devoir de le faire. C'est en cela que résident, selon le national-socialisme, sa liberté et son indépendance pleine de responsabilité. Le juge doit être à la fois indépendant et conscient de ses responsabilités. Voilà les principes qui sont familiers au droit nordique depuis les temps les plus reculés.

Ces idées sont exprimées de la façon la plus claire

et la plus décisive dans l'introduction au nouveau Code de procédure civile :

« Une justice populaire n'est possible que dans une procédure que le peuple peut comprendre et qui lui assure une protection prompte et efficace. Les parties et leurs représentants doivent avoir conscience que la justice ne les sert pas seulement eux-mêmes, mais en même temps et avant tout la sécurité de l'ensemble du peuple. Il ne saurait être permis, à aucune partie, d'induire le tribunal en erreur par des contre-vérités ou d'abuser de sa force de travail par une obstruction procédurière mal intentionnée ou insouciante. La protection du droit dont chacun peut bénéficier a pour contre-partie le devoir de faciliter le travail du juge par une procédure honnête et consciencieuse.

« En organisant la procédure avec autorité et en se tenant en contact étroit avec les parties, le juge doit s'employer à ce que, après une préparation méthodique, chaque litige soit tranché autant que possible en une seule audience. Il doit éviter les ajournements qui ne s'imposent pas impérieusement, et empêcher que les procédures traînent en longueur.

« Ce n'est qu'ainsi que l'on aboutit à une procédure orale et directe permettant au juge de trouver la vérité et dont le déroulement inspire confiance aux parties, parce qu'elles le comprennent. »

C'est dans un esprit purement national-socialiste que la loi du 5 mai 1936 sur les brevets protège la propriété intellectuelle en assurant expressément le droit au brevet à la personne de l'inventeur ou de son héritier, et non point à des sociétés ou à des entreprises. Mais d'autre part, la licence forcée peut être accordée au cas où le gouvernement du Reich déclare que l'utilisation de l'invention doit être générale dans l'intérêt de la communauté nationale. Dans ce cas, l'inventeur doit se contenter d'une indemnité équitable.

Le 1er août 1938 est entrée en vigueur une nouvelle loi matrimoniale fondée, pour certains points essen-

tiels, sur des principes entièrement nouveaux en ce qui concerne le mariage et le divorce [156].

Un mémoire de l'Académie du Droit allemand réclame la modification du droit d'héritage. Ce mémoire demande que le droit d'héritage entre parents n'aille pas plus loin que les grands-parents. Il propose en outre d'améliorer la situation des enfants illégitimes.

En ce qui concerne la médecine, toutes les professions rentrant dans cette catégorie ont été épurées des éléments philosophiquement, politiquement et moralement tarés. La liberté qui existait autrefois dans ce domaine permettait en principe à chacun l'exercice professionnel de la médecine, sans que soient exigées les connaissances, la formation et le diplôme nécessaires. La loi du 17 février 1939 sur l'exercice professionnel de la médecine met un terme à cet état de choses. Mais sous certaines conditions, des praticiens doués peuvent exercer sans examen préalable, etc. Dans ce cas, comme en général dans l'Etat national-socialiste, on s'en tient davantage à l'aptitude effectivement prouvée qu'aux questions de pure forme.

En ce qui concerne la procédure, on attache une importance de plus en plus grande à « l'instruction auxiliaire », dont l'application pratique rend de grands services, notamment dans le domaine de l'Assistance sociale nationale-socialiste [157].

---

156. Il faut remarquer tout spécialement, parce qu'il caractérise la conception nationale-socialiste du droit et de la procédure, le paragraphe 55 traitant de la « dissolution » d'une communauté matrimoniale, paragraphe qui, dans la pratique de la procédure et dans la littérature juridique, a déjà fourni plusieurs exemples montrant les difficultés que la vieille conception formaliste du droit éprouve encore maintenant à comprendre la position réaliste et rationnelle du droit national-socialiste. La revue *Das Schwarze Korps* a cité à ce sujet plusieurs cas caractéristiques, par exemple le 16 mars 1939.

157. L'instruction auxiliaire incombe à des profanes. Elle doit permettre au procureur et au juge de juger aussi impartialement que possible. Les bureaux de cette Instruction auxiliaire de l'Assistance Sociale nationale-socialiste se trouvent à la Cour de cassation de Berlin, et son directeur est le pro-

L'orientation idéologique fondamentale du national-socialisme réclame de vastes réformes, surtout sur le plan du droit civil. Sous le titre « Adieux au Code civil », le Secrétaire d'Etat Schlegelberger a fait, le 25 janvier 1937, une conférence (éditée plus tard en brochure) où il déclarait que le ministère de la Justice du Reich devait, avec l'approbation du Führer, procéder à la réforme du droit réglé par le Code civil, pour préparer, au lieu d'un nouveau Code, un certain nombre de lois s'adaptant aux différents domaines de la vie civile[158].

Dans le domaine du droit civil, le national-socialisme s'oppose aux ruses et aux roublardises des avocats asociaux et de leurs clients. Sur le plan du droit pénal, il s'oppose avec la même fermeté au point de vue exprimé par la formule : *Pereat mundus, fiat justitia,* c'est-à-dire au principe qui était jusqu'ici généralement valable dans le droit pénal et qui proclamait : « Pas de peine sans loi pénale. » Le national-socialisme proclame le principe contraire : « Pas de crime sans punition. » En effet, la loi pénale d'autrefois ne permettait de punir un acte que lorsque le caractère répréhensible de cet acte était expressément indiqué par la loi. La loi du 28 juin 1935 sur la modification du Code pénal stipule au contraire que tout acte « méritant peine d'après l'idée fondamentale du Code pénal et d'après le sain sentiment populaire » doit être puni. La protection de la société contre les actes criminels ne doit pas être battue en brèche du fait que le texte

---

cureur général en personne. Les auxiliaires sont choisis par le dirigeant régional de l'Assistance sociale nationale-socialiste. L'auxiliaire doit pouvoir fournir les preuves de ses affirmations et être prêt à se porter témoin en prêtant serment. Cette méthode n'est pas employée pour les petits délits ni pour les grands crimes (assassinat, etc.). Cette Instruction auxiliaire s'est avérée très utile dans les délits politiques et dans les délits d'importance moyenne.

158. On trouvera des détails dans le recueil d'exposés de juristes réputés, paru sous le titre : *Pour la rénovation du Code civil.*

du Code pénal a des lacunes qui permettent à un habile malfaiteur de se soustraire aux rigueurs de la loi.

Le Dr Roland Freisler, secrétaire d'Etat au ministère de la Justice du Reich, a déclaré :

« La formule : *Nulla poena sine lege* constitue la garantie d'une liberté, mais cette liberté c'est celle d'agir correctement. Elle protège le citoyen qui veut édifier sa vie sur le large terrain marécageux qui s'étend entre l'honnêteté et ce qui est expressément défendu, sur le terrain de l'escroquerie habile, rusée, juridiquement bien conseillée et sans scrupule. »

Cependant, en sens inverse il peut aussi arriver qu'une action ne soit pas poursuivie lorsqu'une justice supérieure, celle de la communauté, s'y oppose. Car est justice ce qui profite à la nation, et injustice ce qui lui nuit[159].

De même, l'article 9 de la loi déjà mentionnée stipule que s'expose à la prison ou à l'amende quiconque ne prête pas secours en cas d'accidents ou de danger public, alors que tel est son devoir selon le sain sentiment populaire et qu'il peut accomplir ce devoir sans trop grand risque personnel et sans négliger d'autres devoirs importants.

En ce qui concerne le régime pénitentiaire, on a mis au premier plan le principe selon lequel une peine doit être ressentie comme telle par le condamné[160]. La peine doit être un obstacle à la perpétration

---

159. Cf. à ce sujet l'article : *Sécurité du droit et justice*, de H. Barth, dans *Deutscher Juristentag*, 1936, p. 137 à 148.

160. En ce qui concerne le régime pénitentiaire du gouvernement de Weimar, A.J. Berndt écrit notamment (p. 183) :

« Le régime pénitentiaire ressemblait à une cure, par suite de l'influence d'esprits romanesques étrangers à la vie et d'idéologues marxistes. Les criminels dans les prisons étaient mieux partagés que les millions de chômeurs qui se trouvaient sur le pavé. Ils avaient des cellules claires et habitables, bien meublées, ils pouvaient écouter la T.S.F., ils avaient des fleurs sur leurs tables et des canaris dans leurs cellules, ils étaient bien et abondamment nourris, leur travail n'était pas pénible, ils avaient une salle de société et une salle de lec-

de nouveaux forfaits, même « pour les criminels inaccessibles à une éducation morale ». « Pour cela, il faut que l'ordre et la discipline soient fermement maintenus ; il faut accoutumer le condamné au travail et à l'accomplissement du devoir, l'influencer religieusement, moralement et spirituellement » (paragraphe 6 de la loi du 1er août 1933). La loi est particulièrement sévère en ce qui concerne les crimes les plus méprisables (par exemple rapts d'enfants aux fins de chantage, etc.). Pour de tels délits, la peine de mort n'est pas seulement prescrite ; elle est effectivement exécutée et ne reste pas une simple menace sans suites comme dans certains pays. Par ailleurs, les jeunes détenus condamnés pour la première fois ne doivent pas purger leur peine dans les mêmes établissements que les criminels récidivistes [161]. Le nouveau droit pénal destiné à la jeunesse ne doit être appliqué que lorsque les mesures éducatives ne paraissent plus suffisantes, mais dans ce dernier cas la peine doit être appliquée sévèrement et durement (le cas échéant, on envisage même les travaux forcés). Cependant, il faut essayer de reconquérir tous les jeunes délinquants pour la communauté populaire.

L'ÉGLISE

Les Églises protestantes

Le point 24 du programme du Parti national-socialiste débute ainsi :
« Nous réclamons la liberté de toutes les confessions religieuses dans l'Etat, dans la mesure où elles ne portent pas atteinte à son existence et où elles ne heurtent

---

ture ainsi qu'une bonne bibliothèque. Il n'était pas rare qu'une fois leur peine purgée, les condamnés sollicitassent la permission de rester en prison. »

161. Dans un décret daté du 6 mai 1940, le Conseil des ministres pour la Défense nationale a décidé que le droit pénal allemand s'appliquerait aux actes de tous les sujets allemands, qu'ils soient commis en Allemagne ou à l'étranger.

pas le sentiment éthique et moral de la race germanique. Le Parti, en tant que parti, se place au point de vue d'un christianisme positif sans se lier à une confession déterminée. »

Dans son livre *Mein Kampf* (page 379), Hitler a défini son point de vue avec plus de précision encore, en disant :

« Le mouvement se refuse catégoriquement à prendre position dans des questions qui, parce qu'elles se situent en dehors du cadre de son travail politique ou qu'elles ne sont pas d'une importance fondamentale, ne l'intéressent guère. Sa tâche n'est pas une réforme religieuse, mais la réorganisation politique de notre nation. Le Parti voit dans les deux confessions des appuis également précieux de l'existence de notre peuple ; c'est pourquoi il combat les partis qui voudraient dégrader ce fondement d'un assainissement éthique, religieux et moral de notre peuple, pour en faire un instrument de leurs intérêts de parti. »

Après l'accession du national-socialisme au pouvoir, il se constitua un « Mouvement des chrétiens allemands » qui se donna pour tâche d'accorder les différences confessionnelles existant encore entre les Eglises luthérienne, calviniste et prussienne-unifiée[162] et de « leur donner une forme qui les rendît capables de rendre au peuple allemand le service que leur impose l'Evangile de Jésus-Christ, précisément pour leur peuple ».

« Le bouleversement moral qui sévissait en Allemagne, dit Alfred Rosenberg[163], fit naître un nombre

162. Les Eglises évangéliques sont en partie luthériennes, en partie calvinistes, et un certain nombre d'entre elles appartiennent à « l'Union » créée en 1817 par Frédéric-Guillaume III, dans la vieille Prusse, par la fusion des deux confessions. En 1922, ces différentes Eglises évangéliques fusionnèrent en une Ligue des Eglises évangéliques allemandes « en conservant leur pleine indépendance spirituelle, constitutionnelle et administrative ».

163. *Bases, constitution et structure économique de l'Etat national-socialiste,* édité par H.H. Lammers et Hans Pfundtner, tome I, section 1, page 1.

infini de groupements religieux qui considéraient les vieilles formes ecclésiastiques comme périmées et qui étaient et restent fermement convaincus que la Réforme de Luther s'était arrêtée à mi-chemin et qu'elle devait être achevée par une germanisation complémentaire de la religion. D'autres groupes affirmaient que certains principes du christianisme en général ne répondaient pas au caractère germanique et qu'il fallait par conséquent se défaire des vieilles Eglises, lesquelles s'inspiraient bien plus de saint Paul que du Christ[164]. »

En outre, ce mouvement réclamait « le développement de la religion dans le sens d'une défense contre toutes les fausses doctrines modernes, à savoir du matérialisme, du mammonisme, du bolchevisme ainsi que du pacifisme antichrétien ». Ces efforts rencontrèrent la résistance des Eglises protestantes, « soucieuses des fondements réformateurs-confessionnels de l'Eglise évangélique ».

Dans un discours radiodiffusé prononcé le 22 juillet 1933, Hitler s'est exprimé ainsi :

« ... Le national-socialisme a toujours affirmé qu'il était décidé à prendre les Eglises chrétiennes sous la protection de l'Etat et que c'est grâce à lui seul qu'elles ont la possibilité de remplir leur mission religieuse. Les Eglises demandent même à l'Etat de les proté-

---

164. Il existe, ou il existait, les 14 tendances « religieuses allemandes » que voici :
1° Maison Ludendorff ;
2° Mouvement de la Foi allemande ;
3° Mouvement de la Foi nordique ;
4° Mouvement de la Foi germanique ;
5° Commune de la Foi allemande ;
6° Christianisme spirituel ;
7° Action allemande ;
8° Action raciste ;
9° Ligue pour la religion allemande unique ;
10° Groupe Reventlov ;
11° Groupe Hauer ;
12° Groupe Kummer ;
14° Mouvement des croyants allemands.

ger. Mais l'Etat doit demander à son tour aux Eglises qu'elles lui accordent l'appui dont il a besoin pour exister...

« Ce qui est décisif pour l'existence de l'Eglise et de l'Etat, c'est le maintien de la santé morale et physique des hommes ; l'anéantissement de cette santé serait la fin de l'Etat et la fin des Eglises. C'est pourquoi l'Etat ne saurait rester indifférent en face des événements religieux de l'époque, de même que les Eglises ne sauraient rester indifférentes en face des événements et des changements politiques...

« Dans l'intérêt de la renaissance de la nation allemande, renaissance qui est pour moi inséparable du mouvement national-socialiste, je souhaite naturellement que les nouvelles élections ecclésiastiques appuient, en ce qui concerne leurs résultats, notre nouvelle politique nationale. Etant prêt à garantir la liberté intérieure de la vie religieuse, l'Etat a le droit d'espérer que les confessions écouteront les forces qui sont résolues à s'employer de leur côté en faveur de la liberté de la nation. Mais ce but n'est pas garanti par les esprits fossiles qui se détournent des phénomènes et des événements de notre époque, mais par les forces qui s'inspirent d'un positivisme vivant. Je vois ces forces en premier lieu dans cette partie des protestants qui, en tant que chrétiens allemands, se réclament consciemment de l'Etat national-socialiste...

« Tout cela ne touche aucunement aux questions religieuses internes des différentes confessions. »

Alfred Rosenberg résume brièvement la position du mouvement national-socialiste à l'égard de la question religieuse en disant :

« Le Parti national-socialiste respecte toute conviction religieuse sincère, il défend l'Eglise contre toute offense. Il se refuse à être l'instrument politique de tel ou tel groupement religieux. En face du fait, dont il n'est pas responsable, qu'il y a en Allemagne beaucoup de confessions, il abandonne le choix de la religion à la conscience de chacun. »

Enfin, le vice-président du Parti, Hess, se vit obligé

de déclarer dans un décret daté du 13 octobre 1933 :

« Aucun national-socialiste ne doit être défavorisé d'une manière quelconque parce qu'il ne se réclame pas d'une croyance ou d'une confession déterminée, ou parce qu'il ne se réclame d'aucune confession. Il ne faut exercer aucune contrainte sur les consciences. »

Malgré cette attitude tolérante de l'Etat national-socialiste à l'égard des Eglises, les querelles se poursuivirent dans les milieux des croyants et des prêtres des 28 Eglises de la « Ligue des Eglises évangéliques allemandes ». Cette lutte ne se dirigeait pas seulement contre certains mouvements à orientation antichrétienne (contre lesquels l'Etat prit aussi énergiquement position) [165], mais avant tout contre les efforts réformateurs des « chrétiens allemands » et contre l'Etat lui-même dans la mesure où celui-ci tendait à une concentration plus énergique des attributions temporelles de l'Eglise.

Nous ne nous étendrons pas ici sur les divergences d'opinions relatives aux questions d'organisation ecclésiastique. Bornons-nous à mettre en relief les divergences spirituelles. La lutte à ce sujet s'aggrava à la suite de certaines dispositions introduites dans la constitution du 14 juillet 1933 de l'Eglise évangélique, et de la proclamation par plusieurs Eglises régionales, de « 28 thèses » qui furent adoptées aussi, le 21 décembre 1933, par les « chrétiens allemands ».

Parmi ces 28 thèses, il faut mentionner notamment les suivantes, qui avaient suscité l'opposition d'une partie des fidèles protestants et d'une Ligue de pasteurs :

THÈSE 2 : « Ne peut être dignitaire de l'Eglise que quiconque jouit de la confiance du gouvernement... »

---

165. Le Chef de la Jeunesse du Reich déclara à l'occasion d'un Congrès :

« Je n'ai pas l'intention d'ériger des autels païens dans les forêts de Germanie, ni d'inculquer à la jeunesse le culte de Wotan, ni de livrer la jeune Allemagne aux tours de magie de quelques ridicules apôtres barbus. »

THÈSE 3 : « L'Eglise populaire se réclame du sang et de la race parce que le peuple est une communauté de sang et de nature. Aussi l'Eglise nationale n'admet comme membres que ceux qui sont compatriotes d'après le droit de l'Etat. Ne peut exercer une fonction dans l'Eglise nationale que celui qui peut être fonctionnaire selon la loi de l'Etat (le paragraphe aryen). »

THÈSE 4 : « L'Eglise nationale ne veut pas exclure les chrétiens d'autres races du Verbe et du Sacrement, ni de la grande communauté de la foi chrétienne. Le chrétien d'une autre race n'est pas un chrétien de rang inférieur, mais un chrétien d'une autre espèce... »

THÈSE 12 : « L'Ancien Testament n'a pas la même valeur (que le Nouveau Testament). C'en est fini de la moralité nationale et de la religion nationale spécifiquement juives. »

THÈSE 13 : « ... Nous reconnaissons... dans l'Ancien Testament les premiers rayons de l'amour divin qui se révèle définitivement dans Jésus-Christ. C'est à cause de cette reconnaissance que l'Eglise nationale ne peut abandonner l'Ancien Testament[166]. »

---

166. Dans le peuple, la résistance contre l'Ancien Testament est probablement beaucoup plus répandue que le texte de ces thèses ne permet de le supposer. Cette résistance s'est d'ailleurs exprimée très nettement chez des Allemands réputés, il y a plusieurs dizaines d'années. C'est ainsi que Paul de Lagarde écrit dans ses *Ecrits allemands* (pages 183-184) :

« Que représentent pour nous Adam et Eve ? Et Abraham, Isaac, Jacob ? Et Moïse et David ? Ils sont pour nous des étrangers. Ils ne touchent pas notre sensibilité. Ils nous sont plus qu'indifférents. Adam et Eve sont chargés du péché originel et de la doctrine de la propitiation ; à Abraham s'attache la foi, à Moïse la loi, à David le Messie et le système de l'accomplissement, qui a rendu jusqu'ici impossible toute science de l'Ancien et du Nouveau Testaments. Si les pères allemands ne veulent pas des règles et conceptions orthodoxes, il faudra qu'ils se débarrassent tout d'abord de l'Histoire biblique de l'Ancien Testament, et qu'ils s'en débarrassent si radicalement que ces noms ne soient plus prononcés devant leurs enfants. Et cela d'autant plus que la jeunesse

THÈSE 18 : « L'Eglise nationale s'élève cependant aussi contre les tentatives visant à remplacer la croyance dans le Christ par une religion émanant du fait de la race... La dispute sur la question de savoir si Jésus était Juif ou Aryen n'atteint point l'essence de Jésus. Jésus n'est pas d'espèce humaine, il nous révèle en sa personne l'espèce de Dieu[167]. »

En ce qui concerne la thèse 2, l'opposition déclare que pour l'aptitude à l'exercice d'une dignité ecclésiastique, seuls des points de vue spirituels doivent servir de critère ; quant à la thèse 3, elle afffirme que, selon la proclamation de la Réforme, le sang et la race ne sont pas une révélation de Dieu. Une résistance particulièrement véhémente s'éleva contre le paragraphe aryen. On déclarait que ce paragraphe faisait dépendre l'entrée dans la communauté des chrétiens du fait d'appartenir à une race, et non point du sacrement du baptême et de la croyance en Jésus-Christ, laquelle est l'œuvre du Saint-Esprit. Ce paragraphe nie donc l'efficacité du Saint-Esprit et supprime ainsi l'Eglise du Christ. En ce qui concerne la thèse 4, l'opposition proclame que la confession réformée ne connaît pas de chrétiens d'espèces différentes mais uniquement de confessions différentes. Les autres objections reposent sur des malentendus manifestes.

---

est hostile à la légende (car personne n'affirmera plus la valeur historique de ces exposés) tissée autour d'Abraham et de ses compagnons. »

167. L'Union des Chrétiens allemands pour une Eglise nationale n'approuve pas le texte intégral de ces thèses. Cela ressort du programme qu'elle a publié et dont le point 4 se prononce expressément pour « la suppression de tout esprit juif et étranger dans la doctrine et dans la vie de l'Eglise ». Ce programme déclare :

« Le Christ n'est pas le rejeton et le continuateur du judaïsme, mais son ennemi mortel et son vainqueur. »

Le point 7 de ce programme déclare :

« Elle (l'Union) repousse toute position politique particulière et toute autonomie juridique de l'Eglise ; elle exige que tout l'ordre ecclésiastique soit mis entre les mains des organes d'ordre de la nation allemande. »

A la suite de ces querelles, l'Evêque du Reich convoqua à la fin de janvier 1934 les dignitaires de l'Eglise à une conférence qui se déroula dans une atmosphère d'unanimité totale et à la fin de laquelle les dignitaires firent une déclaration commune confirmant leur fidélité absolue à l'égard du Troisième Reich et de son Führer, en condamnant sévèrement toutes les manœuvres et toutes les critiques contre l'Etat, la nation et le mouvement.

Cependant, cette déclaration des dignitaires de l'Eglise ne rétablit pas la paix, ainsi qu'il ressort d'un discours prononcé à Stuttgart par le Dr Frick, ministre de l'Intérieur du Reich, le 8 décembre 1934. Nous en extrayons le passage suivant, qui jette un jour cru sur la situation :

« Il se pourrait que, désireuse de fondre les 28 Eglises régionales en une Eglise nationale, la Direction ecclésiastique nationale ait agi avec trop de précipitation et pris des mesures qui manquent de la base juridique nécessaire, ce qui a provoqué une réaction. Finalement, la Direction ecclésiastique nationale a reconnu que cette méthode avait besoin d'un fondement juridique plus solide, et elle a repris son travail constructif au point où la légalité était incontestable, à savoir à la constitution légalement établie de l'Eglise évangélique allemande. L'Etat ne songe nullement à se mêler des affaires de l'Eglise. Mais il a des motifs très fondés de croire que, sous le couvert d'intérêts religieux, il existe là un rassemblement d'éléments hostiles à l'Etat et de traîtres à la patrie, qui tendent à faire leur politique à eux dans ce domaine d'apparence purement confessionnelle, afin de créer des difficultés au Troisième Reich. Je déclare à ce sujet que le gouvernement du Reich n'entend pas tolérer ces menées plus longtemps, mais qu'il est résolu à intervenir contre ces ennemis de l'Etat et contre ces traîtres si les nécessités politiques l'exigent.

« Le peuple allemand en a assez de ces luttes confessionnelles. Il n'est aucunement intéressé à ces disputes de pasteurs. En tout cas, le gouvernement du

Reich n'a aucun intérêt à subventionner des Eglises qui ont pour mission l'édification morale de l'homme allemand, mais qui en réalité ne tendent qu'à diviser le peuple. »

Malgré toutes les tentatives de conciliation et malgré tous les avertissements, ces disputes se poursuivirent encore en 1935 dans l'Eglise protestante. Soucieux des bases dogmatiques de l'Eglise évangélique, le « Front de la Foi » s'opposa au Mouvement des Chrétiens allemands.

La lutte pour le pouvoir et pour les prébendes dans l'Eglise avait pris des formes telles que l'Etat se vit forcé d'intervenir. Le 16 juillet 1935, Kerrl, ministre du Reich, fut nommé ministre des Cultes. Le 24 septembre 1935 fut publiée la loi pour la consolidation de l'Eglise évangélique allemande, qui décrète la fusion des différentes Eglises régionales en une Eglise évangélique allemande et qui autorise le ministre des Cultes à décréter des mesures capables de rétablir l'ordre dans l'Eglise évangélique, « la lutte de différents groupes confessionnels entre eux et les uns contre les autres ayant créé une situation qui compromet l'unité des fidèles, qui entrave la liberté de croyance et de conscience de chacun, qui porte préjudice à la communauté nationale et qui expose l'existence de l'Eglise évangélique aux plus graves dangers. »

Le 14 octobre 1935, on constitua un Comité ecclésiastique du Reich et un Comité ecclésiastique vieux-prussien, qui lancèrent, le 17 octobre, un manifeste dont nous extrayons ce qui suit :

« La base intangible de l'Eglise évangélique allemande est l'Evangile de Jésus-Christ tel qu'il nous a été transmis par l'Ecriture sainte et tel qu'il a été confirmé par les professions de foi de la Réforme. Nous affirmons la construction nationale socialiste sur la base de la race, du sang et du sol. Nous affirmons la volonté de liberté, de dignité nationale et d'esprit de sacrifice socialiste jusqu'au sacrifice de la vie pour la communauté nationale. Nous y reconnaissons la réalité de notre peuple allemand, qui nous

a été donnée par Dieu. Des tensions sont inévitables. Elles doivent être liquidées avec dignité, avec honnêteté et avec sincérité. Ceci est vrai pour nous comme pour nos adversaires. »

Le ministre du Reich, Kerrl, soulignait que ce manifeste rendait justice aux uns et aux autres, tant à ceux qui voient dans l'Evangile de Jésus-Christ le principal fondement de la foi, qu'à ceux qui disent que tout Allemand est en définitive un compatriote et que des compatriotes peuvent toujours poursuivre un but en commun. Si des dissensions se sont produites au cours des deux dernières années au sein de l'Eglise évangélique, ces dissensions ont été provoquées par des individus isolés, mais jamais par le Parti en tant que parti, par l'Etat en tant qu'Etat... En fin de compte, ce qui importe, c'est toujours le peuple et non pas les pasteurs.

Lorsque d'autres dissensions d'ordre purement matériel inquiétèrent l'Eglise, le ministre du Reich, par la 17e ordonnance d'application de la loi pour la consolidation de l'Eglise évangélique allemande, datée du 10 décembre 1935, régla définitivement les affaires financières et fiscales en en confiant la direction à la Chancellerie ecclésiastique. Dans une déclaration publique, il soulignait une fois de plus que jamais aucun prêtre n'avait été empêché d'exercer sa mission, et qu'aucun office ni aucune messe n'avaient jamais été troublés. Toutes les arrestations et condamnations n'avaient été opérées que pour infraction aux lois de l'Etat.

Finalement, il y eut une réconciliation entre l'Eglise évangélique allemande et l'Etat, ainsi qu'il ressort d'un communiqué publié par le journal officiel de l'Eglise évangélique allemande. Dans cette déclaration, des éléments ecclésiastiques résolus à régler les questions religieuses dans le sens d'un christianisme positif fixent les principes que voici :

1° Tout dogmatisme international, qu'il soit d'obédience romaine-catholique ou d'obédience protestante universelle, constitue une dégénérescence politique du

christianisme. La foi chrétienne authentique se développe avec fécondité au sein de l'ordre donné de la création.

2° La foi chrétienne est l'antithèse religieuse irréductible du judaïsme.

3° La lutte du national-socialisme contre toute aspiration des Eglises au pouvoir politique, sa lutte pour une idéologie qui réponde à la nature du peuple allemand est, sur le plan philosophique et politique, la continuation et le parachèvement de l'œuvre commencée par le réformateur allemand Luther. Cette lutte a permis de rétablir la véritable distinction qu'il convient de faire entre la politique, la philosophie et la religion, et cette distinction rend de nouveau vivace la vraie compréhension de la foi chrétienne.

4° La condition d'une lutte religieuse honnête, de la croissance et de la propagation d'une croyance chrétienne authentique dans le peuple allemand est constituée par l'ordre et par la tolérance au sein des Eglises existantes.

Les chefs signataires se déclarent d'accord avec ces thèses et résolus à y conformer toute leur activité religieuse, tout en maintenant pleinement la tolérance religieuse. Ils saluent les ordonnances de l'Eglise évangélique de l'Union de la Vieille-Prusse, en date des 18 et 20 mars 1939, comme constituant un progrès important dans cette voie. Leur premier travail en commun est l'application des mesures ci-dessous :

1° Fondation d'un Institut pour l'étude et pour l'élimination de l'influence juive sur la vie religieuse du peuple allemand ;

2° Création d'un centre ecclésiastique pour combattre l'abus de la religion à des fins politiques ;

3° Création d'une école de politique religieuse pour l'étude des rapports entre la politique, la philosophie et la religion ;

4° Publication d'informations mensuelles destinées aux pasteurs et doyens des Eglises régionales participantes.

Le fait que l'on constate dans le peuple allemand, notamment parmi les jeunes générations, une indifférence croissante à l'égard de l'Eglise n'est pas imputable au mouvement national-socialiste. Celui-ci, avec la sincérité qui le caractérise, s'est borné à rendre visible un phénomène qui apparaissait depuis longtemps comme un signe évident de l'époque. Mais cette indifférence n'est nullement synonyme d'irréligiosité ou de paganisme. Bien au contraire. Dans l'idéalisme du mouvement, on constate le développement toujours plus puissant d'un sentiment qui doit être considéré comme religieux avec bien plus de raison que la foi orthodoxe des Eglises, qui est en voie de disparition.

A l'étranger, en particulier dans les pays scandinaves, on rencontre souvent cette affirmation (répandue parfois même par le clergé) que l'Eglise serait persécutée dans le Troisième Reich. Pour rectifier cette erreur, nous indiquons ici, à titre de comparaison, l'attitude de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise aux Etats-Unis, en France et en Allemagne.

Aux Etats-Unis, les Eglises et leurs organisations sont considérées comme des associations privées. Elles sont soumises à la législation générale sur les sociétés et sur les réunions. Les membres des paroisses ou des communautés religieuses doivent entretenir eux-mêmes leurs prêtres et leurs fonctionnaires ecclésiastiques, et recueillir eux-mêmes les cotisations. L'enseignement religieux n'a pas lieu dans les écoles. Les universités n'ont pas de facultés de théologie.

En France, l'Etat et l'Eglise furent séparés de 1794 à 1801, et le sont de nouveau depuis 1905. La fortune de l'Eglise, estimée à une somme de 400 à 600 millions de francs, est passée aux communes et à l'Etat. L'enseignement religieux n'existe pas à l'école, et les universités d'Etat n'ont pas de chaires de théologie, Les Eglises ne reçoivent pas de subventions financières de l'Etat, mais doivent être entretenues par les fidèles. On ne perçoit pas d'impôts pour l'Eglise, laquelle ne jouit pas de privilèges financiers (exemption d'impôts, etc.). L'acceptation de donations est

interdite. Les étudiants en théologie et les prêtres ne sont pas exemptés du service militaire.

En Allemagne, les Eglises sont des associations de droit public. L'Etat dépense annuellement bien des millions de RM pour les Eglises et pour les appointements des prêtres. Les services des contributions de l'Etat perçoivent les impôts pour l'Eglise. Dans l'exercice de leurs fonctions, les prêtres jouissent de la protection de l'Etat au même titre que les fonctionnaires. Les prêtres sont exemptés de l'obligation de revêtir des fonctions publiques. Les revenus provenant de leur charge sont insaisissables. Ils sont exemptés du service militaire. L'enseignement religieux a lieu dans les écoles. Aux universités, on compte 17 facultés évangéliques et 15 facultés catholiques d'Etat, ainsi que des écoles supérieures de théologie.

Les Eglises sont exemptées des impôts sur les donations et sur le chiffre d'affaires, ainsi que de l'impôt foncier. Il y a en Allemagne des ordres religieux masculins avec 660 établissements et 15 000 pensionnaires, et des ordres religieux féminins avec 6 000 établissements et 100 000 pensionnaires. La religion et la foi religieuse n'ont jamais été persécutées dans le Troisième Reich. La seule chose que l'Etat allemand interdise au clergé, c'est l'excitation contre l'Etat. Le clergé doit se soumettre à la législation de l'Etat, même si celle-ci ne lui convient pas dans certaines questions, comme par exemple la question raciale [168].

---

168. Dans son discours prononcé au Reichstag le 30 janvier 1939, Hitler déclarait :

« Parmi les reproches élevés dans les prétendues démocraties contre l'Allemagne, il y a aussi celui que l'Allemagne nationale-socialiste serait un « Etat hostile à la religion ! » A ce sujet, je voudrais faire devant le peuple allemand tout entier la déclaration solennelle que voici :

« 1° En Allemagne, personne n'a été jusqu'ici persécuté, et personne ne sera persécuté à cause de ses convictions religieuses ;

« 2° Depuis le 30 janvier 1933, l'Etat national-socialiste a mis à la disposition des deux Eglises, par ses organes d'Etat, les sommes suivantes provenant des rentrées fiscales :

L'Eglise catholique

La position de l'Etat national-socialiste à l'égard de l'Eglise catholique a été rendue difficile par l'hostilité du Parti du « Centre » (l'ancien Parti politique catholique), parce que des chefs en vue de l'Eglise catholique avaient pris position contre le national-socialisme avant 1933. Ces rapports furent ramenés à des formes pacifiques par le Concordat du 10 septembre 1933. Le Concordat a assuré les droits vitaux de l'Etat et de l'Eglise, tout en traçant des limites nettes entre les tâches de l'un et de l'autre. Il a accordé en principe à l'Eglise le droit de désignation libre pour toutes les fonctions ecclésiastiques, sans intervention de l'Etat ni des communes. Mais les prêtres doivent être de nationalité allemande et titulaires de diplômes allemands. Les évêques doivent prêter un serment de fidélité, et les archevêques ne peuvent être nommés que s'il est constaté qu'il n'y a pas d'objections politiques à leur égard. L'enseignement religieux catholique et les écoles catholiques sont garantis. Toutes les organisations catholiques doivent se tenir à l'écart de la politique. Par ce Concordat, l'autorité suprême du catholicisme a reconnu la révolution nationale-socialiste et confirmé l'anéantissement politique du Parti

---

« Exercice	1933	170 millions de RM
	1934	170 millions de RM
	1935	250 millions de RM
	1936	320 millions de RM
	1937	400 millions de RM
	1938	500 millions de RM

« Il faut y ajouter encore environ 85 millions de RM par an, provenant de versements supplémentaires des pays, et environ 7 millions de RM versés par les communes. Sans compter que les Eglises sont, après l'Etat, les plus grands propriétaires fonciers. La valeur de leurs propriétés agricoles et forestières dépasse un total de 100 millions de RM. Les revenus tirés de ces propriétés peuvent être évalués à plus de 300 millions par an. Il faut y ajouter encore les innombrables donations et successions testamentaires ainsi que le produit des quêtes. »

du Centre. Le Concordat autorise le catholicisme apolitique.

En outre, il a été créé une « Communauté du travail des catholiques allemands » sous la direction de Franz von Papen, alors vice-chancelier. La tâche de cette Communauté de travail est d'affermir la conscience nationale dans la partie catholique de la nation, et de veiller à l'entretien de rapports corrects entre l'Eglise, l'Etat et le Parti national-socialiste, afin de « développer et approfondir l'unité nationale malgré toutes les frontières religieuses ».

Malheureusement, le Concordat n'a pu supprimer complètement l'opposition du catholicisme politique vis-à-vis de l'Etat national-socialiste. En particulier les associations de jeunesse catholique sont entrées en conflit avec la Jeunesse hitlérienne. C'est pourquoi le port de l'uniforme, etc., ont été interdits aux organisations confessionnelles de jeunesse, tandis que l'activité de celles-ci était limitée au domaine purement ecclésiastique et religieux. La Fédération nationale des anciens combattants catholiques a été dissoute.

Dans un décret daté du 20 juillet 1935, le Premier ministre de Prusse a déclaré que l'Eglise n'avait aucun motif de déborder le domaine de l'activité religieuse et de maintenir ou de vouloir rétablir des influences politiques. Elle n'a pas le droit d'invoquer Dieu contre l'Etat, « une monstruosité que nous constatons tous les dimanches sous une forme ouverte ou cachée », ni d'organiser ses propres forces politiques sous le prétexte transparent qu'elle doit se défendre contre les dangers qui la menacent de la part de l'Etat. « Nous ne tolérons pas les efforts poursuivis autrefois par le Parti du Centre. Nous les combattons, même lorsqu'ils se manifestent sous le couvert d'une activité religieuse. »

M. Goebbels, ministre du Reich, a déclaré dans un discours prononcé le 5 août 1935 :

« L'éducation religieuse de la jeunesse est l'affaire des Eglises. L'Education politique de la jeunesse est notre affaire à nous. Si les Eglises fondent des asso-

ciations sportives, il s'agit de savoir si cet entraînement physique est orienté vers l'au-delà. La jeunesse nous appartient, et nous ne l'abandonnons à personne. »

Sciences

De même que le travail physique ne doit pas être une activité sans but ni un simple passe-temps, mais s'orienter vers un but pratique ou un idéal déterminé, de même tout travail intellectuel sérieux doit s'assigner une tâche déterminée dans la vie publique, à moins d'être un simple dilettantisme personnel sans utilité. Le travailleur intellectuel qui, jusqu'ici, n'avait pas en face de lui une tâche concrète et pratique, c'est-à-dire surtout le savant, l'homme de science, se contentait de déclarer que le but de son travail était la recherche de la vérité. Celui qui dit cela ne se rend pas compte que la recherche de la vérité est plus ou moins le but de tout travail intellectuel. Cependant, le travailleur intellectuel qui ne vit pas en anachorète dans le désert doit avoir un but concret, palpable, en plus de cette tâche naturelle, pour ainsi dire innée à son activité, qu'est la recherche de la vérité. C'est ce que le national-socialisme a en vue quand il dit qu'il n'existe pas de science « pure », c'est-à-dire étrangère à la vie humaine.

Et là encore, le national-socialisme assigne comme but au travail scientifique le bien de la communauté nationale. Le savant du libéralisme le fait également dans un certain sens en déclarant que le but de son travail est le bien de l'humanité. La différence réside en ce que le « bien de l'humanité » est quelque chose de si général et de si indéfini qu'il se dissout dans les nuages de l'abstraction et ne risque que trop facilement de devenir simplement une phrase au moyen de laquelle l'égoïste individualiste travestit son dilettantisme inutile.

C'est contre cette « dépolitisation » de la science que

se dresse le national-socialisme lorsqu'il réclame une science « nationale », une science « politique ». Par « politique », le national-socialisme entend dans le sens le plus large l'alignement sur le peuple et sur sa vie. Le national-socialisme ne veut pas empêcher la science allemande de chercher la vérité, mais il lui demande de s'efforcer de la chercher tout d'abord sur le terrain où se déroule la vie du peuple et où la sicence elle-même puise en fin de compte sa vie et sa force. Il existe naturellement des gradations dans les points de contact entre les différentes sciences et les questions politiques et philosophiques. Cependant, « de façon médiate, toutes les branches de la science peuvent et doivent pousser leurs racines dans la vie de la nation et trouver les chaînons intermédiaires entre la recherche objective et la vie nationale dans tous les domaines du travail. Si la science oriente son point de départ vers la vie et vers le peuple, la liberté de ses recherches n'en sera point entravée; mais elle y puisera les conditions d'un travail fécond et s'assurera ainsi la compréhension et l'appui du peuple[169]. »

Dans un discours prononcé le 8 novembre 1936, M. Rust, ministre du Reich, déclarait :

« La science n'est pas quelque chose qui plane librement en dehors du temps et de l'espace; elle est un résultat spécifique de l'esprit national. »

En même temps il mettait en garde contre cette illusion que les dernières grandes tâches de la recherche scientifique ne pourraient être résolues qu'en communauté, en ajoutant :

« Le grand front politique naît dans le camp, mais la grande invention naît, je crois, dans le cabinet du savant. Mais même dans son cabinet et dans son laboratoire, le savant reste un membre de son peuple. La

---

169. Cf. l'article « De la valeur politique des thèses de doctorat parues au cours des dernières années » de Karl Helmut Patutschnick (NSB, fascicule 6, juin 1936), qui fustige tout particulièrement des sujets aussi absurdes que, par exemple, « Les maux de dents de Goethe », etc.

vraie grande recherche, même si elle s'effectue dans l'isolement apparent de l'individu, doit être liée aux nécessités du peuple si elle ne veut pas se perdre dans les bagatelles et dans les détails. »

Le national-socialisme combat cette absence d'idéologie élevée à la hauteur d'un principe dont la prétendue objectivité se résume par la formule : « Tout comprendre, c'est tout pardonner. » Une telle objectivité lui apparaît comme une dangereuse illusion. La science ne saurait évidemment être conçue sans objectivité, mais la condition d'une science féconde est une idéologie bien assise. Celle-ci n'a rien à voir avec les méthodes de la science, mais elle constitue le point de départ et le terrain solide sur lequel s'édifie toute science. Ce terrain est pour le national-socialisme la liaison avec le peuple. L'homme de science doit rester conscient de sa responsabilité vis-à-vis de son peuple, même en tant que savant livré à ses études.

On a reproché au national-socialisme de faire obstacle à la liberté de la science. Le Reichsleiter Rosenberg a répondu à cette critique dans un discours prononcé le 22 février 1934 à Berlin. Il a dit que le national-socialisme agissait exactement comme l'avait fait l'ancien Etat à qui personne n'en avait appelé aux universités que les hommes qui enseignaient l'économie politique libérale dans l'esprit du capital financier international et prônaient une conception de l'histoire, soit purement dynastique, soit purement confessionnelle, soit déterminée par les théories abstraites de la Révolution française, de même le national-socialisme revendique aujourd'hui pour lui-même le droit de placer des représentants de son esprit dans les chaires des universités allemandes. Le national-socialisme n'entend pas priver la science de son indépendance. Elle est libre en ce qui concerne la forme sous laquelle elle interprète la réalité. Mais elle est liée par essence à quelque chose qui n'est pas la science : elle est liée aux forces qui vivent dans le peuple et dont elle doit être l'organe actif.

Art et Littérature

La littérature, l'art et la presse, domaines de la culture spirituelle auxquels le gouvernement ne s'intéressait autrefois que pour les censurer, sont devenus l'objet de son intérêt spécial, grâce à une loi du 22 septembre 1933, sur les Chambres de culture du Reich. L'exposé des motifs de cette loi dit notamment ce qui suit :

« L'Etat national-socialiste n'a pas l'intention de créer une civilisation issue du sommet. La civilisation émane du peuple. La tâche de l'Etat consiste à combattre, dans la civilisation, les forces nuisibles et à favoriser les forces utiles en s'inspirant de la responsabilité dont il est chargé vis-à-vis de la communauté nationale. En ce sens, la création culturelle est personnellement libre. Mais pour faire une politique de la civilisation (*Kultur*) allemande, il est nécessaire de rassembler les créateurs culturels de tous les domaines sous la direction du Reich en vue d'une formation uniforme de leur volonté. On y aboutit par la voie de l'organisation professionnelle. L'organisation professionnelle permet de se rapprocher de l'individu. »

Les différents domaines de la culture : littérature, presse, radio, théâtre, musique, arts plastiques, film, — sont réunis sous forme de Chambres spéciales [170] en une Chambre de Culture du Reich, sous les auspices du ministre du Reich pour l'éducation populaire et pour la propagande [171]. La Chambre de Culture du

---

170. Dans ces Chambres, les artistes et les littérateurs sont corporativement rattachés aux métiers et aux professions qui constituent des chaînons intermédiaires entre eux et le peuple. La Chambre de la littérature du Reich comprend, par exemple, outre les écrivains, les libraires, les bibliothèques, les maisons d'édition, etc. Tel est le sens de « l'organisation professionnelle ».

171. En vertu de la loi du **30** juin **1933**, le ministre du Reich pour l'Education populaire et pour la Propagande est compétent pour toutes les tâches relatives à l'influence intellectuelle à exercer sur la nation, à la propagande pour l'Etat, la culture et l'économie, à l'information du public à l'intérieur

Reich a pour mission de développer la civilisation allemande et de régler les affaires économiques et sociales des professions culturelles. Tous ceux dont l'activité touche aux domaines culturels sont obligés, s'ils veulent présenter leurs travaux au public, de faire partie de la Chambre de culture dont ils relèvent. La Chambre de culture peut ne pas accepter l'adhésion ou exclure tel ou tel membre si elle estime que la personne refusée n'a pas l'aptitude nécessaire.

Dans un discours prononcé le 15 novembre 1933 à l'occasion de l'inauguration de la Chambre de Culture du Reich, le Dr Goebbels, ministre de la Propagande du Reich, déclarait :

« Les personnalités créatrices doivent sentir de nouveau leur unité en Allemagne ; il faut les dépouiller de cette sensation de vide désespérant qui les a séparés jusqu'à présent de la nation et de ses forces motrices. Chacun sera apprécié à sa place selon ce qu'il est résolu à faire pour la nation et pour son avenir. »

Et il ajoutait que le Gouvernement ne demandait rien d'autre à l'artiste que de reconnaître l'Etat nouveau et de faire de ses lois les directives de son activité créatrice. Par contre, la servilité intellectuelle ne peut être tolérée.

« Nous ne voulons pas que le national-socialisme soit mis en relief par le choix du sujet, mais uniquement par sa présentation. »

Dès le 8 mai 1933, le Dr Goebbels avait développé ses idées sur les questions artistiques devant les directeurs des théâtres de Berlin, en déclarant que, si les

---

et à l'étranger et à l'administration de toutes les institutions destinées à poursuivre ces buts. Il est chargé de faire comprendre au peuple les actes politiques et économiques du gouvernement et d'entraîner des millions d'Allemands dans une collaboration volontaire à la grande œuvre commune. Il est le service de liaison entre le gouvernement et le peuple. Dans un discours, Goebbels a dit :

« La tâche de la propagande de l'Etat consiste à simplifier les idées compliquées de telle sorte que l'homme de la rue les comprenne. »

artistes prétendent que l'art est au-dessus de la politique, cette affirmation était certainement valable pour les époques où la politique n'était autre chose que le résumé des querelles des Partis parlementaires. Mais à l'époque où « la politique écrit un drame national, où de vieilles valeurs s'effondrent et où des valeurs nouvelles s'affirment, l'artiste n'a pas le droit de dire : Cela ne me regarde pas ! »

Par le passé, l'art s'était également prévalu d'une tendance déterminée, il s'était inspiré de l'individualisme. A présent, la tendance de l'art doit s'orienter vers le peuple. L'art n'a pas pour mission de mettre en relief les aberrations de la vie humaine, mais de montrer des types dont on puisse dire encore au cours des siècles futurs qu'ils représentent notre époque... Le Dr Goebbels s'est inscrit en faux contre le slogan de l'art international. La valeur internationale d'un art sera d'autant plus grande qu'il sera plus profondément enraciné dans la vie nationale. Les *Maîtres chanteurs de Nuremberg* ont du succès à Paris, et la poésie chinoise est admirée en Europe parce qu'ils représentent des formes d'art spécifiquement nationales. « La terre nationale est la mère, et l'art en est l'enfant. »

Si l'on veut approfondir la question, il faut citer les paroles de Hitler caractérisant le point de vue national-socialiste dans les questions d'art. De par sa nature profonde, Hitler n'est pas seulement un chef politique, mais encore un homme pourvu d'une intense sensibilité artistique. Les œuvres d'art et les questions d'art se sont depuis toujours imposées à son esprit. Le premier but de son jeune âge fut de devenir artiste. C'est surtout dans ses discours publics qu'il a donné son opinion sur l'art. Dans son grand discours sur la culture prononcé au Congrès du Parti le 1er septembre 1935, il s'était déjà étendu sur l'importance des beaux-arts dans la vie culturelle du peuple.

D'une façon conséquente, il part dans cette question, comme dans les autres, du point de vue raciste. L'idéologie nationale-socialiste, qui se réclame d'une « doctrine héroïque de l'appréciation du sang, de la

race et de la personnalité », détermine selon Hitler, non seulement l'essence de la politique, mais encore la configuration de la vie culturelle. Sans cette idéologie on ne saurait aboutir à un style artistique nouveau et original. La race, qui imprime son cachet à toute la vie d'un peuple, voit les tâches de l'art sous son angle propre. La doctrine nationale-socialiste réclame un art reposant sur les principes du juste, du naturel et du sain et qui, par là même, soit également en mesure de réaliser l'idéal du beau. C'est cet idéal qui, il y a plus de mille ans, a inspiré l'art classique des Grecs et des Romains et qui a été réalisé par eux dans leurs œuvres les plus remarquables. Cet art n'a pas besoin d'être imité, mais la force qui lui a donné naissance peut continuer d'agir, de sorte que l'art d'une époque encore lointaine retrouvera à son tour le courage de l'authentique beauté.

C'est sur ces considérations que se fondent les efforts de Hitler en vue de tracer pour l'art allemand d'aujourd'hui la voie du sain, du naturel et du beau. Nous les trouvons appliquées dans de nombreux édifices, dans les réalisations de l'urbanisme, dans les autostrades du Reich, adaptées d'un œil sûr à la beauté de la nature, dans les nouveaux villages et dans les nouvelles fabriques et dans le choix des œuvres d'art destinées aux expositions et aux musées. Et pour montrer nettement au peuple ce que le national-socialisme ne considère pas comme de l'art, Hitler a fait exposer, sous le titre d'« Art dégénéré », des œuvres de l'époque précédente où tout ce qui était malsain, pervers et laid avait été présenté comme de l'art véritable par la critique d'alors, qui considérait toutes ces œuvres comme « intéressantes et remarquables ».

C'est ainsi que la conception nationale-socialiste de civilisation spirituelle se traduit par cette affirmation que la civilisation doit être l'expression de toute la vie intime d'un peuple, que les incertitudes et la manie de couper les cheveux en quatre, les faux jeux de l'esprit et l'élégance sont choses accessoires, et que la culture doit remonter aux choses grandes et

simples, dans lesquelles seules restent vivantes l'authenticité et la vérité.

En 1924, Hitler écrivait dans *Mein Kampf* (p. 35) :

« L'architecture m'apparaissait à côté de la musique comme la reine des arts : en m'y consacrant dans ces conditions, je n'avais pas l'impression de travailler, mais de jouir du bonheur suprême. Je lisais et je dessinais sans me lasser jusqu'aux heures les plus avancées de la nuit. C'est ainsi que s'affirmait mon idée que mon beau rêve d'avenir finirait quand même par se réaliser au bout de longues années d'attente : j'étais fermement convaincu que je pourrais me faire un jour un nom comme architecte. »

Il est vrai que peu d'années après il est, en effet, devenu un architecte et cela dans un sens bien plus vaste que celui de l'architecture, mais celle-ci demeure le domaine intellectuel où ses aptitudes artistiques et créatrices devaient se déployer de la manière la plus féconde. Les idées et les plans de l'architecture, ainsi que leur exécution, ne mûrissent pas en quelques jours ou en quelques semaines, ils exigent des années avant de se réaliser sous forme d'édifices, et parfois même des dizaines d'années, avant que leur signification et leur grandeur soient réellement comprises et reconnues.

C'est surtout pour les œuvres de l'architecture que se vérifie ce que Hitler a dit à l'occasion de l'ouverture de la première Exposition d'architecture et d'artisanat d'art de Munich, le 22 janvier 1938 :

« La compréhension des contemporains à l'égard des grandes œuvres créatrices n'accompagne généralement pas la naissance de ces œuvres. »

Il soulignait que la valeur artistique des édifices qu'un roi épris des arts avait fait construire jadis à Munich n'avait été appréciée que beaucoup plus tard, et il ajoutait :

« Nous pouvons espérer que nous aussi nous serons appréciés un jour, après coup, avec autant d'indulgence. »

Cette espérance à la fois fière et modeste s'est réali-

sée peu de temps après. Personne ne conteste plus aujourd'hui la grandeur et la beauté des projets de construction monumentale entrepris par Hitler, et pourtant, il n'en a été réalisé jusqu'à présent qu'une fraction infime.

Le 10 décembre 1938, lors de la 2e Exposition d'architecture et d'artisanat d'art, présentée à Munich, l'impression d'ampleur et de diversité que donnèrent les constructions projetées et en partie exécutées fut encore plus forte. On y vit autre chose que de simples modèles et de simples plans de maisons ; ce fut un tableau d'urbanisme de grand style. Grâce à l'imagination et au génie de grands architectes tels que Ludwig Troost, Albert Speer, Hermann Giessler, des villes comme Berlin [172], Munich, Dresde, Breslau et d'autres encore ont changé de physionomie. A côté des édifices monumentaux de l'Etat et de l'organisation du mouvement, on a pu contempler des habitations pour les grandes masses de la population. Le premier but de tous les projets était la pratique et la simplicité en même temps que la beauté. On se sert largement de la technique sans se soumettre à sa domination. Les nouvelles autostrades, dont la longueur atteignait 3 000 kilomètres dès mars 1939 [173], montrent

172. A l'occasion de l'ouverture de la 2e Exposition d'architecture et d'artisanat d'art, le professeur Albert Speer développa largement le programme de la réorganisation de Berlin, qui est d'une telle ampleur et d'une telle envergure qu'il inaugurera une époque nouvelle de l'histoire de Berlin, lorsque cette rénovation de la capitale du Reich sera un fait accompli. Ce programme du plus haut intérêt a été publié par la revue *Archiv*, n° 46, pp. 1331-1337.

173. La ligne la plus longue conduit de Stettin, par Berlin et par Halle-Leipzig-Nuremberg, à Munich et à Salzbourg ; elle mesure au total 900 kilomètres. La deuxième ligne, quant à la longueur, part de Goettingen ; elle passe par Kassel, par Francfort-sur-le-Main, par Carlsruhe et par Stuttgart, pour aboutir à Munich, avec une longueur totale de 650 kilomètres. Une troisième autostrade relie Berlin à la région industrielle de la Rhénanie jusqu'à Cologne ; elle a une longueur de 480 kilomètres et est achevée à l'exception de 60 kilomètres compris entre Bielefeld et Hanovre.

comment la conjonction du sens pratique et du sens esthétique peut produire d'une façon surprenante des effets impressionnants.

Dans son discours d'ouverture de l'Exposition, le Dr Goebbels, ministre du Reich, déclarait :

« On prétendait alors (en 1933, époque où fut commencée la construction) que ces autostrades abîmeraient le paysage allemand et qu'elles lui raviraient ses derniers restes de beauté idyllique. Mais c'est le contraire qui est arrivé. Les autostrades du Reich sont aujourd'hui des exemples classiques qui montrent comment de grands projets architecturaux peuvent s'accorder avec le paysage, et qu'en général l'architecture et le paysage sont des notions complémentaires. »

A cette même occasion, Hitler résuma en quelques phrases brèves ses conceptions en matière d'art, en disant :

« Si l'on veut donner à une époque déterminée un style homogène, il importe que les artistes puissent prendre réciproquement connaissance de leurs œuvres pendant qu'elles sont encore en gestation, afin qu'ils puissent s'instruire les uns par les autres. Dans le domaine de l'art, il ne saurait y avoir ni brevets, ni marques de fabrique. Naturellement, chaque artiste s'honorera en augmentant par son travail la richesse du tableau culturel général et en lui incorporant ses traits originaux. Mais il importe aussi de veiller à ce qu'il n'en résulte pas de discordances, et à ce que tout s'accorde selon une tendance générale, de même que le corps national doit constituer une unité articulée. L'art de notre nouveau Reich doit présenter un aspect caractéristique tellement uniforme qu'on puisse en conclure immédiatement aux siècles futurs, que telle ou telle œuvre est une œuvre du peuple allemand et qu'elle date de notre époque. Mais cela exige que les artistes consentent à s'inspirer des œuvres naissantes de leurs confrères pour que leur horizon s'élargisse et pour qu'ils mesurent la grandeur des tâches de notre époque en prenant connaissance des solu-

tions déjà existantes et de la manière dont les autres les abordent. »

En ce qui concerne les grands projets d'urbanisme, Hitler soulignait qu'il s'agissait là de tâches qu'il était impossible d'accomplir du jour au lendemain, mais qui nécessitaient des préparatifs longs et répétés des modifications et des réflexions, pour pouvoir être durables.

Il est impossible de parler ici d'une façon détaillée des réalisations de l'art dans des domaines autres que celui de l'architecture. Qu'il nous soit simplement permis de faire quelques remarques générales pour montrer que le national-socialisme a de toute évidence réfuté la conception selon laquelle l'art et la politique seraient incompatibles, voire tellement contradictoires, que l'art ne peut être réellement prospère que si la politique s'en désintéresse. C'est dans le domaine de la poésie que la fausseté de cette thèse s'est manifestée le moins jusqu'à présent, mais il n'en faut pas conclure que la poésie se serait appauvrie après le grand bouleversement intellectuel. Il faut le souligner car on répand généralement à l'étranger cette opinion qu'il n'est plus guère possible de parler d'une poésie allemande, puisque les écrivains de langue allemande, qui jusqu'au triomphe du national-socialisme avaient été lus et fêtés dans le monde entier comme les plus grands poètes allemands, ont émigré à l'étranger et que leurs œuvres ne paraissent plus en Allemagne. Les émigrés se font glorifier encore aujourd'hui par la presse des pays démocratiques comme les seuls poètes allemands vivants, et ces pays auxquels des traductions ne communiquent effectivement que les œuvres des émigrés prennent de bonne foi la poésie allemande actuelle pour un désert qui ne mérite pas qu'on s'y intéresse.

Mais celui qui veut connaître la vérité n'a qu'à feuilleter un ouvrage tel que la grande Histoire de la littérature, intitulée *Poésie populaire de l'époque*, du Dr Hellmuth Langenbucher, pour reconnaître que parmi les trois cents poètes allemands nés au cours de ce

siècle, il y en a eu un certain nombre dont la valeur artistique surpasse celle de tous les « célèbres » émigrés.

Le 16 avril 1934, fut créée une « Commission officielle du Parti pour l'examen et pour la protection de la littérature nationale-socialiste ». Ainsi que le Reichsleiter Karl-Heinz Hederich le souligne, un Etat autoritaire n'a le choix qu'entre deux attitudes en ce qui concerne sa politique de la littérature : ou bien il doit surveiller la littérature en censeur pour lui imposer une ligne déterminée, ou bien il doit la protéger contre les publications qui jettent la confusion et qui poussent à la désagrégation ainsi que contre celles dans lesquelles se manifestent de mauvaises intentions. Le national-socialisme a choisi cette dernière voie. Pour combattre la littérature indésirable, la Chambre littéraire du Reich tient à jour deux listes de livres nuisibles. La première contient les ouvrages dont la diffusion est généralement indésirable, tandis que l'autre énumère les écrits dont la lecture doit être autant que possible interdite aux jeunes. Les livres de la première liste ne doivent pas être répandus, tandis que ceux de la seconde ne doivent pas être exposés dans les vitrines ni vendus à des jeunes de moins de 18 ans. La lutte, déjà menée par l'ancien Etat, contre la littérature pornographique a été ainsi organisée si efficacement que les interdictions policières ne sont plus nécessaires lorsqu'un livre figure sur la liste. La Commission d'examen ne s'occupe que de l'appréciation et du tri des ouvrages paraissant en Allemagne. Elle se borne à constater si un ouvrgae satisfait ou non aux exigences nationales-socialistes, s'il fait partie ou non de la littérature nationale-socialiste. Les idées fondamentales du national-socialisme ne doivent pas être faussées par des profanes, ni être exploitées dans un but lucratif sous une forme capable d'induire le public en erreur. Tous les écrits traitant de problèmes politiques, économiques, culturels et généralement idéologiques, ou brossant des portraits de personnalités dirigeantes du Parti et exposant l'essence et les

buts du mouvement, sont soumis à la Commission d'examen du Parti, qui juge de la correction des idées et des faits exposés. Les interdictions sont rares et ne frappent que les écrits nocifs ci-dessus mentionnés [174].

L'une des tâches les plus importantes de la Commission d'examen du Parti est la publication d'une « Bibliographie nationale-socialiste », qui paraît en fascicules mensuels depuis janvier 1936, et qui, ultérieurement, traitera aussi de la littérature nationale socialiste parue depuis 1919, en lui consacrant des tomes annuels. Ces fascicules mensuels constituent un recueil particulièrement abondant des principaux livres, revues et articles de journaux de langue allemande qui traitent du national-socialisme. Ce qui donne surtout à cette Bibliographie sa valeur scientifique et pratique, c'est le fait qu'elle indique le sujet et les caractéristiques essentielles de chaque livre et de chaque article. Ceux qui s'occupent des questions relatives au national-socialisme y trouvent toute la documentation dont ils ont besoin, classée systématiquement, comme dans un catalogue de bibliothèque. Mais ce classement est plus précieux que tout autre puisqu'il donne immédiatement l'analyse et la critique de chaque ouvrage.

Tandis que la Commission d'examen est chargée d'étudier, d'apprécier et d'enregistrer les ouvrages se rapportant de quelque façon que ce soit au national-socialisme (ou pouvant être classés dans la littérature politique apparentée), le Service du Reich pour l'Encouragement de la Littérature allemande, dont le cofondateur et dirigeant est Hans Hagemeyer, a pour mission de porter son jugement sur la récente littérature allemande aux points de vue politique, éducatif, artistique et scientifique, et de mettre en relief les ouvra-

174. Dieter Schwarz montre que, généralement, la critique de l'idéologie nationale-socialiste, voire les attaques plus ou moins voilées dirigées contre elle, ne sont pas poursuivies forcément. Nous renvoyons en outre à ce qui a déjà été dit de la notion de la liberté (IVe partie, chapitre IV).

ges qui lui paraissent les plus dignes d'intérêt. Le service du Reichsleiter Alfred Rosenberg demande aux éditeurs allemands de lui adresser les ouvrages qui sont considérés comme ayant une certaine importance. Neuf cents lecteurs sûrs, tant au point de vue doctrinal qu'au point de vue professionnel, et parmi lesquels on trouve les représentants des professions et des métiers les plus variés de toutes les régions du Reich, jugent les livres qui leur parviennent, et leurs appréciations positives sont mises à la disposition des éditeurs pour qu'ils en fassent usage pour leur publicité. Tout ce pénible travail de critique est accompli à titre gratuit. Un grand nombre de ces avis sont publiés, avec des articles plus étendus, dans la revue *Bücherkunde*, qui publie aussi des listes de livres avec les mentions : « recommandés » et « non recommandés ». En outre, environ 700 bureaux de Service du Reich pour l'Encouragement de la Littérature allemande sont chargés de donner dans le Reich entier des consultations pour toutes les questions littéraires. Le Service du Reich pour l'Encouragement de la Littérature allemande s'est fait connaître au public par plusieurs grandes Expositions du Livre, telles que « L'Allemagne éternelle » (1934-35), « L'Allemagne militaire » (1935-36) et « L'Allemagne politique » (1936).

Presse

En ce qui concerne le paragraphe 23 du programme du Parti national-socialiste, consacré à la presse, Hitler donne dans son livre (page 264) les précisions suivantes :

« Il est dans l'intérêt primordial de l'Etat et de la nation d'empêcher que les hommes ne tombent entre les mains d'éducateurs mauvais, ignorants et malintentionnés. C'est pourquoi l'Etat a le devoir de surveiller leur éducation et d'y mettre bon ordre. Il doit surtout surveiller la presse, car l'influence de cette dernière est de loin la plus forte et la plus insistante,

puisqu'elle ne s'exerce pas temporairement, mais en permanence.

Dans ce domaine plus que partout ailleurs l'Etat doit se rappeler que tous les moyens doivent être mis au service d'un seul et même but. Il ne doit pas se laisser troubler par tout ce qu'on dit de la prétendue « liberté de la presse », il ne doit pas manquer à son devoir, ni priver la nation de la nourriture intellectuelle dont elle a besoin et qui lui fait du bien. C'est avec une énergie sans ménagement que l'Etat doit s'assumer la possession de ce moyen d'éduquer le peuple, et le mettre au service de l'Etat et de la nation. »

Le 6 avril 1933, le Dr Goebbels déclarait à l'occasion de la réception de l'Association de la Presse étrangère :

« Si l'on entend par liberté de la presse la possibilité d'agir contre les intérêts de la nation ou de faire de la presse le théâtre d'acrobaties intellectuelles, il ne saurait y avoir de liberté de la presse dans le régime national-socialiste. Certes, il incombe à la presse de donner des conseils et de mettre en garde contre les décisions pernicieuses. Il ne s'agit pas d'empêcher cette critique publique. Mais cette critique doit toujours s'effectuer dans le cadre de la discipline nationale valable pour tous. Le gouvernement n'a aucunement peur du mot « tendance ». Mais il est plus courageux et plus honnête d'avouer ouvertement une tendance convenable que de sacrifier clandestinement à une tendance inconvenante et de se cacher ensuite derrière le slogan de l'objectivité. »

Le 4 octobre 1933, le Dr Goebbels déclarait à l'Association nationale de la Presse allemande :

« Si un journaliste me fait observer aujourd'hui que le gouvernement national-socialiste a supprimé la liberté d'opinion, je me demande si c'est à des gens du métier qu'on peut en faire accroire à cet égard. J'aurais bien voulu voir un journaliste qui eût osé défendre une opinion libre contre celle de son patron, pour déclarer ensuite que l'Allemagne vivait sous le régime de la liberté de l'esprit. A présent, est-il désho-

norant pour la presse que l'Etat se substitue à l'éditeur ? »

Le Dr Goebbels regrettait que la presse allemande fût devenue trop uniforme, car le gouvernement ne lui demande pas de manquer de caractère ; le gouvernement demande uniquement que la presse n'entreprenne rien contre l'Etat. La variété de la presse n'a pas besoin de souffrir de l'unité de sa volonté nationale. La presse doit être dirigée par des personnes conscientes de leurs responsabilités et particulièrement qualifiées pour leur mission, et non point par des individus qui, ayant fait naufrage ailleurs, s'arrogent ensuite le droit de parler à des centaines de milliers de gens et de fabriquer l'opinion publique.

Le Reichsleiter Amann, président de la Chambre de la Presse du Reich, confirmait dans son discours du 13 septembre 1933 que la plupart des journaux allemands calquaient plus ou moins leur contenu sur un seul patron et qu'ils parlaient tous sur le même ton ; il expliquait ce fait par l'incompréhension que beaucoup de collaborateurs de la presse manifestaient vis-à-vis de l'ensemble des idées nationales-socialistes.

Cette uniformité de la presse nationale-socialiste pendant la première période consécutive à la révolution fut une conséquence de l'incertitude qui accompagne toujours les grands bouleversements dans l'esprit de ceux qui ne prennent pas immédiatement une part active à l'élaboration des idées nouvelles. Mais au fur et à mesure que les services responsables de la presse : directeurs, éditeurs, etc., se familiarisaient avec les idées nationales-socialistes et qu'ils s'inspiraient de l'idéologie du mouvement, ils devenaient capables de présenter les événements à leur manière et de les commenter en exprimant leur opinion personnelle. Aujourd'hui, il ne saurait plus être question d'une uniformité quelconque de la presse allemande. Il est vrai que l'opinion identique qui se manifeste par toutes les voix de la presse allemande peut être facilement interprétée par l'étranger comme de l'uniformité. En réalité, la presse allemande n'est pas moins

variée que la presse de n'importe quel autre pays, mais elle a une base uniforme : la doctrine nationale-socialiste.

En vertu de la loi du 4 octobre 1933, la profession de journaliste est une fonction publique réglée par l'Etat en ce qui concerne ses devoirs et droits professionnels, et seul celui que la loi y autorise peut dorénavant s'intituler journaliste. L'exercice de cette profession n'est plus, comme jusqu'à présent, ouvert à n'importe qui, mais lié à des conditions sévères. Ne peuvent devenir journalistes que les personnes de nationalité allemande, jouissant de leurs droits civiques, âgées de 21 ans, ayant fait leur apprentissage professionnel, pouvant prouver leur origine aryenne, etc. Le journaliste est tenu d'écarter des journaux tout ce qui confond, d'une manière susceptible de porter préjudice au Reich allemand, tout ce qui lèse l'honneur d'autrui, tout ce qui porte atteinte à sa réputation, tout ce qui est contraire aux bonnes mœurs, etc. Les journalistes sont professionnellement, pénalement et civilement responsables de tout le contenu intellectuel du journal. Mais dans l'Etat national-socialiste, leurs obligations vont encore plus loin qu'autrefois, lorsqu'il suffisait que le rédacteur en chef se bornât à refuser des articles qui violaient la loi sous une forme ou sous une autre. Le journaliste est en outre obligé de défendre la vérité sous une forme positive et nette. Cela signifie pour lui en même temps « le droit de défendre la vérité reconnue par lui, de même que sa conviction, indépendamment de toutes influences extérieures ». Le gérant dont le nom figurait autrefois dans le journal comme « responsable devant la loi », et qui n'avait toujours été qu'un homme de paille, n'existe plus. Le rédacteur en chef ou l'auteur de l'article, ou les deux conjointement, assument personnellement la responsablité.

Vis-à-vis de l'éditeur, l'indépendance du journaliste est également garantie par une série de dispositions protectrices, de sorte que son attitude intellectuelle

ne soit plus influencée par sa dépendance économique.

Les journalistes sont rassemblés dans l'Association nationale de la Presse allemande, qui est une association de droit public. Cette profession ne peut être exercée qu'après inscription dans la liste professionnelle des journalistes. Pour la défense de la profession de journaliste, il a été créé des tribunaux professionnels de la presse. Indépendamment de la procédure engagée devant les tribunaux professionnels, le ministre de l'Education populaire et de la Propagande peut éliminer un journaliste de la liste s'il l'estime nécessaire pour des raisons de salut public. Quiconque travaille comme journaliste sans figurer sur les listes professionnelles encourt des peines de prison ou des amendes.

Indépendamment de cette loi relative à la profession de journaliste, deux ordonnances du Reichsleiter Amann, datées du 24 avril 1935, règlent plus spécialement la situation du journaliste : l'une vise la défense de l'indépendance des éditions de journaux, et l'autre prévoit la fermeture d'éditions de presse en vue de supprimer une concurrence fâcheuse. La première ordonnance interdit toute activité dans la presse aux non-aryens et à leurs parents, de même à toutes les « associations particulières portant préjudice à l'unité de la nation, qu'elles soient professionnelles, économiques ou confessionnelles » ainsi qu'aux fonctionnaires de ces associations. L'Etat veut en outre paralyser les influences incontrôlables exercées par le capital anonyme, par l'intervention d'hommes de paille et par la corruption de la presse au moyen de subventions ou d'abonnements collectifs. Enfin, il veut défendre la tâche morale et culturelle de la presse contre les dangers que pourraient lui faire courir des éditeurs affairistes ou l'industrialisation de la presse sous forme de consortiums.

Ainsi que le souligne le Dr F.A. Six dans une conférence intitulée « La liberté de la presse en Allemagne », ces dispositions ont une importance essentielle, non

seulement parce qu'elles libèrent le journaliste de toutes les attaches privées, de sorte qu'il n'est plus responsable que vis-à-vis de la communauté nationale, mais encore parce qu'il est impossible, grâce à ce système, que des éléments irresponsables déclenchent une campagne de presse internationale en empoisonnant l'atmosphère politique générale. Contrairement aux affirmations des organes de presse dits pacifistes, une incitation à la guerre par la presse est donc impossible en Allemagne.

En ce qui concerne la T.S.F., le système des postes émetteurs indépendants a été supprimé. Les postes émetteurs ne sont plus des sociétés par actions, ils n'appartiennent plus ni à des actionnaires privés, ni à tel ou tel pays. Ils sont des sections de travail de la Société radiotélégraphique du Reich. Par une centralisation énergique et rigoureuse on a ainsi créé l'organisation de radio la plus forte et la plus souple du monde.

Il y a, sur le territoire de la Grande-Allemagne (y compris le Protectorat et le Gouvernement général), 73 postes émetteurs à la disposition des auditeurs allemands.

La T.S.F. de la Grande-Allemagne comptait, à la date du 1er décembre 1939 (y compris Dantzig, mais non compris les territoires de l'Est recouvrés), 13 435 301 auditeurs.

Le régime de l'industrie du film est réglé par la loi relative à la Chambre de culture du Reich, par la loi cinématographique du 16 février 1934 et par quelques autres ordonnances.

En août 1940 fut créée la Centrale allemande des films éducatifs, qui prend soin de tous projets relatifs aux films éducatifs et qui les encourage le cas échéant par des subventions. Les moyens nécessaires sont fournis par les cinémas allemands, au moyen de cotisations spéciales d'encouragement.

D'après un décret du ministre de la Propagande du Reich, les cinémas allemands sont mis le dimanche matin à la disposition de la Jeunesse hitlérienne pour

son travail d'éducation politique. C'est le 5 novembre 1939 que la jeunesse allemande fut réunie pour la première fois par la Jeunesse hitlérienne pour prendre part au premier « loisir cinématographique ».

CONCLUSION

Il y a deux explications à la naissance du national-socialisme. La première dit : C'est le traité de Versailles qui est le père du national-socialisme. Cette explication a été adoptée même par des hommes politiques dirigeants de l'Entente. L'autre explication dit : Le national-socialisme est né dans les tranchées. Elle est due à Hitler. Les deux explications sont justes, à cette différence près que la première insiste sur des faits extérieurs, tandis que la seconde marque un fait intime.

Le traité de Versailles, avec ses injustices et ses cruautés, avec la soif de vengeance et la voracité qui le caractérisèrent, a fait effectivement que le peuple allemand, opprimé, exploité et humilié par les puissances victorieuses et voyant l'incapacité de ses gouvernants d'après-guerre à mettre un terme à cette torture, devint mûr pour une révolution. C'est ainsi que le peuple allemand adhéra à peu près unanimement et dans l'enthousiasme à un mouvement résolu à sauver la nation de la détresse et du déshonneur, et qui avait la force de le faire. C'est ainsi que le traité de Versailles, avec toutes ses conséquences, devint le père du national-socialisme.

Au cours des quatre années de la guerre, il se produisit dans les tranchées allemandes un phénomène qui n'a rien à voir avec le traité de Versailles et avec la misère qui en résulta. C'est là que se prépara la

métamorphose de l'âme de l'Allemand. Ce fut un processus intime qui brisa et qui décomposa toute l'ancienne conception de la vie humaine et qui prépara le sol à la naissance d'une conception entièrement nouvelle et complètement différente. Ce processus ne fut pas l'œuvre de la réflexion et de la spéculation de l'esprit, ni du désespoir et de la misère. Il ne fut pas l'œuvre d'une conscience superficielle, ni d'une volonté organisée et consciemment orientée vers un but. Il fut le produit de l'intuition subconsciente, mais de plus en plus puissante, que quelque chose avait été faux dans la vie menée jusqu'alors ; le produit d'un désir sortant des profondeurs de l'âme et qui aspirait à une direction juste, c'est-à-dire naturelle et saine, de la vie, en même temps qu'à des rapports courageux, sincères et bienveillants entre les hommes. Ce processus avait été provoqué par la conscience de plus en plus nette qu'on était dominé et entravé par des traditions et par des conceptions périmées et mortes. On sentait que quelque chose était pourri, non seulement dans l'Etat, non seulement dans le train-train quotidien des hommes, mais encore dans leur pensée et dans leur âme. Et c'est cette sensation qui fit un miracle : elle fit naître un sentiment de communauté qui lia ces hommes les uns aux autres et révéla à leurs yeux quelque chose de commun qui leur apparaissait sous un jour nouveau : la Patrie[175]. Ce sentiment de communauté devint la source d'une espérance, d'une foi et d'une confiance qui, le moment venu, soudèrent la nation en une unité pourvue d'une force suffisante pour l'arracher à la détresse et pour la sauver en vue d'une vie nouvelle.

C'est en ce sens que la phrase de Hitler selon laquelle le national-socialisme est né dans les tranchées

175. Dans une contribution poétique au fascicule de mai 1937 de la *Neue Schweizer Rundschau*, Edgar Schumacher dévoile de façon spirituelle et ironique la faiblesse fondamentale de la démocratie, laquelle ignore la notion de patrie tout en identifiant la « démocratie », en tant qu'idole de l'homme politique, avec la notion d'Etat.

renferme une grande vérité. C'est pour cela, et uniquement pour cela que le mouvement national-socialiste est devenu une révolution authentique. Ce fut une révolution à la fois politique, sociale et économique. Mais nous ne touchons ici qu'à un seul côté de son essence, et qui n'est pas son côté originel. Son origine véritable est plus profonde ; sa racine, ainsi que Hitler l'a justement reconnu, est dans l'âme, elle est d'essence spirituelle. Le premier but du mouvement national-socialiste n'est pas de réaliser une nouvelle politique, ni une nouvelle forme d'économie. Ce sont là problèmes de second rang, conséquences naturelles de la réalisation de son idée première qui s'énonce ainsi : transformation de l'âme de l'homme. C'est avant tout cette idée qui a conduit le mouvement à la victoire et qui rend ses conquêtes durables. C'est la cause qui explique pourquoi le monde éprouve tant de difficulté à reconnaître et à comprendre le mouvement national-socialiste dans son noyau et dans son essence authentiques [176].

Une grande partie du monde est encore dominée par les idées nées de la Révolution française et répandues dans l'humanité. Le fait que la domination de ces idées a été ébranlée par les conséquences de la guerre mondiale, le fait surtout que ces idées ont dégénéré, dans leur impitoyable conséquence : le communisme, pour ne plus offrir qu'une image de décadence, ce fait pousse les partisans de ces idées à se défendre avec d'autant plus de ténacité contre le nouvel adver-

---

176. En 1938, paraissait en anglais un livre intitulé *Germany speaks,* dans lequel vingt et un hommes en vue de l'Allemagne nouvelle décrivaient le Troisième Reich. Les nombreux commentaires de la presse anglaise montrent que lentement, mais d'une façon visible, une certaine compréhension commence à se faire jour en Angleterre à l'égard des idées directrices du national-socialisme, mais non pas encore à l'égard de son essence proprement dite. Une preuve surprenante en est fournie par le livre *I Know these Dictators,* « Je connais ces dictateurs », de G. Ward Price, le rédacteur en chef du *Daily Mail,* qui présente, d'une manière compréhensive, les idées et les chefs du national-socialisme et du fascisme.

saire. L'humanité qui est encore sous l'obsession de ces idées ne manque pas seulement de la capacité, mais aussi du courage et de la volonté de comprendre le message du national-socialisme, de l'accepter ou d'y ajouter foi. Même dans le peuple allemand, on trouve encore des incurables parmi les intellectuels, les affairistes bourgeois et les conservateurs séniles. Leur nombre n'est pas grand, ainsi qu'il ressort de tous les plébiscites, où 95 à 99 % ont voté pour le national-socialisme. Sous l'impression d'une réalité vivante qui se développe de plus en plus, et grâce à une éducation judicieuse et bien dirigée, ceux mêmes qui restent encore dominés par les conceptions anciennes, et dont les sentiments sont encore hésitants, parviendront à se rendre compte que le peuple est dans la bonne voie.

C'est ainsi que les souffrances de la guerre et de l'après-guerre et la vie des tranchées ont fait naître la révélation du Troisième Reich comme la réalisation victorieuse du rêve d'une intuition créatrice. La souffrance purifie. C'est une vieille vérité. Ce qui se passe en Allemagne depuis 1933 prouve que la souffrance est aussi féconde.

L'homme que la Providence ou le Destin (qu'on l'appelle comme on voudra) a désigné pour condenser l'effet fécond de ces souffrances en une réalité visible qui prend la forme d'un miracle et d'une bénédiction se sent lui-même, dans sa modeste simplicité, l'instrument d'une puissance spirituelle supérieure. C'est ce sentiment qui lui confère l'indomptable volonté et la résolution qui sont à la base de sa témérité, de son succès et de sa miraculeuse puissance sur le peuple, puissance que tant de gens sont incapables de comprendre[177].

177. La presse étrangère se voit obligée, quoique dans la plupart des cas à contrecœur, d'admettre que Hitler jouit dans le peuple allemand d'une popularité incompréhensible pour elle. Et pourtant, le terme de popularité est une expression bien trop faible. Il s'agit d'un sentiment beaucoup plus fort et plus profond, ainsi qu'il ressort des exemples ci-dessous,

A côté de cette conscience de sa haute mission et de sa responsabilité, il est animé, on le comprend, d'un autre sentiment humain, qu'il a exprimé ainsi, le 30 janvier 1937 :

« J'ai eu dans ma vie trois amis étranges : dans ma jeunesse, ce fut la misère qui m'accompagna pendant de longues années. A la fin de la grande guerre, ce fut la douleur profonde que m'inspirait l'effondrement de notre peuple, qui s'empara de moi et qui me prescrivit ma route. Depuis ce 30 janvier d'il y a quatre ans, je connais un troisième ami : le souci du bien de la nation et du Reich confiés à ma direction. Depuis, ce souci ne m'a plus quitté et m'accompagnera sans doute jusqu'à la fin. »

---

cités par Hadamovsky dans son livre *Hitler combat pour la paix,* pp. 116 et 150 :

« Lorsque, en mars 1936, il s'agissait de donner le premier coup de pioche pour la construction de la première autostrade du Reich, de Francfort à Darmstadt, Hitler dépose un amas de terre, remplissant tout un camion à l'endroit où l'autostrade future devait conduire au pont sur le Main. Aujourd'hui, il n'y a plus guère de cette terre dans le remblai, car au cours des semaines et des mois qui suivirent, on put assister à un singulier spectacle. Les ouvriers prenaient la terre que Hitler avait déposée devant leurs yeux, ils en mettaient un peu dans une petite boîte, ou dans leur mouchoir, ou dans leur blague à tabac, pour conserver chez eux ce trésor comme un souvenir sacré. »

En mars 1936, Hitler prononçait un discours à Hambourg. Et longtemps encore après qu'il eut quitté le lieu de la réunion, des milliers d'auditeurs passèrent sur l'estrade. « Et chacun posa ses mains sur le pupitre derrière lequel le Führer avait parlé. Tout ce qui n'était pas solidement rivé à ce pupitre fut enlevé ce soir-là. Finalement, le public y tailla au canif des éclats de bois qu'il emporta. »

APPENDICE

TABLE CHRONOLOGIQUE
des principales lois et ordonnances

L. : loi — O. : Ordonnance.
J.O. : Journal Officiel du Reich
(Reichsgesetzblatt)

1933

4 février : O. pour la protection du peuple allemand (J.O., I, p. 35).
14 février : O. sur la protection de l'agriculture contre les ventes forcées (J.O., I, p. 63).
28 février : O. sur la protection de la nation et de l'Etat (J.O., I, p. 83).
28 février : O. contre la trahison à l'égard du peuple allemand et contre les menées de haute trahison (J.O., I, p. 85).
24 mars : L. pour la suppression de la misère de la nation et du Reich (loi dite « d'autorisation ») (J.O., I, p. 141).
31 mars : L. provisoire portant synchronisation des pays avec le Reich (première loi de synchronisation) (J.O., I, p. 153).
7 avril : L. pour le rétablissement du fonctionnariat de carrière (J.O., I, p. 175).

7 avril : Deuxième loi de synchronisation (loi sur les « Statthalters » du Reich) ; voir 30 janvier 1935 (J.O., I, p. 173).
22 avril : L. sur la protection des fermiers (J.O., I, p. 221).
22 avril : L. concernant la constitution d'Organisations estudiantines dans les Ecoles scientifiques supérieures (J.O., I, p. 215).
1er juin : L. pour la diminution du chômage (J.O., I, p. 323).
1er juin : L. pour la réglementation de l'endettement agricole (J.O., I, p. 331).
1er juin : L. d'encouragement au mariage (J.O., I, p. 323).
27 juin : L. relative à la création d'une entreprise « Autostrades du Reich » (J.O., I, p. 509).
7 juillet : O. pour la protection du Gouvernement du Reich (J.O., I, p. 462).
14 juillet : L. sur la constitution de l'Eglise évangélique allemande (J.O., I, p. 471).
14 juillet : L. sur l'annulation des naturalisations et sur le retrait de la nationalité allemande (J.O., I, p. 480).
14 juillet : L. destinée à éviter une descendance héréditairement tarée (loi dite de stérilisation) (J.O., I, p. 529).
14 juillet : L. relative à la reconstitution de la paysannerie allemande (J.O., I, p. 517).
14 juillet : L. contre la reconstitution des partis (J.O., I, p. 479).
14 juillet : L. sur le plébiscite (J.O., I, p. 479).
12 septembre : L. sur l'application du Concordat (J.O., I, p. 625).
13 septembre : L. sur la constitution provisoire de la Corporation Alimentaire du Reich et sur les mesures relatives à la réglementation du marché et des prix des produits agricoles (J.O., I, p. 626).
22 septembre : L. sur les Chambres de culture du Reich (J.O., I, p. 661).

29 septembre : L. sur les fermes héréditaires (J.O., I, p. 685).
4 octobre : L. concernant les rédacteurs responsables des journaux (J.O., I, p. 713).
27 octobre : L. relative à la modification de la procédure en matière civile (J.O., I, p. 780).
29 novembre : L. sur la constitution provisoire de l'artisanat allemand (J.O., I, p. 1015).
1er décembre : L. pour la protection de l'unité du Parti et de l'Etat (J.O., I, p. 1016). Amendement du 3 juillet 1934 (J.O., I, p. 529).
20 janvier : L. relative à l'organisation du travail national (J.O., I, p. 45).

1934

30 janvier : L. sur la reconstitution du Reich (J.O., I, p. 75).
23 mars : L. relative au travail à domicile (J.O., I, p. 214).
27 juin : L. sur la réglementation de l'économie des céréales (J.O., I, p. 527).
5 juillet : L. sur la réorganisation des Assurances sociales (J.O., I, p. 527).
1er août : L. sur le Chef d'Etat du Reich allemand (J.O., I, p. 747).
20 décembre : L. contre les attaques insidieuses dirigées contre le Parti et contre l'Etat et pour la protection de l'uniforme du Parti (J.O., I, p. 1269).

1935

30 janvier : L. sur les « Statthalters » du Reich (J.O., I, p. 65).
30 janvier : Statut des communes allemandes (J.O., I, p. 49).
4 février : L. sur la réglementation des devises (J.O., I, p. 106).

16 mars : L. sur l'organisation de l'armée (J.O., I, p. 375).
21 mars : Loi militaire (J.O., I, p. 609).
26 juin : L. sur la défense antiaérienne (J.O., I, p. 827).
26 juin : L. relative au Service du Travail (J.O., I, p. 769).
15 septembre : L. sur le pavillon du Reich (J.O., I, p. 1145).
15 septembre : L. pour la protection du sang allemand et de l'honneur allemand (J.O., I, p. 1146).
15 septembre : L. relative à la qualité de citoyen du Reich (J.O., I, p. 1146).
24 septembre : L. concernant la consolidation de l'Eglise évangélique allemande (J.O., I, p. 1178).
18 octobre : L. sur la protection de la santé héréditaire du peuple allemand (J.O., I, p. 1246).
14 novembre : Première O. relative à la loi sur la qualité de citoyen du Reich (J.O., I, p. 1333).
14 novembre : Première O. d'application de la loi pour la protection du sang (J.O., I, p. 1334).
21 décembre : Deuxième O. relative à la loi sur la citoyenneté du Reich (J.O., I, p. 1524).

1936

18 avril : L. relative au Tribunal populaire (J.O., I, p. 369).
5 mai : L. sur les brevets (J.O., II, p. 117).
22 juin : L. contre les rapts d'enfants aux fins de chantage (J.O., I, p. 493).
18 octobre : O. relative à l'application du plan quadriennal (J.O., I, p. 887).
1er décembre : L. relative à la Jeunesse hitlérienne (J.O., I, p. 993).

1937

26 janvier : L. sur les fonctionnaires allemands (J.O., I, p. 39).

1938

30 avril : L. sur le travail des enfants et sur la durée du travail des adolescents (loi pour la protection de la jeunesse) (J.O., I, p. 437).
6 juillet : L. sur l'œuvre des étudiants allemands (J.O., I, p. 802).
6 juillet : L. sur l'obligation scolaire dans le Reich allemand (J.O., I, p. 799).
6 juillet : L. relative à l'unification de la législation concernant le mariage et le divorce en Autriche et dans le reste du Reich (J.O., I, p. 807).
21 décembre : L. sur l'exercice de la profession de sage-femme (J.O., I, p. 1893).
21 décembre : L. sur l'Assurance-vieillesse pour l'artisanat allemand (J.O., I, p. 1900).

1939

16 mars : Décret du Führer relatif au Protectorat de Bohême et de Moravie (J.O., I, p. 485).
14 avril : L. sur l'organisation de l'administration dans la région des Sudètes (J.O., I, p. 780).
14 avril : L. sur l'organisation de l'administration en Autriche (J.O., I, p. 777).

Nous avons dû renoncer à donner ici une liste des ouvrages traitant du national-socialisme, même en nous limitant aux plus importants, car cela nécessiterait un volume tout entier, même après la sélection la plus rigoureuse. On trouvera à ce sujet des renseignements complets dans les publications mensuelles de la Commission nationale-socialiste officielle d'examen pour la protection de la littérature nationale-socialiste. Ces publications paraissent sous le titre de « Bibliographie nationale-socialiste ». A l'usage des lecteurs à préoccupations scientifiques, nous indiquons ci-dessous les trois ouvrages les plus complets dont

l'étude approfondie est l'indispensable condition d'une connaissance et d'une appréciation exactes du national-socialisme, à savoir :

1° H.-H. Lammers et Hans Pfundtner, *Les bases, la constitution et l'ordre économique de l'Etat national-socialiste* (3 tomes).

2° Gerd Huhle, *Le Troisième Reich* (7 tomes parus).

3° *Das Archiv.* Ouvrage de référence pour la politique, l'économie et la culture. Publié par Alfred-Ingemar Derndt. Le texte de la seconde partie de notre livre doit beaucoup de précisions à ces trois ouvrages.

Les Congrès du Parti Ouvrier Allemand National-Socialiste

1933 — 31 août au 3 septembre : Congrès national de la Victoire.

1934 — 4 au 10 septembre : Congrès national du « Triomphe de la Volonté ».

1935 — 10 au 16 septembre : Congrès national de la Liberté.

1936 — 8 au 14 septembre : Congrès national de l'Honneur.

1937 — 7 au 13 septembre : Congrès national du Travail.

1938 — 5 au 12 septembre : Congrès national de la Grande Allemagne.

FIN

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE
Les conséquences de la Grande Guerre

DEUXIEME PARTIE
Hitler

TROISIEME PARTIE
Les Juifs en Allemagne

QUATRIEME PARTIE
L'Etat National-Socialiste

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE S.E.G.
33, RUE BÉRANGER
CHATILLON-SOUS-BAGNEUX

Dépôt légal : mars 1990
Numéro d'impression : 4537

La Seconde Guerre mondiale a jeté un voile sinistre sur l'Allemagne de la révolution national-socialiste, façonnée durant six années de paix et de bonheur par le chancelier Adolf Hitler.

Plus de cinquante ans nous séparent de la nomination du Führer au poste de chancelier allemand par le président du Reich. La mémoire collective, martelée sans cesse par une historiographie orientée, conserve de cette période un souvenir unilatéral, frappé du sceau des jugements de Nuremberg.

Souvenons-nous. Quand le nouvel homme fort de l'Allemagne prend effectivement les rênes du pouvoir, il trouve un pays étranglé, une économie et une industrie paralysées, une nation humiliée par les Alliés, où de pseudo-élites financières cosmopolites tirent profit d'une situation catastrophique.

En quelques mois, il réussit là où le libéralisme avait échoué partout dans le monde. Des millions d'hommes et de femmes retrouvent un emploi. La jeunesse peut enfin laisser libre cours à son enthousiasme. Elle a désormais une raison de vivre.

Pour la première fois depuis Bismarck, un gouvernement soucieux des intérêts du peuple est au pouvoir. La société allemande, longtemps dominée par un détestable esprit de classe, redécouvre le sens de la solidarité.

Huit millions d'emplois créés, mise en place des congés payés avant le Front populaire en France, création de l'assurance-maladie et de l'allocation vieillesse, multiplication des bourses, etc. Voici les acquis du national-socialisme.

Le bilan de Hitler est étonnant. En six années de paix, le peuple allemand a fait un bond en avant de cinquante ans dans le domaine social. L'immense mérite de ce livre est de nous le rappeler.

ISBN 2-906316-18-0